



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172056 1



*DM

~~19~~ F.F. CURIE

Therese

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE 1769.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4°* ou *in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit à Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. *in 12.*
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- L**ES Guebres, tragédie, 30 f.
*Histoire du Patriotisme François ; ou nouvelle
histoire de France*, 6 vol. in-12. rel. 15 l.
Pratique de l'Art de l'Equitation, in-8°. 30 f.
*Histoire anecdotique & raisonnée du Théâtre
Italien & de l'Opéra comique*, 9
vol. in-12. rel. 22 l. 10 f.
Histoire littéraire des Femmes Françaises
5 vol. gr. in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.
Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.
Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, &c. in-8°. br. avec fig. 5 l.
Dictionnaire de l'Elocution françoise, 2 vol.
in-8°. rel. 9 l.
Représentations sur les commerce des grains, vol.
grand in-8°. br. 4 l.
*Mémoire de M. le comte de Lauraguais sur la
Compagnie des Indes*, in-4°. 3 l.
Lettres d'un Fermier de Pensylvanie, in 8°. b. 30 f.
*Parallele de la condition & des facultés de
l'homme avec celles des animaux*, in-8° br. 2 l.
Le Politique Indien, 1 l. 10 f.
Les deux âges du Goût & du Génie François
in-8°. rel. 5 l.
Zingha, Reine d'Angola, br. 2 l.
*Premier & second Recueils philosophiques &
litt.* br. 2 l. 10 f.
Le Temple du Bonheur, ou recueil des plus
excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-
8°. broch. 6 l.
Traité de Tactique des Turcs, in-8°. br. 1 l. 10 f.



M E R C U R E

DE FRANCE.

O C T O B R E 1769.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*LE ROI, le Dervis & le Chirurgien.
Conte oriental.*

Conte oriental.

JADIS un Roi puissant, juste, ami de la paix,
Nommé Benferidoun, regnoit en Tartarie.

Nommé Benferidoun , regnoit en Tartarie.

Ce prince un soir, dit-on, sortit de son palais

Pour aller prendre l'air & respirer le frais

Dans une riante prairie,

Qu'à couloir un ruisseau dont la rive fleurie

Étalait aux yeux mille attraits.

Comme il marchait, suivi d'une cour magnifique,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Il rencontra dans la place publique
Un vieux Dervis qui s'en alloit criant :
« Pour cent dinars un bon conseil je donne : »
La foule sur les pas accouroit en riant ;
Mais pour conclure un marché si plaissant
Il ne se présentait personne.
Du grand Benferidoun la curiosité
Fut, par ce cri, vivement excitée.
Voyons, dit-il, si cette nouveauté
Mérite d'être aussi cher achetée.
Ce prince alors s'avance, & dit au vieux Dervis :
« Souvent d'un bon conseil naît le bonheur de
» l'homme ,
» Je veux avoir le tien. » Comptez d'abord la
somme ,
Sire , & je vous promets un excellent avis.
Au lieu de cent dinars , le Roi doubla la dose.
Le Dervis enchanté lui dit : « Grand souverain ,
» Avant d'entreprendre une chose ,
» Examinez-en bien la fin. »
Les courtisans qui l'entendirent ,
Crièrent à l'envi , ce conseil merveilleux
Est bien digne d'un homme inspiré par les cieux !
Ce Dervis est unique ! & tous au nez lui rirent.
Le Roi , plus sensé qu'eux , leur cria : paix-là ;
paix.
Loin que de ce vieillard le conseil soit mauvais ,
Je trouve la maxime & si sage & si belle ,

Que pour ne l'oublier jamais ,
 J'ordonne qu'on l'écrive autour de mon palais ,
 Et qu'on la grave aussi sur toute ma vaisselle.
 Les rieurs furent fots , & l'ordre fut rempli :
 A six lunes de là , le visir Saouli ,
 Flateur ambitieux , ministre habile & traître
 Qui devoit à son Roi sa fortune & son être ,
 Et que Benferidoun combloit toujours de bien ,
 Cherchant en secret le moyen
 D'exciter , sans trop se compromettre ,
 Le noir dessein de détrôner son maître ,
 Flatta , du Roi , le premier chirurgien ;
 L'appella son ami , lui fit très-grande fête ,
 Et comme à l'avarice il le connut enclin ,
 L'adroit visir , par des présens sans fin ,
 Irrita de son cœur la passion secrète ;
 Puis lui montrant un jour une riche cassette ,
 Elle contient , dit-il , trente mille écus d'or ;
 Je te fais à l'instant maître de ce trésor ,
 Si tu veux te prêter à ce que je projette.
 A cet objet charmant notre avare prit feu :
 Comptez sur moi , dit-il , le salaire est honnête.
 Quel que soit le dessein que vous avez en tête ,
 Vous pouvez hardiment m'en faire un libre aveu.
 Hé bien ! dit le visir , il faut saigner dans peu
 Benferidoun avec cette lancette.
 A te parler confidemment
 La pointe en est empoisonnée ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi mourra dans le moment.

Tu fais que la couronne alors m'est destinée;
Je suis de tous les grands le seul qu'on peut choisir,

Et pour récompenser ton zèle

Tu seras le soutien de ma grandeur nouvelle.

Je te ferai mon grand visir.

Le Chirurgien , séduit par une offre si belle ,

Prit la lancette & l'or , jura de le servir :

L'un & l'autre garans d'un complot parricide

S'applaudissoient de leurs fureurs ;

* La soif de l'or & des grandeurs

Dévorait ce couple perfide.

L'aveugle ambition , l'avarice sordide

Avoient soufflé sur eux leurs poisons séducteurs.

Bientôt une fièvre légère ,

Causée au Roi par une fluxion ,

Au chirurgien fournit l'occasion

D'exercer son noir ministère.

On le manda pour le saigner.

Il disoit en lui-même , en accourant fort vite ,

La fortune m'appelle , il faut que j'en profite.

Je vais être visir. Saouli va regner.

En abordant le Roi , nul remords ne l'arrête.

Il sembloit que ce prince étoit un vil tyran

Dont les dieux à sa rage abandonnoient la tête.

Il lui bande le bras , d'une ame satisfaite ;

On porte un bassin d'or pour recevoir son sang.

Le chirurgien , du pli de son turban ,

Tire la fatale lancette.

Benferidoun touchoit à son dernier instant.

A le piquer, tandis qu'il se dispose ;
En jetant par hasard les yeux sur le bassin ,
Il voit ces mots gravés par une habile main :

« Avant d'entreprendre une chose,

» Examinez-en bien la fin. »

Une réflexion soudaine

Le frappe, l'intimide & lui retient le bras.

Malheureux, se dit-il tout bas :

Si le Roi meurt, ta mort n'est-elle pas certaine ?

Pauvre insensé, quand tu ne seras plus ,
A quoi te serviront les trente mille écus.

Il remet à ces mots la lancette maudite
Dans le pli du turban, & prenant son étui,
Il en sort une plus petite.

Le Roi, dont l'œil étoit fixé sur lui,
Soupçonnant à son air quelque trame secrète,
Lui dit : je veux savoir pourquoi
Tu changes ainsi de lancette ?

Sire, c'est qu'elle étoit peu pointue & peu nette :
Voyons-la, répondit le Roi.

A ces mots prononcés d'une voix courroucée,
Le chirurgien pâlit d'effroi ;

Il veut répondre, & sa langue est glacée.
Son silence confus, sa mine embarrassée,
Du monarque tartare augmentent le soupçon.
Du trouble où je te vois je saurai la raison,

A v

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Ou bien , pour te punir de me l'avoir cachée ,
Tu vas , de ton palais , voir ta langue arrachée .
Ce malheureux alors tombant à ses genoux ,
Lui dit , la larme à l'œil : ô mon souverain maître !

Je livre ma tête à vos coups ,
Frappez , exterminiez un traître :
Je ne le cèle pas , je suis digne de mort ;
Et sans prétendre aucune grace ,
Je vais , de tout ce qui se passe ,
Vous faire un fidèle rapport.
Ne me déguise rien de cet affreux mystère ;
Reprit Benferidoun , tout ému de colere.
Alors de Saouli racontant le projet ,
De l'horrible complot de cet ingrat sujet
Il lui fit un tableau sincere.

Ciel ! s'écria le Roi. C'est d'une main si chere
Que part un si lâche attentat.
Saouli n'est qu'un scélerat !

Lui que j'avois tiré du sein de la misère
Pour en faire , après moi , le premier de l'état.
Ah ! plus tant de bienfaits n'en ont fait qu'un in-
grat ,
Et plus son châtiment sera prompt & sévère ;
Mais poursuis , apprends - moi quel Dieu m'a pré-
servé

Des fureurs de ce traître & de ton bras compable.
Sire , prêt à commettre un crime abominable ,
J'ai lu le sage avis sur ce bassin gravé.

Cette lecture , en glaçant mon courage ,
 M'a d'un forfait si noir montré toute l'horreur.
 La crainte & le remords ont passé dans mon cœur ,
 De Saouli j'ai détesté la rage.

J'ai cru du ciel , sur moi , voir le bras irrité ,
 C'est lui qui , m'éclairant au bord du précipice ,
 Vous a sauvé : grand Roi ! voilà la vérité ,
 Et j'attends de votre justice

Le trépas que j'ai mérité.

Non , non , je suis content de ta sincérité ;
 Il suffit , dit le Roi , que Saouli périsse.
 Ce perfide visir , par son ordre arrêté ,
 Mourut dans les horreurs du plus cruel supplice.

Le chirurgien fut renvoyé.

Le Dervis , à la cour , vécut très-fêtoyé.
 Benferidoun lui fit un sort digne d'envie.

Il disoit : un conseil qui sauve aux Rois la vie
 Ne sçauroit être trop payé.

*Par M. Le François , ancien officier
 de cavalerie.*

VERS à Mde la Marquise d'Antremont.

NOBLE Reine des arts , jeune & brillante fée ,
Tous les trésors du Pinde à tes yeux sont ouverts.

Qui , de ta lyre , entend les doux concerts
Croit être au tems d'Amphion & d'Orphée.

Minerye admire tes beaux vers ;
Voltaire leur élève un immortel trophée :
La critique à tes pieds abbatue , étouffée ,
Ne peut plus mordre que ses fers.
En vain la pâle envie ose lever la tête
Pour te prêter quelques légers défauts ;
L'aimable vérité qui fait ce que tu vaux ,
Confond le noir venin de sa langue indiscrete.

Le dieu des vers , à tes genoux ,
Pose son sceptre , & l'amour , la couronne.
A l'aspect des beaux jours que ce dernier te donne
Je ne suis pas surpris qu'on se montre jaloux
De la gloire qui t'environne
Et du bonheur de ton époux ;
Si je me tâtois bien le poulx ,
Je le serois plus que personne.

Par le même.

*RÉPONSE de Madame la Marquise
D'ANTREMONT.*

EN VAIN la critique farouche ;
En vain l'envie au regard louche ,
Sur mes écrits distillent leur poison.
Le François applaudit , que faut-il davantage !
La fleur qui plaît au papillon
Ne recherche pas d'autre hommage ,
Et n'appellera pas outrage
Le mépris forcé du frélon.
Oui , malgré les cris & le ton
Du censeur jaloux & sauvage ,
Je suivrai les erreurs d'un goût vif & volage ;
Le plaisir a toujours raison.
Est-il un art , faut - il un Apollon ,
Quand on n'écrit que pour le badinage ?
Je ne veux pas me faire un nom ;
J'amuse les jours du bel âge ,
Et le cœur est mon Hélicon.
Je laisse au célèbre Voltaire ,
Je laisse aux Le François la gloire de courir
Dans une plus belle carrière.
Leur sort est de briller ; le mien est de jouir.
La jeune & sensible bergere
Ne voit dans l'univers que le lit de fougere
Que les amours destinent au plaisir.

*VERS sur la médaille * de HENRI IV ,
gravée par M. DU VIVIER , & exposée
au salon du Louvre.*

LE voilà ce Henri que l'Univers adore ;
Qu'on s'empresse de voir , qu'on veut revoir en-
core !

Oui , du Vivier , oui , grace à toi ;
Il vit , il parle en ce métal fidèle :
De tout artiste , ainsi que de tout Roi ;
Il est aujourd'hui le modèle.

Par M. Guichard.

* C'est M. *Mercier du Paty* , avocat-général au parlement de Bordeaux , qui a fait graver à ses frais cette grande & belle médaille dont une en or a été destinée pour le prix proposé par l'académie de la Rochelle , dont le sujet étoit l'*Eloge de Henri IV*. Ce prix a été remporté par M. Gail-
lard de l'académie des inscriptions.

M. du Vivier a gravé dans la même grandeur le portrait de Louis XV , qui est aussi exposé au salon ; on ne peut rien voir de plus satisfaisant que les portraits de ces deux grands Rois mis en regard.

*A M. DUPATY, avocat - général au
parlement de Bordeaux, à l'occasion
de son mariage avec Mlle FRETEAU ;
célébré à Paris le 7 de Septembre.*

J'AI vû l'Hymen, j'ai vû le tendre Amour,
Tous deux rivaux, ordonner une fête ;
Tous deux jaloux & fiers de leur conquête,
Se disputer l'honneur de ce beau jour.

L'Hymen disoit : venez orner ma cour,
Heureux époux ; la modeste Franchise
Y menera la Candeur qui rougit,
Et l'Amitié qui doucement sourit,
Et les Vertus, compagnes de Louise,
Et les Talens que son goût embellit,
Et les Desirs que l'honneur autorise,
Et les Plaisirs qu'elle-même conduit.

Auprès de vous on verra la Prudence
Par votre voix annonçant ses arrêts,
Et l'Equité consultant sa balance,
Et la Raison méditant ses décrets,
L'Intégrité protégeant l'Innocence,
La Vérité dévoilant ses attraits,
L'Humanité répandant ses bienfaits,
Un fier Génie animant l'Eloquence
Qui tonne, frappe, écarte par ses traits

16 MERCURE DE FRANCE.

Le crime adroit , l'audace & la licence.

Seigneur Hymen , je fais quels sont vos droits
Sur ces époux , dit l'enfant de Cythere ;
Prenez cet arc , mes aîles , mon carquois ,
Et triomphez de mon humeur légère.
Toujours amans , & toujours sûrs de plaire ,
Unis par moi , qu'ils vivent sous vos loix ,
Moi-même enfin j'ai guidé votre choix ;
Et je ne veux jamais les y soustraire.

Dieu de l'hymen , parez la jeune Hébé ,
Dans ce grand jour , (chaque jour est la fête)
Des dons brillans que l'Industrie apprête ,
Pour embellir , s'il se peut , la Beauté.

Mais quand la Nuit & le tendre Mystere
Ecarteront les témoins curieux ;
Souffrez alors que les Dieux de Cythere ,
Que les Plaisirs rendent ce couple heureux ;
Et que l'Amour , que l'Amour seul dispose
De cette fleur qu'anime le desir :
C'est à l'Amour de cueillir cette rose
Epanouie aux rayons du Plaisir.

L'accord fut fait. Les Nymphes ingénues ,
L'effain des Jeux , les Graces demi-nues
En sont garants. L'Hymen regne le jour ;
Mais pour la nuit elle est toute à l'Amour.

Par M. Laconbe.

*A Mlle DES COINGS , actrice , chantant
dans l'opéra comique ; à Rquen , chez
le Sieur Bernaut.*

QUE les vertus de Rosine & Lucile ,
Tendre des Coings * , par toi savent intéresser ;
De tes heureux accens l'expression facile ,
Comme ton cœur y paroît ajouter.

Ton art , sans se montrer , embellit la nature.

Dans ton jeu naïf & charmant
Du plaisir , du bonheur on trouve la peinture ,
A ta voix on connoît celle du sentiment.

Par M. G. . . .

E P I G R A M M E.

DEVANT un philosophe on soutenoit un jour
Qu'un homme de bon sens ne devoit à l'amour

Jamais céder , rendre les armes.

Le philosophe , à ce propos ,

** Mlle des Coings qui fait honneur à son état
par ses vertus & ses talens . en fait encore à
l'humanité par les qualités de son cœur dont on
pourroit faire connoître la bienfaisance , si on ne
craignoit de révéler ce que sa modestie cache avec
tant de soin.*

Répondit : quoi ! malgré leur esprit & leurs charmes ,

Les femmes n'auront donc pour amis que des fots.

Par M. G.

A U T R E.

CLÉON, d'un faux ami qui , dans une aventure,
L'avoit , sans nul égard , trahi cruellement ,
Se plaignoit fort. « Il faut lui pardonner pourtant ,
» Dit un saint homme. Eh ! mais je lis dans l'écriture

Qu'il nous faut pardonner à tous nos ennemis,
De bonne foi , dir-il , sans excepter personne ,
Et je l'observe aussi : mais quant à nos amis ,
Je ne vois nulle part que la loi nous l'ordonne.

Par le même.

*VERS présentés à M. LOUIS B. par ses
enfans & petits - enfans , le jeudi 24
Août 1769.*

VOTRE patron fut Roi ; de vos enfans vous
l'êtes ;
Vos états sont leurs cœurs ; vos tributs leur amour.

Au gré de leurs desirs , regnez sur vos conquêtes ;
Mille ans , sous un tel Roi , ne forment qu'un beau
jour.

L'INNOCENCE. Histoire angloise,

DANS un hameau presqu'inconnu quoi-
qu'il ne fût éloigné de Londres que de
trente milles , le bon laboureur Follops ,
trop tôt épuisé par de pénibles travaux ,
se reposoit sur le sein de ses chers enfans ,
John , jeune homme qui venoit d'entrer
dans sa vingtieme année , & Beth , jeune
fille qui n'avoit pas encore quinze ans
accomplis. Aux soins que la tendresse
filiale prenoit de la vieilleffe de Follops ,
on reconnoissoit ce que l'enfance de John
& de Beth avoient reçu de l'amour pa-
ternel ; & l'on bénissoit la Providence.
On voyoit dans le vieillard la vertu qui
n'a rien à se reprocher , & dans les enfans
l'innocence qui ne soupçonne pas même
le mal. Jonh & Beth étoient heureux par
sentiment. Follops l'étoit par sentiment
& par réflexion. Au milieu de leurs ca-
resses , il oublioit ses infirmités ; son air
soudoujours serein & sa conversation toujours

20 MERCURE DE FRANCE.

gaie leur faisoient quelquefois oublier son âge. Allez riche pour satisfaire les simples besoins de la nature par le moyen du travail, cette sainte famille ne desiroit rien.

Beth n'étoit point belle ; mais sa physionomie douce & riante , la candeur peinte sur son front , la fraîcheur de son teint , la vivacité de ses yeux & la légèreté de sa taille étoient des attraits assez puissans , pour que le cœur ne cherchât point dans sa figure la régularité des traits : à côté d'elle , la beauté n'auroit pas distrahit les regards que ses charmes auroient attirés. Sans cesse occupée de soins domestiques , ses devoirs étoient ses plaisirs ; bornée presque entièrement à un commerce de tendresse & de vertu avec son excellent pere & son tendre frere , elle croyoit que tous les hommes étoient bons & bienfaisans ; & il lui paroissoit naturel d'aimer & d'être aimée.

Dans la saison des fruits , elle alloit , tous les matins , cueillir les plus mûrs & les plus savoureux , à quelque distance de la chaumière paternelle , pour les présenter au bon vieillard. Elle étoit un jour , sur un arbre , appliquée à garnir sa corbeille , lorsqu'un jeune chasseur , élégam-

ment vêtu, vint lui proposer affectueusement de l'aider dans sa recherche. La présence inopinée de cet inconnu ne la troubla point; en le remerciant de son honnêteté, elle le pria, s'il vouloit obliger son pere, de choisir dans le verger & d'agréer sans façon les fruits qu'il pourroit trouver de son goût. Le chasseur étonné la considère avec attention. Agréablement affecté de ses offres, il la voit beaucoup plus belle qu'elle ne lui avoit paru d'abord. Un instant après, elle descend de l'arbre. Il s'approche avec émotion, la reçoit dans ses bras & lui baise la main. Beth ne se refuse point à ses empressements; il l'embrasse, elle ne rougit pas, elle ne s'en offense pas. . . *O Ange du Ciel ! s'écrie-t-il, avec transport. . . Non, je n'abuserai pas. . . O divine enfant. . . Qu'elle me rendroit heureux. . .* Beth surprise, agitée, confuse. . . *Eh ! Monsieur,* lui dit-elle d'une voix embarrassée, *qu'est-ce que de pauvres gens, comme nous, peuvent faire pour le bonheur d'un homme riche, comme vous paroissez l'être. . .* Le chasseur immobile, la regardoit avec des yeux enflammés. . . Elle s'en apperçoit. Ah ! quels regards, s'écrie Beth toute tremblante, aurois-je donc eu le malheur de vous offenser ? Je vous en demande

22 MERCURE DE FRANCE.

pardon, Monsieur. . . En disant ces paroles, elle prenoit l'attitude de l'humiliation. Le chasseur, hors de lui, se précipite sur elle avec une impétuosité effrénée; il la serre dans ses bras, elle tombe. . . . Eh! quel mal vous ai-je fait? Pourquoi, pourquoi, pourquoi?.. Ah! voulez-vous m'ôter la vie? O mon pere, ô mon frere!.. La brutalité ne l'entendoit pas, & ne la ménagea point. Elle s'évanouit. . . Le *ravisseur* reprit bientôt après l'usage de ses sens; il rappella ceux de Beth avec des eaux spiritueuses. Elle ouvrit les yeux, mais en l'apercevant elle les referma, & détourna la tête. Les noms tendres qu'il lui prodigua, les vives caresses dont il l'accabla, les soins empresseés avec lesquels il la releva la rassurerent. . . Eh! non, fille adorable, je ne suis point votre ennemi, je suis votre esclave. Votre vie n'a point couru de danger, & la mienne est à vous. Entraîné par les transports les plus violens. . . Eh! qui auroit pu y résister!

J'ai souillé... Mon ame... Oui, vous êtes pure comme le ciel; pardonnez moi ma témérité, divine enfant!... Il étoit aux genoux de Beth, lorsqu'il prononçoit ces paroles étouffées par des sanglots. Beth l'entendoit à peine; sa simple raison

étoit comme évanouie dans tous ces mystères ; & l'état du jeune chasseur l'attendrissoit. . . Soyez en paix , Monsieur , lui dit - elle , en se mettant en chemin , si vous n'avez pas voulu me faire du mal , je ne dois point m'offenser ; & si vous avez voulu m'en faire , je dois vous pardonner. . . Je le réparerai , le mal que j'aurai fait , lui dit - il ; ma fortune me le permet & l'honneur vous en assure. Je m'appelle Clinfort , & je suis fils de Mylord Humfrid , seigneur du château voisin. Mon devoir m'oblige à partir demain pour Londres ; je reviendrai bientôt vous offrir les réparations & les hommages que vous méritez. Daignez , en attendant que je puisse m'acquitter envers vous , accepter ce gage. . . Vous ne me devez rien , lui répondit - elle en refusant la bague que lui présentait Clinfort ; ces bijoux ne me conviennent point ; il ne m'appartient pas de recevoir des présens ; & si j'avois eu le bonheur de vous rendre quelque service , je ne le vendrois pas. Allez , Monsieur , remplir vos devoirs ; vous y manqueriez si vous m'empêchiez de remplir les miens ; mon pere m'attend , il est peut-être inquiet ; mon bon pere!.. Monsieur , ne me retenez pas , & puissiez-vous être heureux ! A ces mots ,

24 MERCURE DE FRANCE.

elle lui échappe & vole vers sa chaumière. Clinfort demeure confondu.

C'étoit un de ces hommes sans caractère qui sont ce que les occasions les invitent à être. Dans la chaumière de Follops, il eût paru digne d'être l'époux de Beth. Au milieu du peuple des grands, il étoit comme ses pareils. Capable de sensations vives, il ne l'étoit pas de passions durables. Son âge l'attachoit aux plaisirs; sa futilité s'amusoit du changement. L'aventure qui venoit de lui arriver, le tint, pendant quelque tems, comme absorbé dans une rêverie profonde; enfin il sortit de cet état comme d'un songe agréable, partit & l'oublia.

Beth, agitée de mille idées & de mille sentimens confus, s'en retournoit à sa demeure, avec le dessein de raconter à son pere un événement qu'elle ne pouvoit & n'osoit peut-être pénétrer. Lorsqu'elle eut baisé la main à Follops, en lui présentant sa corbeille, elle ouvrit plusieurs fois la bouche pour commencer son récit; mais une crainte involontaire l'arrêta... & si par hasard son digne pere en concevoit de l'inquiétude ou du chagrin!.. si elle alloit inconsidérément troubler le calme qui soutenoit sa vie!.. Une faute qu'elle auroit commise, elle ne la céleroit point;

point ; elle la confefseroit en la pleurant & en fe foudroyant à une juſte peine , elle en mériteroit le pardon. Elle ne ſe ſentoit point coupable ; & ſi Clinfort n'étoit pas innocent , étoit-ce à elle à l'accuſer ? Beth garda donc le ſilence.

Quelques mois s'écoulerent pendant leſquels ſon ame paroilloit , ſi je puis haſarder l'exprefſion , faire des efforts pour prendre un nouvel être ; elle éprouvoit des ſenſations qu'elle n'avoit point connues juſqu'alors : lorsqu'elle étoit ſeule , la triſteſſe l'abattoit , elle verſoit des larmes , ſans en ſavoir la cauſe , ſans en démêler la nature. Avec Follops & John , ſon cœur ſe calmoit & ſe dilatoit de leur joie ; elle exiſtoit en eux.

Cependant la ſaiſon commençoit à être dure : les premiers froids portèrent de mortelles atteintes à la ſanté du débile vieillard. Ses enfans déſolés épuiferent toutes les reſſources de la tendreſſe pour l'éloigner de ſa tombe ; ils auroient verſé leur ſang dans ſes veines , ſi le ciel les eût exaucés ; ils croyoient tout perdre en perdant un pere ; Follops étoit un pere. Beth ne le quittoit point.

Accoutumée à ſ'habiller avec la liberté que des cœurs purs & des mœurs ſimples

I. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

autorisent ; les soins auxquels elle étoit livrée lui permettoient à peine de jeter sur elle quelques vêtemens légers. Cette négligence laissoit entrevoir un changement dans sa taille. Le vieillard mourant s'en apperçut, & l'attribuant à des indispositions causées par les peines excessives qu'elle prenoit, il l'invitoit paternellement à se ménager, du moins pour ne pas augmenter le chagrin qu'il avoit de se séparer d'elle. Beth lui assura qu'elle n'étoit point malade ; mais elle ajouta que depuis quelque tems elle n'étoit point sujette à des accidens qu'elle éprouvoit autrefois, & qu'elle sentoît dans ses entrailles de vives émotions qu'elle n'avoit jamais éprouvées. Cette réponse donna lieu à plusieurs questions ; l'ingénuité de Beth y satisfisoit. Enfin Follops lui demanda, comme une question inutile, si elle n'auroit point été embrassée par un autre homme que par son pere & par John. Alors elle raconta, autant qu'elle le pouvoit, ce qui s'étoit passé dans le verger.

Son cœur se soulageoit par ce récit. Mais quelle fut sa surprise, quelle fut sa fraïeur, lorsqu'en levant les yeux sur son tendre pere, elle le vit interdit & plongé dans la douleur la plus pro-

fonde. Tremblante, elle se jeta sur son lit pour embrasser ses genoux, en fondant en larmes, & le conjurant de lui pardonner son silence. . . . Le vénérable vieillard, élevant les mains au ciel, s'écria, ô Providence ! j'adore tes impénétrables décrets ; reçois mon affliction, en expiation de mes fautes. . . Ma fille. . . Ma chère fille. . . Venez, embrassez votre pere, mêlez vos larmes aux miennes. Un méchant (ô ciel ! pardonne-moi si j'accuse mon semblable) ce jeune homme vous a déshonorée. . . Ne vous désespérez point, mon enfant, ne vous désespérez point. Vous êtes un ange. . . Votre innocence vous a perdue, le ciel vous bénira, il sera votre défenseur & votre appui.

John arrive ; il venoit de chercher des remèdes dont son pere avoit besoin. Quel spectacle ! Beth est sans connoissance ; Follops a le visage inondé de pleurs. . . A cet aspect, John recule ; il demeure immobile. — O mon pere. — Que vois je ? Secourez votre sœur, mon fils. . . John pleure, prend sa sœur dans ses bras, l'appelle, l'embrasse, lâche les cordons de ses vêtemens, lui jette de l'eau : elle est long-tems à reprendre ses esprits. — Mon

28 MERCURE DE FRANCE.

filz, un homme a pu abuser de son innocence & lui enlever un bien plus précieux que la vie. Il lui a ravi l'honneur, & elle porte un enfant dans son sein. Indigné, désolé, furieux, John professe qu'il arrachera la vie à ce misérable s'il refuse de rendre à Beth son honneur. — Oh, mon cher Jonh, où vous emporte l'ardeur de la jeunesse? Ecoutez moi; c'est à nous à souffrir: la vengeance appartient au ciel. Si la vertu ne pardonnoit pas, quel avantage auroit-elle sur le vice? Allez, mon filz, Dieu est notre juge, il voit tout, il peut tout; la résignation est le caractère de l'innocence, reposez vous sur sa justice.

En achevant ces mots, le bon vieillard, accablé par une crise si violente, tomba dans une agonie paisible comme le sommeil. John & Beth étoient à côté de son lit, étouffés de douleur & couverts de larmes, respirant son souffle comme pour recevoir son ame dans leur sein; s'unissant étroitement à lui, comme pour descendre avec lui dans le tombeau, s'ils ne pouvoient l'en arracher.

Deux heures s'écoulerent sans que Follops sortît de cet état. A la fin, il ouvrit les yeux, & d'une voix qu'on avoit peine à entendre; mes enfans, dit-il, je me

meurs, j'ai assez vécu, & je n'ai pas trop vécu d'un jour puisque la Providence m'a donné la force de soutenir une si terrible épreuve, & qu'elle daigne terminer mes jours par ses bienfaits... Modérez votre douleur, mes enfans, consolez vous l'un & l'autre. John, conservez vous pour votre sœur; Beth conservez vous pour votre enfant: le ciel vous l'ordonne, & votre pere mourant vous en conjure. Vous êtes pure, ma fille, aux yeux de Dieu; vos vertus vous justifieront aux yeux des hommes. John servira de pere à votre enfant. Je vous laisse à l'un & à l'autre assez de bien pour vous mettre, par le travail, à l'abri de la nécessité. Aimez vous, soyez toujours unis, chérifiez ma mémoire & servez Dieu: toute la malice humaine ne vous ravira pas votre bonheur; elle ne peut vous ravir la vertu... Et toi, Etre Suprême, à qui je dois tout le bien que j'ai pu faire, & toutes les douceurs que j'ai pu goûter; toi à qui je dois ces enfans, leurs soins & leur innocence; toi, mon pere & le leur, exauce la priere que le cœur d'un fidèle adorateur t'adresse sur ses lèvres mourantes pour ces pauvres enfans... Soutiens les dans la pratique du bien... & reçois mon ame dans ton sein paternel... A ces mots, il expira.

Les meilleurs des enfans ont perdu le meilleur des peres, & la dernière heure a été précipitée par le malheur dans lequel le plus foible est innocemment plongé. Je n'ai point d'autre trait pour peindre le désespoir de John & de Beth.

Pendant plusieurs mois Beth ne cessa de verser des larmes que John ne cessoit d'essuyer. Loin de cacher sa grossesse, elle avoit rendu son aventure publique dans le hameau. Elle n'y fut que plus respectée. Les simples habitans de ces chaumières croyoient à la vertu ; ils étoient trop justes & trop purs pour douter de celle de Beth. Enfin elle arriva au terme de sa grossesse, & elle accoucha heureusement d'un garçon.

A peine cette tendre mere eut-elle repris quelques forces, qu'elle fit part à John du projet qu'elle avoit formé d'aller au château du seigneur Humfrid rappeler à Clinfort son aventure, lui présenter son enfant & lui remonter ses promesses. John n'approuva point sa résolution. — Quoi, ma sœur, vous irez courir après un malheureux homme qui vous a sitôt oubliée, après vous avoir traitée si indignement ? Qu'attendez-vous d'un infâme ravisseur ? En croyez-vous les sermens qu'un méchant fait dans la passion & dans

le crime ? Quand ce lâche tiendroit les sermens , quel sort attendriez vous d'un époux qui osa brutalement flétrir. . Ah ! ma sœur , qu'allez vous chercher ? — Un pere à mon enfant. — Vous ne le trouverez pas , & si vous le trouviez , hélas , vous n'auriez peut être rencontré que votre bourreau. — J'aurai rempli les devoirs de mere , dit elle en baissant son enfant.

John désespérant de détourner sa sœur de son projet , racha de l'engager à souffrir qu'il l'accompagnât dans son voyage. Beth ne voulut jamais y consentir. On respectera , dit elle , mon sexe & mon malheur ; quant à vous , votre vivacité vous emporteroit peut-être , & rien n'arrêteroit le ressentiment de ces hommes que vous me peignez si fiers & si intraitables. Non , mon frere , je ne vous exposerai point à un pareil danger. Nos champs demandent votre présence ; & votre absence , ajouta-t-elle en souriant , affligeroit Lucy. . . Lucy étoit l'amante de John. Le ciel soit avec vous , dit à Beth son tendre frere , Lucy ne me sépareroit jamais de ma sœur ; mais votre volonté soit faite ; je vous aime & je vous honore trop pour n'y pas céder.

Beth partit avec son enfant dans les

32 MERCURE DE FRANCE.

bras pour tout appui. Arrivée au château du lord Humfrid, elle demanda à parler à Clinfort : il parut. Les chagrins & les souffrances avoient tant altéré les traits de Beth, qu'il ne la reconnut point. Mais après avoir considéré attentivement sa figure & entendu le son de sa voix, il se rappella l'aventure du verger & la conduisit dans son appartement. Quel sujet vous amène ici, *charmante*, lui dit-il avec le ton de la légèreté ? Par quel hasard ai-je le bonheur de vous revoir, & qu'est ce que cet enfant que vous portez dans vos bras ? — Monsieur, c'est votre fils qui vient réclamer son pere. — Mon fils. . . Il est gentil, il ressemble à sa mere ; que je l'embrasse. . . Et la mere aussi. — Arrêtez, Monsieur, lui dit-elle en prenant de longs ciseaux pendus à sa ceinture, votre crime m'a fait connoître mes devoirs. N'approchez pas de moi. Le désespoir me préserveroit de vos attentats. Oseriez vous encore souiller la présence de votre enfant ? Vous avez pu abuser de l'innocence, mais vous ne triompherez pas de la vertu. Ecoutez, Monsieur, vous avez attesté l'honneur que vous répareriez le tort que vous m'auriez fait ; vous ne le pouvez qu'en m'épousant. Etes-

vous un honnête homme ou un scélérat ? Répondez.

Clinfort, étonné de sa hardiesse & de sa fermeté, tâcha de la calmer & de l'adoucir. En quittant le ton léger qu'il avoit pris d'abord, il lui représenta qu'il n'étoit pas le maître de disposer de sa main, & que ses parens ne consentiroient jamais à une alliance si disproportionnée, d'autant plus. . . Beth ne l'écouta pas plus long-tems, elle sortit pour aller chercher le lord Humfrid.

Ce seigneur joignoit à une haute naissance les qualités les plus distinguées. Depuis qu'il n'étoit plus dans le ministère où il n'avoit pu contenter personne, il vivoit dans ses terres où il faisoit tous les jours des heureux. Cependant il étoit tombé dans une sombre mélancolie que les courtisans, qui ne le voyoient que de loin, attribuoient au sentiment de sa disgrâce, & que ses amis ou ses vassaux qui le voyoient de plus près, attribuoient à la mauvaise conduite de son fils. Ce fils avoit été d'abord l'objet de toutes ses attentions ; depuis quelque tems il ne paroissoit prendre à lui qu'un très - foible intérêt. Comme sa porte étoit toujours ouverte à ses payfans, Beth s'introduisit

B v

facilement chez lui. Elle entre, elle est à ses pieds, & en lui mettant son enfant sur les genoux, elle lui raconte ses malheurs, elle implore sa justice, elle sollicite sa bonté avec l'éloquence simple & pathétique qui n'appartient qu'à la vérité & à la vertu. Le lord, touché jusqu'aux larmes, caressa l'enfant, releva la mère, reconnut la justice de sa demande, & lui assura que s'il ne pouvoit pas forcer Clinfort à lui donner la main, il n'y mettroit du moins aucun empêchement.

Pendant qu'il proféroit ces paroles, Lady Humfrid étoit entrée avec Clinfort. Cette femme vaine & impérieuse l'interrompit pour accabler la pauvre Beth, dont le cœur commençoit à s'ouvrir à l'espérance, des injures que la brutalité prodigue à la prostitution. Qu'on chasse cette insolente créature, dit elle avec furie, & qu'on lui paye le prix de son libertinage. Qu'on reconduise cette honnête fille, dit froidement mylord, on ne peut lui payer le prix de ses vertus. Mais il faut auparavant que M. Clinfort dise s'il veut l'épouser ou non; il est le maître de choisir. Clinfort répondit que puisque son pere daignoit lui laisser le choix, il étoit obligé de s'en rapporter au jugement

de sa mere. C'est assez, Monsieur, lui dit le lord, retirez-vous. Mylady sortit avec Clinfort.

Pendant cette triste scène, Beth n'avoit eu, ni la force ni le tems de prononcer une parole. Lorsqu'elle fut seule avec Humfrid, elle lui dit, en versant un torrent de larmes : Oh ! mylord, qu'ai-je entendu ? A quelles humiliations j'étois réservée ? Je viens réclamer la justice, l'honneur & la nature, & la calomnie m'accable d'injures que je n'avois pas encore entendu proférer, & que je n'aurois jamais cru qu'une femme pût mériter, si la bouche d'une femme ne les avoit vomies sur moi. Pardonnez-moi, Mylord, je n'insulte point Mylady, son fils l'avoit prévenue ; & après s'être souillé du crime, il n'a pu, pour se dispenser de le réparer, qu'en commettre un nouveau. . . Mais quoi, Mylord, la noblesse & l'opulence donnent-elles le droit d'être impunément criminels envers la simplicité & la pauvreté ? Est-ce le sang d'un bon laboureur ; le sang de Follops qui seroit deshonoré par une alliance avec. . . Pardonnez-moi, Mylord, encore un coup, mon respect pour vous égale vos vertus & vos bontés pour moi ; mais ma raison

36 MERCURE DE FRANCE.

est égarée. Je serois morte de douleur, si votre présence ne m'avoit soutenue. Renvoyez moi dans ma chaumière, & daignez me donner une escorte ; je crois voir sur mon chemin des bêtes féroces qui m'attendent pour me dévorer.

Rassurez vous, ma fille ; vous êtes sous ma protection, vous & votre enfant. Je vous servirai de pere à l'un & à l'autre ; si vous avez assez de confiance en moi pour agréer mes services, vous n'aurez qu'à demander, & vos vœux seront remplis ! Je les préviendrois, si je les connoissois. Renoncez à Clinfort, il est trop indigne de vous. Allez, ma fille, voilà des domestiques qui vous accompagneront jusqu'à votre hameau ; songez que tôt ou tard la vertu & le vice reçoivent leur récompense.

Beth alla s'affliger avec John. Malgré le mauvais succès de sa démarche & son horreur pour Clinfort, elle ne put étouffer dans son cœur le desir & l'espoir d'effacer la tache dont la naissance de son fils étoit souillée. Mon frere, dit-elle un jour à John, il y a des loix contre les coupables en faveur des innocens, & des hommes puissans qui veillent à leur exécution ; j'ai résolu d'aller dans la capitale

les implorer. Les loix qui sont justes doivent venger les petits ; & les hommes qui sont leurs ministres doivent être équitables. Je pars ; n'entreprenez pas , mon cher frere , de combattre mon dessein ou de vouloir m'accompagner dans mon voyage. Je me suis déjà dit tout ce que vous pouviez me dire ; mais en vain. Donnez-moi seulement ; je vous prie , l'argent que vous pouvez avoir au - delà de vos besoins. Je dois encore ce soin à mon enfant , & rien ne pourroit m'engager à y renoncer. Beth pleura , & partit pour Londres.

Beth , en arrivant dans la capitale , ne songe qu'à demander à voir les hommes puissans de qui elle peut obtenir justice contre un jeune seigneur qui l'a deshonorée. Sa question étonne , sa figure plaît , sa candeur intéresse , ses larmes touchent. Bientôt elle est l'objet de la curiosité publique. La populace la respecte ; la bourgeoisie lui offre ses services ; elle accepte ceux d'une femme d'un âge mûr & simplement vêtue qu'elle voit attendrie jusqu'aux larmes ; mais elle ne les accepte qu'à condition qu'elle payera toute la dépense qu'elle pourra lui occasionner. Cette femme s'appelloit Hosty. Lorsqu'elle eut conduit Beth dans son appartement ,

38 MERCURE DE FRANCE.

elle lui dit , en l'embrassant avec beaucoup de tendresse : Ma fille , élevée comme vous à la campagne , malheureuse comme vous par le crime d'autrui , je n'ai pu vous voir & vous entendre sans partager vos peines ; je voudrois bien les soulager. La méchanceté humaine vous a chargée d'un enfant ; elle m'enleva mon fils unique dans l'âge le plus tendre. Vous venez ici chercher un époux , j'y étois venue pour y chercher mon fils ; je ne l'ai pas trouvé , & des circonstances que je ne puis détailler m'ont engagée à y fixer mon séjour , & j'y vis d'une pension que je reçois d'une main inconnue. Puissiez-vous être plus heureuse ? Tout ce que je puis pour seconder vos projets , c'est de vous conduire chez un ministre dont mon mari fut autrefois le fermier , & qui daigne quelquefois m'accueillir avec bonté.

Berh fut menée par la Dame Hosty chez le ministre. Le spectacle de la ville & de la cour ne la frappoit point ; ses pensées étoient fixées sur un seul objet ; elle étoit accoutumée à voir la nature. Elle n'avoit des yeux que pour voir son enfant qu'elle portoit toujours dans ses bras. Chez le ministre , sa figure & ses discours firent autant de sensation qu'ils en avoient fait dans les rues de Londres : une fille qui

charmoit, sans le savoir, par les seules graces de la nature; qui, dans les habits les plus simples, n'étoit ni déparée ni éblouie par le luxe dont elle étoit entourée; qui conservoit au milieu d'un monde étranger & brillant l'air d'assurance & le ton de décente familiarité qu'elle auroit eus avec les payfans de son village; qui parloit au public, sans rougir, de malheurs qu'on voudroit se cacher à soi-même; qui enfin par sa naïve innocence sembloit prendre une sorte d'ascendant & d'empire sur tout ce qui l'approchoit; c'étoit un prodige dans ce pays. Le murmure qu'elle excita passa jusqu'à l'oreille du ministre; il vint lui-même dans son antichambre pour la voir & l'interroger.

Beth lui raconta ses disgrâces avec tous les charmes de l'ingénuité. Le ministre qui l'avoit écoutée avec intérêt, la combla d'éloges, en l'assurant de sa protection; mais il lui dit que comme les loix ne condamnoient point Clinfort à l'épouser, attendu l'inégalité des rangs, il ne pouvoit lui faire espérer qu'une somme d'argent pour elle & une pension pour son fils. . . Beth fut frappée d'un coup de foudre. — Qui est ce donc qui a fait ces loix? Pourquoi tant de différence entre un homme & son semblable? Qui donne tant

d'avantage au vice puissant sur l'humble vertu? L'argent des uns vaudroit-il l'honneur des autres? Soutenez moi , ma mere, & fuyons.

Sa santé ne résista point à de si rudes assauts : elle tomba malade , mais la force de son tempérament la sauva. Ne voulant point être à charge à sa généreuse amie , elle eut bientôt dépensé tout l'argent que son frere lui avoit remis. Aussitôt elle écrivit à John un billet dans lequel , sans lui parler de sa santé , elle lui annonçoit que ses espérances étoient évanouies , qu'elle avoit besoin d'une petite somme pour partir , & qu'elle iroit dans peu de jours le rejoindre pour ne le plus quitter. John lui répondit que la récolte avoit été abondante , qu'il alloit se hâter de vendre ses grains , & qu'elle recevrait dans peu de tems tous les secours qu'elle pouvoit espérer d'un frere.

Beth s'efforçoit d'engager sa bienfaitrice à l'accompagner dans son hameau & à y vivre avec elle comme une mere & sa fille. Elle la pressoit un jour avec les plus vives instances , lorsqu'on annonça un étranger qui demandoit à parler à Madame Hosty. C'étoit un jeune homme , vêtu de noir & d'une maniere fort unie. En entrant , il paroissoit ému. En considérant

Hofty & Beth, assises l'une à côté de l'autre, son trouble augmenta; il garda quelques momens le silence; & tombant ensuite à leurs pieds, en posant une de ses mains sur les genoux d'Hofty & l'autre sur les genoux de Beth, il s'écria : oh ! ma mère : oh ! ma femme ! Elles étoient immobiles l'une & l'autre. Le jeune homme se releva & se jeta au cou d'Hofty. — Reconnoissez le fils qui vous a été ravi dans son enfance, & donnez lui une seconde fois la vie en intercédant pour lui. Il prit ensuite la main de Beth.. reconnoissez, charmante Beth, le malheureux qui vous a outragée, & daignez souffrir qu'il répare ses torts... Dieu ! s'écria Beth, en reculant avec une sorte d'horreur, c'est Clinfort, c'est lui-même. — Non, ce n'est pas Clinfort, c'est Peters, le fils de la bonne Dame Hofty. Le ciel a brisé son orgueil; une foiblesse le rendit coupable envers vous; une fausse vanité & la volonté d'une femme, alors trop respectable pour lui, l'empêcherent d'effacer sa faute. Aujourd'hui qu'il est ce qu'il doit être, il est à vous. Daignerez-vous oublier son attentat & son injustice ? Daignerez-vous lui donner votre main ? Clinfort fut méchant, mais l'époux de

42 MERCURE DE FRANCE.

Beth pourroit-il ne pas être bon ? Anprès de vous , il ne cessera de respirer la vertu. En n'est-ce pas le ciel qui vous a conduit auprès de ma mere pour me rendre à la probité , & vous rendre votre repos.

Holly & Beth n'osoient croire ce qu'elles entendoient : Holly, toute tremblante, sembloit chercher à s'assurer si l'erreur d'un songe ne la séduisoit pas ; Beth étoit dans la plus vive agitation. Peters se hâta de leur éclaircir ce mystere , en leur disant que le lord Hamfrid étant tombé dangereusement malade quinze jours auparavant , avoit fait assembler ses parens & les ministres de la justice des environs , pour révéler avec toute l'authenticité possible un secret important ; & qu'en présence de tous ces témoins , il avoit déclaré que , n'ayant point de postérité & desirant perpétuer son nom , il avoit supposé un enfant qu'il avoit fait enlever à un paysan d'un canton éloigné, nommé Holly. Ensuite , en s'adressant à moi , continua Peters , il me conjura de lui pardonner le crime qu'il avoit commis à mon égard en m'élevant si fort au-dessus de mon état , pour m'y replonger après m'avoir donné une éducation & inspiré des sentimens peu conformes à mon ori-

gine & au fort qui m'attendoit. *Il y a déjà long - tems*, ajouta-t-il, *que ce crime me tourmente, il ne me reste plus que quelques instans pour en demander pardon à Dieu, à ma famille & à vous, Peters. Je rends au Seigneur la gloire qui lui est due, je rends à mes parens les biens que j'ai voulu leur ravir ; & à vous, Peters, je vous rends le moyen d'être heureux en épousant l'aimable Beth. Je vous laisse par mon testament un bien assez honnête à cette condition, & je lègue une pension viagère à votre fils. Ces papiers*, ajouta-t-il, *en me remettant un paquet, vous fourniront des instructions suffisantes pour retrouver votre famille. Le Lord*, continua Peters, mourut peu de jours après ; les lumières que ces papiers me donnoient m'ont conduit auprès de ma mere, & j'y trouve ma chere Beth !

Pendant qu'Hosly revenue de sa surprise donnoit un libre cours à sa tendresse, Beth adoroit la Providence. Ce qu'elle avoit si ardemment cherché s'offroit à elle lorsqu'elle avoit perdu tout espoir de le trouver. Mais quoi ? . . . Son cœur peut-il s'unir au cœur d'un méchant ? Flétrie, humiliée, dédaignée, calomniée par cet homme, si elle laisse tomber sur lui ses regards, une secrète horreur s'em-

44 MERCURE DE FRANCE.

pare de ses sens, & il faudra l'aimer & ne vivre que pour lui ? N'a-t-il pas abrégé les jours de son excellent pere ? Et s'il la recherche, n'est ce pas pour jouir du bien qu'Humfrid lui a laissé ? Ne doit elle pas consulter son cher John... *O ciel ! inspire moi, montre moi mes devoirs & je les remplirai.* Au milieu de ces pensées, son enfant étend les mains pour la caresser. — *Oui, mon fils, je te dois un pere.* — Elle le baise ; elle pleure. Peters, pénétré du sentiment de son indignité, s'éloigne ; il n'ose lui parler. La bonne Hosty la sollicite par ses caresses & ses larmes. Beth ne dissimule point sa répugnance ; elle n'auroit jamais d'époux si son enfant n'avoit besoin d'un pere : si elle peut forcer son cœur à s'unir à Peters, ce ne sera que sous la condition qu'il ne vivra jamais avec elle que comme un frere. Elle ne peut plus donner ce qu'on lui a ravi ? Et peut on jamais posséder légitimement & jouir sans remords d'un bien que l'on n'a acquis que par un crime ?

Peters fut obligé de sortir pour arranger quelques affaires. Sur les neuf heures du soir, on le rapporta baigné dans son sang. Quel spectacle pour la pauvre Hosty ! Quelles révolutions dans une seule

journée ? Peters a été arrêté dans un endroit solitaire par un inconnu qui l'a forcé de mettre l'épée à la main. Cet homme a fondu sur lui avec une furie sans égale ; & ils sont tombés l'un sur l'autre percés d'un coup fourré. Le chirurgien, après avoir sondé sa plaie , déclare que sa blessure est mortelle, & qu'il n'a vraisemblablement pas vingt-quatre heures à vivre. Je subis mon arrêt avec résignation , dit Peters d'une voix foible , il est juste. . . Mais Beth daignera-t-elle l'adoucir ? Ah ! elle a l'ame trop grande & le cœur trop bon pour refuser cette grace au repentir & à la tendresse d'un homme expirant ! Je me meurs : Beth , accordez-moi votre main , & l'instant de ma mort sera le plus heureux de ma vie. Tous vos vœux seront remplis , votre enfant aura un pere & un héritage , & vous n'aurez point d'époux. Oh ! ma mere , ne vous désespérez pas , vous avez à peine connu votre fils , & c'étoit un homme coupable. Intercédez pour lui ; & vous aurez une fille digne de vous , digne du ciel ; vos entrailles maternelles se rempliront de votre petit fils ; formé par sa mere , il sera pour vous l'ange de la consolation , & votre vieillesse sera bien - heureuse. Beth pleuroit sur le

46 MERCURE DE FRANCE.

filis & sur la mere ; elle ne répondit point ; son silence remit sa volonté dans leurs mains. Le ministre fut aussi-tôt appelé ; Peters & Beth reçurent la bénédiction nuptiale.

A peine la cérémonie étoit-elle achevée que John fit sçavoir à Beth que si elle vouloit recevoir les derniers embrassemens de son frere, elle n'avoit pas un moment à perdre. Quelle ame ne seroit abymée dans ce cours rapide d'événemens si extraordinaires ? Beth ne se connoît plus ; au chevet d'un époux mourant, elle apprend que son frere se meurt ! O femme trop infortunée, lui dit Peters ! allez, allez, il est trop juste, rendre vos soins à un frere digne de vous, & revenez, s'il est possible, recevoir les derniers soupirs d'un époux qui n'en auroit pas été indigne, s'il avoit eu le bonheur de vivre avec vous. Beth se traîne jusqu'au logis où le messager de son frere la conduisoit. Ma tendre sœur, lui dit John en l'apercevant, je me meurs, mais je vous ai vengée. Après avoir lu votre dernière lettre, je n'ai respiré que la mort de votre ennemi : dès que j'ai eu ramassé quelque argent, ie l'ai cherché, je l'ai suivi pour le punir de ses outrages, au péril de

ma vie. Mais ma main n'étoit faite que pour manier la bêche ; & en lui donnant le coup de la mort , je l'ai reçu. Voilà une bourse que j'ai apportée. — Il n'eut pas la force de parler plus long-tems. Beth tombe dans le plus affreux désespoir. Oh ! mon frere , qu'avez vous fait ? Il est mon époux ! mon époux & mon frere meurent par la main l'un de l'autre ! O John , ô mon cher John ! toute ma consolation est de ne pas vous survivre. — Cependant la plaie de ce bon frere n'étoit point mortelle ; il n'y avoit rien à craindre que de sa foiblesse ; & après qu'on eut mis le premier appareil , il s'assoupit, Beth étoit tombée dans une espèce de délire & d'anéantissement. On l'emporta chez la Dame Hosty, où un accablement profond la préserva jusqu'au lendemain du sentiment de sa douleur.

Dès qu'elle fut en état d'entendre la voix de la bonne Hosty, cette femme qui avoit la force de soutenir une si terrible crise , lui annonça d'abord que son frere n'étoit point en danger. Quelque tems après , elle lui dit que Peters n'étoit pas sans espérance. Le courage de Beth se ranime ; elle va voir son époux , & sa franchise ne lui permet pas de dissimuler que

48 MERCURE DE FRANCE.

c'est son frere qui s'est battu avec lui. C'est ainsi, Beth, que vous méritez d'être aimée, lui dit Peters; qu'il vive, ce généreux frere, qu'il vive pour votre consolation ! S'il ne me croyoit plus digne de sa haine, je l'embrasserois avec joie. Beth, il me pardonnera... Vous m'avez pardonné.

Ce violent orage commençoit à se calmer. Cependant Peters flottoit entre la vie & la mort, mais avec une ame tranquille; heureux d'être le fils d'Hosty & l'époux de Beth. Il voyoit auprès de lui ces femmes comme deux anges tutélaires; leur présence sembloit éloigner de lui les horreurs du trépas; il sentoit combien, dans son état, les soins de la tendresse sont doux, salutaires & consolans: son cœur satisfait lui promettoit de plus longs jours, & ce calme intérieur secondoit l'efficacité des remèdes. Insensiblement le danger diminua.

Le ciel exauçoit Beth qui, dans ses prieres ferventes, le conjuroit sans cesse de lui rendre un époux & un frere; un frere en qui elle ne vit que son généreux bienfaiteur; un époux en qui elle ne vit plus que le fils de sa vertueuse bienfaitrice. Active comme l'amour, elle sembloit

bloit ne se séparer jamais de l'un & ne s'éloigner jamais de l'autre. Enfin le sort de Peters est décidé, il vivra. Dès lors la bonne Hosty exige que Jonh soit transporté dans sa maison. Jonh & Peters, Hosty & Beth, tous satisfaits, tous heureux, se confondent dans leurs embrassemens; ils n'ont qu'un cœur & qu'une ame. Peters a oublié sa fausse grandeur; ou s'il se la rappelle, ce n'est que pour mieux goûter les douceurs de la pure médiocrité. Aussi - tôt après que sa santé est rétablie, ils partent tous ensemble pour aller habiter le séjour de l'innocence, de la paix & du bonheur, la demeure de Follips. Hosty remplacera ce vénérable laboureur. John voit sa sœur heureuse, il songe enfin à être heureux, en épousant sa chère Lucy: ils descendent tous ensemble chez son amante: il l'épouse. L'arrivée de John & de Beth & leur double mariage sont célébrés par les habitans du hameau, comme l'entrée d'une ame sainte dans le ciel l'est par les bienheureux: leur félicité se répand comme leur vertu sur tout ce qui les environne.

ÉPITAPHE DE COLIN.

Sous ce marbre, Colin repose,
La mort le prit en son printems;
S'il vécût l'âge d'une rose,
Son destin fut aussi brillant.
Il vit, sans regret, sans envie;
Les Parques terminer son sort. ;
Le plaisir lui donna la vie,
Le plaisir lui donna la mort. . .
Ne le taxez point de folie,
Passans, qui plaignez son destin;
Que n'avez-vous pû voir Sylvie,
Vous voudriez être Colin.

COUPLET à mettre en musique.

Si deux cœurs que la nature
A formés pour être unis,
D'une joie intime & pure
Dans l'amour goûtent le prix;
Que l'hymen ajoute aux charmes
Qui flattent leur tendre ardeur;
L'amour seul craint les allarmes,
L'hymen fixe le bonheur.

Par M. de la Ville de Baugé.

L'EFFET DES REMORDS.

LE coupable échappe rarement au châ-
timent qu'il mérite ; le bras vengeur de
la divinité le poursuit sans cesse ; il porte
le remords au fond de son cœur , & ce
bourreau secret le traîne bien souvent aux
pieds de la justice humaine.

Fitforth étoit né pauvre , & se destinoit
à la servitude ; un riche joaillier , obligé
de faire un voyage , le prit à son service
& le chargea de son porte - manteau ; il
eut l'imprudence de montrer à son valet
ce qu'il contenoit ; une somme considé-
rable , des diamans du plus grand prix
frapperent les regards de Fitforth ; sa for-
tune étoit faite s'il s'en emparoit ; le cri
de sa conscience ne tint point contre cet
espoir ; son ame s'ouvrit au crime , il sui-
vit son maître avec le dessein de l'assassi-
ner , & l'exécuta au fond d'un bois qui se
trouvoit sur leur route. Il se saisit aussi-
tôt du porte-manteau précieux , fuit sans
être arrêté , va s'établir à N. . . . ville
très-éloignée où il étoit bien sûr que son
maître , ni lui ne pouvoient être connus.
Maître d'une fortune considérable , mais

C ij

craignant qu'on ne soupçonnât les moyens par lesquels il l'avoit acquise, il la cacha soigneusement à tout le monde, entreprit un petit commerce, & se conduisit avec tant de prudence que ses biens parurent augmenter chaque année par le succès de son négoce; il se fit estimer, & on regarda dans la suite ses richesses comme les fruits de son industrie & la récompense de sa vertu.

Fitforth profita de la considération dont il jouissoit; il trouva une femme dans une famille honnête, & devint enfin le premier magistrat de la ville où il s'étoit établi. Il en remplit les fonctions d'une manière irréprochable, & sa réputation ne fit qu'augmenter. Un jour on conduisit à son tribunal un malheureux domestique accusé d'avoir tué son maître; le crime étoit avéré, le coupable l'avoit; les juges qui assistoient Fitforth avoient donné leurs avis; c'étoit au président à prononcer la sentence. Il paroissoit dans une agitation extraordinaire, son visage pâlissoit & rougissoit successivement; enfin il se leva de son siège avec précipitation, descend aux pieds du tribunal, va se placer à côté du coupable qu'il devoit condamner à la mort; vous voyez, dit-

il aux magistrats, un exemple terrible de la justice du ciel ; elle vous présente, après trente ans d'impunité, un homme plus criminel que celui qu'on amène aujourd'hui devant vous.

Les juges étonnés garderent le silence, & Fitforth confessa son crime avec toutes ses circonstances ; il entra dans le détail des moyens qu'il avoit employés pour le dérober à tous les yeux. Je l'ai caché jusqu'à présent sous le masque de la vertu ; j'espérois qu'il seroit éternellement ignoré ; mais aussi-tôt que ce malheureux prisonnier a paru devant nous ; mon forfait s'est retracé à mon imagination dans toute son horreur ; il ne m'a pas été possible de condamner un infortuné moins coupable que moi ; j'ai frémi ; je suis descendu d'une place que je suis indigne d'occuper, & je demande les supplices qui me sont dus ; magistrats, que ma compagnie a souillés trop long-tems, c'est devant l'Etre qui voit tout, devant ce Dieu terrible, seul témoin de mon crime, devant cette assemblée respectable, trompée par mon hypocrisie, que je m'avoue coupable, & que je me livre à la juste rigueur des loix.

Les juges gémirent de cette déclara-

C iij-

34 MERCURE DE FRANCE.

tion ; ils chercherent à le sauver ; trente ans de sagesse & de vertu leur parurent mériter quelque indulgence ; Fitforth osa plaider contre lui-même , & les ramener à la sévérité ; il leur fit sentir les conséquences d'une grace qu'il pouvoit obtenir du souverain. Quel domestique , assuré de s'enrichir par la mort de son maître , en ménagera la vie , s'il peut espérer d'éviter le supplice en se conduisant mieux à l'avenir ? Les juges convaincus pleurerent & signerent l'arrêt , & Fitforth les bénit & le subit.

VERS au sujet d'une Machine hydraulique très - puissante , dont l'exécution , vainement tentée par différens mécaniciens , fut regardée comme impossible pendant plus de cinq ans , & mise enfin à sa perfection , contre l'attente des gens de l'art ; par M. Gallonde , horloger du Roi , aux galeries du Louvre , pour M. le Comte de la Tour-Dupin , à son château de Saint - André - de - Cusac près Bordeaux.

LOIN du maître chéri qui regne sur ses rives ,
La nature , contraire à nos vœux les plus chers ,

Au sein de ces vallons nous retenoit captives.
 Archimede nouveau, Gallonde rompt nos fers ;
 Il commande , & nos flots élançés dans les airs ;
 Au Dieu de ces climats vont porter notre hom-
 mage.

La Dordogne surprise accourt de ses roseaux ;
 Pour admirer de près ces prodiges nouveaux ,
 Et Neptune indigné contre un art qui l'outrage ;
 Dans les mains d'un mortel voit le sceptre des
 eaux.

*MADRIGAL à Mlle Ratel , qui venoit
 de chanter quelques couplets sur l'AIR
 du Vaudeville d'Epicure.*

EPI CURE philosophoir,
 Et par ses leçons vouloit plaire ;
 Vous chantez , aimable Glycère ,
 Vous faites ce qu'il apprenoit.
 Par une route bien plus sûre ;
 On vous voit obtenir un succès plus brillant ,
 Et ce même plaisir que cherchoit Epicure
 Vous le procurez en chantant.

Par M. Avisse.

C iv

*VERS pour mettre au bas du portrait de
M. de B. . . . auteur d'un recueil de
poësies latines & françoises , & de diver-
ses observations relatives à la morale , à
la politique & à la littérature.*

DE l'art charmant d'Ovide il orna son prin-
tems,

Mais bientôt , abjurant les goûts de sa jeunesse ,
Rival des sages de la Grèce ,
Il sçut braver la faulx du tems.

Par M. le chevalier de L. . . .

DISTIQUE LATIN.

HUIC Sophiæ semper traxerunt cultus , amor-
que ;

Verum illi ingenium , veraque vita fuit.

Par M. S. C. R. D. S. A.

*A S. E. Mgr le Marquis DE PAULMY
sur sa dignité de Lieutenant-Général de
la Touraine.*

Vos bontés, votre nom me sont présens sans
celle,

Reconnoissante & sensible aux bienfaits,

Ma muse est toujours aux aguets

Sur tout ce qui vous intéresse.

D'un nouveau titre on vient de vous doter.

Je vous dois compliment ; mais je suis incertaine

Qui je dois aujourd'hui le plus féliciter

Ou de vous ou de la Touraine.

Par la Muse limonadiere.

*VERS de M. de la Louptiere à Mlle le
C***, qui quëtoit à la paroisse de St
Pierre-aux-Liens.*

BELLE Quêteuse, objet charmant,
Pour gagner tous les cœurs, quels secrets sont les
vôtres ?

Etes-vous cet ange brillant

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Qui vint rompre les fers du prince des apôtres ?
En fêtant ses liens vous nous en donnez d'autres.

Une bourse à la main , un bouquet au côté ,

C'étoit toute votre parure ,

Vos charmes n'avoient pas un éclat emprunté ,

Vous les tenez de la nature.

Une libérale ferveur

A notre ame se communique

Lorsque l'on vous voit prendre à cœur

Les intérêts de la fabrique ;

Comment refuser à vos vœux

Une assistance si légère !

L'avare devient généreux

Dans l'espérance de vous plaire.

Ce charitable don que vos mains ont reçu ,

Il faut qu'avec bonté vos regards nous le rendent ;

Ils seront indulgens , s'ils ont bien aperçu

Ce que les nôtres vous demandent.

*A la même , sur ce qu'elle a brûlé des vers
composés à sa louange.*

LORSQUE votre main livre aux flammes
Le téméraire écrit qui vous peint notre ardeur ,
Par ce modeste attrait vous enchantez nos ames ,
Mais que vous sert tant de rigueur
Et ce refus de nous entendre ?

Les transports que vos yeux ont sçu nous inspirer
 Ont un caractère trop tendre ,
 La fureur du bucher ne peut les dévorer ,
 Vous les verrez toujours renaître de leur cendre.

MADRIGAL du même auteur, à Mesdemoiselles M * *, de Mantes sur Seine.*

CHACUN, voyant en vous l'heureux talent de
 plaire ,
 Vous prend pour les trois sœurs qui regnent à
 Cythere.

Mais pour moi qui m'y connois bien ,
 Je décide qu'il n'en est rien ;
 Votre destin n'est pas semblable ,
 Leur triomphe n'a l'air que d'une vérité ,
 Le vôtre auroit l'air d'une fable
 S'il étoit quelque jour fidèlement conté.

*PRIERE au laurier qui croît sur la
 tombe de Virgile , dont M. D. L. C.
 m'a envoyé des feuilles , qu'il en a cueil-
 lies lui-même le 7 Août 1769.*

ORNEMENT simple & précieux
 De la tombe où repose un sublime génie.

C vj

Et qui dois à son feu de conserver ta vie
 Dans des lieux où la mort tient son empire af-
 freux ;

Laurier , que la foudre revère ;
 Si jamais de mes pleurs , je mouillai les écrits
 Du demi-Dieu qui dort sous ton ombre légère ;
 De toutes leurs beautés , si je sentis le prix ,
 Accorde à mon esprit une noble assistance ;
 Écarte loin de lui le faux goût , l'ignorance ,
 Fléaux plus dangereux que les brûlans carreaux ,
 Fais germer dans mon cœur cette ardeur ferme &
 grande

Qui vainc tous les dangers que la gloire demande ;
 Fais que la basse envie , au front double , à l'œil faux ,
 N'y souffle , en aucun tems , son haleine étran-
 gere ;

Des amans des beaux arts donne moi le salaire ;
 L'estime du grand homme & la haine des fots.

Par M. Ch.

M A D R I G A L.

D'UN inconnu , Life devient la femme ;
 Ses faveurs , que l'hymen enleve à mon espoir ,
 Que ses timides vœux destinoient à ma flamme ,
 Sa haine envain les dispute au devoir.

Loin de les exiger sans cesse ,
 Si l'instinct généreux d'une tendre pudeur
 Guidoit ta despotique ardeur ,
 O ! rival de l'amour ! une amère tristesse
 Remplaceroit soudain ton aveugle transport ;
 Hymen , & ta délicatesse
 Seroit , entre ses bras , jalouse de mon sort.

*Par M. Repons , officier au régiment
 des Gardes - Suisses.*

L'AMANT PASSIONNÉ. Ode.

AMOUR , dans quel désordre as - tu jetté mon
 ame ?

Que je connoissois mal tes dangereux plaisirs !
 Loin de la satisfaire , ils irritent ma flamme ,
 Et d'une ardeur plus vive animent mes desirs.

Rien n'éteindra jamais les feux que je respire ;
 Daigne au moins , Dieu propice , en soulager
 l'excès.

De mes sens éperdus je te cède l'empire.
 Signale mon bonheur par de nouveaux succès.

Qu'un torrent de faveurs enivre ma tendresse ;
 Que mon cœur à longs traits en boive le poison !

62 MERCURE DE FRANCE.

Amour, dans les transports d'une si douce ivresse ;
Non , tu ne saurois trop égarer ma raison.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Septembre 1769 , est *pomme* ; celle de la seconde est la lettre *R* ; celle de la troisième est *voyelle* , & celle de la quatrième est *lacet*. Le mot du premier logogryphe est *char* , dans lequel on trouve *arc* , *car* , *ah* , pour la crainte ; *ah* , pour la joie. Le mot du second est *abeille* , où se trouve *belle* , *Elie* , *Bel* , roi d'Assyrie , *Abel* , *lie* , *ia* , *ail* , *aîle* , *allée* , *Ea* , nymphe métamorphosée en isle , *Lia* , *Albi*. Le troisième est *chandelier* , où l'on trouve *lard* de porcean , de marfonin ou de baleine , *Ali* , *chêne* , *ance* , *rade* , *haine* , *ancr* , *ancr* de vaisseau , *ancr* du blazon , *laine* , *ride* , *cidre* , *an* , *cran* , *nid* , *l'air* , *air* , morceau de musique , *air* du visage , *air* de manège , l'ensemble de l'homme & du cheval , *Etan* , *œil* , *Die* , *chien* , *ire* , *aine* , partie du corps , *char* , *cire* , *cri* , *chaîne* , *reine* , *rené* ; *Arc* en Barrois ; *Nil* , *Dile* , *cène* , dernier repas de Jesus - Christ ; *le Cid* ,

1769. 63
, idée, chair,

Octobre
1769

E.

nt belle,
r.
is aimer.
ondance,
t;
na résidence.
e différence

délices,
desirs,
ices,
ux plaisirs.
louise,
mes faveurs,
des grands sei-

ndigent.
e les délivre,
cat.



Amour, dans le

Non, tu ne sau

L'EXPLICATION
 énigme du *R*
 est *pomme* ;
 tre *R* ; celle
 & celle de *R*
 du premier
 quel on tre
 crainte ; *ah*
 cond est *ab*
Bel , roi d
aîle , *allée* ,
 fée en isle ,
chandelier ,
 ceau , de n
chêne , *ance*
vaisseau , *ai*
dre , *an* , *c*
 de musique
 l'ensemble
Etan , *œil*
 du corps ,
rene ; *Arc*
 dernier re

OCTOBRE. 1769. 63
*Inde, Laie, Cane, Elie, car, idée, chair,
chaire, ciel.*

É N I G M E.

TANTÔT laide, plus souvent belle,
Par mon utilité je me fais estimer.
Tantôt douce, tantôt cruelle,
Je me fais craindre, & je me fais aimer.
Je sème la terreur ainsi que l'abondance,
Je ravage la terre en la fertilisant ;
A Paris comme aux champs je fais ma résidence.
Aux deux sexes par fois, sans nulle différence
J'offre un exercice amusant.
J'ai mille amans dont je fais les délices,
De tous en même tems j'appaise les desirs,
Je me prête à tous leurs caprices,
Et je les fais nager dans les plus doux plaisirs.
Sans exciter entr'eux la moindre jalousie,
J'offre au premier venu mes suprêmes faveurs,
Du dernier des humains comme des grands sei-
gneurs,
Je contente la fantaisie.
Je reçois dans mon lit le riche & l'indigent.
De la faim, de la soif, tous deux je les délivre,
Et je leur donne de quoi vivre,
Sans leur prendre jamais d'argent.

Avis au Lecteur.

Lecteur, si de m'aimer il te prenoit envie
 Que ce soit de loin seulement,
 Agis avec moi prudemment
 Si tu veux conserver ta vie.

Par M. C. D. M.

A U T R E.

Les doigts industrieux de la frivolité
 Pour orner votre tête, Aminte, me formerent ;
 Et, pour en relever les charmes, la beauté,
 Les mains du dieu du goût sur elle me placèrent.

Si vous vous remettez cet opéra bouffon
 Que très-ingénument vous a conté Voltaire,
 Vous vous appellerez facilement mon nom :
 Car en moi d'Isabelle on reconnoît la mere.

Ce n'est pas, néanmoins, qu'entre elle & moi le
 fort
 Ait mis, pour cet effet, la moindre ressemblance :
 Non, nous n'eûmes jamais aussi peu de rapport :
 Jugez vous-même ici de cette différence.

Elle parloit beaucoup ; je n'ai que peu de bec :
 L'œil contemploit son sein s'agiter sans grimace ;

Mais, à l'aide d'un dard qui se vend à l'i grec,
Avec précaution on cache ma carcasse.

Pour n'avoir pas de barbe elle passa, je crois,
Quant à moi je ressemble au plus horrible faune;
Car, à peine j'existe, Aminte, que, par fois,
J'en ai, vous le savez, longue de demi-aune.

Si quelques papillons près d'elle voltigeoient,
Elle prenoit plaisir à leur donner la chasse.
Pourrois-je être sans eux ! ah ! quel mal qu'ils fe-
 roient,
J'y suis trop attachée, & je les laisse en place.

Je n'ai pas, je l'avoue, un fonds bien merveilleux;
Et c'est-là seulement par où je lui ressemble.
Quant à de tels défauts, on fait tout de son
 mieux,
Ainsi qu'elle faisoit, pour les cacher, ce semble.

Lorsqu'ainsi que sa fille elle avoit dix-sept ans,
Sans doute que de fleurs elle étoit couronnée:
Pour moi, dès que je nais, je le suis de rubans,
Et certes, en cela, je suis fort bien montée.

*Par F.... C. au greffe de l'hôtel-de-
 ville de Paris.*

A U T R E.

J ne suis point de tout pays :
Mais dans ceux où je suis en vogue ,
Je suis utile au pédagogue
Autant & plus qu'aux amis de Cypris :
Je suis pourtant l'objet d'une profonde étude
Pour ces derniers : la mode aussi bien que le goût
Combattent contre l'habitude
Pour me donner une attitude.
On n'en sçauroit venir à bout :
J'ai beau donner l'air ridicule ,
Les vieux ne me reforment pas :
Les petits maîtres & les fats
Ont sur cela moins de scrupule.
L'accessoire chez moi l'emporte sur le fond ,
Ma couleur est presque toujours la même :
Mais dans plus d'une occasion
Je suis d'une richesse extrême.
Le plus souvent je ne suis bon à rien.
Aussi , le plus souvent , je suis sans consistance ,
Pendant je fais contenance
Et même je sers au maintien.
En est - ce assez , Lecteur , pour me faire con-
noître ,
Oui , sûrement ; mais en tout cas ,

S'il pleut, tu seras bien le maître
De t'enrhumer ou ne t'enrhumer pas.

Par M. Parron, capitaine d'infanterie.

A U T R E.

MON nom t'est bien connu, bien souvent tu
le lis.

J'assemble les jeux & les ris,
Et la cour & la ville.

Sans trop de vanité, je peux me dire utile:
Je vivois autrefois aux dépens de Vulcain;

Il est vrai que mon pain
Sentoit le goût de la fumée:
Mais à présent, je vis d'une belle vallée.

*Par Madame ****

L O G O G R Y P H E.

Si j'avois plus d'un point d'appui,
Je deviendrois tout-à-fait inutile;
Je suis fixe à mon domicile,
Et cependant, où je suis aujourd'hui
Sans avoir changé de demeure,
On ne me verra plus, demain, dans un quart
d'heure.

68 MERCURE DE FRANCE

Je donne des avis certains
Aux plus savans physiciens :
Quoique j'en change , on se conforme ;
Et sans raisonner , l'on souscrit ,
A tout ce que marque & prescrit
Ma conduite qui n'est nullement uniforme ,
Et c'est précisément ce qui fait mon objet.
Mais sans chercher tant de tournure ,
Lecteur , allons d'abord au fait.
Neufs pieds composent ma structure ,
En combinant tu trouveras le lieu
Qu'un voyageur cherche & desiré
Avec bonne chere & bon feu.
Le supplice effrayant , où l'assassin expire ,
Un métier qui produit des ouvrages parfaits ,
Le synonyme d'ouverture ,
Un bâtiment qui n'est point un palais ,
Ni même , sans lui faire injure ,
Un beau morceau d'architecture :
Ce qu'on fait quand on va de Paris à Lyon ,
Dans le cheval , une ailez rude allure ,
Un inconvénient , effet de la boisson ,
L'amour du cerf , l'oiseau symbole de la dupe ,
Un acteur dont on fait la réputation ,
Une fête où l'on ne s'occupe
De ses mœurs ni de sa raison.
C'en est assez , lecteur , il est tems de me taire ;
Je retourne à ma fonction :

Mets pourtant à profit ce conseil salutaire ;
 Ne me ressemble pas , si de ton caractère
 Tu veux donner opinion.

Par M. Parron , capitaine d'infanterie,

A U T R E.

LECTEUR , veux-tu me deviner ?
 Je m'offre à tes regards & j'obscure ta vue ,
 Je confonds la terre & la nue.
 Dans mes replis , veux-tu m'examiner ?
 Je te donne un triple denier ;
 Dans cette valeur numéraire
 Tu trouveras l'utile & bonne chère ,
 Et pour compléter ton festin ,
 Un vin de vignoble lorrain.
 Sans te donner la peine
 De battre les bois & la plaine
 Je t'offre un gibier rare , estimé d'un gourmand ;
 Et , comme on dit , après la panse
 Je te regale de la danse ;
 Ou bien d'un autre amusement ,
 Où l'on fait briller son adresse
 En pratiquant la physique justesse.
 Par un autre côté je ne suis pas si beau :
 Car je suis en proie au bourreau ,
 Pour raison de double bassesse ,

En quatre lettres, l'on me fait
 Du parlement anglois, un édit, un arrêt.
 Avec trois, je deviens de ton fils l'épousée,
 Enfin je me tourne en rosée.
 Mon effet, quelquefois, est heureux ou fatal,
 En guerre, à plus d'un général.

*Par Madame * * **

A U T R E.

SEX pedibus, nascor, si me natura secundet,
 Optimus; auxilium si neget illa, malus.
 In partes me scinde duas: tibi prima suavem
 Dat tempestatem; turpe secunda pecus.

Par M. R. D. L. G.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recueil de Mémoires & Dissertations qui
 établissent que c'est par erreur & un
 mauvais usage que l'on nomme l'au-
 guste maison qui regne en France, *la*
maison de Bourbon, que son nom est
de France, & qu'entre toutes les mai-
 sons impériales & royales regnantes,

elle est la seule qui ait pour nom de famille le nom même de sa couronne, &c. avec cette épigraphe : *Beata terra cujus Rex nobilis est.* ECCLES. CAP. 10. v. 8. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez J. B. G. Musier , fils , libraire , quai des Augustins , au coin de la rue Pavée , in-12. 183 pag.

CE recueil contient plusieurs pièces intéressantes ; la première est un mémoire de M. Sallo qui examine si on doit nommer la Reine , *Marie-Thérèse d'Espagne* ou *Marie-Thérèse d'Autriche*. Ce mémoire fut composé en 1665 ; l'auteur , en prouvant que le dernier nom est celui qui convenoit à la Reine , s'étend en mémoires sur les raisons qui doivent faire donner le nom de France à la famille qui en occupe aujourd'hui le trône ; on développe ces raisons dans une dissertation qui suit & qui est de M. de Réal. La troisième pièce est un discours lu le 25 Août 1760 dans une académie qui traite le même sujet. Lorsque la nation éleva Hugues Capet à la souveraineté , les aînés de sa maison portoient depuis près de deux siècles le nom de *France* , à cause du duché ou marquisat de France qui leur

72 MERCURE DE FRANCE.

avoit été donné vers l'an 861. Hugues Capet qui le portoit lui-même, le conserva en changeant seulement sa qualité, au lieu de duc de France, il s'appella Roi. Robert son fils, Henri son petit-fils & Philippe I^r qui regnerent successivement ne porterent aussi que leurs noms propres avec l'addition du titre de leur dignité royale. Cette coutume, établie sous la première & la seconde race de nos Rois, se maintint au commencement de la troisième. Les descendants de ces princes & les maisons qu'ils ont formées ne furent distingués aussi que par leurs noms propres & le surnom de quelque grand fief. Au commencement du douzième siècle les surnoms tirés de la seigneurie, de la dignité ou de l'office devinrent des noms génériques & distinctifs; chaque chef de famille en adopta un. Louis le Gros n'en put prendre de plus illustre que celui du trône que ses ancêtres avoient occupé. Sa branche s'appropriâ donc le nom de France. Dans ces tems aucune des maisons souveraines d'aujourd'hui n'existoit encore dans ce rang suprême. Robert, comte de Clermont en Beauvoisis, sixième fils de Louis IX, & par conséquent de la maison de France ne fut connu pendant sa

sa vie que sous le nom de son apanage. Béatrix sa femme lui apporta la baronnie de Bourbon - l'Archambault, dont elle avoit hérité; cette baronnie passa à l'aîné de leurs trois fils en faveur duquel Charles IV l'érigea ensuite en duché - pairie. Cet aîné quitta alors le nom de Clermont pour celui de Bourbon qui devint le titre de sa famille; c'est de lui qu'est descendu Henri IV qui, en montant sur le trône, dût prendre le nom distinctif de sa famille, puisqu'il entroit dans tous les droits de l'aîné & du chef. Ce volume est terminé par un extrait de la science du gouvernement de M. de Réal, chap. iv. sect. 2. n. 2. où il établit que le nom de la maison qui regne en France, en Espagne, & sur les Deux-Siciles est *de France* & non *de Bourbon*. Ces morceaux sont extrêmement curieux; on ne peut que savoir gré à l'éditeur qui les a rassemblés dans ce recueil.

Expériences physiques & chymiques sur plusieurs matieres relatives au commerce & aux arts : ouvrage traduit de l'anglois de M. Lewis de la société royale de Londres; par M. de Puisieux. A Paris, chez Desaint, libraire, rue du Foin St Jacques, 3 vol. in-12.
I. Vol. D

74 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage est un recueil d'expériences relatives aux arts chymiques, faites dans le cours de plusieurs années. M. Lewis ayant reconnu que le plus grand obstacle qui s'oppose aux recherches de cette espèce, est le défaut d'un laboratoire convenable, commence par indiquer les moyens de se procurer à peu de frais un appareil de fourneaux commodes & faciles à manier. Il présente ensuite l'histoire de l'or & des différens arts & métiers qui en dépendent. Il entre d'abord dans des détails sur la couleur, la pesanteur & la ductilité de ce métal : ce qui le conduit à traiter de la manière dont l'employent les batteurs, les tireurs d'or & les doreurs ; les expériences chymiques viennent après ; il s'arrête sur l'histoire minérale de ce métal & sur la chymie. Cette branche de chymie est la première qu'on ait considérée comme une science philosophique. Dans toutes les autres, les faits ont précédé les raisonnemens & les spéculations. L'alchimie étoit spéculative dès son origine ; les adeptes ont supposé que la nature tendant à la perfection dans tous ses ouvrages, visoit à produire de l'or en formant les métaux ; que les plus vils n'avoient manqué à être de l'or que par la surabondance ou le défaut de quel-

que élément particulier dans leur composition, & que l'art pouvoit corriger ces défauts & perfectionner l'ouvrage qu'elle avoit commencé. Cette partie de l'ouvrage de M. Lewis est très-curieuse; elle est suivie d'expériences sur la conversion des vaisseaux de verre en porcelaine, qui servent à établir les principes de cet art. L'auteur examine ensuite les différentes machines à vent dont on se sert pour faire passer un courant d'air dans les fourneaux par le moyen d'une chute d'eau; ces détails tendent à la perfection de ces machines, & à les rendre capables de fournir commodément les quantités considérables d'air que demandent les fourneaux à fusion. L'histoire des couleurs est traitée avec beaucoup d'étendue; il en est de même de la platine, cette substance métallique singulière qui a du rapport avec l'or dans plusieurs particularités remarquables, & que quelques-uns ont appelé pour cette raison *or blanc* ou *huitième métal*. M. Lewis ne laisse rien à désirer sur cet objet; il recueille tous les traités qu'on a publiés sur la platine; il jette un œil attentif sur toutes les expériences qu'on a faites; il approfondit lui-même quelques-unes des propriétés de ce métal.

76 MERCURE DE FRANCE.

extraordinaire, qu'on n'avoit encore fait qu'entrevoir; & lorsque les détails & les mémoires qu'il ramasse, diffèrent entre eux & lui laissent des doutes; il fait de nouvelles expériences à l'aide desquelles il parvient à les lever. Nous nous bornons à indiquer les matieres de cet ouvrage curieux & savant; il mérite d'être lu; il joint à la chymie l'histoire des arts qui en dépendent: il peut être utile aux ouvriers, aux artistes & aux commerçans.

Etat actuel ou tableau de l'Empire Ottoman, où l'on trouve tout ce qui concerne la guerre, le gouvernement civil des Turcs, la religion, les grandes charges & dignités de l'empire, nouvelle édition. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue St Jacques, au-dessous de la fontaine St Benoît, au temple du goût, in-12. 310 pag, Prix 1 liv, 10 s. br.

Le but de cet ouvrage est de donner une idée de l'Empire Ottoman; on y traite successivement de la religion, de la milice, du gouvernement civil & des charges & premières dignités de l'empire; l'auteur a puisé dans les relations les plus

estimées , & dans les écrits de ceux qui ont passé plusieurs années en Turquie. Quoique le mariage ne soit chez les Turcs qu'un contrat civil où leurs prêtres ont peu de part , on ne laisse pas que de le mettre dans la partie de la religion. Les contrats ne sont signés que par le juge qui y appose son sceau ; ils ne renferment que les noms des contractans , & la somme que le mari promet de donner à la femme pour le prix de sa virginité. Les Turcs, comme l'on sçait , peuvent avoir jusqu'à quatre femmes légitimes qui doivent chacune être admises dans le lit de leur mari une fois par semaine. « Lorsque les
 » femmes ne sont pas contentes de leurs
 » maris , & qu'elles demandent la dissolution de leur mariage , elles vont trouver le juge pendant l'audience ; elles
 » déchaussent un de leurs souliers & le
 » renversent pour signifier ce qu'elles n'oseroient dire. Le juge envoie aussi-tôt
 » chercher le mari : il entend les raisons
 » de part & d'autre ; & si la femme persiste à demander la dissolution du mariage , il la condamne à perdre sa dot ,
 » rompt le contrat , & lui permet de se
 » pourvoir d'un autre époux : le mari a un
 » semblable privilège , mais il est obligé

78 MERCURE DE FRANCE.

» de payer à la femme qu'il répudie, la
 » dot qu'il lui a promise. » Les émirs se
 disent tous parens de Mahomet; ils por-
 tent un turban vert qui est la couleur du
 prophète. Le *Nakib*, qui est leur chef, a
 droit de vie & de mort sur tous ceux qui
 lui sont soumis; l'envie d'acquérir de
 nouveaux sujets le rend très-facile à faire
 des émirs; il y en a très-peu qui soient en
 état de prouver qu'ils descendent de Ma-
 homet; aussi sont-ils moins respectés au-
 jourd'hui; il en coûte la main à celui qui
 frappe un émir; mais on trouve le moyen
 d'éluder cette loi, en lui ôtant son turban
 vert qu'on baise avec respect; on le bat
 ensuite tant que l'on veut, & lorsqu'on
 est satisfait, on baise de nouveau le turban
 qu'on lui remet sur la tête.

On trouve quelques détails sur le ser-
 rail du grand Seigneur : les femmes qui
 sont destinées à ses plaisirs sont séparées
 de toutes les autres & renfermées dans de
 grands appartemens qui ne s'ouvrent
 qu'au sultan. Des eunuques noirs veil-
 lent sans cesse sur elles, & punissent sé-
 verement leurs moindres fautes; à peine
 leur accordent-ils la permission de se
 promener dans les jardins; alors ils sont
 fermés à toutes les autres femmes; les

jardiniers se rangent autour des murailles avec de longs bâtons au bout desquels sont attachées de longues pièces de toile qui forment une espèce de murs entr'eux & ces filles ; les eunuques sont si jaloux que s'ils s'apperçoivent qu'un jardinier regarde par les ouvertures de la toile, ils lui coupent sur le champ la tête. « Quand le grand Seigneur passe dans l'appartement des femmes, tous ceux qui le suivoient, demeurent à la première porte qui est gardée par les eunuques noirs, & il est même défendu aux eunuques blancs d'y entrer. S'il arrive que quelque sultane tombe malade, il faut avoir la permission du prince pour y faire entrer le médecin qui est toujours accompagné de quatre eunuques noirs, sans compter ceux qui marchent devant pour faire retirer toutes les filles, de peur que le médecin n'en voie quelqu'une. Celle qui est malade s'enferme de telle sorte dans le lit qu'elle a le visage tout couvert aussi bien que le corps. Elle a seulement le bras droit hors du lit, couvert d'un crêpe noir, & lorsque le médecin veut lui tâter le pouls au travers du crêpe, il faut qu'il tourne la tête de l'autre

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

» côté, ne lui étant pas permis de la voir,
» ni même de l'interroger. » Les femmes ne sortent jamais du ferrail que lorsque le grand Seigneur les mène à la promenade avec lui ; leur carrosse est fermé quoiqu'elles soient toutes voilées avec soin ; & lorsqu'elles entrent dans le carrosse , on tend des toiles depuis la porte du ferrail jusqu'à la portière , afin que le cocher ne les voie point. Vingt cinq ou trente muets courent devant à toute bride , l'arc à la main, pour faire retirer tout le monde. Les eunuques sont toujours choisis extrêmement hideux ; on leur donne le nom des plus belles fleurs, comme narcisse , hyacinthe, rose, &c. afin que les femmes qui les appellent ne prononcent rien qui ne soit agréable. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette production qui offre des détails intéressans & curieux.

Correspondance familière & politique entre Mylord R*** & le général C*** sur la situation présente de l'Angleterre. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Prault, fils aîné, libraire, quai des Augustins ; in-12. 463 pag. Prix 2 liv. 10 sols broché.

OCTOBRE. 1769. 81

Le lord R*** & le général C***
sont depuis long tems unis par l'amitié ;
le dernier a été ministre pendant quelques
années ; il ne s'est retiré que pour se dé-
livrer du chagrin de se voir subordonné
à un ministre qui , peut-être avec de bon-
nes intentions , ne paroît avoir que des
projets dangereux , & ne consulte & n'é-
coute personne ; il parle du célèbre M. P.
Il en donne une histoire assez précise ,
mais qui montre les routes qui l'avoient
conduit à ce rang. Il déclamoit avec vé-
hémence dans la chambre des communes
contre toute guerre sur le continent ; il
rappeloit la stipulation faite avec la mai-
son d'Hanovre lorsque George I. monta
sur le trône , par laquelle il fut arrêté dé-
finitivement que l'Angleterre ne seroit
tenue d'entrer ni directement ni indirecte-
ment dans aucune guerre pour la con-
servation des possessions de cette maison
en Allemagne. La cour le craignit , &
sous le prétexte de récompenser ses talens
supérieurs elle l'appela au ministère ; il
changea de langage ; à la fin de la guerre
on le remercia de ses services ; son inac-
tion lui déplut ; il fit usage de son crédit
sur le peuple , parut à la tête des mécon-
vens ; la cour crut devoir le rappeler au

D v

34 MERCURE DE FRANCE

manièrement des affaires ; il ne voulut reprendre le gouvernail qu'à certaines conditions ; son éloquence parla long-tems dans la chambre des communes en faveur des colonies ; il fit abolir les droits du papier timbré. Son crédit augmenta ; la cour voulut se l'attacher , & l'arracher à sa popularité ; on l'éleva à la pairie ; on lui ferma par - là la chambre basse où il avoit beaucoup d'ascendant ; il monta à la haute , où il éprouva souvent des contradictions : cette élévation diminua la confiance que le peuple avoit en lui. Les deux Anglois , dans cette correspondance familière , s'entretiennent librement des affaires publiques de l'Angleterre , examinent ce qui se passe ; approuvent ou blâment la conduite des ministres ; raisonnent sur les motifs de leurs entreprises , sur les suites qu'elles peuvent avoir ; parcourent toutes les branches de l'administration , & s'expliquent en hommes instruits , avec cette liberté qu'inspirent la confiance & l'amitié. Témoins des événemens , ils se communiquent les réflexions qu'ils leur font naître , & ne craignent point d'avouer qu'ils se sont trompés quelquefois dans les jugemens qu'ils ont portés ; ils entrent dans beaucoup de

détails sur l'affaire du Sienr Wilkes; dès le commencement ils le regardent comme un homme dangereux, que des personnes font agir en se cachant derrière le rideau; ils changent ensuite d'avis; ils admirent sa fermeté, & citent quelques traits qui lui font honneur, tel est entre autres l'emploi qu'il fit des 1000 livres sterling qu'un homme lui laissa par testament. Il chargea sur le champ son avocat de les distribuer à vingt-quatre pauvres familles du comté de Middlesex. Cette affaire singulière qui dure encore & fait l'entretien de toute l'Angleterre, est envisagée de mille manières différentes; les deux amis qui s'élèvent quelquefois au-dessus des préjugés, l'examinant avec une sorte d'impartialité, pensent qu'elle peut servir au maintien des libertés de la nation, parce qu'un jugement fera loi & confirmera l'ancienne, qui peut en avoir besoin, puisqu'on a porté jusqu'à présent bien des atteintes à la grande chartre du roi Jean. Cet ouvrage est très-intéressant; les circonstances présentes ajoutent surtout beaucoup à cet intérêt; il fait connaître l'état actuel de l'Angleterre, ses embarras, ses ressources; les deux correspondans sont instruits, mais ils paroissent

24 MERCURE DE FRANCE.

sont quelquefois se livrer trop à leur imagination, lorsqu'ils se mêlent de prévoir les événemens, de pénétrer les projets des ministres; souvent ils leur en supposent auxquels vraisemblablement ils n'ont jamais pensé; on peut en enfanter quelques-uns, mais il faut pour qu'un ministre s'y livre & les suive, qu'il voie la possibilité de l'exécution; un homme accoutumé à réfléchir sur les choses qui se passent devant ses yeux & auxquelles il a souvent part, ne néglige pas de considérer les moyens, & rarement il se détermine sans en avoir de certains. Les auteurs n'ont pas assez fait cette réflexion; ils semblent être toujours partis de celle-ci, quoiqu'ils ne l'aient appliquée qu'au *Sieur Wilkes*. « La nature ébauche beaucoup de grands hommes, mais il en est peu qu'elle achève. Mere équitable, elle s'attache à distribuer ses dons avec égalité. Ce n'est donc que par un effort extraordinaire qu'elle rassemble des qualités supérieures dans certains hommes dont elle fait des enfans privilégiés; mais il lui faut des siècles pour se satisfaire sur ce point » La réflexion des deux amis est juste, mais les conséquences qu'ils en tirent ne l'est point. U

n'est pas nécessaire d'être un de ces enfans privilégiés de la nature pour sentir les difficultés d'un projet. Un grand homme travaille à les vaincre, & pour cela il a besoin d'être aidé par les circonstances. Un demi-grand homme est rebuté par les obstacles, & abandonne tout; l'homme ordinaire peut imaginer de grandes choses, mais il ne se charge pas de l'exécution; celui qui s'y laisse séduire & s'en charge ne voit rien d'impossible, & n'est qu'un sot ou un fou.

Histoire naturelle & civile de l'isle de Minorque, traduite sur la seconde édition angloise de J. Armstrong. A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus; & à Paris, chez de Hansy le jeune, rue St Jacques, in-12. 288 pag.

C'est le séjour que l'auteur anglois de cet ouvrage a fait dans l'isle de Minorque qui lui a inspiré le dessein d'en écrire l'histoire. Il commence par donner une courte description de l'isle; elle étoit une de celles qui composoient autrefois le royaume des Baléares, connue depuis sous le nom de Majorque; elle passa avec les autres sous la domination des peuples du Nord, qui y regnerent depuis la 421^e.

année de l'ère chrétienne jusqu'à la 790^e. que les Sarrafins s'en rendirent maîtres; ceux-ci en furent chassés par Charlemagne, sur qui ils les conquièrent de nouveau. Jacques I^r, roi d'Arragon, soumit les isles Baléares qui, en 1343, furent enfin absolument réunies à la couronne d'Arragon; les Anglois firent la conquête de Minorque en 1708, pendant la guerre de la succession d'Espagne, & la conservèrent à la paix d'Utrecht. Telle est l'histoire de cette isle; l'auteur en donne ensuite la description topographique; il s'étend sur les mœurs des habitans, le gouvernement, le commerce, l'histoire naturelle, les antiquités, ce qui lui fournit des chapitres assez intéressans. Les Minorquains vivent aujourd'hui dans l'indolence; ils ont perdu la valeur de leurs ancêtres, dont à peine peut-être ils conservent le souvenir; leurs femmes ne savent ni lire ni écrire; c'est à la jalousie des hommes qui craignent qu'elles ne deviennent intrigantes qu'il faut attribuer leur incapacité. « Leurs amans sont » très assidus auprès d'elles; ils passent la » nuit sous leurs fenêtres, à rafraîchir, » comme dit Shakespéar, l'air de leurs » soupirs, & celui-là s'estime très-heureux qui en est quitte pour un rhume

„ ou pour un membre cassé dans ces aven-
 „ rures nocturnes. Car les Dames savent
 „ que plus elles maltraitent leurs amans,
 „ plus ils sont bons maris. Mais cette
 „ complaisance est pour l'ordinaire de
 „ courte durée , & le mariage n'est pas
 „ plutôt célébré que l'époux leve le mas-
 „ que & traite sa femme en vrai tyran. »
 Pendant le carnaval les Dames s'amuse-
 à jeter des oranges à leurs amans ; celui
 qui en a un œil poché, ou une dent cas-
 sée, regarde cela comme une faveur. Tous
 ces insulaires ont le teint très - basané ;
 mais les femmes & les enfans ont les
 traits réguliers, les yeux & les cheveux
 noirs , les dents extrêmement blanches.
 Lorsqu'un enfant a les yeux gris ou bleus
 & les cheveux blonds, le pere ne manque
 pas de soupçonner sa femme d'infidélité,
 & chaque Anglois qui vient chez lui, lui
 semble un amant secret & favorisé. Les
 femmes se marient à treize ou quatorze
 ans, quelquefois plutôt, & cessent d'a-
 voir des enfans à vingt - quatre ou vingt-
 cinq ans. « Lorsqu'on salue une femme,
 „ elle se contente de répondre à votre
 „ politesse par une inclination de tête.
 „ Le plus grand affront qu'on puisse leur
 „ faire, est de les embrasser ou de leur
 „ baiser la main en présence de témoins,

88 MERCURE DE FRANCE.

» & elles vous disent : *mira y no toca* ,
» regardez - moi , mais ne me touchez
» point. »

*Discours sur le préjugé qui note d'infamie
les parens des suppliciés* , avec une let-
tre sur l'éloquence ; par M. Sabatier ,
professeur d'éloquence au collège de
Tournon. A Lyon , chez les Fr. Perisse ,
in 4°. 35 pages.

Ce discours , qui réunit la force du
style & les mouvemens pathétiques est
sur un sujet bien intéressant ; on voit avec
plaisir que M. Sabatier tourne les belles-
lettres vers des objets utiles ; il a tenu
cette route dans la composition de ses
odes ; il attaque aujourd'hui un préjugé
cruel , & fait voir dans ce discours qu'il
est contraire à la justice & au bien de l'é-
tat. Dans l'exorde , l'orateur s'élève con-
tre les préjugés , en avouant qu'on doit
respecter ceux mêmes qui sont barbares ,
lorsqu'ils tiennent à la constitution de la
monarchie ; ils sont , dit-il , comme ces
colones de mauvais goût dans un bâti-
ment ; elles choquent la vue , mais on ne
sauroit les ôter sans causer la ruine de l'é-
difice. Le préjugé qui note d'infamie
les parens des suppliciés , ne mérite pas

le moindre ménagement. « Je vais par-
 » ler en faveur des malheureux qu'un vil
 » préjugé condamne à l'opprobre , leurs
 » gémillemens ont retenti dans le fond
 » de mon ame ; c'est donc toi que je dois
 » invoquer , ô rendre humanité ! inspire-
 » moi ces élans du cœur qui font triom-
 » pher la raison ; fais-moi sentir ces mou-
 » vemens rapides & vigoureux , qui sont
 » les plus sûres armes de l'éloquence. »
 Dans la première partie, M. Sabatier s'at-
 tache à faire rougir les hommes de leur
 injustice à l'égard des parens des suppli-
 ciés , & rassemble une infinité de raisons
 pour détruire ce préjugé. « Je ne puis
 » penser au sort des personnes qu'il op-
 » prime , sans être ému de compassion.
 » Souffrir l'opprobre qu'on mérite est un
 » état horrible & pourtant juste ; mais
 » endurer l'humiliation pour les crimes
 » d'un autre , partager son infamie , ef-
 » fuyer , quoiqu'innocent , une peine
 » plus rigoureuse que la mort ; attirer sur
 » soi , quoique vertueux , les dedains &
 » les mépris d'une nation entière ; être
 » privé du droit le plus cher à un citoyen,
 » celui d'être estimé de ses semblables
 » qu'on a servis ; être obligé de les fuir
 » comme des ennemis & des persécu-
 » teurs ; se confiner dans la solitude la

90 MERCURE DE FRANCE.

» plus affreuse, & trembler que son silen-
 » ce ne parle; être pur comme le jour &
 » n'oser le regarder, de peur qu'il ne re-
 » trace l'opprobre qu'on traîne par-tout;
 » cet état fait frémir; c'est pourtant celui
 » qu'éprouvent des citoyens vertueux.
 » Est-ce chez des Sauvages, chez les Hu-
 » rons ou les Hottentots, que la vertu su-
 » bit le sort du crime? Non, c'est parmi
 » une nation polie qui fait gloire d'aimer
 » les arts & l'humanité, & qui pourtant
 » se deshonore sous le joug du préjugé le
 » plus barbare. »

Dans la seconde partie l'orateur prouve combien ce préjugé est contraire au bien de l'état; il fait sortir de la partie des citoyens dont elle pourroit avoir besoin un jour. M. Sabatier cite l'exemple de Camille, sans lequel Rome étoit prise par les Gaulois, & voici comme il présente ce trait. « Les Gaulois sont aux portes de
 » Rome; ce capitolé qui lui promettoit
 » l'empire de la terre est prêt de tomber
 » en poudre; tremble, orgueilleuse répu-
 » blique: la foudre que tu lançois va re-
 » tomber sur toi-même: envain tu com-
 » ptes autant de soldats que d'hommes,
 » autant de héros que de soldats, tu tends
 » les mains aux fers qu'on te destine; un
 » seul bras peut te sauver: c'est celui de

» *Camille* qui , mécontent de ton ingra-
 » titude , languit chez les Ardeates. Le
 » malheur éclaire le peuple & le sénat ,
 » on répare les torts faits à *Camille* ; il
 » revient ; la gloire le précède , la con-
 » fiance saisit les Romains , la terreur les
 » Gaulois ; la mort retourne vers ceux
 » qui la répandoient ; les murs du capi-
 » tole s'arrêtent sur le penchant de leur
 » ruine , la victoire y vole , les relève ,
 » s'y assied , & l'aspect de *Camille* fait
 » fuir ces armées nombreuses que la va-
 » leur alloit couronner. Si *Camille* eut
 » été inflexible , Rome périroit pour s'é-
 » tre privée du seul soutien qu'elle pou-
 » voir attendre. Que savons nous si nous
 » ne serons pas dans le cas d'un homme
 » qu'une opinion injuste oblige de s'ex-
 » patrier ? Le préjugé qui le bannit est
 » donc contraire au bien de l'état ; il doit
 » également envisager les ressources qu'il
 » a , & celles qu'il peut avoir »

Ce discours est suivi de notes que les
 lecteurs liront avec plaisir , & d'une let-
 tre sur l'éloquence à M. Auger , profes-
 seur au collège de Rouen , dans laquelle
 M. Sabatier combat quelques réflexions
 que le professeur a mises dans une lettre
 insérée dans le Journal d'Education ; les
 bornes de cet extrait ne nous permettent

92 MERCURE DE FRANCE.

point d'entrer dans des détails à ce sujet ; le discours, les notes & la lettre méritent d'être lus.

Continuation des causes célèbres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées ; par M. J. C. de la Ville, avocat au parlement de Paris, & associé de l'académie royale des belles-lettres de Caën. A Paris, chez Leclerc, libraire, quai des Augustins, in - 12. tome 3^e. Prix 3 liv. rel.

Ce troisième volume de la continuation des causes célèbres n'est pas moins intéressant que les deux premiers dont nous avons rendu compte dans le tems ; les deux causes qu'il renferme sont très-curieuses ; dans la première il s'agit de décider si des vœux de religion arrachés par la contrainte, & contre lesquels la victime avoit réclamé, pouvoient rendre nul un mariage contracté après cette réclamation, & si les enfans qui en étoient nés devoient être privés du droit de citoyens, parce que leur pere étoit mort avant la décision de cette affaire. Nous rapporterons succinctement le fait. Christophe de Aubriot avoit perdu de bonne heure ses parens ; son pere étoit mort em-

poisonné; sa mere, de concert avec un amant, avoit commis le crime; tous deux avoient été condamnés à la mort; l'amant seul l'avoit subie; la femme avoit évité le supplice par la fuite. Son beau-frere Jean de Bonneval, qui avoit eu l'adresse avant que le crime fût découvert, de marier son fils à Mlle de Aubriot, lui donna un asyle dans lequel il la fit bientôt périr par ses mauvais traitemens. Christophe, pendant ce tems, étoit dans l'abbaye des chanoines reguliers de Saint Jacques à Provins; on lui avoit fait prendre l'habit de novice; on vouloit absolument en faire un religieux pour laisser tout le bien de sa maison à sa sœur, épouse d'Antoine de Bonneval. On lui avoit donné un précepteur qui étoit chargé de lui inspirer du goût pour la vie religieuse; les moines, complices du projet de l'oncle, le traitoient avec la plus grande douceur; on l'admettoit à la table des profès; on le dispensoit des offices, & il passa, à chasser, tout le tems de son noviciat: le jour où il devoit faire profession arriva; il montra encore de la répugnance; son oncle le fit venir chez lui, & jura qu'il le poignarderoit s'il refusoit de prononcer ses vœux le lendemain; Christophe n'avoit que seize ans; il étoit

94 MERCURE DE FRANCE.

accoutumé à trembler devant son oncle ; il promit ce que l'on voulut ; on le conduisit, non pas au couvent, mais dans un cabaret voisin, qui a encore pour enseigne la levrette ; on lui fait passer la nuit à boire ; le lendemain, on le revêt d'une soutane & d'un surplis, on le conduit du cabaret à l'église, où le malheureux, étourdi encore par les vapeurs du vin, prononça les vœux qu'on lui dicta ; l'acte de cette prétendue profession fut écrit sur une feuille volante, & ne fut point inséré dans les registres de l'abbaye. M. de Bonneval obligea son neveu de lui écrire qu'il étoit content de son sort, & mourut peu de tems après. Aussitôt des oncles maternels de Christophe vinrent réclamer l'héritage du jeune moine en vertu d'un testament qu'ils lui avoient fait faire avant sa profession. Antoine de Bonneval le leur refusa : la querelle s'échauffa, & Christophe, pour les mettre d'accord, protesta contre ses vœux, rentra dans le monde où il se maria. On lui disputa ses biens ; il se pourvut à Rome, & obtint un bref adressé à l'official de Sens, contenant tout à la fois la dispense de ses vœux, la clause de la réhabilitation de son mariage & de légitimation d'un enfant qu'il venoit d'avoir ;

l'official jugea qu'il étoit moine; de Aubriot appella; son beau-frere obtint un rescrit de la cour de Rome qui déléguoit l'official de Laon pour faire droit sur l'appel; de Aubriot en appella comme d'abus; le parlement ordonna qu'à frais communs, les parties feroient venir un nouveau rescrit adressé à l'official de Paris & au supérieur du monastere de Sainte Genevieve de la même ville. Le rescrit fut obtenu; les juges délégués rendirent de Aubriot au siècle, lui permirent de célébrer de nouveau son mariage; ce qu'il fit effectivement. Son beau-frere obtint un quatrième rescrit qui délégua de nouveaux juges; de Aubriot appella encore, & mourut sans voir la fin de son procès; sa veuve, qu'il laissoit avec trois enfans, le poursuivit avec fermeté; elle le gagna enfin par un arrêt du 11 Juillet 1658.

La seconde cause est récente; elle fut jugée au grand conseil le 7 Septemb. 1763. Il y étoit question de Balthasar Castille qui, après avoir passé trente-six ans dans le monde, s'étant marié, ayant eu trois enfans, avoir été réclamé par l'abbaye d'Orval, comme religieux profès, enlevé par lettre de cachet, conduit dans ce cou-

vent où il étoit mort. Sa veuve qu'on avoit traitée aussi cruellement, en l'enfermant à Sainte-Pelagie, & qui avoit été dépouillée de toute sa fortune, demanda à l'abbaye de Clairvaux des dommages & intérêts. Cette affaire singulière est assez connue pour que nous nous dispensions de nous y arrêter. M^e Gerbier, qui plaidoit pour la veuve, défendit ses intérêts avec cette éloquence & cette force de raisonnement qui lui sont si naturelles. M. l'Oiseau de Mauléon publia un mémoire en sa faveur que M. de la Ville a conservé, ainsi que le discours éloquent de M. de la Brisse, avocat général. L'arrêt condamna l'abbé de Clairvaux aux dépens & à payer 60000 livres à la veuve & à sa fille.

Le recueil des causes célèbres offre peu de volumes aussi intéressant que celui-ci; on ne peut que savoir gré de son travail au continuateur, & l'exhorter à le continuer. Il invite MM. les avocats ses confrères à lui faire passer leurs mémoires dans les grandes affaires, & de les lui adresser, en affranchissant les paquets, rue Beaubourg, vis-à-vis le cul de sac des Anglois à Paris, ou chez son libraire qui vend les deux autres volumes de cette continuation, dont le premier vient d'être

tre réimprimé, & augmenté de pièces intéressantes qui n'ont été recouvrées que depuis la première édition.

L'Ecole de la Fortification, ou les éléments de la fortification permanente, régulière & irrégulière, mis dans un ordre plus méthodique qu'il ne s'est pratiqué jusqu'à présent, pour servir de suite à la science des ingénieurs de M. Belidor : avec deux nouvelles méthodes de fortifier une place, plusieurs nouveaux ouvrages, beaucoup de remarques, de planches, &c. par Joseph de Fallois, major du corps des ingénieurs, instructeur dans les mathématiques & l'art militaire de S. A. S. Electorale de Saxe, &c. membre de l'académie des Arcades à Rome, & membre honoraire de la société électorale d'agriculture. A Leipfick ; à Dresde, chez George - Conrad Walther, in-4°.

La plupart des ouvrages que nous avons sur la fortification ne présentent pas des principes suivis & développés avec méthode pour les jeunes militaires ; le traité de la science des ingénieurs, par M. de Belidor, tout ample qu'il est, n'est point encore complet, puisqu'il ne traite point

I. Vol.

E

28 MERCURE DE FRANCE.

des principes & des règles de la fortification. Cette partie de la science du génie se divise en fortification passagere & en fortification permanente. M. le chevalier de Clairac a parlé suffisamment de la premiere dans son *Ingénieur de campagne* ; M. de Fallois y renvoie ses lecteurs, & se borne à la fortification permanente qui se divise en réguliere & irréguliere. Son ouvrage traite successivement de l'une & de l'autre ; il commence par définir les parties qui forment les ouvrages de fortifications , & celles qui composent l'enceinte d'une place ; il fait marcher l'histoire de l'art avec les principes ; ceux-ci sont naturellement déduits de celle-là. Il s'étend ensuite sur la maniere de tracer sur le papier tous les ouvrages de fortification , selon les trois systèmes de M. de Vauban , ce qui le conduit à la pratique. Il termine cette premiere partie par proposer deux nouvelles méthodes de fortifier une place, pour parer l'effet du ricochet & rallentir considérablement celui des bombes. Selon ces nouvelles méthodes la fortification serviroit encore à deux fins ; la premiere à dérober la disposition réciproque des différens ouvrages à l'ennemi , à le forcer d'éloigner son camp & la circonvallation

le plus loin possible, & à le contraindre par-là à de plus grands travaux, & à avoir plus de monde. La seconde, à garder, pour ainsi dire, sa plus grande défense en elle-même, de manière que l'ennemi seroit obligé de détailler ses attaques, de s'établir sur un ouvrage pour pouvoir attaquer l'autre qui, jusqu'alors, n'auroit pu être découvert par ses batteries. Il faut lire ces détails dans l'ouvrage même. La fortification irrégulière est l'objet de la seconde partie; l'auteur la divise en plusieurs articles, & y applique les principes de la fortification régulière dans tous les cas qui peuvent se présenter. Cette espèce de fortification est le plus en usage, parce qu'on a rarement l'occasion de bâtir sur un terrain régulier; cette partie de l'art est aussi la plus difficile, parce que la figure des places est souvent très-bizarre. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cet ouvrage dont l'auteur paroît être très-instruit, & avoir approfondi les principes & les règles de la fortification; c'est aux ingénieurs à prononcer sur le mérite des méthodes qu'il propose.

Amusemens de société, ou proverbes dramatiques. A Paris, chez Sébastien Jorry, imprimeur-libraire, rue & vis-à-

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

vis la comédie françoise , au grand
monarque & aux cicognes, in-8°. Prix
36 sols.

Ces proverbes dramatiques sont de la même main que ceux que nous avons annoncés l'année dernière, en quatre parties. Ce volume forme la cinquième ; il contient sept petits drames du genre des précédens qui , tous , ont un titre particulier , & forment chacun un proverbe. *Les pleureurs d'Homère.* M. de l'Epine pleure la mort de M. Cinq pieds qui s'étoit échauffé le sang pour deviner un logogriphe. M. Degrais observe qu'Homère est mort de la même manière. Ces deux amis oublient M. Cinq pieds & ne s'occupent plus que d'Homère qui devient l'objet de tous leurs regrets. M. Duchesne les joint & est forcé de pleurer avec eux ; il n'a point de mouchoir, il en marchande un d'une femme qui passe, s'en sert & le rend parce qu'il ne s'en accommode pas. Le proverbe est : *qui se sent morveux se mouche* ; mais il n'est pas assez bien amené. Le petit drame est très-plaisant ; il rappelle une petite anecdote qui peut en avoir fourni l'idée. M. & Madame Dacier venoient de lire ensemble quelques odes de Pindare ; ils étoient

dans l'enthousiasme ; du mérite de l'ouvrage , ils passèrent à celui de l'auteur , ils dirent que ce seroit un grand honneur pour la France s'il étoit né de leur tems ; ils songerent avec regret qu'il étoit mort , & d'encore en encore , en parlant de son mérite , il s'attendrissent si fort qu'ils fondirent en larmes ; leur servante vint pour servir le soupé : surprise de l'état où elle voyoit ses maîtres , elle en demanda le sujet : nous pleurons Pindare. — Est - ce un de vos parens ? — Non. — C'est peut-être un de vos amis. — Ah ! je vous en réponds. — Et depuis quand est-il mort ? — Il y a plus de deux mille ans.

Le petit Maître par philosophie offre des détails très - agréables. Le chevalier est aimé de la comtesse ; il sent son bonheur & en jouit ; le marquis , qui est un philosophe , lui prouve qu'il n'est pas heureux , & qu'il ne le sera pas toujours , & lui donne des conseils qui peuvent assurer la durée de sa félicité ; le chevalier les suit , & se brouille avec sa maîtresse. Le proverbe est : *que chacun fasse son métier & les vaches seront bien gardées.*

Le Chanteur italien. M. de la Marre propose à son ami M. de St Hygin , un parti très-riche pour sa fille. C'est un Ita-

lien qui vient s'établir à Paris. M. de St Hygin le prie de le lui envoyer dès l'instant même ; un concert que sa fille donne ce jour-là est un prétexte assez raisonnable dont il veut profiter. M. de la Marre a des affaires qui ne lui permettent pas de l'a mener, mais il promet de l'envoyer. Un instant après arrive M. Octavini ; le pere ne doute pas que ce ne soit le gendre qu'on lui a proposé ; il le reçoit avec de grands égards , lui parle de mariage & est très - étonné de voir M. Octavini refuser formellement & se plaindre de ce qu'on se moque de lui. M. de la Marre arrive, & apprend à M. de Saint - Hygin que la personne dont il lui a parlé est à St Cloud , & que M. Octavini est un musicien italien qui ne peut pas faire un mari, précisément parce qu'il est un excellent chanteur. Le proverbe de ce drame , qui offre beaucoup de gaieté , est : *à l'impossible, nul n'est tenu.*

Nous ne nous arrêterons pas sur *le petit Poucet* ; le conte qui porte ce titre en a fourni le sujet.

L'Auteur avantageux présente un ridicule assez ordinaire. L'abbé a fait une tragédie ; il promet au chevalier de la lui montrer, la vante beaucoup ,

assure que les comédiens employent des puissances auprès de lui pour l'engager à la leur donner. Malheureusement arrive un comédien qui confond l'abbé en apprenant au chevalier qu'on les a forcés de lire cette pièce & qu'ils l'ont refusée. Le proverbe ne sera peut-être pas trouvé bien décent ; c'est , *il ne faut pas péter plus haut que le cul.*

Le Boudoir. M. de Boneval a une pupille très jeune , très-aimable qu'il veut épouser ; pour la déterminer en sa faveur , il a fait faire un boudoir très élégant , très-voluptueux ; il se propose de profiter de l'instant de trouble où la vue de ce lieu charmant la jettera pour obtenir son aveu ; malheureusement pour lui le chevalier de Gorville le prévient & en profite : *il bat les buissons , & les autres prennent les oiseaux* , voilà le proverbe,

Le Pari. Quelques jeunes gens , dans un café , se proposent de faire parler M. le Doux qui , depuis long - tems , vient dans le café & n'a jamais dit un mot ; ils parient ; un troisième se charge de l'argent pour le remettre au gagnant. M. le Doux vient & résiste à tous les efforts qu'on fait pour l'engager à rompre le silence ; le dépositaire de l'argent parié le

rend à chaque parti, en disant que M. le Doux est sourd & muet. Le proverbe est : *on ne sauroit tirer de l'huile d'un mur*. Il y a beaucoup de facilité, de graces & de gaité dans ces proverbes.

Eloge de Molière, Discours qui a remporté le prix de l'Académie Française : par M. de Champfort. *Qui mores hominum inspexit*. A Paris, chez la Veuve Regnard, imprimeur de l'Académie, Grand'sale du Palais, à la Providence, & rue basse des Ursins.

M. de Champfort déjà couronné en vers à l'Académie Française il y a quelques années, vient de prouver par ce nouveau triomphe qu'il joint le mérite d'un prosateur & les connoissances d'un homme lettré au talent de la poésie. L'éloge de Molière doit lui faire d'autant plus d'honneur que le sujet, quoique fécond, offroit de grandes difficultés & demandoit à être traité avec beaucoup de délicatesse. Les grands mouvemens de l'éloquence & la pompe oratoire s'y refusoient nécessairement, & il falloit soutenir l'attention & l'intérêt, sans sortir du ton d'un traité de littérature, ce

qui demandoit de l'art & de l'esprit. L'auteur a employé beaucoup de l'un & de l'autre. Il promene rapidement le lecteur , de la scène grecque à la scène latine ; il descend aux théâtres Espagnol , Anglais & Italien ; en fait observer d'un coup d'œil les défauts & les beautés , & au milieu de tous ces édifices ou grossiers ou imparfaits , il élève un monument à la gloire de Molière , créateur de la vraie comédie fondée sur l'observation des caractères , la peinture & la réforme des mœurs , & l'imitation fidele de la nature.

Il commence par le contraste qui se présentoit assez naturellement de l'honneur que le premier corps littéraire de l'Europe rend aujourd'hui à Molière , avec l'espèce de flétrissure attachée à la profession de comédien qu'il exerçoit.

« Tant qu'il vécut , on vit dans sa per-
 » sonne un exemple frappant de la bi-
 » sarrerie de nos usages. On vit un ci-
 » toyen vertueux , réformateur de sa pa-
 » trie , défavoué par sa patrie & privé
 » des droits de citoyen ; l'honneur vé-
 » ritable séparé de tous les honneurs de
 » convention , le génie dans l'avilisse-
 » ment & l'infamie associée à la gloire ;

E v

» mélange inexplicable à qui ne connoît
 » troit point nos contradictions, à qui ne
 » sçauroit point que le théâtre, respecté
 » chez les Grecs, avili chez les Romains,
 » ressuscité dans les états du souverain
 » Pontife, redevable de la première tra-
 » gédie à un archevêque, de la première
 » comédie à un cardinal, protégé en France
 » par deux cardinaux, y fut à la fois ana-
 » thématisé dans les chaires, autorisé
 » par un privilège du Roi & pros crit
 » dans les Tribunaux. »

Ce précis historique de la destinée du
 théâtre est fait avec justesse & rapidité.
 Le portrait d'Aristophane est tracé d'une
 manière semblable & aussi heureuse.

« Satire cynique, censure ingénieuse, pa-
 » rodie, vrai comique, superstition,
 » blasphème, saillie brillante, bouffon-
 » nerie froide, Rabelais sur la scène,
 » tel est Aristophane : il attaque le vice
 » avec le courage de la vertu, la vertu
 » avec l'audace du vice. Travestissemens
 » ridicules ou affreux; personnages mé-
 » taphysiques, allégorie révoltante, rien
 » ne lui coûte; mais de cet amas d'ab-
 » surdités naissent des beautés inatten-
 » dues. D'une seule scène partent mille
 » traits de satire qui se dispersent & frap-

» pent à la fois. En un moment il a dé-
 » masqué un traître, insulté un magistrat,
 » flétri un délateur, calomnié un Juge ».

L'auteur définit ainsi la bonne comédie.
 « C'est la représentation naïve d'une ac-
 » tion plaisante, où le poëte, sous l'appar-
 » rence d'un arrangement facile & natu-
 » rel, cache les combinaisons les plus
 » profondes; fait marcher de front d'une
 » maniere comique, le développement
 » de son sujet, & celui de ses caracteres,
 » mis dans tout leur jour par leur mélange
 » & leur contraste avec les situations;
 » promenant le spectateur de surprise
 » en surprise, lui donnant beaucoup &
 » lui promettant davantage; faisant ser-
 » vir chaque incident, quelquefois cha-
 » que mot, à nouer ou à dénouer; pro-
 » duisant avec un seul moyen plusieurs
 » effets, tous préparés & non prévus;
 » jusqu'à ce qu'enfin le dénouement dé-
 » cèle, par ses résultats, une utilité mo-
 » rale, & laisse voir le philosophe caché
 » derriere le poëte ».

Il justifie très-bien Moliere du reproche
 injuste que lui font des rigoristes incon-
 séquens, d'avoir enseigné une morale
 perverse, & de s'être égaré aux dépens de
 la vieillesse & de la vertu. « Il n'immola

E. vj

» point tout à la vertu ; donc il immola la
 » vertu même : telle fut la logique de la
 » prévention ou de la mauvaise foi. On se
 » prévalut de quelques détails nécessaires
 » à la constitution de ses pièces , pour
 » l'accuser d'avoir négligé les mœurs ,
 » comme si des personnages de comédie
 » devoient être des modèles de perfec-
 » tion ; comme si l'austérité, qui ne doit
 » pas même être le fondement de la mo-
 » rale, pouvoit être la base du théâtre.
 » Eh ! que résulte-t-il de ses pièces les
 » plus libres, de l'*Ecole des Maris* & de
 » l'*Ecole des Femmes* ? Que le sexe n'est
 » point fait pour une gêne excessive ; que
 » la défiance l'irrite contre des tuteurs &
 » des maris jaloux. Cette morale est-elle
 » nuisible ? N'est-elle pas fondée sur la
 » nature & sur la raison ? Pourquoi prêter
 » à Molière l'odieux dessein de ridiculiser
 » la vieillesse ? Est-ce sa faute si un jeune
 » homme amoureux est plus intéressant
 » qu'un vieillard ? si l'avarice est le défaut
 » d'un âge avancé, plutôt que de la jeu-
 » nesse ? Peut-il changer la nature & ren-
 » verser les vrais rapports des choses ? Il
 » est l'homme de la vérité : s'il a peint
 » des mœurs vicieuses, c'est qu'elles exis-
 » tent ; & quand l'esprit général de la

» pièce emporte leur condamnation , il a
 » rempli sa tâche ; il est un vrai Philoso-
 » phe & un homme vertueux ».

Il considère l'homme , dans Molière ;
 après avoir considéré l'écrivain. « Il paroît
 » qu'il méprisoit , ainsi que le grand Cor-
 » neille , cette modestie affectée , ce men-
 » songe des ames communes , manège
 » ordinaire à la médiocrité , qui appelle
 » de fausses vertus au secours d'un petit
 » talent. Aussi déploya-t-il toujours une
 » hauteur inflexible à l'égard de ces hom-
 » mes qui , fiers de quelques avantages
 » frivoles , veulent que le génie ne le soit
 » pas des siens , exigent qu'il renonce
 » pour jamais au sentiment de ce qui lui
 » est dû , & s'immole sans relâche à leur
 » vanité. A cette raison impartiale , il
 » joignoit l'esprit le plus observateur qui
 » fût jamais. Il étudioit l'homme dans
 » toutes les situations ; il épioit sur-tout
 » ce premier sentiment si précieux , ce
 » mouvement involontaire qui échappe
 » à l'ame dans sa surprise , qui révèle le
 » secret du caractère , & qu'on pourroit
 » appeler le mot du cœur. La manière
 » dont il excusoit les torts de sa femme ,
 » se bornant à la plaindre , si elle étoit
 » entraînée vers la coquetterie par un
 » charme aussi invincible qu'il étoit lui.

» même entraîné vers l'amour , décèle à
 » la fois bien de la tendresse , de la force
 » d'esprit & une grande habitude de ré-
 » flexion. Mais sa philosophie ni l'ascen-
 » dant de son esprit sur ses passions , ne
 » pût empêcher l'homme qui a le plus
 » fait rire la France , de succomber à la
 » mélancolie ; destinée qui lui fut com-
 » mune avec plusieurs poètes comiques ;
 » soit que la mélancolie accompagne na-
 » turellement le génie de la réflexion ,
 » soit que l'observateur trop attentif du
 » cœur humain , en soit puni par le mal-
 » heur de le connoître.

Les circonstances qui suivirent la mort
 de Moliere , sont tracées avec force &
 sensibilité. « Il meurt , & tandis que Paris
 » étoit inondé , à l'occasion de sa mort ,
 » d'épigrammes folles & cruelles , ses
 » amis sont forcés de cabaler pour lui ob-
 » tenir *un peu de terre*. On la lui refuse
 » long temps ; on déclare sa cendre in-
 » digne de se mêler avec celle des Hat-
 » pagons & des Tartuffes dont il a vengé
 » son pays ; & il faut qu'un corps illustre
 » attende cent années pour apprendre à
 » l'Europe que nous ne sommes pas tous
 » des barbares ».

Le panégyriste de Moliere n'épargne
 pas ceux qui ont substitué au comique

vrai & profond de ce grand homme , le
 genre mixte , que l'on appelle *comique*
larmoyant , dont le modele existoit depuis
 long-temps dans l'Andrienne , que la
 Chaussée a développé , & auquel on a
 joint depuis l'art de la pantomime. « La
 » trempe vigoureuse de son génie le mit
 » sans peine au-dessus de deux genres qui
 » depuis ont occupé la scène : l'un est le
 » comique attendrissant , trop admiré ,
 » trop décrié ; genre inférieur , qui n'est
 » pas sans beauté ; mais qui se proposant
 » de tracer des modeles de perfection ,
 » manque souvent de vraisemblance , &
 » est peut-être sorti des bornes de l'art en
 » voulant les reculer : l'autre , est ce genre
 » plus foible encore qui substituant à
 » l'imitation éclairée de la nature , à cette
 » vérité toujours intéressante , seul but de
 » tous les beaux arts , une imitation pué-
 » rile , une vérité minutieuse , fait de la
 » scène un miroir où se répètent froide-
 » ment & sans choix les détails les plus
 » frivoles , exclut du théâtre ce bel as-
 » sortiment de parties heureusement com-
 » binées , sans lequel il n'y a point de
 » vraie création , & renouvellera parmi
 » nous ce qu'on a vu chez les Romains ,
 » la comédie changée en simple panto-

» mime, dont il ne restera rien à la posté-
 » rité, que le nom des acteurs, qui, par
 » leurs talens, auront caché la misère &
 » la nullité des poètes ».

M. de Champfort finit par quelques réflexions sur les difficultés & les épines sans nombre dont on a semé la carrière de la comédie, qu'il prétend cependant n'être pas encore absolument fermée.

» Des conditions entières qui autrefois
 » payoient fidèlement un tribut de ridi-
 » cules à la scène, sont parvenues à se
 » soustraire à la justice dramatique; pri-
 » vilège que ne leur eût point accordé le
 » siècle précédent, qui ne consultoit point
 » en pareil cas les intéressés, & n'écou-
 » toit pas la laideur déclamant contre l'art
 » de peindre. Certains vices ont formé
 » les mêmes prétentions, & ont trouvé
 » une faveur générale; ce sont des vices
 » protégés par le public, dans la posses-
 » sion desquels on ne veut point être in-
 » quiété, & le poëte est forcé de les mé-
 » nager, comme des coupables puissans,
 » que la multitude des complices met à
 » l'abri des recherches ».

Malgré ces obstacles, l'auteur est persuadé que nous sommes encore en fonds pour pouvoir fournir à un poëte comique

OCTOBRE. 1769. 113
de quoi nous faire rire à nos dépens : il attend ce poëte comique, & nous l'attendons avec lui.

Nous aurions voulu pouvoir placer ici un plus grand nombre de morceaux de ce discours, qui est en général bien pensé & bien écrit, où le mérite de Moliere est senti & n'est jamais exagéré, & où l'auteur ne sort jamais de son sujet, & le remplit.

On vend chez la veuve Regnard un autre éloge de Moliere, qui n'a point concouru pour l'académie Françoisé, & dont la devise, tirée de l'Héloïse de J. J. Rousseau, est : *Les mœurs ont changé ; mais il n'est plus revenu de peindre.*

Les Protégés, comédie en trois actes & en vers. A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la comédie Françoisé.

Le fond de cette pièce est très-simple : l'auteur même l'annonce comme un ouvrage de société, dans une épître dédicatoire à M. le prince de Pâar, écrite avec beaucoup de noblesse & d'intérêt.

Dorimon est un de ces prétendus protecteurs chez qui la bassesse & l'intrigue trouvent aisément une place, & dont les talens se tiennent fort loin ; un de ces auteurs de qualité, qui au lieu de se don-

114 MERCURE DE FRANCE.

ner la peine de faire de mauvais vers ; ce qui n'est pas si difficile , aiment mieux prendre sur leur compte les mauvais vers d'un gagiste bel esprit. Valère & Philotas , deux fripons parasites , sont établis chez lui à titre d'hommes de lettres , uniquement parce qu'ils lui font accroire que lui-même en est un. Bélise sa sœur , & Florimon , son amant & l'ami de la maison , ne sont point dupes du manège & des prétentions des deux intrigans : ils voudroient guérir Dorimon de sa manie & de son aveuglement ; ils voient avec douleur les travers qu'il se donne dans le monde , & n'imaginent point de moyen pour lui faire mener une vie plus sage & plus honnête , que de le marier. Ils proposent la fille de Cléon. Les deux beaux esprits sont appelés au conseil , & opinent contre ce mariage. Dorimon est de leur avis. Bélise , indignée , se détermine à exécuter un projet qu'elle a conçu , qui doit démasquer Valère & Philotas , & les faire chasser de la maison. Ce projet est de les perdre l'un par l'autre , malgré leur amitié apparente , à laquelle elle n'a pas beaucoup de foi , comme de raison. Elle s'est apperçue que Philotas avoit des vues sur elle ; elle feint de s'y prêter ; mais elle lui déclare qu'elle ne peut

souffrir de le voir l'ami d'un homme tel que Valere, qu'elle déteste & qui a osé lui faire une déclaration. Philotas, qui avoit confié à Valere ses desseins sur Bélise, le regarde comme un traître, & pour s'en venger, en dit à Bélise tout le mal qu'il en sçait; lui avoue que Valere est un homme faux & ingrat, qui vit avec Hortense, la maîtresse de Dorimon, & qui trompe tous les jours son bienfaiteur. Bélise exige qu'il fasse les mêmes confidences à Dorimon; & Philotas, qui ne fut jamais l'ami de personne, dit-il, & qui sur-tout n'est point celui de Valere, promet à Bélise tout ce qu'elle veut. Valere vient, & Bélise dit à Philotas d'observer ce qui va se passer: elle fait des agaceries à Valere qui produisent leur effet; il lui parle de Philotas à peu près comme celui-ci a parlé de lui: il finit par se mettre aux genoux de Bélise, & Philotas l'y surprend. Il est résolu à se venger de Valere, & pour y parvenir, il feint de se réconcilier avec lui. Valere, qui veut s'assurer un asyle en cas d'accident, a écrit à un autre protecteur, nommé Licidas, de la même trempe que Dorimon; & comme il faut toujours faire sa cour au dernier qu'on voit aux dépens des autres, Dorimon est très-maltraité

dans cette lettre. Valere la montre à Philotas, après avoir conclu ensemble un petit traité, en vertu duquel ils doivent se défendre mutuellement envers & contre tous. Philotas, qui ne perd point de vue ses projets de vengeance, blâme quelques endroits de la lettre, & prie Valere de la lui laisser pour la retoucher. Dorimon vient en ce moment proposer à celui des deux protégés qui sera le plus pressé de se faire un sort, d'épouser sa maîtresse Hortense, jeune fille qu'il a enlevée de chez ses parens, dont il est dégoûté, & dont il veut faire une honnête femme. Il lui donne deux mille écus de rente, & va même ensuite jusqu'à trois mille : il penche d'abord pour Philotas, & ensuite il donne *la préférence* à Valere ; mais celui-ci qui a cette *préférence* depuis longtemps, & qui d'ailleurs compte sur Bélise, se refuse aux propositions de Dorimon, ainsi que Philotas qui a les mêmes espérances. Ils indiquent à Dorimon un certain Damis, qui est le fait d'Hortense & le sien. Il se rend à leur avis, & Valere se charge des arrangemens. Toujours occupé du soin d'éconduire son rival d'auprès de Bélise & de faire bannir Philotas, il montre à Dorimon un écrit de *son cher ami*, où le protecteur est peint des cou-

leurs les plus ridicules. De son côté, Philotas a remis la lettre de Valere dans les mains de Bélise , qui assure à Florimon que les deux protégés seront bientôt disgraciés. En effet , Dorimon , furieux contre Philotas , vient s'en plaindre à sa sœur , en se louant beaucoup du zèle de Valere , qui l'a éclairé sur le compte d'un perfide. Bélise l'assure que Philotas lui donnera les mêmes lumieres sur Valere , & que l'un ne vaut pas mieux que l'autre. Dorimon est prêt à en tomber d'accord , si Philotas lui tient sur Valere les mêmes propos que celui-ci a tenus sur Philotas : ce qui ne manque pas d'arriver. Mais Valere , qui a découvert le complot formé contr'eux , entre au moment où Philotas exerce la satire sur lui , l'embrasse & avoue qu'il en sçait plus que lui , qu'il se tient pour battu , que cette épreuve lui suffit ; il fait accroire à Dorimon que ce n'est qu'un jeu , qu'ils ne sont point du tout méchans ; mais qu'ils ont voulu prouver qu'il ne tiendrait qu'à eux de l'être. Pour leur malheur , Bélise montre la lettre de Valere , qui ne peut se tirer de ce dernier pas. Les deux fourbes sont chassés. Florimon , qu'ils avoient brouillé avec Dorimon , est rappelé pour épouser

118. MERCURE DE FRANCE.

Bélise , & Dorimon renonce aux protégés.

Cet ouvrage n'est qu'une esquisse, qu'il seroit à souhaiter que l'auteur achevât. Le sujet est heureux , sur-tout si on lui donnoit l'étendue dont il est susceptible , & si le caractère d'un faux protecteur & le mal qu'il peut faire aux lettres, étoient mis dans tout leur jour , en contrastant avec le protecteur éclairé , qui est le bienfaiteur des arts ; ce tableau seroit beaucoup plus intéressant & plus utile que celui des friponneries de deux barbouilleurs de papier , qui rentrent , quant à l'intrigue & au dénouement , dans le Méchant & dans quelques autres comédies.

L'auteur de celle-ci paroît avoir tout le talent nécessaire pour exécuter ce plan ; son dialogue est naturel & facile , & son style a de la légèreté & de l'élégance : on en pourra juger par quelques morceaux que nous allons rapporter.

Ce titre fastueux (*de protecteur*) donné par la bassesse ,

Des riches insolens flatte la petitesse.

On veut sur soi du monde attirer les regards ,

Et c'est par vanité qu'on protège les arts.

Je connois de ces gens , & leur aspect m'irrite ,

Dont la faveur insulte aux hommes de mérite ,

Et dont l'orgueil flatté de se les asservir,
 Même en les protégeant ose les avilir.
 Je plains l'homme à talens qui n'a pas le courage
 De cacher sa misère & de fuir un outrage ;
 Qui , dans son noble état , ne sauroit , sans souffrir ,
 Se passer d'un bienfait dont son front doit rougir.

Valere dit à Dorimon , qui s'est fait
 peindre.

Fi donc , Monsieur , j'espère
 Que vous ferez changer cette maniere-là ;
 Cette perruque énorme & l'habit que voilà ,
 Sous leur volume épais cachant votre figure ,
 Vous donnent l'air pesant de la magistrature.
 C'est sous un autre aspect qu'on doit à mes regards
 Offrir dans un tableau le protecteur des arts.
 J'aime à le voir assis d'un air de nonchalance ,
 Dans un déshabillé qui peint la négligence ,
 Un toupet de cheveux sur la tête planté ,
 La gorge découverte & le col de côté ,
 Entouré d'attributs , invoquant Uranie ,
 Et portant sur son front l'empreinte du génie.

Nous pourrions en citer beaucoup d'autres , & sur-tout ce vers charmant , qui
 peint d'un seul trait l'esprit des sociétés.

Chez un peuple poli , les mœurs sont les plaisirs.

Panegyrique de St Louis, Roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie Française, le 25 Août 1769. Par M. l'abbé le Cousturier, docteur en Théologie, prédicateur du Roi, chanoine de l'église royale de St Quentin. A Paris, chez la V. Regnard, imprimeur de l'académie; & Demonville, libraire, grand'salle du palais & rue Basse des Ursins, in-8°. 74 pag.

Le panegyrique de St Louis, qui se prononce tous les ans en présence de M^{rs} de l'académie françoise, est devenu un ouvrage très-difficile; c'est un sujet épuisé sur lequel il y a peu de choses nouvelles à dire; on a célébré successivement toutes les vertus de ce grand Roi; les orateurs aujourd'hui sont réduits à se répéter les uns les autres; ce n'est qu'à force de talens qu'ils parviennent à donner un air neuf à leurs ouvrages par le choix des traits qu'ils saisissent & par les réflexions dont ils les accompagnent. Le discours de M. le Cousturier mérite de grands éloges à cet égard, & doit être distingué de la foule de ceux qui ont paru jusqu'ici; il présente dans cet ouvrage la vérité & la

la bonté guidant un Roi ; c'est ainsi que la vérité s'exprimoit par la bouche de la mere de Louis IX. « Souvenez vous que » la grandeur n'est rien , si la justice ne » l'honore. N'estimez la vie que par le » bien que vous ferez ; ne redoutez la » mort que comme un terme où il n'est » plus permis d'ajouter à ses vertus. Quoi- » que Roi, l'infortune vous attend ; soyez » assez grand pour mériter un jour d'être » malheureux avec dignité ; c'est dans le » malheur sur-tout que la vérité est ter- » rible. J'observe tous les Rois en silen- » ce , & je les juge ; & quand la mort a » fermé la bouche aux flatteurs , je m'é- » leve alors sur leurs tombeaux pour les » livrer tous , comme les autres hommes , » au jugement incorruptible de Dieu & » de la postérité. » Nous ne suivrons pas ce discours dans tous ses détails ; nous nous contenterons de nous arrêter sur quelques-uns ; on lira avec plaisir le portrait que l'orateur fait du législateur. « Un » législateur est l'homme de tous les tems » & de tous les états ; il semble que ce » doive être une intelligence supérieure , » assez éclairée pour découvrir toutes les » passions humaines , assez heureuse pour » n'en éprouver aucune ; occupée du bon-

122 MERCURE DE FRANCE.

» heur des autres , prête , s'il le faut , à
» sacrifier le sien ; assez grande sur-tout
» pour échanger ses travaux contre l'espé-
» rance d'une gloire éloignée. Quelles
» lumieres pour saisir le meilleur plan !
» Quelle étendue d'esprit pour réunir
» toutes les parties , & en composer un
» ensemble ! Observer les inconvéniens ,
» étudier les ressorts , prévoir les obs-
» tacles , balancer les rapports , connoître
» l'influence des causes physiques & mo-
» rales , prévenir ou l'excès de l'engour-
» dissement ou la trop grande activité des
» ressorts , pressentir ce qu'un peuple peut
» & doit devenir , affoiblir ou augmen-
» ter chez lui l'empire de l'opinion & des
» usages , faire naître l'égalité , en arrê-
» ter les abus , transformer chaque parti-
» culier en une partie du tout , & par-là ,
» lui donner , pour ainsi dire , un nouvel
» être , vaincre la résistance des passions
» par des contrepoids , réunir tous les es-
» prits sous l'empire d'une volonté géné-
» rale , enchaîner la liberté par l'appas de
» la sûreté & du repos , corriger le mal
» sans l'irriter par les remedes , connoi-
» tre les limites du bien & s'y arrêter ,
» apprécier les forces , les lumieres , les
» talens , & les employer au bonheur de

» tous, enfin à force de combinaisons &
 » de soins, dirigeant toujours, sans jamais
 » paroître forcé, donner à la masse en-
 » tière vers la félicité publique, une im-
 » pulsion générale d'autant plus victo-
 » rieuse, que dans chacun elle semble
 » plus volontaire; voilà, Messieurs, le
 » tableau présenté d'un côté. » L'orateur
 demande ensuite ce que c'est qu'un hom-
 me prince & législateur tout à la fois?
 « C'est réunir les avantages de ces deux
 » pouvoirs si distingués, & dont l'action
 » est si desirable; comme législateur, il
 » médite, il invente les ressorts qui don-
 » nent le mouvement au corps entier;
 » comme Roi, il communique ce mou-
 » vement, il le régle, il l'arrête; comme
 » législateur, il propose des loix; com-
 » me Roi, il les fait exécuter. Législa-
 » teur, il trouve leur origine dans l'or-
 » dre social; il voit leur nécessité dans la
 » sûreté publique, leur autorité dans leur
 » évidence, leur durée dans la certitude
 » de leur équité & de leur sagesse. Roi,
 » il leur prête l'appareil de sa dignité,
 » l'unité de sa souveraineté, le sceau de
 » sa puissance. Législateur, il donne à ces
 » loix un empire irrésistible. Roi, il tient
 » dans sa main la chaîne qui unit les su-
 » jets à lui, & lui à ses sujets. Comme

124 MERCURE DE FRANCE,

» législateur , en un mot , il fait regner
 » les loix ; comme Roi , il fait plus , il
 » regne par les loix. » Il y auroit beau-
 coup à citer dans cette partie du discours ;
 les bornes d'un extrait ne nous permet-
 tent pas de rapporter tout ce qui mérite
 de l'être ; nous dirons un mot de l'article
 des Croisades , article bien intéressant &
 bien délicat , sur lequel la plûpart des
 orateurs ont glissé , n'osant les condam-
 ner à cause du motif , n'osant pas non
 plus les justifier , à présent qu'on les a ap-
 préciées ; M. le Cousturier a sçu se met-
 tre au dessus des préjugés timides de ceux
 qui l'ont précédé. Les croisades ont fait
 les malheurs de Louis ; on les blâme au-
 jourd'hui ; il n'entreprend pas de justifier
 ces brigandages sacrés. « Oserons - nous
 » cependant , Messieurs , condamner St
 » Louis ? Ne peut-on du moins l'excuser ?
 » Censeurs rigides de ce prince , sortez
 » de votre siècle , & transportez vous
 » dans ces tems éloignés. Voyez la Reli-
 » gion dont le nom étoit alors si impo-
 » sant & si auguste , la Religion égarée
 » par son zèle , appelant tous les peuples
 » à ces guerres sacrées ; l'éloquence , dans
 » ces tems , grossière peut-être , mais im-
 » pétueuse , peignant la tombe & le ber-
 » ceau d'un Dieu profanés ; les outrages

„ des Musulmans, leur mépris stupide,
 „ leur hauteur insultante, leur rapacité
 „ exercée contre les Chrétiens; toutes les
 „ chaires, pendant deux cens ans, reten-
 „ tissant des mêmes cris, & retraçant les
 „ mêmes idées; les souverains Pontifes
 „ priant, exhortant, commandant à tous
 „ les Rois, ouvrant les trésors spirituels
 „ de l'église pendant la vie, & les cieux
 „ après la mort; la noblesse oisive, tu-
 „ multueuse, ignorante & guerrière, en-
 „ traînée par le fanatisme de la valeur &
 „ par le besoin des combats; le peuple
 „ toujours peuple, toujours susceptible
 „ d'agitations & d'impressions fortes, &
 „ toujours augmentant par son délire le
 „ mouvement qu'il a reçu. Voyez des
 „ devoirs & des foiblesses, des vertus &
 „ des vices, concourant également à ces
 „ grandes entreprises; le succès de la pre-
 „ miere croisade, succès plus funeste que
 „ des malheurs parce qu'il irritoit l'espé-
 „ rance; les défaites suivantes qu'il fal-
 „ loit venger; une émulation funeste de
 „ l'Europe contre l'Asie, & la fierté de
 „ l'honneur excitée encore par la religion
 „ qui la consacroit. Vous le savez, Mes-
 „ sieurs; dans chaque grande époque, le
 „ genre humain est dominé par une idée

126 MERCURE DE FRANCE.

» principale qui le maîtrise & l'entraîne.
» Alors tout conspire à séduire; un mou-
» vement universel pousse & précipite
» les esprits du même côté. Alors l'er-
» reur même semble vérité, & l'opinion
» générale accroît & fortifie l'opinion
» particulière. Voilà ce qu'ont été les
» hommes dans tous les tems; voilà ce
» qu'ils sont encore; & tel qui, poussé
» par son siècle, sourit dédaigneusement
» au pieux délire des croisades, au siècle
» des croisades même, n'eut peut-être
» été qu'un fanatique. L'erreur de Saint
» Louis, je l'avoue, est donc de n'avoir
» pas résisté à un préjugé de 200 ans, à la
» voix de tous les Pontifes, au cri de
» tous les peuples, à la religion, à l'hon-
» neur, à la plus touchante des séduc-
» tions, celle de faire le bonheur du peu-
» ple même qu'il alloit combattre. »
Nous nous bornerons à ces morceaux; ils
suffisent pour donner une idée de ce dis-
cours. Il y a de la chaleur, de la vérité &
du sentiment. M. le Cousturier a rassem-
blé beaucoup de traits intéressans qu'il a
rendus d'une manière neuve, & toujours
avec sagesse.

La Botanique, mise à la portée de tout le

O C T O B R E. 1769. 127
monde, ou collection de planches représentant les plantes usuelles d'après nature, avec le port, la forme & les couleurs qui leur sont propres, gravées d'une manière nouvelle par M. Regnault, de l'académie de peinture & sculpture, & accompagnées de détails essentiels sur la botanique.

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus. HOR.

UNE invention nouvelle dans les arts agréables n'est qu'un objet de luxe pour les riches & de curiosité pour quelques amateurs ; une découverte dans les arts utiles , est un droit qu'on s'acquiert sur la reconnoissance de tous les hommes. L'inventeur d'une pareille découverte est réellement le bienfaiteur de l'humanité ; il contribue à la gloire de sa patrie & au bien des nations.

Nous ne craignons pas que ces réflexions paroissent déplacées, en annonçant au public une nouveauté aussi digne du succès le plus brillant , que celle dont il est ici question. Il s'agit de mettre la botanique à la portée de tout le monde, & rien ne pouvoit mieux servir à cette vue , que les

Fiv

planches dont nous proposons la souscription.

On fait assez que la botanique, ou la connoissance des plantes, est une des premières parties de la philosophie naturelle, & l'une des branches les plus essentielles de l'art de guérir. On fait aussi combien, par cette raison même, cette connoissance mérite d'être répandue universellement, & c'est une vérité qui n'a pas besoin de preuves.

Pour rendre l'étude de cette science plus aisée & plus certaine, d'excellens observateurs ont formé jusqu'à présent beaucoup de systèmes, tous plus singuliers & plus ingénieux les uns que les autres. Ils ont examiné les végétaux avec une attention scrupuleuse, afin de saisir & de rapprocher les ressemblances & les dissemblances les plus frappantes; ils ont cherché à faire l'histoire de chaque plante d'après le caractère que portoient ses différentes parties, ses racines, ses feuilles, ses fleurs, ses étamines, même d'après sa couleur & sa saveur; & des caractères particuliers, ils ont remonté aux caractères généraux. Presque tous ont chargé ces distinctions d'un appareil scientifique; & de ces systèmes différens, aucun n'est en-

core assez simple, assez facile, assez précis, assez satisfaisant pour donner à tous les esprit des notions simples, faciles, précises, satisfaisantes sur la botanique, sans le secours que les planches de M. Regnault offrent aujourd'hui à la curiosité éclairée du public.

Avec quel étonnement ne verra-t-on pas les planches gravées de la maniere nouvelle que nous annonçons? Ce n'est point une image de la plante, c'est la plante elle-même attachée au papier, pour ainsi dire, avec ses plus petites ramifications, & tout ce qui peut la faire reconnoître.

Ce qui est sur-tout remarquable dans cette heureuse imitation de la nature, c'est qu'elle est le résultat de plusieurs arts à la fois, & qu'elle dépendoit immédiatement de leur réunion; elle emprunte du dessein, l'exactitude & l'élégance des formes; de la peinture, le mélange, & s'il étoit permis de parler ainsi, la justesse des couleurs; de la gravure, l'esprit & la finesse du burin; & , outre cela, du bon goût de l'artiste, cette vérité de détail & d'ensemble qui ne laisse rien à désirer, ni dans l'un ni dans l'autre.

Au reste, les plantes dont les parties

F v

importantes à observer feroient trop petites pour l'être facilement à l'œil seul, seront développées au microscope, & l'on indiquera soigneusement ce qu'on aura été obligé de représenter plus petit ou plus grand que nature.

S'il se rencontre des plantes d'un volume trop petit pour occuper deux planches à elles seules, on les réunira dans une même estampe; & c'est ce qu'on aura soin de faire encore pour les variétés d'une même plante, lorsqu'on pourra les rapprocher ainsi sous les yeux des amateurs: on n'oubliera rien pour les satisfaire, & pour rendre cette souscription de plus en plus utile aux progrès de la botanique.

C'est dans cette vue qu'on fera graver au bas de chaque estampe une inscription qui renfermera la nomenclature de chaque plante, dans les différentes langues les plus usitées en Europe. On ne se borne pas là: ce petit détail n'apprendroit rien; & pour parler à l'esprit en même-temps qu'aux yeux, on joindra aux figures la description des qualités physiques des plantes, qu'aucun dessein ne sauroit rendre; comme la saveur, l'odeur, le dur, le liège, le liou, les vertus, &c.

On évitera également dans ces détails la fastidieuse surabondance des traités trop longs, & la sécheresse technique des abrégés trop courts. Il s'agit de rappeler aux gens instruits ce qu'il savent déjà, & d'instruire les autres de ce qu'ils ne savent pas encore. Pour remplir ce double but, on cherchera à ne rien dire d'inutile & à ne rien omettre d'essentiel; on ne perdra jamais de vue le titre de l'ouvrage, & l'on tâchera que l'ouvrage ne soit pas au-dessous du titre.

On s'est borné aux plantes usuelles, parce que ce sont celles qu'il nous importe le plus de bien connoître. Il est même assez bizarre que nous n'ayons pas fait connoissance avec elles dès l'âge le plus tendre, & que cette science utile n'entre pas dans l'éducation publique & particulière autant que les autres objets dont on occupe notre enfance : c'est le temps où l'on doit préparer l'homme à toutes les études dignes de lui; & dans tous les temps il ne sauroit donner trop d'attention à celle de la nature.

Conditions de la souscription.

On livrera soixante planches de botanique par an, avec leur explication.

F vj .

Le prix de chaque planche est de 1 liv. 4 sols pour les abonnés.

On délivrera aux souscripteurs un cahier de cinq planches dans les premiers jours de chaque mois.

On s'abonnera pour une année ; la souscription est ouverte jusqu'au premier de Décembre exclusivement , pour l'année suivante , & pareillement d'année en année.

On déposera 12 liv. en se faisant inscrire , qui seront imputées sur les deux derniers cahiers de chaque année , pour lesquels il n'y aura dès lors rien à payer en les retirant.

Le premier cahier paroîtra au commencement de Janvier 1770. Les souscripteurs payeront 6 liv. en l'envoyant chercher , & ainsi de suite de mois en mois pour les autres cahiers qui se succéderont sans interruption. Ceux qui n'auront pas souscrit la première année , payeront 9 liv. au lieu de 6 l. pour les cahiers déjà distribués , & ne jouiront de l'avantage de l'abonnement qu'un mois après qu'ils se seront fait inscrire.

On aura l'attention de donner les premières épreuves suivant la date des souscriptions.

OCTOBRE. 1769. 133

On sera libre de payer l'année entière
en se faisant inscrire.

On souscrit à Paris.

L'Auteur, rue Croix-des-Petits-Champs,
au magasin de chapeaux des troupes du
Roi.
Chez { Deslains, *Junior*, libraire, quai des Aug.
Delain, libraire, rue de la Com. Franç.
Lacombe, libraire, rue Christine, près de
la rue Dauphine.

*Lettre de M. de Saint-Foix, historiogra-
phe des ordres du Roi.*

Je viens de lire, Monsieur, dans le siècle de
Louis XIV, tom. 1, p. 27, nouvelle édition, *que
le maréchal Fabert refusa le cordon bleu, quoiqu'on
le dispensât de faire des preuves de noblesse*; c'est
une erreur & que je suis d'autant plus obligé de
relever, qu'elle ne manqueroit pas de s'accréditer,
en paroissant adoptée par un écrivain aussi illustre
que l'est M. de Voltaire. Voici ce que j'ai dit dans
mon histoire de l'ordre du S. Esprit, p. 176.

« Le pere de Fabert, maître échevin de la ville
» de Metz & fils d'un libraire de Nanci, avoit été
» anobli par Henri IV. Fabert, par ses services &
» ses actions, mérita d'être & fut élevé à la digni-
» té de maréchal de France en 1658. Trois ans
» après, Louis XIV lui écrivit qu'il ne l'oublie-
» roit pas dans la promotion qu'il alloit faire de
» chevaliers de ses ordres. Le maréchal Fabert
» montra cette lettre à M. de Termes, son intime
» ami, & lui dit qu'un gentilhomme d'une très-

» ancienne noblesse , mais pauvre , & qui s'appel-
 » loit Fabert comme lui , avoit voulu plusieurs
 » fois lui persuader qu'ils étoient de la même fa-
 » mille , mais que comme il étoit très-certain que
 » c'étoit une pure flatterie de la part de ce gentil-
 » homme , il avoit toujours refusé les titres qu'il
 » lui avoit offerts : Or , ajoura - t il , *je ne veux*
 » *pas qu'aujourd'hui mon manteau soit décoré par*
 » *une croix , & que mon ame soit deshonorée par*
 » *une imposture ; je vais écrire au Roi.* »

Lettre du maréchal Fabert au Roi.

SIRE ,

Agréez que je renonce à la grace que Votre Ma-
 jesté veut me faire en me nommant pour être che-
 valier de ses ordres : un obstacle insurmontable s'y
 oppose. On ne peut qu'avec beaucoup de peine refu-
 ser un honneur présenté par son Roi ; mais, Sire ,
 pour recevoir celui-là , il faudroit que je m'enfisse à
 Votre Majesté : la seule pensée m'en fait horreur. Si
 l'on pouvoit , par quelque service , suppléer à cet
 obstacle , j'entreprendrois tout ce qui se peut faire ,
 & mes efforts seroient voir combien j'estime l'hon-
 neur qui m'est offert , & combien la vie m'est peu
 considérable en comparaison de me rendre digne
 des graces dont il plaît à Votre Majesté de m'hon-
 norer.

Je suis , &c.

A Sedan, le 11 Décembre 1661.

Réponse du Roi.

Mon Cousin,

Je ne saurois vous dire avec quelle estime pour vous, j'ai lu, par votre lettre du 11 de ce mois, l'exclusion que vous vous donnez vous-même pour le cordon bleu dont j'avois résolu de vous honorer. Ce rare exemple de probité me paroît si admirable, que je le regarde comme un ornement de mon regne; mais j'ai un extrême regret de voir qu'un homme qui, par sa valeur & sa fidélité, est parvenu si dignement aux premières charges de ma couronne, se prive lui-même de cette nouvelle marque d'honneur par un obstacle qui me lie les mains. Ne pouvant faire davantage pour rendre justice à votre vertu; je vous assure-
rai du moins par ces lignes que jamais il n'y auroit eu de dispense accordée avec plus de joie que celle que je vous enverrois de mon propre mouvement, si je le pouvois sans renverser le fondement de mes ordres. Ceux à qui je vais en donner le collier ne sauroient jamais en recevoir plus de lustre dans le monde, que vous en acquerez par le refus que vous en faites par un motif si vertueux. Je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde,

LOUIS.

A Paris, le 29 Décembre 1661.

Tous ceux qui ont écrit que nos Rois ont quelquefois nommé, pour être chevaliers du St Esprit, des personnes qu'ils dispensoient en même temps de faire leurs preuves de noblesse, ou à qui

ils accorderoient cent ans pour les faire, se sont donc trompés, & l'on vient de voir, par la lettre même de Louis XIV, que la nomination du maréchal Fabert, l'unique exemple qu'ils citent, prouve le contraire de ce qu'ils ont trop légèrement avancé.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SAINT-FOIX.

Réponse de M. Godeheu, à une lettre de M. le comte de Lauragnais, insérée dans le Mercure du mois de Septembre.

En feuilletant le Mercure de ce mois, M. le comte, j'ai trouvé la réponse que vous me faites l'honneur de m'adresser. J'y réponds en peu de mots.

Je fais, M. le Comte, que je n'ai jamais eu le droit de me plaindre de ce que vous n'avez pas *combattu une opinion* que M. l'abbé Morellet peut avoir eue. J'ai voulu dire seulement que vous ne vous seriez pas servi de l'expression dont je me suis plaint, si vous aviez bien voulu faire sur cet objet les mêmes recherches, que vous aviez faites avec raison, sur la cause de la différence du port des vaisseaux, évaluée par le constructeur à la quantité de tonneaux de marchandises que ces mêmes vaisseaux ont emportés pour le compte de la Compagnie; j'ai voulu dire encore que cette expression paroissoit autoriser l'allégation de M. L. M. & la faire réputer pour un fait bien constaté.

Pour que les directeurs aient pu se partager

pendant neuf ans 1,005,661 liv. pour leur tenir lieu d'honoraires, vous me dites, M. le Comte, qu'il faut que je prouve que les actionnaires avoient réellement gagné pendant tout ce tems-là 33,514,063 liv. suivant le calcul de M. L. M.

Je ne prouverai pas sans doute que les actionnaires ont partagé réellement entr'eux 33,514,063 de bénéfice que les ventes ont dû produire suivant le même auteur. Je prouverai seulement que les directeurs ont pu, sans être taxés de mauvaise foi, partager entr'eux 1,005,661 liv, produit de 3 pour cent à eux accordé par le Roi sur le bénéfice net du commerce de la compagnie.

1°. Il est certain que chaque vente, dans cet intervalle, a produit l'une dans l'autre 3,723,784 l. de bénéfice net, déduction faite des frais d'achats, d'armemens, de comptoirs & de régie, ce qui comprend les frais de commerce. * Cela suffit pour légitimer les 1,005,661 liv. que les directeurs se sont partagés.

2°. En suivant toujours le même calcul, il est démontré que les directeurs n'ont rien touché sur le bénéfice net du commerce d'exportation, ni de la vente des Nègres aux Isles de France & de Bourbon, dont la Compagnie avoit, ainsi que de tout le reste, le privilege exclusif; c'est une preuve de leur désintéressement & de leur bonne foi.

3°. M. Orry, qui connoissoit toutes les dépenses extraordinaires, puisqu'il en ordonnoit l'exécution, qui voyoit exactement les bilans avant que de les arrêter, & à qui on représentoit le montant

* Ces dépenses du commerce monterent à 29,398,164 l. 12 s. 2 den.

138 MERCURE DE FRANCE.

du-bénéfice net du commerce, (toutes dépenses relatives au commerce prélevées) en auroit lui-même défalqué toutes les dépenses extraordinaires & étrangères au commerce, avant que de permettre aux directeurs de s'approprier. 3 pour cent sur ce bénéfice.

4°. Enfin lorsqu'il fut décidé par autorité supérieure de faire faire à la compagnie des dépenses extraordinaires pour des établissemens solides jugés nécessaires pour un grand commerce, & qui devoient toujours représenter un fonds, non circulant, ainsi que les vaisseaux, les canons & autres approvisionnemens en tout genre; lorsque le ministère & le commissaire du Roi jugerent que l'on pouvoit employer à ces dépenses, ce qui restoit du bénéfice net du commerce de la compagnie (les 3 pour cent prélevés.); je vous le demande, M. le Comte, auriez vous trouvé juste que des directeurs qui, par état, doivent sacrifier leur tems, leurs plaisirs, & même leurs propres affaires à celles de la Compagnie, se fussent trouvés vis-à-vis de rien. Si on avoit compris dans les dépenses du commerce proprement dites, les frais énormes d'établissement, dont l'arrêt ne parle pas, je crois rendre justice à votre façon de penser, en assurant que vous auriez dit vous-même; on les a trompés; ces 3 pour cent ne sont qu'une illusion, remettons les à 12000 liv. comme ci-devant.

Après cela que l'on trouve à redire à ce que le reste de ce bénéfice a été employé depuis 1732 jusqu'à 1740, & même bien au-delà, à bâtir à l'Orient des magasins vastes & solides pour la marine & le commerce.

Que l'on dise que les établissemens de Mahé & de Karikal étoient plus dispendieux qu'utiles; que tous ces travaux, & ces projets qui se sont

succédé les uns aux autres à l'Isle de France, ont jeté la Compagnie dans des dépenses trop fortes; hélas! très-volontiers; mais il ne s'ensuit pas que * *par des calculs forcés*, les directeurs, qui n'ont reçu par an que 1967 liv. au-delà de leurs anciens honoraires de 12000 liv. ont volé le bien des actionnaires, ce qu'il falloit démontrer pour l'honneur de cette administration, & non pour la *gloire de la Compagnie des Indes*.

GODEHEU.

Réponse à un Mémoire intitulé : Réflexions sur le projet de M. de Parcieux de faire venir à Paris la rivière d'Yvette, par le Pere Félicien de St Norbert, Carme Déchaussé, lue à l'académie royale des sciences, le 26 Juillet 1769. Par M. Lavoisier, de la même académie.

Le projet proposé par M. de Parcieux pour procurer à cette capitale une quantité d'eau salubre suffisante pour fournir aux besoins de ses habitans, a fait trop de sensation dans le Public pour ne pas être en butte à la critique. Quelque peu fondée que m'ait paru celle du P. Félicien, je n'ai pas cru qu'elle dût rester sans réponse. Sur un objet aussi intéressant il ne suffit pas d'avoir convaincu les Physiciens, il faut éclairer tous les ordres de l'état, &

* Expression de M. L. M. pag. 41 de son mémoire.

sur-tout cette classe de citoyens qui, par leur rang, leurs charges ou leurs emplois, sont plus à portée que les autres de contribuer au bien de la société.

M. de Parcieux, toujours animé d'un zèle patriotique, souffroit depuis long-tems de voir la capitale presque entièrement privée d'eau, d'un élément si nécessaire à la salubrité & à la propreté d'une grande ville, à la commodité & à la santé des citoyens. Il avoit parcouru long-tems les environs de Paris pour y découvrir des eaux, soit de sources, soit de rivières, qui pussent être amenées pour les usages de cette ville. Parmi toutes celles qu'il avoit examinées, les unes n'étoient pas d'une qualité suffisamment bonne, les autres n'avoient pas assez de pente, d'autres enfin ne pouvoient parvenir aux endroits les plus élevés de la ville qu'après avoir traversé des vallées immenses, des rivières même, & il falloit, pour les y conduire, construire des ponts - aqueducs d'une étendue prodigieuse, dont la dépense ne permettoit pas même d'en projeter l'exécution.

Enfin après un grand nombre de recherches inutiles, il crut appercevoir dans la rivière d'Yvette toutes les qualités nécessaires pour répondre à ses vues. Quelqu'importante que lui parût cette découverte, M. de Parcieux ne se permit pas de l'annoncer tout d'un coup au Public; il vouloit se mettre auparavant en état de lui démontrer la possibilité du projet qu'il méditoit. Il s'assura d'abord que la pente étoit suffisante pour que l'eau pût parvenir aux quartiers les plus élevés de la ville. Il prit la peine de tracer lui-même la route que devoit suivre le canal, & d'en dresser une carte. Il eut la satisfaction de voir que la nature en avoit fait tous les frais. Dans tout l'espace que le canal

avoit à parcourir, deux vallées de peu d'étendue, celle de Rougis près Courvoy & celle de la rivière de Bièvre étoient les seules qui s'opposassent au libre cours de l'eau, & les ponts - aqueducs nécessaires pour les traverser ne formoient pas un objet de dépenses très-considérable, du moins relativement à la grandeur & à l'utilité du projet.

Si l'estime & la reconnoissance du Public sont la véritable récompense que doivent ambitionner les sçavans qui travaillent pour le bien de la société; M. de Parcieux n'eut rien à désirer à cet égard; son projet reçut du public l'accueil le plus favorable. Un seul point, & c'étoit un des plus essentiels, ne paroissoit pas suffisamment éclairci, c'étoit la qualité de l'eau de l'Yvette. Un jugement solennel dissipa tous les doutes. Ce jugement fut rendu par deux corps les plus capables de décider la question, l'académie des sciences & la faculté de médecine de Paris. Le public a entre les mains le détail des expériences faites séparément par ces deux compagnies: il en résulte que l'eau de la rivière d'Yvette est plus pure que celle d'Arcueil, & même que celle de Villedavray, & qu'elle approche beaucoup de la pureté de celle de la Seine.

C'est ce projet que le Pere Félicien attaque aujourd'hui; après la mort de son auteur. Si son objet est d'éclairer la société, il faut sans doute louer son intention; mais a-t-il rempli cet objet? la lecture de ce qui va suivre mettra le public à portée d'en juger.

Après quelques réflexions préliminaires le Pere Félicien débute, p. 6 & 7, par un tableau pathétique des ravages que causera la rivière d'Yvette dans ses débordemens. Elle passera, suivant lui, par - dessus les bords du canal qui aura été conf-

142 MERCURE DE FRANCE.

truit pour la conduire à Paris; elle inondera les campagnes, entraînera les moissons, formera des marais au milieu des plaines, elle y entretiendra des eaux croupissantes qui infecteront l'air par leur mauvaise odeur. Ne diroit-on pas, à entendre le Pere Félicien, que la riviere d'Yvette, conduite par le nouveau canal, traversera des plaines immenses éloignées de toute vallée, de toute riviere & de tout ruisseau? Cependant s'il avoit la moindre idée du local, s'il avoit seulement jeté les yeux sur la carte jointe au mémoire de M. de Parcieux, il auroit remarqué que le canal projeté cotoye dans un espace de plus de six mille toises le lit actuel de la riviere d'Yvette, qu'il cotoye dans un espace de six mille autres toises celui de la riviere de Bièvre, & qu'il s'écarte à peine pendant tout cet intervalle de 150 ou de 200 toises de l'une ou l'autre de ces rivières. Quand il seroit donc possible qu'il se trouvât dans quelques circonstances plus d'eau dans le canal qu'il n'en pourroit contenir, il seroit toujours facile de lui ménager une issue, en la dégorgeant dans l'une des deux rivières qu'on vient de nommer. Mais une autre réponse beaucoup plus simple encore, & que le Pere Félicien auroit dû prévoir, c'est qu'on n'introduira jamais dans le canal que la quantité d'eau nécessaire pour la consommation habituelle de Paris. L'excédent qui pourra se trouver dans la saison pluvieuse sera rejeté dès Volgien même, c'est-à-dire dès l'origine du canal, & coulera paisiblement par le lit actuel de la riviere.

Cette premiere objection est suivie d'une autre que le Pere Félicien regarde comme beaucoup plus solide, il prétend, pag. 8 & 9, que le cours de l'eau contenue dans le nouveau canal sera extrêmement lent, & c'est d'après les expressions mê-

mes de M. de Parcieux qu'il cherche à le prouver. Je ne m'arrêterai pas à justifier M. de Parcieux de la contradiction apparente dans laquelle on l'accuse d'être tombé. Il n'est point ici question de disputer sur les mors, il s'agit d'examiner des faits; c'est ce que je vais faire d'après les opérations mêmes de M. de Parcieux que je suppose exactes, & d'après les nivellemens de M. Picard, faits en 1664. *Mém. acad.* t. 6.

J'ai déjà dit que la premiere opération de M. de Parcieux avoit été de déterminer la pente de la riviere d'Yvette. Il s'assura d'abord par des mesures exactes, & dont on peut voir les détails aux pages 33 & 34 de son mémoire, que les chûtes des différens moulins qui sont situés en grand nombre le long de cette riviere formoient un total de 111 pieds 5 pouces. Il observa ensuite que la vîtesse de l'eau qui couloit librement de moulin à moulin étoit d'environ 10 à 12 pouces par secondes, ce qui donne pour la pente de la riviere environ un pied par mille toises. D'où il suit que la riviere d'Yvette ayant à parcourir environ 30000 toises depuis Vosgien jusqu'à la Seine, la seule pente qui la fait couler de moulin à moulin est de 30 pieds environ. La Seine, depuis l'endroit où elle a reçu la riviere d'Yvette qui porte alors le nom de riviere d'Orge, parcourt encore dix mille toises avant d'arriver à Paris, ce qui donne dix pieds de pente d'après les nivellemens faits par M. Picard. Si l'on ajoute ensemble toutes ces quantités, on aura 151 pieds 5 pouces pour la quantité dont la riviere d'Yvette, prise à Vosgien, est plus élevée que la Seine à Paris. Mais le point où arrivent les eaux d'Arcueil près l'Observatoire est plus élevé que le sol de Notre-Dame de 67 pieds 9 pouces, & plus élevé que le niveau de la Seine de 95 pieds 5

144 MERCURE DE FRANCE.

pouces, d'où il suit que la différence de niveau entre la rivière d'Yvette prise à Vosgien, & l'arrivée des eaux près l'observatoire est de 56 pieds. La totalité de l'espace que le canal aura à parcourir sera au plus de 16000 toises; la pente qu'on pourra lui donner sera donc de 3 pieds & demi par mille toises, c'est-à-dire en mettant tout au plus bas au moins triple de celle de la Seine: Ces faits sont bien éloignés de cadrer avec ce qu'avance le Pere Félicien; c'est cependant du mémoire même de M. de Parcieux que je les ai tirés.

D'après ce qui vient d'être dit de la pente considérable du canal & sur la rapidité du courant qui, toutes choses d'ailleurs égales, en est une suite; je pourrois me dispenser de répondre à une objection du Pere Félicien sur la congélation de l'Yvette, pendant les froids de l'hiver. Tout le monde sait que la rivière de Seine ne prend jamais que par l'embarras des glaçons. Ils se forment & s'accroissent peu-à-peu, jusqu'à ce qu'arrêtés par quelque obstacle, ils soient forcés de se réunir & de former une masse continue. Jamais, sans cette circonstance le cours des eaux ne seroit suspendu. L'histoire de cette académie, pour l'année 1709, nous en fournit un exemple bien frappant. Pendant cet hiver le plus rigoureux qu'on ait éprouvé dans nos climats depuis l'usage du thermometre, la Seine ne prit pas entierement entre le pont neuf & le pont royal; le milieu du courant resta libre. On a pu observer encore la même chose pendant les froids de 1768. Il est toujours resté même pendant le tems de la gélée la plus forte, un courant d'eau non interrompu entre le pont neuf & le pont royal. Des hivers d'ailleurs aussi rigoureux que ceux de 1709, de 1740 & de 1768 ne sont pas
communs

communs dans nos climats ; les froids y sont rarement continus. Et quand il seroit vrai qu'il pût survenir des gélées assez fortes pour former quelques pouces de glace à la surface d'une eau aussi vive ; quand elle pourroit acquérir jusqu'à 6 pouces d'épaisseur , l'eau qui couleroit par - dessous seroit encore assez abondante pour fournir à la consommation de Paris.

Je passe à une autre objection sur le déchet qu'éprouvera , suivant le Pere Félicien , le volume de l'eau de l'Yvette pendant les sécheresses de l'été. Je ne puis m'empêcher de lui reprocher ici d'avoir altéré le texte du mémoire de M. de Parcieux , ou du moins de ne l'avoir pas entendu. Je vais rapprocher les expressions de l'un & de l'autre , afin que le public puisse juger de ce qu'il doit penser de cette objection.

On lit , à la pag. 9 du mémoire du Pere Félicien , « le déchet que les eaux de l'Yvette éprou-
 » veront pendant l'hiver ne sera pas moins inévi-
 » table en été , & le lecteur ne pourra voir sans
 » quelque surprise que c'est le même M. de Par-
 » cieux qui va m'en fournir la preuve ; *l'Yvette*
 » *fait aller* dit-il, *plusieurs moulins : mais trois mois*
 » *s'étant écoulés sans pluie, & les eaux étant deve-*
 » *nues trop basses , ils arrêtoient pendant neuf à*
 » *dix heures par jour , & vers la fin de Juillet &*
 » *au commencement d'Août ils chomèrent entie-*
 » *rement* » Ne sembleroit-il pas , d'après cet exposé , que la rivière d'Yvette a été absolument à sec pendant une partie des mois d'Août & de Juillet , ou plutôt peut - on interpréter différemment les expressions du Pere Félicien ? Rien n'est cependant moins conforme à la vérité ; c'est M. de Parcieux lui - même qui va nous l'appren-
 dre.

On lit à la pag. 35 de son mémoire : « Les moulins de Vosgien sont de l'espèce de ceux qui vont par-dessus , & ils alloient jour & nuit sans s'arrêter chaque fois que je les ai vus , mais ils avoient chômé vers la fin de Juillet & au commencement d'Août (1762) , parce qu'il s'étoit écoulé trois mois sans pluie. Ils ne chômoient pas à des heures réglées ; lorsque l'eau devenoit trop basse , ils arrêtoient pendant neuf à dix heures , après quoi ils alloient vingt - quatre heures de suite : c'est comme s'ils avoient chômé sept heures par jour ou à-peu-près. »

C'est ainsi que le Pere Félicien prête des erreurs à M. de Parcieux pour les combattre ensuite. Heureusement il ne sera pas difficile au public de se tenir en garde sur cet objet ; il reconnoîtra aisément la contradiction manifeste qui se trouve à la même page du mémoire du Pere Félicien. En effet, après avoir formellement avancé que la rivière d'Yvette étoit absolument à sec pendant les sécheresses de l'été , il reconnoît , l'instant d'après , qu'elle coulera par intervalle. La conséquence qu'il tire de ce passage est bien plus singulière encore. « L'eau de l'Yvette , ajoute - t-il , pag. 10 , manquera donc à Paris pendant neuf à dix heures par jour. » Le Pere Félicien peut - il ignorer que dans l'exécution du projet de M. de Parcieux , les moulins de Gif & de Vosgien seront supprimés ? Comment a-t-il donc pu se persuader qu'on laisseroit subsister les vannes & les retenues d'eau nécessaires à ces moulins , puisque dès lors elles n'auroient plus d'objet ? Les moulins , une fois supprimés , le cours de la rivière d'Yvette cessera d'être interrompu , elle sera rendue à elle-même , elle coulera librement & d'un mouvement uniforme depuis Vosgien jusqu'à Paris.

Il seroit trop long de m'arrêter à examiner l'une après l'autre les différentes raisons par lesquelles le Pere Félicien prétend que le volume de la rivière d'Yvette sera réduit presque à rien dans les chaleurs de l'été. Ce n'est pas par des raisonnemens qu'on détruit des faits, sur tout quand ils sont attestés par un physicien aussi exact que l'étoit M. de Parcieux. On peut voir, aux pages 35 & 36 de son premier mémoire, le détail des mesures qu'il a prises aux moulins de Volgien & de Gif, elles prouvent que pendant les mois de Juillet & d'Août 1762, tems où les eaux de la rivière d'Yvette étoient aussi basses qu'on les eût jamais vues, elle fournissoit encore plus de 1000 pouces d'eau. Les mêmes opérations ont été répétées pendant les sécheresses de l'été 1767, les plus grandes qu'on eût éprouvées depuis long tems; & il en a résulté que le volume des eaux de la rivière d'Yvette n'avoit pas été réduit au - dessous de 1100 pouces.

J'avouerai que j'avois d'abord peine à concevoir comment le Pere Félicien pouvoit prononcer avec tant d'assurance sur un article sur lequel il n'avoit fait aucune expérience. Cependant en comparant entr'eux les différens passages de son mémoire, j'ai cru appercevoir ce qui avoit pu l'induire en erreur. On lit, à la pag. 4, « le projet de faire venir à Paris une rivière, dans l'espérance de lui fournir *douze cents pouces* ou *cent* » *pieds d'eau*. . . . offre au premier coup d'œil » de trop grands avantages pour le regarder avec » indifférence. . . . » On voit, par ce passage, que le Pere Félicien regarde *douze cens pouces* & *cent pieds d'eau* comme deux expressions synonymes. De ce que douze pouces font un pied, il a cru pouvoir conclure que douze cens pouces d'eau

faisoient cent pieds. Il n'est pas étonnant qu'à ce compte il se trouve si peu d'accord avec M. de Parcieux. Cependant s'il avoit étudié un peu plus la matière dont il traite, il sauroit qu'on entend par un ponce d'eau, non la quantité continue qui s'écoule par un trou d'un ponce quarré, mais par un trou rond d'un ponce de diamètre, la surface de l'eau étant toujours supposée entretenue à sept lignes au-dessus du centre du trou. Il sauroit encore, qu'en conséquence de cette convention, l'eau ne se calcule pas par pieds quarrés, comme il le suppose, mais que la mesure des eaux courantes se réduit toujours en ponces ronds, quelque grande que soit la quantité d'eau dont on veut déterminer la masse.

M. de Parcieux avoit proposé comme une ressource propre à augmenter beaucoup en été le volume des eaux de l'Yvette, de faire le long du canal destiné à la conduire à Paris, des étangs ou réservoirs dans lesquels on pourroit détourner les eaux pendant la saison pluvieuse pour les laisser ensuite écouler dans les tems de sécheresse. Le Pere Félicien n'approuve point ce moyen, & cet article est un des plus longs de son mémoire. Je ne m'arrêterai point, pag. 11 jusqu'à la 18^e, à discuter les raisons par lesquelles il combat l'idée de M. de Parcieux; elles ne touchent point au fond du projet, & en supposant qu'il pût résulter quelque inconvénient d'approvisionner la ville de Paris d'une eau qui auroit ainsi séjourné dans ces réservoirs plusieurs mois, il n'en seroit pas moins vrai qu'en tout état de cause il arriveroit au moins à Paris 1000 à 1200 ponces d'eau pendant les plus grandes sécheresses de l'année.

On ne doit pas s'attendre que l'eau de l'Yvette soit également claire pendant les différentes sai-

Sons. Les matieres qu'elle chariera avec elle seront de deux espèces : ou elles seront plus légères que l'eau , & alors elles nageront à la surface ; ou bien elles seront plus lourdes , mais devenues presque-quiponderantes à l'eau par leur grande division , elles seront entraînées avec elle. M. de Parcieux se débarrasse des premières par le moyen de grilles de fer ou de bois qui n'entrent dans l'eau que de 15 à 18 pouces , & qui arrêteront tous les corps flottans qui se présenteront à la surface. Par rapport aux secondes , pag. 21 & 22 , celles qui sont spécifiquement plus pesantes que l'eau , il se propose d'établir de distance en distance des espèces de bassins de quatre à cinq toises de long , plus larges & plus profonds que le reste du canal. L'eau venant à séjourner dans ces repos , ou du moins à y perdre une partie de son mouvement , elle y déposera la plus grande partie des corps étrangers qui se trouveront mêlés avec elle. Enfin après avoir acquis par le dépôt une pureté presque-absolue , elle parviendra à un encaissement de gravier de plusieurs pieds d'épaisseur , à travers lequel elle se filtrera , & dans lequel elle déposera le reste des matieres qui pourroient altérer la transparence. Il sera nécessaire de nettoyer de tems en tems ces repos , & quelquefois le canal lui-même. M. de Parcieux donne dans son mémoire des moyens également sûrs & faciles pour y parvenir : il pratique latéralement à chaque repos une ou plusieurs vannes , qu'on levera pour le nettoyer , & par lesquelles on laissera couler l'eau qui aura servi à le laver.

Le Pere Félicien renouvelle , pag. 23 , encore ici ses craintes sur le dégât que les eaux éconduites du canal pourroient occasionner dans les terres. Ces inquiétudes ne viennent , comme je l'ai déjà dit ,

que du défaut de connoissance du local. On a déjà vu que le canal projeté ne s'éloignoit au plus, dans un espace de 12000 toises, que de 150 ou 200 toises de la riviere de Bièvre ou de celle d'Yvette, qu'il traversoit d'ailleurs successivement les ruisseaux de Gif, de Palaiseau, de Massy, de Tourvoye, enfin la riviere de Bièvre; il sera donc toujours aisé de ménager des rigoles qui aboutissent à quelques uns de ces ruisseaux.

Le Pere Félicien porte l'esprit de critique jusqu'à douter s'il sera possible de filtrer l'eau de l'Yvette à travers un encaissement de sable ou de gravier, « Car, ajoute t il, pag. 19 & 20, ou les » trous pratiqués dans la muraille destinée à retenir le sable seront grands, ou ils seront petits. » S'ils sont grands, les eaux entraîneront une » grande partie du gravier, & en détruiront la » masse en peu de tems; s'ils sont petits, le gravier les bouchera, & l'eau de l'Yvette ou ne s'y » filtrera point, ou ne s'y filtrera que difficilement: » s'ils sont médiocres ils participeront de l'un & » l'autre inconvénient. » Ne diroit-on pas que le Pere Félicien ne connoît pas l'existence des fontaines domestiques sablées? Peut-il ignorer cependant que ces fontaines servent des six mois, & même des années entieres sans qu'on soit obligé de les nettoyer? Ne sait-il pas d'ailleurs que l'eau sera déjà très-pure en arrivant à l'encaissement de gravier, qu'elle n'y déposera, par conséquent, qu'une très-petite quantité de limon. S'il avoit réfléchi sur la maniere dont l'eau se filtre à travers le sable, il se seroit apperçu que les premieres portions d'eau peuvent bien entraîner à la vérité les parties les plus divisées; mais que bientôt les parties plus grossieres venant à se présenter vis-à-vis des trous, elles s'opposent à la sortie des plus

finer & ne laissent plus passer que l'eau pure & débarrassée de tout ce qu'elle charioit avec elle. Ce mécanisme est précisément celui qui s'observe lorsqu'on filtre à travers du verre pilé les acides minéraux. On met, au fond de l'entonnoir, trois ou quatre morceaux de verre irréguliers, assez gros seulement pour qu'ils ne puissent s'échapper par l'ouverture; ensuite on répand par-dessus du verre réduit en poudre grossière, enfin on réserve les parties les plus fines pour en former la couche supérieure.

Après avoir beaucoup argumenté sur la prétendue difficulté de filtrer l'eau de l'Yvette, le Pere Félicien trouve une nouvelle objection dans la filtration même de cette eau « M. de Parcieux, » dit-il, pag. 20, n'a-t-il pas sujet de craindre » que le préjugé contre l'eau filtrée ne se réveille » & ne fasse tort à son projet. » Quelle altération le Pere Félicien pense-t-il donc que puisse causer à l'eau la filtration à travers une masse de cailloux & de matières vitrifiables? Les eaux des sources, celles mêmes qui passent pour les plus salubres, sont-elles autre chose que de l'eau filtrée, & n'ont-elles pas traversé dans l'intérieur de la terre des encaissemens immenses de sable, de pierres & de différentes matières?

Je ne finirois pas si je voulois m'arrêter à une infinité de petites chicanes que fait le Pere Félicien contre le projet de M. de Parcieux. Qu'on se serve, par exemple, d'un moyen plutôt que d'un autre pour balayer l'aqueduc, qu'on le fasse à pied ou en bateau, qu'on soit obligé de le faire une ou plusieurs fois pendant l'année, peu importe, & ce ne sera pas, je pense, ces petites considérations qui feront admettre ou rejeter le projet de M. de Parcieux. Sans entrer dans tous les détails, je me

contenterai de dire que la plupart des moyens qu'il propose m'ont paru praticables ; je le dis avec d'autant plus de confiance qu'ils ont déjà paru tels à l'académie.

Les objections que j'ai parcourues jusqu'ici sont celles qui sont particulieres au projet de M. de Parcieux. J'ai tâché de faire voir combien elles étoient peu fondées. La fin du mémoire du Pere Félicien en contient d'un autre genre ; ces dernières sont communes à tous les projets qu'on peut proposer pour fournir de l'eau à Paris. Ces objections ne regardant qu'indirectement celui de M. de Parcieux , j'ai cru pouvoir me dispenser de les discuter : elles ne sont point d'ailleurs de nature à faire beaucoup d'impression sur le public. On ne pourroit admettre en effet les raisonnemens du Pere Félicien , sans être obligé d'en conclure qu'il est non-seulement inutile , mais désavantageux même dans une grande ville de jouir d'une grande quantité d'eau ; je doute fort que le public soit de cet avis. Enfin le Pere Félicien va jusqu'à soutenir cet étrange paradoxe , pag 32 , que l'eau de la riviere d'Yvette , qui seroit distribuée non - seulement dans les divers quartiers , mais dans la plus grande partie des maisons même de Paris , ne rendroit ni plus prompts ni plus commodes les secours contre les incendies. Cette partie de l'administration publique , telle qu'elle est aujourd'hui , est peut - être le chef d'œuvre de la police de cette capitale ; il est certain que dans l'état présent des choses , on a fait tout ce que l'on pouvoit faire ; mais on aura , je crois , de la peine à persuader au public qu'il soit plus commode de charier l'eau dans des tonneaux , comme on est obligé de le faire dans les incendies , que de la tirer des fontaines & réservoirs publics qui se trou-

veroient par-tout sous la main , & qui seront placés particulièrement dans la partie la plus élevée de chaque quartier.

C'est assez avoir entretenu le public d'un projet dont les avantages sont prouvés jusqu'à l'évidence , & dont l'exécution a été démontrée possible par une suite d'opérations & d'observations faites avec la plus grande exactitude. Plus on réfléchira sur cet objet , plus on sera convaincu que de tous les moyens proposés pour fourvoir de l'eau à Paris , celui de M. de Parcieux est celui qui réunit le plus d'avantages , & qu'il est , à la fois , le moins dispendieux , eu égard à la masse d'eau qu'il procure & le plus digne de la capitale.

Nous croyons devoir apprendre au Public , à l'occasion de ce mémoire , que les ordres du Roi sont donnés pour l'exécution du projet de feu M. de Parcieux. C'est M. Perronnet , de l'académie des sciences , & premier ingénieur des ponts & chaussées , qui est chargé de toutes les opérations nécessaires à cet objet ; & c'est à M. le Contrôleur général que l'Etat , la Ville de Paris & l'Académie des sciences ont cette obligation.



A C A D E M I E.

R O U E N.

L'ACADÉMIE de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge, fondée en 1486 dans l'église paroissiale de St Jean de Rouen, transférée en 1515 au monastere des RR. PP. Carmes de ladite ville, propose des prix pour différens ouvrages, tant en latin qu'en françois.

Parmi ces prix, les uns sont *ordinaires* & fondés depuis un temps plus ou moins considérable; les autres sont *extraordinaires* & dépendent de différentes circonstances particulieres.

Prix ordinaires & fondés.

Les fondateurs de ces prix ordinaires avoient assigné relativement au tems de leur fondation différens genres de poésie qui étoient alors en usage, mais qui ont presque entièrement cessé dans la littérature de nos jours. Tels sont le chant royal, la ballade, le sonnet. D'après cette considération, l'académie, pour exciter l'émulation parmi les auteurs, sans s'écarter

ter de l'esprit des fondations , a jugé à propos de substituer à ces anciennes poésies des ouvrages d'un genre plus moderne. C'est un des objets dont elle s'est occupée dans plusieurs assemblées extraordinaires qu'elle a tenues depuis le commencement de cette année , pour renouveler, faire & arrêter différens réglemens relatifs à son honneur , & plus particulièrement encore à celui de la religion à laquelle elle est consacrée. Parmi les réglemens qu'elle a faits suivant le pouvoir & l'autorité que lui en donnent la bulle de Léon X de 1520 & plusieurs arrêts du parlement de Normandie rendus dès les premiers tems de cet établissement , elle a arrêté définitivement que le premier prix du chant royal seroit donné à une allégorie en vers françois de trente à quarante vers , avec une allusion à l'Immaculée Conception ; le second prix du chant royal à une ode latine , le prix de la ballade à une idylle en vers françois, celui du sonnet à un poëme héroïque de cent vers françois au moins.

L'académie considérant pareillement qu'il est encore beaucoup plus utile de contribuer, autant qu'il est possible , à former des orateurs pour la chaire que des

156 MERCURE DE FRANCE.

poètes, a arrêté que le discours françois de la fondation de M. de Bonnetot, premier président de la chambre des Comptes de Rouen, sera remis au concours, mais sous une forme nouvelle qui ne s'écarte point de l'esprit de la fondation, ni même de la lettre autant qu'il se peut; & qu'en conséquence ce prix sera donné à un discours françois d'un quart - d'heure de lecture au moins, & d'une demi - heure au plus sur un sujet de religion qui sera indiqué chaque année par l'académie, & qui sera toujours terminé par une prière à la Ste Vierge sur son Immaculée Conception. Conséquemment à ces réglemens, voici l'ordre des prix ordinaires à distribuer le jeudi qui précédera la fête de Noël 1769.

I. La croix d'or, de la fondation de M. de Bonnetot, au meilleur discours françois *sur le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société.* Il doit être terminé par une prière à la Ste Vierge sur son Immaculée Conception, & être d'un quart - d'heure de lecture au moins, & d'une demi-heure au plus. II. L'anneau d'or, de la fondation de M. le Pigny, pour un poëme françois de cent vers héroïques au moins. III. Le miroir

d'argent, de la fondation de M. Hallé de Rouville, pour premier prix d'Ode françoise. IV. Un des prix ci dessus, ou le montant de la somme donnée par la fondation de M. l'abbé le Gendre, pour un second prix d'ode françoise. V. La ruche d'argent, de la fondation de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, pour un premier prix d'ode latine. VI. Le lys de la fondation de M. de la Roque, abbé de la Noë, pour un second prix d'ode latine. VII. La palme, de la fondation du même, pour une allégorie françoise de trente à quarante vers. VIII. La rose, de la fondation de M. le Pigny, pour une idylle en vers françois de la même étendue que l'allégorie françoise. IX. La tour d'argent, de la fondation de M. Groulard, premier président au parlement de Rouen, pour un premier prix de stances. X. Le soleil, de la même fondation, pour un second prix de stances. XI. Le laurier, de la fondation de M. de Bretteville, pour un premier prix d'épigramme ou allégorie latine. XII. L'étoile, de la fondation du même, pour un second prix d'épigramme ou allégorie latine. Les poètes termineront toujours leurs pièces par une allusion à la Conception de la Ste Vierge, à moins

158 MERCURE DE FRANCE.

que leur sujet ne roulât tout entier sur quelques uns de ses mystères. Cette allusion sera exprimée en deux vers, ou même en un seul, pour les épigrammes latines, en quatre pour les allégories françoises & les idylles, en six au plus pour le poëme françois de cent vers héroïques, en une strophe pour les odes latines & françoises.

Prix extraordinaires & non fondés.

L'académie propose quelquefois des prix *extraordinaires*, parmi lesquels le prix donné par le prince élu, lorsqu'il y en a un, tient le premier rang. Depuis long-temps le sujet de ce prix étoit une hymne latine sur un des mystères de la Ste Vierge; mais par des raisons tirées du plus grand avantage des lettres & de la religion, il a été arrêté que dorénavant il sera libre aux poëtes de choisir, soit dans l'histoire de l'ancien testament, soit dans la vie de Jesus-Christ & celle de la Ste Vierge; soit même dans l'histoire; les dogmes, les cérémonies & la morale de l'église, telle circonstance ou telle vérité qu'ils jugeront à propos pour en faire le sujet d'une pièce de poésie latine ou

françoise, au choix du prince élu, de cent vers héroïques au moins, ou de dix strophes, si c'est une ode, en y comprenant l'allusion accoutumée, laquelle, suivant l'usage établi pour conserver l'esprit de l'institution de l'académie, terminera la pièce de poésie, si le sujet n'en est pas pris dans la vie de la Ste Vierge.

M. le Conteulx, premier président de la chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, prince élu pour l'année 1769, a décidé en conséquence de la liberté que lui en laisse le règlement ci-dessus, que la pièce, pour le prix du prince à couronner à la séance publique du mois de Décembre 1769, seroit en vers françois.

L'académie propose encore cette année un prix extraordinaire, fourni par une personne qui aime la religion & les lettres, & qui a la modestie de ne vouloir pas être nommée. Il sera donné le même jour que les autres à une ode françoise, dont le sujet sera *le triomphe de l'Eglise sur l'hérésie*, suivant les paroles de Jesus-Christ, & *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*. Cette ode doit être terminée par une allusion à l'Immaculée Conception. Ce prix

160 MERCURE DE FRANCE.

consiste en une médaille d'argent où est empreinte l'image de la Ste Vierge.

Règlemens pour les Auteurs.

I. Toutes personnes seront admises à concourir, excepté les juges de l'académie. II. Les auteurs auront toute liberté convenable dans le choix & la forme de leurs compositions pour tous les genres : il faut en excepter le discours françois, dont le sujet sera indiqué chaque année, & le prix du prince élu, lorsqu'il y en a un. III. Les sources, où les auteurs doivent puiser leurs sujets, sont l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, civile & naturelle, & jamais la mythologie. IV. L'académie renouvelant, autant qu'il est nécessaire, un ancien règlement conforme à la religion, à la raison, à la décence, déclare qu'elle n'admettra au concours aucun ouvrage deshonnête, satyrique ou diffamatoire. V. Elle déclare encore que, suivant un ancien règlement, les poètes, pour prétendre au prix, ne pourront envoyer qu'une pièce de chaque genre, qu'ils ne pourront même supposer aucun nom, à peine d'être privés du prix mérité pour la première fois, &

pour la seconde d'être déclarés indignes de concourir. VI. Ceux qui enverroient des ouvrages déjà couronnés , seroient dévoilés comme plagiaires. VII. Les auteurs s'attacheront à travailler par préférence sur quelque sujet nouveau : leurs pièces en seront beaucoup plus favorablement reçues. VIII. Les ouvrages seront reçus au concours jusqu'au jour de Saint Martin exclusivement (11 Novembre) ils seront adressés doubles & francs de port au R. P. Prieur des Carmes de Rouen. Les auteurs auront soin d'écrire lisiblement & correctement chacune de ces deux copies. Ils mettront leurs noms dans un billet cacheté , avec une sentence dedans & dessus qui sera répétée au bas de la composition.

*Règlemens pour les juges , les examens
& le couronnement.*

I. Les juges - académiciens nés & élus au nombre de dix-neuf résidans à Rouen, décident du mérite des pièces : quatorze sont élus par scrutin, les autres sont juges en vertu des places qu'ils occupent. Les princes actuels & anciens, ainsi que les juges vétérans, lorsqu'ils se trouvent aux assemblées, ont aussi droit de suffra-

162 MERCURE DE FRANCE.

ge qui se donne par scrutin. II. Les billets où sont les noms des auteurs ne sont décachetés que devant les juges, & le nom est mis aussi-tôt au bas du manuscrit, signé par le président de l'assemblée & par le juge secrétaire. Les auteurs des ouvrages qui ne méritent point le prix, restent inconnus. III. S'il arrivoit qu'il ne se trouvât point de pièces qui méritassent le prix en quelque genre, il est permis aux juges de le transférer à quelqu'autre pièce dans un autre genre, quoique les prix en soient remplis. Par exemple, le prix du poëme de cent vers françois dans le cas où il n'y auroit pas d'ouvrage satisfaisant en ce genre, pourroit être donné à une ode françoise de plus. IV. Les auteurs qui auront mérité les prix seront couronnés publiquement le jeudi d'avant Noël. C'est le jour marqué pour la séance publique de l'académie. Cette séance commencera toujours par la lecture du discours françois sur le sujet de religion, & continuera par celle des ouvrages de poésie latine & françoise. V. Les prix seront remis aux auteurs couronnés, ou aux personnes qui auront d'eux un pouvoir valable. Leurs ouvrages seront imprimés dans le recueil de l'année. VI. L'académie a jugé à propos de supprimer un ancien

OCTOBRE. 1769. 163
règlement qui obligeoit les auteurs couronnés à lui faire un remerciement en vers.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE vendredi, 8 Septembre, on a donné au concert spirituel une symphonie. Ensuite Mlle Plantin a chanté avec goût un motet à voix seule, composé dans le genre italien par M. Milandre. M. Balbastre a très-bien exécuté sur l'orgue un concerto de sa composition. M. l'abbé Platel, très-belle basse-taille, a chanté *Jubilate Deo*, &c. motet à voix seule de la composition de M. l'abbé Brouin. M. Cramer, premier violon de la musique de S. A. S. Mgr l'Electeur Palatin, a exécuté un concerto de sa composition suivi de la chasse qui avoit été redemandée. Ce jeune virtuose a fait le plus grand plaisir par son exécution étonnante, hardie, & en même tems juste & précise. On a pareillement beaucoup applaudi la beauté de sa musique, & son art à rendre les différentes expressions du sentiment.

164 MERCURE DE FRANCE.

Mlle Leclerc a chanté avec beaucoup de talent un air italien. Le concert a fini par *Exaudi Deus*, motet à grand chœur de M. l'abbé Giroust, maître de musique de l'église des SS. Innocens.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue avec succès les représentations des *Fragmens*, composés des actes de la *Provençale*, d'*Hippomene & Atalante*, & d'*Anacréon*. Le ballet de la *Provençale* est de la plus grande gaîté, encore animée par la danse pittoresque de M. d'Auberval & de Mlle Allart. Celui d'*Hippomene* est agréablement dessiné. Mlle Heinel & M. Vestris y sont très-applaudis. On doit aussi les plus grands éloges à M. Gardel qui a un caractère de danse si noble, si précis & si imposant. Dans le ballet d'*Anacréon*, Mlle Guymard a toutes les graces de Lycoris; & Mlle Asselin y rend avec la plus grande vérité la force, l'emportement & l'expression de la Ménade.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. DUFL DE NEUVILLE , acteur qui vient de Russie , a continué avec succès son début dans les principaux rôles de la tragédie & de la comédie. Il a un jeu naturel , qui lui est propre , dans lequel il montre beaucoup d'intelligence , d'ame & de sentiment. Il est à désirer que cet acteur soit retenu sur ce théâtre , & c'est ce que le Public a témoigné d'une manière très - sensible , en applaudissant ce que lui dit un personnage de l'impromptu de campagne , qu'il *mérite d'être reçu parmi les Comédiens du Roi.*

COMÉDIE ITALIENNE.**L'AMANT DÉGUISÉ.**

LES Comédiens Italiens ont donné pour la première fois , le 2 Septembre , le *Jardinier supposé* , dont ils continuent les représentations avec succès ; la scène se passe dans la maison de campagne de la comtesse. — L'espiègle Julie en fait les

honneurs. Elle s'est déguisée en robin pour se soustraire à l'ennui dont une foule de sots amans l'obsède.

Il se présente une nouvelle occasion d'exercer sa gaité aux dépens d'une Mde de Marfillane, vieille folle Provençale, très-pressée de se remarier avec le frere de Julie. Celle-ci profitant de son déguisement projette de faire l'amour à la place de son frere. Cette Mde de Marfillane amene avec elle sa fille Lucile, dont Clitandre est amoureux. Pour se procurer la facilité de la voir, ce jeune cavalier s'est aussi déguisé en garçon jardinier, nouveau sujet d'amusement pour Julie qui jouit de son embarras ; car il se décele à chaque question qu'on lui fait sur le jardinage. Son agitation redouble en voyant arriver sa maîtresse avec sa mere.

Clitandre apporte des bouquets aux Dames, en sa qualité de garçon jardinier, & même par ordre de Julie. C'est à genoux qu'il présente celui qu'il offre à Lucile. Mde de Marfillane est enthousiasmée de l'esprit du garçon jardinier ; elle ordonne à sa fille de lui répondre. Cette situation est d'un excellent comique. Lucile répond comme elle le doit, & Clitandre se retire satisfait. Julie conseille à Mde de Marfillane de se remarier pour se débar-

passer du soin des affaires. Celle-ci lui avoue que c'est le but de son voyage, & c'est en ce moment que Julie lui fait accroire qu'elle est celui qui lui est destiné. Mde de Marfillane en est ravie. Le prétendu mari de Mde de Marfillane voudroit aussi que Lucile fût mariée. A sa recommandation la mere préfère Clitandre, quoiqu'elle ne le connoisse pas; un notaire mandé pour passer un bail arrive heureusement, & Mde de Marfillane se retire avec lui pour hâter la nôce. La nuit est des plus obscures. Lucile inquiète, comme elle doit l'être dans la situation où elle se trouve, se met à la fenêtre pour exhaler ses tendres plaintes. Clitandre, qui étoit aux aguets, s'approche doucement du balcon, & Julie se cache pour les écouter. Lucile reproche à Clitandre son imprudence; & lui, de son côté, l'accuse d'infidélité, & de vouloir épouser le petit maître aux cheveux longs.

Julie, cachée, contrefait la voix de Mde de Marfillane. Clitandre veut se sauver. Elle l'arrête; lui apprend qu'elle le connoît, & lui dit qu'elle veut elle-même l'épouser. Lucile, qui a tout entendu de son balcon, le conjure de n'en rien faire, & descend pour se jeter à ses genoux.

168 MERCURE DE FRANCE.

Pendant ce tems-là Julie se retire à l'écart, & la véritable Mde de Marfillane paroît avec le notaire & deux laquais qui portent des lumieres. Les deux amans se jettent à ses genoux. Elle ne fait ce qu'ils veulent dire l'un & l'autre : enfin Lucile reparoît & explique l'équivoque en reprenant le ton provençal dont elle s'est servie pour allarmer les deux amans. Elle fait connoître Clitandre, auquel Mde de Marfillane accorde sa fille dans la joie de faire un double mariage. Elle signe les deux contrats, & ne reste pas médiocrement surprise lorsque celui qu'elle comptoit épouser signe son nom de Julie, & lui explique la méprise; mais elle la console en lui apprenant que son frere doit arriver bientôt pour la dédommager de cette supercherie. En effet, on l'annonce, & il paroît suivi de Mde la Comtesse, à qui appartient le château, & dont la suite forme le divertissement qui termine la pièce. Elle fait beaucoup de plaisir par la maniere vive & spirituelle dont elle est dialoguée; elle fut d'abord donnée au même théâtre au mois de Juin 1756, sous le titre de la *Plaisanterie de campagne*, & ne fut interrompue que par la maladie suivie de la mort qui nous a enlevé les talens

talens justement regrettés de Mlle Silvia. On a cru pouvoir l'arranger dans la manière qui est en possession de plaire au public. On l'a remise pour cet effet en des mains qui ont coutume d'embellir tout ce qu'elles touchent, & qui y ont sçu mêler avec adresse les ariettes dont la musique gaie, agréable & tout-à-fait convenable au sujet, est de M. Philidor. Mde Favart, par la vivacité de son jeu, & Mde Trial, par les sons séduisans de sa voix, contribuent beaucoup au succès de cette pièce. Nous étendrons davantage les éloges qui leur sont dûs s'ils n'étoient plus agréablement célébrés dans les vers suivans qui leur sont adressés.

VERS à Mde Favart, jouant le rôle de la Provençale dans le Jardinier supposé.

QUE de bon cœur tu m'as fait rire,

Favart, cet ouvrage est charmant.

Ton jeu naturel & plaisant

M'inspire ton joyeux délire ;

Je te dois un remerciement :

Hélas ! on rit si rarement !

I. Vol.

H

Sous les crêpes ensevelie,
Chez nos froids & tristes auteurs,
La vive & riante Thalie
Est une veuve, dont les pleurs
Flétrissent la mine jolie :
Le feu piquant de la faillie
Lui rend son éclat, ses couleurs ;
L'enjouement, la coquetterie
Font briller ses traits enchanteurs ;
C'est une fille qu'on marie
Que l'amour couronne de fleurs :
Oui, nos plaisirs font ton ouvrage ;
L'esprit, les talens, la gaieté,
Favart, dans ton heureux ménage
Sont un bien de communauté
Dont au Public tu fais hommage.
Jouis de tes succès flatteurs ;
Chaque jour tu nous es plus chère ;
L'art d'amuser est l'art de plaire,
Je te réponds de tous les cœurs.

*A Madame Trial, jouant le rôle de Robin
dans la même pièce.*

Sous les traits de ce magistrat,
Quelle jeune beauté m'enchanté !
Son teint est frais & délicat,
Son œil vif, sa bouche riante ;
C'est Hébé. . . mais quel doux accens !
Quelle voix brillante & légère ?
C'est l'amour même que j'entends !
Oui , c'est lui : voici le mystère.
Vénus , jalouse de Trial ,
Lui dispute le droit de plaire ;
La cause se plaide à Cythere :
L'Amour , en juge impartial ,
Lui-même condamne sa mere ;
Et le Public , dans cette affaire ,
Est de l'avis du tribunal.

A R T S.

Prix de Peinture & de Sculpture.

L'ACADÉMIE royale de peinture & de
sculpture s'est assemblée , le samedi 26

H ij

Août 1769 , pour procéder au jugement des grands prix. Six peintres & six sculpteurs formoient le nombre des concurrens. Les premiers ont représenté dans leurs tableaux Achille qui , après avoir tué Hector , & l'avoir traîné trois fois autour des murs de Troye , amene son cadavre aux pieds de Patrocle , en disant à celui-ci : *mon ami , vous voilà vengé.*

L'académie a jugé que le Sr Joseph-Barthelemi le Bouteux , Flamand de nation , & élève de M. Hallé , professeur , méritoit le premier prix de peinture ; & le Sr Jean - Joseph Foucou , de Riez en Provence , élève de M. Caffieri , adjoint à professeur , le premier prix de sculpture. Ils sont dès lors admis l'un & l'autre parmi les pensionnaires du Roi pendant trois ans à l'école royale des élèves protégés , établie à Paris , & doivent ensuite passer à Rome pour y jouir encore pendant quatre ans des mêmes bienfaits de Sa Majesté. Le second prix de peinture a été adjugé au Sr Pierre la Cour , natif de Bordeaux , élève de M. Vien , professeur ; & le second prix de sculpture au Sr Jean-Baptiste Stouf , de Paris , élève de M. Coustou , adjoint à recteur. Ces deux élèves auront , comme les précédens , une

O C T O B R E. 1769. 173

médaille d'or pour récompense ; mais ne participent point encore, comme eux, aux privilèges de pensionnaires du Roi.

Le prix de peinture a été indiqué par M. Doyen ; & celui de sculpture, par M. Adam.

A R C H I T E C T U R E.

ON a vu le jour de la St Louis, & les jours suivans, à l'académie royale d'architecture au Louvre, les huit grands-prix que les élèves ont exposés cette année. L'académie leur avoit donné au mois de Mai dernier pour programme, le projet d'une fête sur la terre ou sur l'eau au choix des élèves, mais dont l'objet principal devoit être le temple de l'hymen accompagné de tous les accessoires qui peuvent embellir une telle fête. Les Srs Lussault, Paris, Pinaut, Guern, Lemit, Facier, Chabouillée & Lefevre, tous élèves de l'académie, sont les concurrens qui ont exposé leurs ouvrages aux regards du public qui y est venu en foule, & qui paroît avoir été satisfait des efforts de ces jeunes artistes.

Dans la pièce qui précédoit cette salle

H iij

le professeur avoit fait aussi exposer les douze prix d'émulation, pour autant de projets d'architecture, couronnés chacun séparément pendant les douze mois de cette année.

G R A V U R E.

I.

Le Concert de Famille, estampe d'environ 18 pouces de haut sur 14 de large, gravée d'après le tableau original de G. Schalken; par J. G. Wille, graveur du Roi & de S. M. Impériale & Royale. A Paris, chez l'auteur, quai des Augustins.

IL falloit un burin aussi pur, aussi net & aussi brillant que celui de M. Wille pour copier la touche précieuse de Schalken, si supérieur dans l'intelligence des teintes, dans l'harmonie des couleurs & dans le fini des détails. On admirera sur-tout l'art avec lequel l'artiste a rendu les différens habillemens des acteurs de ce concert, vêtus selon le costume flamand. L'estampe est dédiée à S. M. le Roi de Dannemarck.

I I.

Les adieux d'Hector & d'Andromaque.

Le Médecin Erasistrate découvre l'amour d'Antiochus. Deux estampes d'environ 23 pouces de large sur 18 de haut, gravées par Ch. le Vasseur, graveur du Roi & de l'académie impériale & royale de Vienne ; la première, d'après M. Restout ; la seconde, d'après M. Colin de Vermont. A Paris, chez l'auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons. Prix 6 liv. chacune.

Ces deux sujets historiques, rendus avec beaucoup d'intelligence par le graveur & dans le grand style de l'histoire, ont été exposés aux regards des amateurs dans le salon du Louvre. C'est sur la première, représentant les adieux d'Hector, que M. le Vasseur a été agréé à l'académie. Elle peut servir de pendant à la continence de Scipion, publiée précédemment.

I I I.

Portrait, en forme de médaillon, de M. le Duc de Choiseul. A Paris, chez de Lau-

H iv

nay, graveur, rue de la Bucherie, la porte cochere au coin de la rue des Rats.
Prix 1 liv. 4 f.

Les artistes ont des droits à notre reconnaissance lorsqu'ils publient les portraits des hommes en place aimés & estimés. M. de Launay, qui distribue celui que nous annonçons, l'a dessiné & gravé avec beaucoup de soin d'après le tableau peint, en 1760, par L. M. Vanloo.

I V.

Gravure dans la maniere du crayon rouge ou noir rehaussé de blanc.

Le Sr Bonnet, qui demeure à Paris rue Gallande, place Maubert, vient de publier dans ce nouveau genre de gravure une famille, composée de quatre figures, d'après M. Boucher; la cage dérobée, d'après M. Hallé, & une belle tête de caractère d'après feu M. Deshayes. C'est l'étude de la tête de Joseph qu'il avoit faite pour son tableau de la chasteté de Joseph.

G É O G R A P H I E.

Quatre feuilles de la carte de Normandie.

A Paris, chez Denis, rue St Jacques,
vis-à vis le collège de Louis le Grand.

Cette dernière feuille, exécutée avec le même soin que les précédentes, contient entr'autres les villes de Dreux, Nonancourt, Châteauneuf en Timerois, Chartres, Estampes, Rambouillet, Versailles, &c.

Le Sr Denis a profité des plans & des observations qu'on lui a communiqués au sujet de sa nouvelle carte. Ces instructions ont accéléré son travail, qu'il se flatte de terminer plutôt qu'il n'osoit l'espérer. Pour remplir les blancs formés par la Manche, il donnera les plans des villes de Rouen & de Caën.

*EXPOSITION des Peintures, Sculptures
& Gravures de MM. de l'Académie
royale, dans le salon du Louvre 1769.**

UN simple détail des tableaux qui ont

* Il paroît deux critiques, 1°. *Lettre de M. Ra-*

178 MERCURE DE FRANCE.

été exposés cette année au Salon du Louvre, mêlé de quelques louanges qui sont dues à leurs auteurs, ne produiroit qu'un catalogue fastidieux. Si la critique amère doit être bannie d'un examen impartial, les avis salutaires doivent marcher à côté des éloges; c'est la voix du Public qui doit dispenser les uns & les autres; c'est elle aussi que nous emprunterons dans cette analyse.

M. Boucher premier peintre du Roi, dont le génie fécond a sçu réunir tous les genres, n'a donné cette année qu'une caravane de Bohémiens dans le goût de Bénédette, ou plutôt dans le sien. Ce tableau d'une composition très riche demande à être détaillé; la variété des caractères & des airs de tête le rend extrêmement intéressant, & il n'y en a pas une qui ne gagne à l'examen du critique le plus sévère; la manière dont chaque groupe s'enchaîne à la composition générale n'est pas moins ingénieuse.

Phaël, peintre, &c. chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française; 2°. Lettre sur le salon, chez Humaire, rue du Marché Palu.

Quoique le tableau soit très-clair; les grandes masses de lumieres & de demi-teintes sont si bien ménagées, qu'il produit un effet aussi agréable qu'on puisse le désirer. S'il paroît moins vigoureux que ceux qui ont coutume de sortir de la même main, c'est parce que la scène se passe en plein air & qu'ainsi les teintes doivent en être plus vagues; mais la justesse des plans & l'illusion de la perspective aérienne n'en contribuent pas moins à l'effet. L'exécution facile & la touche spirituelle que les connoisseurs y admirent, font sur-tout regarder ce tableau comme un des plus précieux qui soit sorti des mains de M. Boucher: cet artiste chéri de sa nation qu'il enrichit par ses travaux & qu'il honore par ses talens, ne doit point supposer une intention méchante à ceux qui semblent priver ses derniers ouvrages des éloges qu'ils méritent, pour les prodiguer à ceux qui les ont précédés; c'est moins une affectation maligne de l'envie qu'une inconstante foiblesse de l'esprit humain qui toujours errant dans ses goûts, aime mieux regretter les choses passées que de jouir de celles qui sont présentes.

Une allemande jouant de la harpe,

180 MERCURE DE FRANCE.

une espagnole jouant de la guittare, & le portrait de M. & de Mde de Marigny ont mérité les suffrages du public; une composition nette, un style noble, un dessein correct & des draperies de la plus grande vérité, rendront toujours les tableaux de M. Vanloo extrêmement précieux ainsi que la parfaite ressemblance de ses portraits.

M. Jaurat nous a offert l'image joyeuse d'un pressoir de Bourgogne & d'une veillée de paysannes du même canton; ces deux petits tableaux présentent avec beaucoup de vérité les scènes qu'il a voulu peindre : on y retrouve le portrait de la chose, mais il eût peut-être été possible de le rendre avec autant d'exactitude en la traitant d'une manière un peu plus transparente.

Le grand tableau de M. Hallé destiné à être exécuté en tapisserie pour faire pendant à celui d'Hippomène & Atalante, représente Achille reconnu par Ulysse qui le découvrit dans l'isle de Scyros à la cour du roi de Lycomède. Ce tableau est du plus grand effet par la vivacité des couleurs & sur tout par la magie de la perspective ; les figures sont toutefois un peu trop jeunes ; celle d'Achille,

quoique dans un mouvement énergique, n'annonce qu'un enfant de douze à treize ans, & la fable dit que cet enfant avant de quitter Déidamie, la rendit mere d'un fils qui s'appella Pyrrus : le sage Ulyffe auroit aussi pu conserver plus de noblesse à travers son déguisement & l'expression de sa figure devoit être une satisfaction secrete du succès de son stratagème, lorsque le jeune Achille se décele : mais en écartant ces petites réflexions; ce tableau d'une composition très-riche & d'une maniere très-agréable ne manquera pas de faire beaucoup de plaisir au premier coup d'œil & même par l'examen des détails parmi lesquels on remarque sur-tout une jeune suivante qui essaie un collier de perles sur son bras & dont l'intention est très-spirituelle.

Le grand tableau représentant l'inauguration de la statue équestre du Roi étoit sans doute un sujet rempli de difficultés par la proportion des figures qui est indiquée & le nombre de portraits qu'il falloit nécessairement y employer : une telle contrainte ne peut manquer de donner des entraves au génie de l'artiste. Plus libre dans sa composition, il lui auroit donné cet air d'allégresse

182 MERCURE DE FRANCE.

qui caractérise une fête publique & n'auroit point été obligé d'avoir recours à l'épisode de deux savoyards pour représenter le peuple. On ne peut pas non plus exiger que des chevaux dans une marche lente & contrainte soient aussi agréables que dans une bataille où il est aisé de développer toute la beauté des mouvemens : d'ailleurs l'étude de ce noble animal est extrêmement difficile & peu de peintres sont parvenus à les rendre comme *Wandermeulen* & *Wauwerinans* : mais quand même il y auroit dans le tableau de *M. Vien* autant de défauts qu'on y peut remarquer de beautés dans les détails ; ils ne prouveroient rien contre les talens de cet artiste dont la réputation est établie par un assez grand nombre d'autres ouvrages.

Tous les tableaux que *M. de la Grenée*, peintre aussi gracieux qu'abondant, a exposés cette année, ont paru mériter des suffrages ; mais parmi tant de productions agréables, on a préféré les deux dessus de porte destinés pour l'appartement du Roi ; & particulièrement celui dont le sujet est *Vénus & Mars surpris par Vulcain* ; ces tableaux ont paru d'une composition plus noble, d'un

OCTOBRE. 1769. 183

dessein plus correct & d'une couleur plus vraie; le sujet de Cérés est heureusement choisi & d'un détail très agréable. Entre les petits tableaux, on a sur-tout admiré ceux de Bacchus & Ariane, & de Diane & Endymion. La petite Vierge aux Anges, le bain de l'Enfant Jesus, & la Vierge qui fait jouer son fils avec le mouton de S. Jean, ont aussi eu leurs partisans. Quand M. de la Grenée voudra se donner la peine de finir un peu plus ses petits tableaux, d'éviter les tons rougeâtres dans lesquels il tombe quelquefois; quand enfin il voudra les traiter comme ceux qu'il avoit mis au Salon dernier, nulle observation ne fera mêlée aux justes éloges qu'il mérite, & on le regardera comme l'Albane de la France.

Le portrait de S. M. le roi de Prusse, peint par M. Amédée Vantoo, ne peut qu'être très-intéressant par le grand Prince qu'il représente & par la manière dont il est traité.

Le sentiment de notre incapacité redouble en arrivant à l'article de M. Chardin: il faudroit avoir son talent pour louer dignement ses ouvrages; quelle couleur vigoureuse & quelle connoissance du clair-obscur dans le tableau qui repré-

184 MERCURE DE FRANCE.

sente les attributs des Arts & les récompenses qui leur sont accordées ; quel effet magique dans ses bas reliefs ; comme chaque plan est senti dans sa petite femme qui revient du marché ; comme chaque objet est bien à sa place ; que de vérité dans les fruits & dans la hure de sanglier touchée largement & faite avec rien ! Quel accord harmonieux & séduisant dans tous ses tableaux & que nos foibles éloges sont au-dessous de leur mérite ! Un Peintre d'histoire qui rassemblant toute les parties qu'elle demande , l'exécutoiroit avec une pareille intelligence de couleur , seroit le plus grand Artiste de son siècle : mais il n'est point de petit genre quand il est traité d'une si grande maniere.

On retrouve toujours aussi la touche spirituelle & la grande vérité qui caractérisent les portraits de M. de Latour , dans ceux qu'il a exposés cette année.

On ne desiré rien dans ceux de M. Roslin : le choix heureux des attitudes , la parfaite ressemblance & sur-tout la grande vérité des effets les rendent extrêmement précieux : peu de Peintres ont aussi bien traité cette partie essentielle du portrait ; aucun n'a si bien rendu les

OCTOBRE. 1769. 185

dorures. Parmi les portraits qu'il a exposés, ceux qui lui ont fait le plus d'honneur, sont ceux de M. Pajou, d'une femme ajustée à la Bolonoise, d'un jeune homme habillé d'une étoffe de soie couleur d'abricot changeant; une composition dans laquelle on voit un Chevalier de l'étoile polaire, habillé de velours ponceau qui sort entièrement du tableau, & sur-tout le portrait de M. l'archevêque de Rheims qui est de la plus grande beauté dans l'exécution générale comme dans les détails. Les deux têtes de caractère du même artiste, font aussi connoître qu'il est en état de traiter des sujets nobles.

Tandis que nous sommes au milieu des portraits, nous parlerons de tous ceux qui le méritent & parmi ceux de M. Drouais nous applaudirons ceux de M^{de} la Comtesse du Barry, celui de l'Archevêque de Rouen, qui nous a paru de la plus grande beauté: il est traité d'une manière noble & sçavante qui fait connoître que l'artiste sçait quitter, quand il le veut, ce coloris qu'il est quelquefois forcé d'employer pour rendre, selon leur goût, des femmes enduites de blanc & de carmin.

Le portrait que M. Deshayes a donné,

de M^{de} son épouse mérite d'être distingué des autres; il est peint d'une manière agréable, & le petit chien qui la caresse est touché spirituellement.

Mais un portrait étonnant est celui de M. l'abbé Arnould par M. Dupleffis, nouvellement agréé. Ce portrait de la couleur la plus vigoureuse est plein de vie; la main est belle & la tête digne de Rembrandt. Le portrait de M. le marquis de Rasilly est aussi de la plus parfaite ressemblance, & celui de M. le Ras de Michel est de la plus grande vérité; on voit que la robe de chambre de satin blanc est certainement ourlée, & que la propreté regne autour de cet aimable vieillard.

Tous ceux de M. Hall, aussi nouvellement agréé, sont de la plus grande beauté; ils sont traités d'une toute autre manière que celle que les Peintres en miniature ont coutume d'employer : on n'y voit point la fatigue du pointillé; rien de gêné, rien de laborieux; la touche est libre & la manière large comme celle d'un peintre d'histoire; ses têtes sont aussi correctement dessinées & ses étoffes rendues avec autant de goût que de facilité.

OCTOBRE. 1769. 187

M. Hall, très-jeune encore, montre les plus grands talens dans un âge où les autres ne donnent encore que des espérances & peut être regardé comme le Van-Dick de la miniature.

Passons à un genre plus agréable & plus varié. Celui que M. Vernet traite depuis long-tems avec tant de succès, offre entre ses mains des imitations bien justes & bien intéressantes de la nature; la vérité sur-tout guide toujours ses pinceaux & personne n'a sçu rendre mieux que lui l'air de la campagne. Si quelques envieux répandent l'opinion fausse dont nous avons justifié M. Boucher, & prétendent aussi que ses premiers ouvrages sont supérieurs aux derniers, nous n'avons d'autre réponse à leur faire que de les prier d'aller voir le soleil couchant qui étoit encore embu lorsqu'on a ouvert le Salon; on ne pourroit mettre à côté de cette belle marine, un tableau du Claude Lorrain, d'une plus riche couleur, d'un plus bel accord, d'un effet plus piquant & plus harmonieux, d'une composition plus noble, d'une perspective aérienne mieux entendue. Si les ciels & les fonds de quelques autres tableaux sont un peu bleuâtres, les fabriques en

sont si belles, les figures si intéressantes qu'elles désarment le censeur trop sévère qui étoit venu pour critiquer & qui s'en retourne en admirant.

C'est aussi le sentiment qu'on éprouve en voyant les tableaux de M. Casanove, & surtout en faveur de ses deux sujets de chasse : les sites en sont vrais & annoncent un lieu vaste qui annoblit sur le champ la composition ; les groupes sont bien entendus, les chevaux bien dessinés ; & joignant à tous ces avantages une touche facile & la magie d'une couleur séduisante, il est sûr de réunir les suffrages des artistes & ceux des amateurs.

A côté des mystères de l'Évangile qui sont représentés sur plusieurs feuillets du livre destiné à la chapelle du Roi, & qui sont d'un style très noble ; on admire le *modele honnête*, sujet voluptueux & moral du même auteur, avec cette épigraphe : *Quid non cogit egestas*. Cette scène intéressante offre la peinture de la pudeur réduite aux derniers abois, dans une fille que sa misère force à servir de *modele*. Le sentiment de cette situation touchante est rendu d'une manière très-attendrissante ; l'on y reconnoît la composition toujours ingénieuse de M. Bau-

OCTOBRE. 1769. 189
doux, & l'on regrette que la foible santé de cet artiste ne lui ait pas permis de multiplier davantage des productions que l'on voit toujours avec tant de plaisir.

On a retrouvé dans les tableaux de M. Rolland de la Porte, la vérité qui les caractérise. Celui qui représente le désordre d'un cabinet, est d'un effet très-juste : & l'on a vu avec le même plaisir les fleurs & les fruits de M. Bellengé, qui sont d'une couleur très-fraîche & très-piquante.

M. Le Prince, dont les tableaux sont en possession de plaire depuis qu'ils sont connus, s'est encore surpassé cette année. Sa guinguette Moscovite est une des compositions les plus agréables qui soient sorties de son pinceau : elle est si bien balancée, que le grand nombre des figures n'y apporte aucune confusion ; les groupes s'y lient d'une manière ingénieuse ; le dessein en est correct, la touche spirituelle, & la couleur très-agréable : ce tableau est encore très-précieux par la grande variété des différentes nations qui s'y rencontrent ; Tartares, Moscovites, Cosaques, Finlandois, Turcs, Georgiens, Calmoucks, Kamchadaïs, Chinois, tous y donnent une idée très-exacte de leurs

différens costumes. La balançoire & la danse Russe, sont aussi deux tableaux très-agréables, & dans lesquels il y a beaucoup de vérité. Nous parlerons des estampes du même auteur & de sa nouvelle manière de graver, dans l'article consacré à cette partie.

Le pinceau facile de M. Robert, en multipliant nos plaisirs, nous prive de la faculté de pouvoir donner séparément à chacun de ses tableaux les éloges qu'ils méritent. La variété, l'esprit & le goût qui toujours ont présidé à ses compositions ingénieuses, s'y font admirer plus que jamais. La grande connoissance qu'il a de la perspective aérienne, aide encore à la perspective linéale; & le charme d'une couleur séduisante leur donne un effet piquant qui les dédommage amplement du fini qu'on pourroit y desirer.

Si quelque chose peut étonner de la part de M. Louthembourg, ce sont les progrès inconcevables qu'il a faits depuis le salon dernier : ses tableaux sont extrêmement finis sans être froids, brillans sans être durs, riches sans être confus; ses compositions sont toujours variées, sa couleur toujours vigoureuse, ses effets toujours surs, sa touche, quoi-

qu'extrêmement ferme, ne se peut distinguer; c'est un de ces peintres qu'il faut renoncer à copier. Parmi le grand nombre de marines qu'il a exposées, celle où l'on ne voit que le ciel & l'eau, inspire plus de terreur que toutes les descriptions de tempêtes ensemble. Son tableau dans le goût de Wauvermans, celui dans le style de Berghem, ses maraudeurs, sa tempête par le vent de midi; il faudroit les nommer tous, car tous méritent les plus grands éloges, excepté toutefois les pèlerins d'Emmaüs, qui sont d'un effet trop dur, & dont les figures ne sont pas correctes: mais ce tableau, qu'il a voulu faire dans le genre de Dietrich, ne pouvant ajouter à son mérite, ne peut rien ôter à sa réputation, & nous pouvons prédire que les tableaux de cet excellent artiste, seront un jour d'un grand prix, puisqu'il augmente chaque jour l'admiration qu'il inspire par ses talens.

Magon, envoyé par son frere Annibal, après la bataille de Cannes, vient demander au sénat de Carthage de nouveaux secours, en lui apportant les anneaux des chevaliers Romains. Ce sujet héroïque, traité d'une maniere noble & sévère, est le morceau de réception de

M. Amand, que la mort a trop tôt enlevé. Ce tableau, d'une composition riche, sage, & d'une belle exécution, est tout à fait dans le goût de l'école d'Italie, & eût fait honneur à de grands maîtres; mais l'estimable artiste à qui nous le devons, n'a pu en recueillir la gloire. Que de regrets viennent se mêler aux justes éloges que nous lui devons; de l'esprit, des mœurs, du goût pour les lettres, des talens pour son art, il est mort victime de son ardeur infatigable pour le travail, emportant l'estime de tous ses confreres & le regret de ses amis qui arrosent de leurs larmes les lauriers dont ils vont orner son tombeau.

La naissance de Vénus, de M. Briard, rappelle des idées plus riantes : ce tableau est aussi agréable que le sujet qu'il représente. Il pourroit cependant être plus piquant, si moins égal de ton, il avoit des masses plus solides d'ombres & de lumières qui l'ameneroient davantage à l'effet : on y retrouve une femme éparpillant des fleurs, qui rappelle l'ange de la Sainte Famille, de Raphael, tant mieux; mais il a risqué d'exposer une Magdelaine pénitente, tant pis. Nous ne dirons pas de même de sa mort d'Adonis; elle
est

est composée d'une manière très-ingénieuse ; c'est une idée très-poétique d'avoir fait évanouir Vénus entre les bras des Graces, & une pensée très-spirituelle de faire poursuivre le sanglier par les Amours, qui le relancent à coups d'épieu. Quant à son tableau d'Herminie, il mérite sans doute les honneurs qu'il a obtenus, en procurant à M. Briard sa réception à l'académie.

Celle de M. Brunet a été bien méritée par le tableau qu'il annonce ainsi dans le livre qui contient l'explication des tableaux du salon : « *Ætra*, dit il, mere de » Thésée, le conduit au lieu où son pere » avoit caché son épée & ses *souliers*, » il leve facilement la pierre, prend » l'épée, & *se dispose* à aller se faire » reconnoître à Athenes ». Il est étonnant qu'un artiste fait pour connoître les sujets pittoresques, en choisisse un si négatif, qui ne fournit aucune expression à ses figures, aucun sentiment à ses têtes. Comment a-t-il espéré rendre un homme qui *se dispose* à partir pour Athenes ? On exige du mouvement & des passions dans un tableau d'histoire, & que l'esprit & le cœur y retrouvent les sentimens qu'ils y cherchent. S'il n'étoit question que de

grouper quelques figures ensemble ; un peu d'étude & de pratique , feroit un peintre d'histoire ; il faut de l'invention , du goût , de l'esprit , du genie , de l'enthousiasme , cette flamme active qui fait le peintre & le poëte , qui éclaire en même temps qu'elle embrase. Mais si nous blâmons M. Brunet sur le choix de son sujet , nous sommes loin de refuser à l'exécution les éloges qu'elle mérite. Sa composition est sage , l'effet est net , & la couleur très-vigoureuse & très-harmonieuse. Ses deux grandes allégories sont aussi d'un style très-noble ; mais dans celle qui représente le Temps qui découvre la vérité , il n'auroit pas dû , malgré les licences accordées à la peinture & à la poésie , se permettre de représenter le Temps sous une autre forme que celle d'un vieillard ; c'est une idée consacrée , parce qu'elle est juste , & c'est vouloir trop abrégér le temps , que de l'offrir sous la figure d'un enfant.

Le grand nombre de choses estimables que l'on trouve dans les ouvrages de M. Lépicié , & sur tout dans le tableau qui représente la Peinture , nous engagent à avertir cet artiste qu'il est dans un principe de couleur qui n'est pas toujours juste. Le rouge & le violet y dominent

OCTOBRE. 1769. 195

trop, & même dans son tableau de réception, qui a mérité l'honneur qu'il lui a obtenu.

Le tableau de réception de M. Taraval, représentant le triomphe de Bacchus, est véritablement ce qu'on appelle un tableau d'histoire; noblesse, sagesse, simplicité, sont ce qui caractérisent les grandes compositions. En détachant des figures claires sur un fond clair, M. Taraval a pris un parti très-difficile, que peu de peintres ont osé risquer, mais qui étoit nécessaire; son tableau ne devant être éclairé que de reflets dans la place à laquelle il est destiné. D'ailleurs, placé à contre-jour, comme il l'est, il ne peut produire tout l'effet qu'il ne manquera pas d'avoir lorsqu'il sera éclairé convenablement. Mais cet inconvénient n'empêche point d'admirer la beauté des formes, la correction du dessein & la justesse des plans. Les intentions des figures sont bien rendues, les animaux bien touchés, & les enfans groupés avec esprit. Enfin, le meilleur & le plus juste éloge que nous puissions lui donner, c'est qu'il mérite d'occuper dans la galerie d'Apollon la place qui lui est destinée. On voit aussi du même auteur, & avec beaucoup de plaisir, un Adam

I ij

& Eve , dans le paradis terrestre ; & une petite baigneuse , dont l'intention exprime très - bien le frissonnement que l'on éprouve en entrant dans l'eau. Sa grande académie peinte , prouve qu'il fait bien rendre compte des muscles & des proportions ; mais c'est un ouvrage dont le mérite ne peut être senti que par les artistes & par un très-petit nombre d'amateurs.

Le genre qu'a choisi M. Huet , est plus à la portée de tout le monde ; mais il n'en gagne pas moins aux yeux des vrais connoisseurs ; ses animaux , toujours dans un beau mouvement , sont bien dessinés & d'une très-belle couleur. On admire des études de cet artiste , qui sont aussi belles que celles de Berghem : il peint aussi les oiseaux & le paysage avec succès : son regard dans le poulailler , est sur-tout le tableau qui lui fait le plus d'honneur , & qui peut le mettre à côté de tout ce qu'il y a d'habiles peintres dans ce genre.

La Vierge du Refuge , peinte par M. Jollain , ne lui offroit qu'un sujet stérile & peu important pour le public ; cependant la manière dont il l'a traitée , a su rendre intéressantes les pénitentes qui joignent leurs prières à celles de leur

fondatrice. Les intentions des têtes ont beaucoup de sentimens & de variété , & l'on trouve dans ce tableau des vérités d'étoffes qui lui donnent tout l'effet qu'il peut avoir : cependant le Pere Eternel , qui occupe la partie supérieure , nous a paru d'une proportion trop forte , & sa draperie n'est peut-être pas assez aérienne. Les deux dessus de porte destinés pour Marly , représentent Clytie , changée en tournesol ; & Hyacinthe , changé dans la fleur de son nom. Si le Dieu des poëtes ne fut pas heureux dans ses amours , M. Jollain l'a été davantage dans la maniere dont il a traité ces deux sujets : il a su les rendre intéressans , sans avoir rien de triste ; mais ceux qui représentent l'histoire de Diane , ont encore quelque chose de plus piquant , par la richesse & la variété de leurs compositions ; l'un représente la cruauté de cette déesse envers Actéon ; l'autre , la sévérité avec laquelle elle traite l'Amour , qu'elle a fait son captif ; & le troisième , la maniere dont ce Dieu fait s'en venger , en lui lançant le trait dont elle se sentit blessée à la vue du bel Endymion. Le premier de ces tableaux est peint avec beaucoup de chaleur ; les deux autres offrent des sites

plus frais : tous trois sont très agréables par la maniere ingénieuse des groupes , & par l'élégance des contours. Cet artiste réussit très-bien à peindre les femmes nues , & cette partie séduisante fera toujours valoir ses tableaux.

Les conversations , ou promenades champêtres de M. Olivier , sont finies d'une maniere très-précieuse , & doivent avoir beaucoup plus d'effet dans un cabinet que dans un endroit vaste, où elles se trouvent dévorées par un espace immense. Les draperies en sont faites avec un soin étonnant ; mais les têtes pourroient avoir plus de vérité , si elles étoient moins émaillées de rouge & de blanc , & si elles tournoient un peu plus par le secours des demi-teintes. Quoi qu'il en soit , ces tableaux , traités dans le goût de Vatteau , sont extrêmement agréables ; & rappellent un peintre qui sera toujours l'objet de notre admiration & de nos regrets.

Les gouasses de M. Clérissieu , agréées & reçues en même tems , ne doivent point être regardées comme des desseins de fantaisie & de pur agrément , ce sont des tableaux d'une belle couleur , & sur-tout d'un grand mérite pour l'exactitude de la

perspective ; les figures cependant y sont inférieures à l'architecture , & la touche en est si différente , qu'on soupçonneroit qu'elles sont d'une autre main.

Parmi les productions de M. Bounieu, le public a trouvé de la vérité dans l'enfant qui dort sous la garde d'un chien , & a regardé avec plaisir l'enlèvement du foulier de Rhodope.

L'article de M. Greuze est le plus important de cette analyse , ses ouvrages étant faits pour passer à la postérité. L'empereur Severe , reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner , est le sujet que M. Greuze a préféré pour son tableau de réception. Ce trait d'histoire , noble & pathétique , est bien choisi ; mais , cet habile artiste , marchant dans une carrière qui lui étoit nouvelle , s'est un peu égaré. Les Romains étoient de grands hommes , mais l'empereur Severe n'avoit certainement pas dix têtes de proportion. L'Apolon , qui est la figure antique la plus noble , n'a que huit têtes , & chez eux comme à présent , la longueur de la main étoit fixée à celle du visage. L'affectation de rendre compte de tous les muscles & de toutes les parties du corps , est trop marquée dans celui de Severe : la contraction ter-

rible du Laocoon autorise ces formes outrées ; mais celles d'un homme paisible dans son lit , dont les bras ne sont pas plus élevés que la hauteur de l'épaule , doivent être moins fortement prononcées.

Ce ne peut être encore que par une faute d'attention que M. Greuze a fait sa figure si longue depuis le *sternum* jusqu'au nombril , qu'il a descendu jusqu'aux aînes. La couleur sombre & violette qui domine dans ce tableau , n'est pas moins outrée que le dessein : les têtes n'ont pas toute l'expression que l'on a coutume de trouver dans les figures de cet habile artiste , si ce n'est celle de Caracalla , qui est très-juste , & dans laquelle on reconnoît la honte sans le repentir. Quant à la composition , elle est simple à la vérité , mais on a suivi trop servilement celle du testament d'Eudamidas. Le Poussin , peignant la mort d'un Spartiate , avoit raison de placer son site dans un lieu d'où le faste étoit banni ; mais la magnificence des Romains est une des choses qui les caractérisent le plus , & l'on ne fait pas mourir un empereur entre quatre murailles. Quoique fondés , par les raisons que nous avons données , à parler ainsi de cette production de M. Greuze , nous nous serions

interdit cette juste critique, si nous n'étions intimement persuadés que nos réflexions ne peuvent l'offenser.

La figure de son offrande à l'Amour, offre une intention intéressante dans la tête & dans les mains de la jeune fille ; mais l'épaule droite est beaucoup trop petite, & l'on ne trouve point dans ce tableau la fraîcheur d'un bosquet consacré à l'Amour. La jeune personne, qui ne paroît pas moins de 30 ans, & qui, dit-on, envoie un baiser, ne présente que foiblement cette idée galante ; elle a l'air de flairer ses doigts après avoir écrasé les fleurs qu'elle brise. Jusqu'ici, les envieux de la gloire de M. Greuze doivent s'applaudir ; mais leur triomphe sera de peu de durée : si nos observations ont été sévères, c'est qu'on doit juger un grand homme à la rigueur ; & si nos censures ont été étendues, nous mettrons encore moins de bornes aux éloges que nous prodiguerons avec autant de justice & plus de satisfaction, au tableau qui représente l'enfant qui joue avec un chien ; c'est un chef-d'œuvre qui sera mis à côté des plus grands maîtres, & qui, par sa grande

vérité, mérite d'être estimé comme un des plus beaux de Wandick. M. Greuze lui même, éprouvant la satisfaction intérieure qu'inspire une telle production, ne refusera pas de convenir que l'objet de notre admiration doit être celui de la sienne propre, après l'avoir été de tout le monde. On a encore exposé de cet artiste plusieurs têtes d'étude, & des portraits bien peints. Quant au genre qu'il paroît vouloir suivre, il est à désirer qu'il s'y livre & ne se décourage point par une erreur pardonnable à l'essai d'une si grande entreprise.

Nous désirerions que la forme de cet ouvrage nous permît de nous étendre davantage sur les éloges que méritent beaucoup d'autres artistes; mais nous sommes obligés de nous restreindre à dire que le public a paru voir avec plaisir le grand paysage de M. Juliart, ceux de MM. Millet, Francisque & Antoine Lebel; les portraits de MM. Perroneau & Pasquier, &c. qu'il a reconnu le mérite du Christ de M. Beaufort; qu'il a trouvé de la sagesse dans la composition & de l'accord dans la couleur; & que les Saxones de M. Hutin, & les différens sujets de M. Guérin en ont été très bien accueillis. Mais c'est

avec beaucoup de chagrin que ce même public s'est vu privé du tableau de la mere bien aimée, annoncé par M. Greuze, & de quelques autres qui auroient fait l'ornement du salon. Après le bonheur de posséder les chefs d'œuvres des artistes illustres, il semble que la plus grande jouissance des riches amateurs, doit être celle de les partager avec la nation, que ces artistes honorent : les plus grands seigneurs & les princes d'Italie ne refusent point cette satisfaction aux étrangers.

Nous parlerons de la sculpture, de la gravure & des desseins dans le *Mercur* suivant. *

FÊTE du Roi, célébrée par MM. les Elèves de la pension académique & militaire de MM. Choquant & Partiau, rue & barrière St Dominique, à Paris, le 25 Août 1769.

* Cet article est de M. DES BOULMIERS, ancien capitaine de cavalerie, qui n'a écrit sur le salon que cet article, & celui qui sera inséré dans le *Mercur* prochain.

Au son des instrumens militaires, une troupe de jeunes gens, en costume françois, sortirent du fond du bosquet sous la forme de deux colonnes par deux allées opposées, & s'étendirent sous une seule ligne dans le grand ovale du centre. M. le chevalier de Langeac, un d'entr'eux, ayant fait deux pas en avant, prononça le discours suivant.*

INSIGNI Argivos, belli incitamen, a senâ
 Mos erat & durâ heroes celebrare palestrâ,
 Belligeri quotiès de cæde madentia Persæ
 Signa Mycenæas miles referrebar ad arces.
 O Lodoix, ô tu, teneros, qui, numen amicum,
 Auspiciis animos regis, aspirasque labori:
 Semina virtutum, studio fallente laborem
 Felici bene fundit amor, si plurima partu
 Jam neque vos, Graiis quondam loca clara co-
 ronis,
 Eliades campi, aut bimaris famosa Corinthe
 Littora, nec tot Caesaribus spectacula magnis,
 Maxime pandebas rerum miracula cunctis.
 Ast, heu! vana loquar, cæcisque ingentibus
 impar
 Surgentes ætas puerili in pectore sensus
 Balbutit, primoque infans in limine vitæ

* Ce discours renferme plusieurs pensées répandues en différentes pièces de M. de la Dismette.

Pigra sequi document discit claro Auspice * Musa.
 Hunc tu perpetuo, Lodoïx, extollis honore,
 Famosæ gentis sobolem, nostri ille Lycæi
 Præsidiumque decusque, viret nostra inclyta lau-
 rus.

Qualis felici quæ sidere germinat arbor
 Audet inassuetas zephyris concedere frondes,
 Mens sic nostra viget, laudis studioque futuræ
 Emicat impatiens; læti Mavortia signa,
 Signaque jam sequimur prudentis docta Minervæ.

Ludicra quos clarâ fortuna in luce locavit,
 Infano, vani tituli celebramus honore:
 At qui, seu solii metuendus jura paterni
 Defendit, regesve ultor, populosve tuetur
 Armipotens, hostisve minas fastusque superbi,
 Et frustrâ oppositos disjecit fulmine muros,
 Pacis amans, belloque potens, hostique verendus,
 Et timidus gladio assuetus defendere lances.
 Hoc virtutis opus; hunc sc, cum territa campis
 Agmina diffugerent & vani conscia coeptus
 Belgia prostrati fumaret corde Britanni,
 Magnanimus Lodoïx veneranti præstitit hosti.
 Hæc vos, heroes, evexit ad æthera virtus,
 Non furor, aut infana trahens vecordia finxit,
 Aut facunda ducum rabies: gens quæque suorum
 Facta canat, dum tu Trajano, Roma, frueris,

* Mgr le comte de St Florentin.

Felix romanis non invida Gallia sacris.
 Jamque accensæ artes claro mercedis honore
 Æmula rivali miscent certamina plausu.
 Musarum inscriptus templis fulgebit ubique
 Augustus Lodoix ; jactet se Græcia partu :
 Gallia non Phidiam votis , non poscis Apellem.
 En prodit lauro ornatus meliore Sophocles ;
 Musarumque chorus cælo delabitur alto.

Virtutem interea discit verumque laborem
 Bellonæ sacrata cohors * olimque cruentis
 Hostibus horrendos animarum temperat ætus.
 Dulciâ sic quando victoribus otia Gallis
 Et stabili Martem placuit compexere nexu ,
 Bella fovet Lodoix ; regni tutela decusque
 Mars viget : his olim studiis asperrima bello
 Hæreum alma parens orbem sibi Roma subegit.

Dicabat M. Sartiau milit.

pad. inst. collega.

A ce discours succéda l'exercice qui fut tout commandé en langue allemande, ainsi que toutes les marches & les évolutions que le terrain pouvoit permettre. Une table couverte fut ensuite dressée, & les élèves souperent au milieu de l'assemblée. Durant le repas un orchestre bien composé occupoit alternativement le tems avec la musique militaire.

* Ecoles académiques.

Lorsqu'on eut desservi, les symphonistes se divisèrent en deux corps & l'on forma deux quadrilles qui se renouvelèrent sans interruption jusqu'à trois heures du matin. L'illumination donnoit à cette salle quelque chose de séduisant, & les ombres paroissoient étendre à l'infini la profondeur du bois.

Il faut avouer que jamais aucune école n'a montré tant de zèle & d'attachement pour son prince : ce fut, dès son berceau, le caractère distinctif de celle-ci. L'abbé Choquart se peint bien constamment dans ses élèves.

Comme les leçons de mathématiques relatives à la profession des armes n'occupent que l'après-dîner de deux à sept heures, on ouvrira le premier Octobre prochain, dans la même école, un cours de commerce ; & les leçons s'en donneront tous les jours, le mercredi excepté, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze. On recevra des externes pour l'un & l'autre cours.

LETTRE de M. Maret, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, à M. de la Condamine.

MONSIEUR,

Vous avez tant de part aux progrès de l'Inoculation en France, qu'on manqueroit à la reconnaissance, si l'on vous laissoit ignorer ce qu'elle fait dans les différentes provinces. C'est pour ne pas encourir ce blâme & pour remplir une

obligation aussi essentielle, que je viens aujourd'hui dérober quelques momens à vos travaux philosophiques ; je vous prie même de rendre ma lettre publique, si vous la jugez de quelque utilité.

Vous savez, Monsieur, qu'au mois d'Avril 1756, j'allai à Genève pour juger par mes yeux des avantages de l'inoculation, & connoître la méthode suivie par les inoculateurs de cette ville, qui eux-mêmes avoient été endoctrinés par les inoculateurs Anglois : vous savez que, de retour en ma patrie, j'élevai la voix en faveur de l'inoculation de la petite vérole. Mais les préjugés qui, par-tout, se sont soulevés contre cette découverte, étoient alors fortifiés par l'opposition de presque tous ceux qui, par état, devoient les combattre. Les mieux intentionnés se contentoient de montrer de l'incertitude sur son importance. J'étois un des plus jeunes de ceux qui auroient dû la préconiser. Les hommes plient, sans y penser, sous le joug de l'autorité des médecins d'un certain âge. Le mien étoit une mauvaise recommandation pour l'inoculation ; & si je convainquis quelqu'un, je ne persuadai personne. Enfin, jusqu'au mois de Mai dernier, il n'y avoit eu dans cette ville que deux inoculations, & même faites sans succès.

J'ai déjà eu l'honneur de vous faire part de ces deux événemens, & vous vous rappellerez aisément, Monsieur, que le sujet de l'une de ces inoculations, qui fut faite en 1757, étoit un enfant d'une famille où la petite vérole étoit meurtrière ; que deux insertions furent sans effet, & que cet enfant, qui a toujours joui, & qui jouit encore de la meilleure santé possible, a été depuis ce temps-là exposé à plusieurs épidémies varioliques, sans qu'il ait pris la petite vérole.

L'autre inoculé, dont j'ai eu aussi l'honneur de vous parler, est mon fils aîné. Nous eûmes en ce pays-ci, il y a quatre ans, une épidémie mêlée de petite vérole & de vérolette. Mon fils eut une eruption de quelques pustules fort grosses, mais peu nombreuses. Cette eruption avoit été précédée des accidens ordinaires à la petite vérole; la suppuration & l'exsiccation des pustules assimiloient encore sa maladie à celle-là, mais elle me parut avoir été trop discrète; j'eus des inquiétudes, & je parvins à surmonter les répugnances d'une mere tendre.

La diete & les remèdes que l'état du malade avoit exigés, formoient une préparation des plus complètes. Mon fils fut inoculé; il ne prit pas la petite vérole; les plaies furent guéries en dix à douze jours. L'inoculé s'est porté à merveille depuis ce tems-là, & annonce encore par son extérieur, une santé presque athlétique.

Ces deux inoculations infructueuses n'étoient pas capables d'accréditer l'insertion de la petite vérole; aussi n'ont-elles produit aucun effet en sa faveur, & s'il s'est trouvé deux ou trois personnes qui ont eu assez de philosophie pour vouloir mettre leurs enfans sous la sauve-garde de cette précieuse découverte, c'est à Paris & à Lyon qu'elles sont allées les faire inoculer. J'aurois peut-être hâté les progrès de cette méthode, si j'eusse cherché à inoculer des enfans du peuple; mais je voulois que la conviction déterminât les parens à demander l'insertion, & je me suis contenté de la préconiser toutes les fois que j'en ai trouvé l'occasion. Le tems est probablement venu où la persuasion va multiplier les inoculations en cette ville, & il y a en ce printemps quatre inoculés, dont trois ont pris la petite vérole.

Un philosophe qui aime sa patrie avec une ardeur dont il donne chaque jour des preuves, M. Legouz de Gerlan *, a exigé de moi que, pour joindre la force de l'exemple à celle des raisonnemens, & faire voir que l'inoculation pouvoit être pratiquée avec succès parmi nous, a exigé, dis-je, que j'inoculasse quelques enfans. J'ai cédé à ses instances; j'ai préparé deux sujets, un garçon & une fille, tous deux âgés de sept à huit ans, tous deux pris dans des familles où la petite vérole s'est signalée par les ravages **.

M. Enaux, maître en chirurgie, un de mes amis, & qui depuis long-tems a de saines idées de l'inoculation, les a inoculés l'un & l'autre à la méthode Suttonienne. Le petit garçon a eu une petite vérole très-discrete bien caractérisée, & qui a eu la plus heureuse issue : la petite fille,

* Cet académicien a donné à l'académie un cabinet d'histoire naturelle, a transformé la salle des assemblées ordinaires en une galerie patriotique, où il a rassemblé les bustes de plusieurs des hommes célèbres que cette ville & la Bourgogne ont produits, & a fondé l'année dernière des prix pour les élèves de l'école de Dessin, que MM. les élus-généraux de la province ont établie, sous la protection de Monseigneur le Prince de Condé.

** Le petit garçon est fils du nommé Barbier, bourrelier, demeurant au fauxbourg d'Ouche, rue de la Chartreuse.

Le pere de la petite fille, qui se nomme Devenet, est vigneron, & demeure au-dessus de la rue Saint-Philibert.

quoiqu'inoculée deux fois , n'a pas pris cette maladie. Ses freres & sœurs avoient la galle , je m'étois apperçu, peu de tems après la premiere insertion , de quelques pustules psoriques sur les mains de cette petite fille : il en paroïtoit peu lors de la seconde , & j'avois même hésité à l'inoculer. Serait-ce cette maladie qui se seroit opposée à l'infection variolique ? Cela n'est peut-être pas sans vraisemblance.

Dans le même tems la fille puînée de M. Enaux, âgée de neuf ans , étoit préparée pour subir la même épreuve. M. Dechaux, mon confrere & mon ami , indécis autrefois sur le mérite de l'inoculation , mais son partisan aujourd'hui , préparoit mademoiselle de Courtivron , fille du marquis de ce nom , membre de votre académie des Sciences. L'une & l'autre ont été inoculées selon la méthode des Suttons , par M. Enaux ; toutes deux ont eu la petite vérole du meilleur caractère possible ; & toutes deux , de même que le petit garçon & la petite fille dont j'ai parlé plus haut , se portent on ne peut pas mieux.

Si cette lettre tomboit entre les mains de M. Power , il ne manqueroit pas sans doute de blâmer la confiance avec laquelle je dis que nos inoculations ont été faites à la méthode de M. Sutton. En qualifiant ainsi celle que nous avons suivie , je suis bien éloigné de prétendre contredire ce que M. Power assure des différences qui se trouvent entre la véritable méthode Suttonienne & celle que nous avons pratiquée. Je prétends encore moins nier que ce célèbre inoculateur soit , en France , le seul possesseur du secret de M. M. Sutton ; mais j'ai cru pouvoir donner ce nom à la méthode que nous ont fait connoître Mrs Dimf-

dale & Midleton, &, d'après eux, Mrs Desforeux & Gandoger; à celle que Mrs Dimisdalle & Engelhausen ont pratiquée avec le plus grand succès à Petersbourg & à Vienne; enfin à celle qui consiste principalement à laisser respirer un air libre, & même un peu frais, aux inoculés, à les purger plusieurs fois pendant la durée des préparations & aux approches de l'éruption; enfin, à insérer le levain variolique par des piqûres très-superficielles, faites en soulevant horizontalement l'épiderme, environ d'une ligne.

Cette méthode, de l'aveu même de M. Power, approche beaucoup de celle de Mrs Sutton; elle a de grands avantages sur toutes celles qu'on a suivies jusqu'à présent: ils nous ont frappé. C'est ce qui nous a décidé à l'adopter, & qui me déterminera à la pratiquer cette Automne sur trois de mes enfans. Cependant, malgré la confiance que m'inspirent pour cette méthode le succès des inoculations pratiquées sur les augustes enfans de l'impératrice Reine de Hongrie, sur l'Impératrice de toutes les Russies, sur le Grand Duc son fils, & sur toute la famille royale de Suede; malgré les succès particuliers de Mrs Midleton, Hawkins, Desforeux, Gandoger & les nôtres, je ne dissimulerai pas que je vois avec regret que M. Sutton ait obligé M. Power au secret. Faut-il que ce célèbre inoculateur ne soit pas assez flatté du titre de bienfaiteur de l'humanité, pour faire connoître une méthode qu'il lui est impossible de pratiquer en même-tems partout l'univers. Puisse le gouvernement Anglois, puisse le nôtre, qui déjà plus d'une fois est allé récompenser le mérite, jusques dans les pays étrangers; puissent l'un & l'autre, dis-je, par leurs bienfaits, engager M. Sutton à révéler ce mystère, puisqu'on nous assure qu'il

y'en a un. Je le desiré comme homme, comme médecin, & comme père. Je vous avouerai même, Monsieur, que ma fille, que je me propose d'inoculer, étant déjà dans sa treizieme année, je donnerois beaucoup pour que le secret fût découvert avant le mois de Septembre, tems que j'ai fixé pour faire cette inoculation *. Voilà une bien longue lettre, Monsieur; il y a de l'indiscrétion à vous interrompre, si long-tems; mais la confiance rend prolix. Eh! comment n'en aurois-je pas dans une personne dont j'ai déjà plusieurs fois éprouvé les bontés?

ANECDOTES.

I

LOUIS XIV disoit à un prédicateur qui lui avoit adressé la parole : *j'aime à prendre ma part dans un sermon, mais je ne veux point qu'on me la fasse.*

I I.

M. du Harlay, premier président, étant allé aux eaux de Bourbon, dont M. Bourdier médecin célèbre étoit intendant; M.

* C'est par déférence pour la mere que M. Maret n'a pas fait inoculer sa fille dans un âge plus tendre; & depuis qu'elle a l'âge de raison, on a attendu qu'elle-même le desirât.

214 MERCURE DE FRANCE.

le premier Président assembla tous les médecins de la ville, il les fit asseoir dans des fauteuils & voulut être assis sur un simple tabouret en leur disant qu'il étoit leur justiciable.

I I I.

M. P. a toujours plaisanté sur les Comédies attendrissantes; il les comparoit à de froids sermons; *tu vas donc entendre prêcher le pere de la Chaussée*, dit-il un jour à un de ses amis qu'il rencontra allant à une représentation de Mélanide.

I V.

Un avocat se mêloit de faire des vers & y réussissoit fort mal : il entra un jour dans une compagnie, arrivant de campagne, tout crotté. On lui reprocha l'excès de sa malpropreté pour un homme de son état. M. du C. feignant de prendre son parti, *ce n'est pas*, dit-il, *comme avocat, que Monsieur est crotté, c'est comme poëte.*

V.

Un ami de Despréaux lui disoit : ah ! Monsieur, je lis maintenant un auteur qui est bien mon homme, c'est Démosthène.

OCTOBRE. 1769. 215
nes ; si c'est votre homme , dit Des-
préaux , ce n'est pas le mien ; comment
l'entendez-vous , reprit l'autre , c'est répli-
qua Despréaux , qu'il me fait tomber la
plume des mains.

V I.

Un poëte dont la femme étoit con-
nue pour coquette , gageoit avec Dan-
chet un castor : Danchet lui dit : *il faut
que celui qui vous coëffe m'en réponde.*

*LETTRE d'une Dame sur un projet
pour garantir du vent*

Le nombre d'établissmens nouveaux dont l'u-
tilité est reconnue ; plusieurs autres non adoptés
encore , mais qui le seront probablement un jour ;
& notamment celui que nous devons tout récem-
ment au zèle d'un compatriote rempli d'attention,
qui a vu de quelle importance il étoit de préserver
les crânes délicats , des rayons dangereux du so-
leil dont l'ardeur peut , dans la traversée d'un
pont d'une grande longueur , déranger plus d'une
cervelle , prouvent évidemment combien l'esprit
de bienfaisance fait tous les jours de progrès sur
les Parisiens. Mon sexe , Monsieur , est jaloux de
voir que les hommes seuls aient été jusques à pré-
sent en possession de procurer de si grands biens.
Ce n'est point le desir de prouver que les femmes
ne sont pas aussi peu réfléchies & aussi peu capa-

216. MERCURE DE FRANCE.

bles de combinaisons qu'on les suppose, qui me met la plume à la main; mais celui de me montrer citoyenne, qui m'engage à vous faire part d'un projet dont le Public retirera les plus grands avantages.

Le soleil n'est pas le seul ennemi qu'ayent à redouter ceux qui, pour leurs affaires ou leurs plaisirs, traversent le Pont-Neuf ou le Pont-Royal. Le vent, ce météore invisible, dont la violence est cependant si connue, mérite au moins autant notre attention : je pourrois dire qu'il la mérite d'autant mieux que, dans ce climat, son empire est d'une bien plus longue durée. Que de perruques naissantes, artistement flottantes, que de toupers à la grecque élégamment élevés, que de bonnets à la monte au ciel imperceptiblement soutenus, ne voyons-nous pas subitement les victimes d'un souffle imprévu? Quel chagrin n'en résultera-t-il pas pour ceux qu'un tel accident a mis hors d'état de paroître dans les maisons où ils dirigeoient leur course! Quelles inquiétudes & quelle privation pour les personnes qui les attendoient! La fortune ne peut sourire à tous les honnêtes gens, & leur procurer des chais commodes & bien fermés. J'ai donc imaginé & combiné avec succès, non sans un grand nombre d'essais dispendieux, des boîtes légères, & cependant solides, de plusieurs formes, suivant le besoin, & garnies de verres de Bohême des plus diaphanes. Ces boîtes sont construites de façon que l'on peut y mettre la tête entière, sans être privé de la faculté de respirer, au moyen de conduits pratiqués avec art.

Elles se fixeront naturellement sur les épaules par une échancrure demi-circulaire, pratiquée au bas de chacun de ses deux côtés. Elles auront plus ou

ou moins de hauteur suivant celles des toupets grecs ou des coëffures à la monte-au-ciel ; la queue des periuques naissantes sera préservée par une autre combinaison aussi certaine , en sorte que l'on ne perdra pas un grain de poudre par le vent le plus impétueux. Il y aura des glaces devant & sur les côtés qui s'ouvriront facilement si l'on a besoin pour parler à quelqu'un.

Quoique la principale destination de cette machine soit pour les deux ponts désignés , cependant ceux qui voudront être plus certains d'arriver dé-cemment dans l'endroit où ils sont attendus , pourront s'en servir , s'ils le jugent à propos.

Je vous prie donc , Monsieur , d'annoncer dans votre Mercure cette invention nouvelle , pour que je puisse savoir si j'aurai le bonheur d'avoir le suffrage du Public. Si ce projet est goûté , comme j'ose m'en flatter , il ne dépendra pas de l'activité de mon zèle , qu'il n'y ait bientôt des bureaux de location. Les prix seront modiques & à la portée de tout le monde ; l'on pourra même consulter un tarif imprimé des prix différens suivant le nombre des rues à traverser & leur longueur , & le public sera à l'abri de toute malversation.

Ce premier succès m'enhardira à communiquer un second projet non moins important , concernant la chaussure ; mon ambition étant de mériter à juste titre la reconnaissance de mes concitoyens.

J'ai l'honneur d'être , &c.

ORINIE SURBELLE.

LETTRES - PATENTES , ARRÊTS ,

I,

CONVENTION entre le Roi & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, concernant les états respectifs aux Pays-Bas & les contestations y relatives, du 16 Mai 1769.

I I,

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 23 Juin 1769; qui proroge pour dix années, à compter du premier Janvier 1768, le payement des Quatre sous pour livre, en sus du don gratuit ordinaire du Clergé de Roussillon.

I I I,

Lettres - patentes du Roi, données à Versailles le 24 Juin 1769; concernant les évaluations des domaines du Roi, respectivement échangés entre Sa Majesté & le Comte d'Eu.

I V.

Lettres-patentes du Roi, données à Versailles le premier Juillet 1769; pour la réformation de la coutume de Ponthieu.

V.

Déclaration du Roi, donnée à Compiègne le 24 Juillet 1769; concernant les Recommanderesses & Nourrices, & l'établissement d'un bureau général dans la ville de Paris.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 10 Août 1769 ; concernant l'imprimerie & la librairie d'Avignon & du Comtat Venaissin, & qui fixe le nombre des imprimeries à six.

V I I.

Déclaration du Roi, donnée à Compiègne le 15 Août 1769 ; portant suppression du droit de Six deniers porté franc du prix des marchandises & denrées qui se vendent, revendent & échangent dans le Clermontois, & du droit de Petit passage d'une prévôté à l'autre du Clermontois ; & établissement ou augmentation de différens droits, pour tenir lieu desdits droits supprimés.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 6 Septembre 1769 ; portant règlement pour le commerce de l'Inde.

A V I S.

I.

DISSERTATION en forme de lettre, sur l'effec des topiques dans les maladies internes, en particulier sur celui de M. Arnoult, contre l'apoplexie ; écrite par un médecin de Paris, à un médecin de province. Septième édition, augmentée de plusieurs pièces intéressantes. A Paris, chez P. de Lormel, imprimeur-libraire de l'académie royale de musique, rue du Foin, à Sté Geneviève.

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

On lit, à la suite de cette dissertation, une grande quantité de lettres & de certificats, d'où il résulte que le sachet antiapoplectique de M. Arnould continue d'avoir le meilleur effet comme préservatif de l'apoplexie. Le raisonnement, l'expérience & les plus graves témoignages semblent établir la démonstration la plus évidente de l'infailibilité de ce sachet.

I I.

Pierres pour les Meules.

Le Public est averti que les bonnes pierres pour les meules, sises au lieu de la fermeté, paroisse de Cicogne en Nivernois, à cinq quarts de lieue de la Loire, s'y vendent journellement depuis qu'on a rouvert les pierrières. Il faut, pour en acheter, s'adresser à M. Mineau, au château de Cicogne près Nevers, qui les fera voir sur la pierrière; qui se chargera de les conduire jusqu'au port d'Emphy sur la Loire, & en fera & recevra le prix.

I I I.

L'institution, dont on a annoncé le prospectus dans le Mercure du mois de Mai dernier, ayant acquis la célébrité que lui méritent les talens & le zèle des instituteurs, il a été impossible de trouver dans la ville de la Flèche un logement assez étendu pour le nombre des élèves qu'on annonce de tous côtés, & on a été obligé de transférer cet établissement dans la ville d'Angers, où les instituteurs ont pris l'hôtel d'Anjou, dans la rue du Figuier. Il est intéressant que le Public soit instruit de ce déplacement.

NOUVELLES POLITIQUES.

D'Alger, le 17 Août 1769.

LE 14 de ce mois, le dey annonça lui-même au consul de Danemarck qu'il déclaroit la guerre à la Nation Danoise, & lui commanda en même tems de se retirer de cette ville dans l'espace de trois jours. En conséquence, ce consul s'est embarqué aujourd'hui sur un navire qui doit le transporter à Marseille.

De Dantzick, le 3 Septembre 1769.

On a reçu des nouvelles plus positives des opérations des armées Russes & ottomanes, & l'on ne peut plus guères douter que les Russes n'aient été forcés de lever le siège de Choczim. On dit que les Turcs sont entrés en Pologne au nombre de cinquante mille hommes, & qu'ils marchent vers Snyatin du Niester sans causer le moindre dommage aux habitans.

De Vienne, le 9 Septembre 1769.

L'Impératrice-Reine a déclaré ports francs ceux de Fium & de Trieste, relativement à l'importation & l'exportation réciproques des marchandises des Pays-Bas Autrichiens dans les Etats d'Italie, & de celles d'Italie dans les Pays Bas Autrichiens. Les fabricans italiens qui regardent l'importation des marchandises étrangères comme désavantageuse pour eux, ont déjà fait des représentations sur cet objet.

De Hambourg, le 12 Septembre 1769.

On mande de Petersbourg que l'Impératrice a donné au comte de Romanzow le commandement

K iij

de la grande armée Russe en Pologne , qu'avoit le prince Galliczin , & au comte Panin celui de l'armée que le comte de Romanzow commandoit en Ukraine. On ajoute que ces deux nouveaux commandans sont partis pour leur destination respective.

De Madrid , le 29 Août 1769.

L'archevêque de Valladolid ayant remis au conseil du Roi un exemplaire imprimé d'un bref d'indulgences , expédié en cour de Rome , le 12 Juillet dernier , en faveur des Jésuites , les Fiscaux ont déclaré dans le conseil que ce bref contient des vices d'obreption & de subreption , & doit être , par-là même , supprimé ; qu'il est adressé aux patriarches , primats , archevêques & évêques du Monde Chrétien , & ne peut cependant avoir son effet en Espagne ni dans les autres royaumes où lesdits religieux sont proscrits & entièrement décrédités par leurs faits & doctrine.

De Cadix , le 1^r Août 1769.

On travailloit depuis long-tems en vertu d'un décret authentique du conseil souverain de Castille à l'établissement d'un spectacle françois en cette ville ; cette entreprise est achevée , & l'ouverture du théâtre s'est faite le 2 du mois dernier avec le plus grand succès dans la magnifique salle que la Nation Françoisse a fait construire pour cet objet.

De Rome , le 32 Août 1769.

Le St Pere vient d'accorder un jubilé général qui commencera le 17 de Septembre prochain. Il a fixé au 27 du même mois son départ pour la campagne , & a réglé avec la plus grande cérémonie les dépêches relatives au séjour qu'il y fera ; il n'y retiendra auprès de lui que très-peu de personnes , & les cardinaux qui l'iront visiter , ne dîneront point avec Sa Sainteté , comme ils le faisoient ci-devant.

Du 7 Septembre.

On a imprimé ici une relation des ravages causés à Brescia , dans l'Etat Vénitien , par l'explosion d'un magasin à poudre auquel le tonnerre a mis le feu , le 18 du mois dernier. Ce magasin contenoit deux mille huit cens barils de poudre , destinés pour Venise & déposés dans un souterrain voûté. Cette explosion fut si violente que toute la ville en fut ébranlée , & la sixième partie de ses édifices renversés de fond en comble. D'abord une tour de pierre de taille , bâtie sur le souterrain où la poudre étoit renfermée , sauta

toute entière en l'air , & ses diverses parties , en retombant comme une grêle de pierres , abîmèrent un grand nombre d'églises , de palais & de maisons particulières. On fait monter à plus de deux mille le nombre de ceux qui ont péri , & l'on évalue à plus de cinq millions de ducats la perte occasionnée par ce désastre.

Extrait d'une Lettre écrite de Fétin , (dans la Marche Trevisane en Italie , en date du 30 Juin 1769.

Le 26 de ce mois vers les trois heures après-midi , il s'éleva tout-à-coup une tempête horrible. Le ciel qui , jusqu'alors avoit été très-serein , fut obscurci par d'épais nuages ; tout l'horizon étoit en feu par la multitude des éclairs qui se succédoient sans interruption , & la pluie tomboit avec tant de violence qu'il fut impossible à la plupart de ceux qui étoient sorti de chez eux de regagner leurs habitations. Plus de six cent personnes étoient alors renfermées dans la salle de spectacle. La comédie n'étoit pas encore au 3^{me} acte , lorsque le tonnerre tomba sur le théâtre par une grande ouverture qui se fit au comble du bâtiment. La foudre parut sous la forme d'un boulet de canon du plus fort calibre. La salle étoit éclairée par un grand nombre de lumières qui , toutes , furent éteintes en un instant. Au morne silence , premier effet de la frayeur , succéderent bientôt des cris affreux , lorsqu'au retour de la lumière , on aperçut l'horrible tableau des ravages du tonnerre. De tous côtés , on ne voyoit que des hommes , des femmes & des enfans privés de vie ou de sentiment. Six personnes , à la fleur de leur âge , furent entièrement réduites en cendres par le feu du ciel ; soixante & dix autres en furent atteintes. Don Carlo Paolowich , chancelier , prêtreur & préfet , dont le palais étoit voisin de la salle du spectacle , y fit transporter tous les blessés.

De Londres , le 2 Septembre 1769.

Il y eut , le 26 du mois dernier une assemblée des électeurs de Westminster , au nombre de plus de 7000. On y lut & approuva le projet d'une requête qui doit être présentée au Roi pour le redressement des griefs du peuple. On fit rapport à l'assemblée d'une résolution de la chambre des Communes en date de la 14^e année du regne de Guillaume III , portant que le peuple d'Angleterre a un droit incontestable de présenter des requêtes au Roi pour la convocation , l'assemblée ou la dissolution des parlemens & pour le redresse-

224 MERCURE DE FRANCE.

ment des griefs. Les électeurs de Westminster demandent au Roi, par leur requête, la dissolution d'un parlement actuel & la convocation d'un nouveau.

D'Amsterdam, le 4 Septembre 1769.

Paschal Paoli, qui est arrivé en Hollande depuis plusieurs jours, se rendit dernièrement à Lao pour représenter ses respects au Stathouder, avec qui il eut l'honneur de dîner à une table de vingt deux couverts.

De Versailles, le 10 Septembre 1769.

Les Sieurs de Cassigni, Montigny & Peronnet de l'académie des sciences, eurent l'honneur de présenter au Roi, à Monseigneur le Dauphin & à Mgr le Comte d'Artois, les 89, 90 & 91^{es} feuilles de la carte générale du royaume. L'abbé de Fleury eut l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale une estampe représentant Monseigneur le Dauphin labourant, dédiée à ce prince, & composée & exécutée par le Sieur Boizot. Le Sieur Cadiat a eu l'honneur de présenter ces jours derniers à Mgr le Dauphin, à Mgr le Comte de Provence & à M. le Comte d'Artois, un livre intitulé : l'Indicateur pour la guerre des Polonois, des Russes & des Turcs.

De Paris, le 28 Août 1769.

La comete que le Sieur Messier a découverte le 8 de ce mois, augmente considérablement de lumière ; le noyau, sans être terminé, paroît presque aussi grand que Jupiter, & est environné de nébulosités qui s'en éloignent en s'évasant. Cette comete, qu'on apperçoit très-distinctement à la vue simple, paroît actuellement dans le signe du Taureau, au-dessous des Pléiades ; elle se leve vers les 10 heures du soir, & paroît le reste de la nuit. La nuit du 25 au 26, son ascension droite étoit à minuit, 47 min. 42 secondes, de 52 deg 37 min. 38 sec. & sa déclinaison boréale de 10 d. 33 m. 18 secondes.

Du 18 Septembre.

On mande de Rochefort que le 4 de ce mois, on y a éprouvé 3 pièces de canon (de 12, de 6 & d'une livre de balle) de trois systèmes différens, de l'invention du Sr Feutry qui les a exécutés à la forge de Bon Recueil en Périgord, chez le Sr de la Gouge. Deux de ces pièces (celles de 12 & d'une livre) ont soutenu l'épreuve avec succès ;

elles se chargent par la culasse. Leurs avantages ont été décrits dans le journal encyclopédique de Juin de l'année dernière. L'auteur se propose de refaire une nouvelle pièce de six livres & de la rendre plus solide que celle d'usage.

LOTÉRIES.

Le cent quatrième tirage de la loterie de l'hôtel-de ville s'est fait le 24 Août dernier en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 21359 ; celui de vingt mille liv. au N°. 21399 , & les deux de dix mille livres aux numéros 25252 & 26971.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de Septembre ; les numéros sortis de la roue de fortune sont 35 , 80 , 89 , 16 , 39.

MORTS.

Gaspard-François Belon de Fontenay , lieutenant-général des armées de l'Electeur de Saxe , & son ministre plénipotentiaire auprès du Roi , est mort à Paris le 25 Août dans sa quatre-vingt quatrième année.

Isabelle - Françoise - Magdeleine de Damas d'Anlezy , veuve de Mamers - François Marquis de Couzié , & mere de l'évêque d'Arras , est morte le premier Septembre à St Germain-en-Laye , âgée de 66 ans.

Louis-François-Charles de Crussol-d'Uzès , marquis de Mautausier , est mort dans son château de Salles, le premier Septembre , âgé de 63 ans. Il avoit épousé Marie-Elisabeth , fille d'André-Joseph , comte d'Aubusson - la - Feuillade. Il reste , de ce mariage , le comte de Montausier , le chevalier de Montausier & la marquise du Terrait.

Claude-Henri de Heere , chevalier de l'ordre de St Louis , maréchal de camp & gentilhomme ordinaire du Duc d'Orléans , est mort à Paris le 31 Août , âgé de 72 ans.

Paul - Alexandre de Guenet , évêque de Saint - Pons de Thomières , est mort en son diocèse le 3 Septembre , dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

L'Abbé du Bailleul , ancien vicaire-général d'Embrun ,

226 MERCURE DE FRANCE.

abbé de l'abbaye royale de Barzelles, est mort à Paris le 18 Septembre, dans la soixante & unième année.

Antoine Semfle, laboureur du village du Puy, paroisse de Châteauneuf, élection de Limoges, y est mort âgé de cent onze ans. Il labouroit encore quinze jours avant sa mort; il avoit ses cheveux & toutes ses dents, & sa vue n'étoit point affoiblie; il se nourrissoit le plus ordinairement de chataignes & de bled sarrasin; il n'avoit jamais été ni saigné ni purgé.

T A B L E.

P	IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
	Le Roi, le Dervis & le Chirurgien, conte oriental,	<i>ibid.</i>
	Vers à Mde la Marquise d'Autremont,	12
	Réponse de Mde la Marquise d'Autremont,	13
	Vers sur la médaille d'Henri IV,	14
	A M. Du Pati, sur son mariage,	15
	A Mlle Des Coings,	17
	Epigrammes,	<i>ibid.</i>
	Vers à M. Louis B. . . par ses enfans,	18
	L'Innocence, histoire angloise,	19
	Epitaphe de Colin,	50
	Couplets à mettre en musique,	51
	Vers sur une machine hydraulique,	54
	Madrigal à Mlle Ratel,	55
	Vers pour le portrait de M. de B. . .	56
	Distique latin,	<i>ibid.</i>
	Vers à M. de Paulmy,	57
	Vers à Mlle C * * * par M. de la Louptiere,	<i>ibid.</i>

A la même sur des vers brûlés ,	58
Madrigal à Mlle M * * * ,	59
Prière au laurier du tombeau de Virgile ,	<i>ibid.</i>
Madrigal ,	60
L'amant passionné , ode ,	61
Explication des Enigmes ,	62
ENIGMES ,	63
LOGOGRYPHES ,	67
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	70
Recueil de mémoires & dissertations ,	<i>ibid.</i>
Expériences physiques , &c.	73
Etat de l'Empire Ottoman , &c.	76
Correspondance familière & politique , &c.	80
Histoire naturelle de l'isle de Minorque ,	85
Discours sur le préjugé qui note d'infamie les parens des suppliciés ,	88
Continuation des causes célèbres ,	92
L'Ecole de la fortification ,	97
Amusemens de société ,	99
Eloge de Molière ,	104
Les protégés , comédie ,	113
Panegyrique de St Louis ,	120
La Botanique , mise à la portée de tout le monde ,	126
Lettre de M. de Saint-Foix ,	133
Réponse de M. Godeheu à M. le Comte de Lauragnais ,	136
Réponse au mémoire sur la rivière d'Yvette ,	139
Académies ,	154

218 MERCURE DE FRANCE.

SPECTACLES,	163
CONCERT spirituel,	<i>ibid.</i>
Opéra,	164
Comédie françoise,	165
Comédie italienne,	<i>ibid.</i>
Vers à Mlle Favart,	169
Vers à Mde Tril,	171
ARTS,	<i>ibid.</i>
Architecture,	173
Gravure,	174
Géographie,	177
Exposition des peintures au Louvre,	<i>ibid.</i>
Fêtes du Roi, célébrée, &c.	203
Lettre de M. Maret sur l'inoculation,	207
ANECDOTES,	213
Lettre sur un projet,	215
Lettres-patentes & arrêts,	218
AVIS,	219
Nouvelles Politiques,	221
Loteries,	225
Morts,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier vol. du Mercure d'Octobre 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, A Paris, le 30 Sept. 1769,

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE 1769.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine,

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit à Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

Nouveautés chez le même Libraire

- L**ES Guebres, tragédie, 30 l.
*Histoire du Patriotisme François ; ou nouvelle
histoire de France*, 6 vol. in-12. rel. 15 l.
Pratique de l'Art de l'Equitation, in-8°. 30 l.
*Histoire anecdotique & raisonnée du Théâ-
tre Italien & de l'Opéra comique*, 9
vol. in-12. rel. 22 l. 10 s.
Histoire littéraire des Femmes Françaises
5 vol. gr. in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.
Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.
Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, &c. in-8°. br. avec fig. 5 l.
Dictionnaire de l'Elocution française, 2 vol.
in-8°. rel. 9 l.
Représentations sur les commerce des grains, vol.
grand in-8°. br. 4 l.
*Mémoire de M. le comte de Lauragais sur la
Compagnie des Indes*, in-4°. 3 l.
Lettres d'un Fermier de Pensylvanie, in 8°. b. 30 s.
*Parallele de la condition & des facultés de
l'homme avec celles des animaux*, in-8° br. 2 l.
Le Politique Indien, 1 l. 10 s.
Les deux âges du Goût & du Génie François
in-8°. rel. 5 l.
Zingha, Reine d'Angola, br. 2 l.
*Premier & second Recueils philosophiques &
litt. br.* 2 l. 10 s.
Le Temple du Bonheur, ou recueil des plus
excellens traités sur le bonheur, 3 vol. in-
8°. broch. 6 l.
Traité de Tactique des Turcs, in-8°. br. 1 l. 10 s.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
O C T O B R E 1769.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S . E T E N P R O S E .

*EPI TRE à M. Thiery de Buffy, médecin,
qui a délivré l'Auteur d'une maladie
dangereuse.*

ECHAPPÉ du néant , mais tout prêt d'y rentrer ;
Aux voiles de la mort , qui vouloient m'entourer ,
J'opposois une main par la douleur flétrie ;
J'osois défendre encor les restes de ma vie ;
Je luttois en tombant : mais à mon œil séduit
S'offre un spectre hideux , triste enfant de la nuit :

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Je crus entendre alors , dans les accens terribles ,
De mon jaloux destin les décrets inflexibles.
Malheureux , me dit-il , à quoi bon résister ?
Quel seroit ton espoir ? Qu'oses-tu regretter ?
Vas , renonce à des jours noyés dans l'amertume ,
Que le travail absorbe ou que l'ennui consume ,
Des jours tumultueux , de nuages chargés ,
Et trop souvent , hélas ! en nuits sombres chan-
gés !

Le bonheur est un astre incertain dans sa course ;
On le cherche au lion , il chemine vers l'ourse.
Tu l'appelles , il fuit , il te fuira toujours.
As-tu , pour le fixer , as-tu dans tes discours
Cet orgueil insolent qu'on blâme & qu'on écoute ?
Ce ton qui méconnoît la réserve & le doute ?
Qui tranche avec audace , & subjugue à la fin
Et le lecteur crédule & le frondeur malin ?

Tu dédaignes toujours ce vain charlatanisme ;
Tu fuis le paradoxe & l'impudent sophisme.
De lauriers à ce prix ne crois pas te couvrir :
Il faut les arracher & non pas les cueillir.
Meurs , dis - je ; qu'en ton cœur la raison fasse
naître
Le mépris d'un vain nom , le dégoût de ton être.

Par moi-même séduit , je cède à ce discours ;
Je touche , sans regret , au terme de mes jours.
La mort est dans mon sein ; mes entrailles brû-
lantes

Semblent livrer mon cœur aux flammes dévorantes :

Mon sang impétueux veut briser ses canaux ;
Et l'air que je respire accroît encor mes maux. *
Déjà mon œil éteint , couvert d'ombres funèbres ,
Dans le jour qui nous luit ne voit que des ténèbres.

Tu parois , cher Thierry ; ton génie éclairé
Porte dans ce dédale un regard assuré :
De ton savoir profond le trésor se déploie :
Tu commandes ; la mort abandonne sa proie.
Je respire & renaiss ; ton art est triomphant :
Plus le combat fut vif , plus le triomphe est grand.

Mais c'est peu de lutter , avec tant d'avantage ,
Contre ces maux cruels dont le triste assemblage
De nos jours malheureux obscurcit le flambeau ,
Et sous nos pas tremblans creuse notre tombeau.
Le corps est soulagé ; tu consoles notre ame ;
De ta vive éloquence un rayon nous enflame.
La raison par ta voix embellit les discours :
On croit à tes conseils , on croit à tes secours.

Tu m'as vu contempler , d'un œil tranquille & ferme ,
De mes jours menacés le redoutable terme.

* L'auteur étoit attaqué d'une pleurésie.

8 MERCURE DE FRANCE.

Te le dirai-je enfin ? La mort a son attrait.
Tantôt de la braver l'orgueil est satisfait,
Tantôt l'ame trompée , éloignant toutes craintes,
D'un paisible sommeil croit sentir les atteintes.
On s'éteint par degrés , & sans l'avoir prévu.
L'instant fatal arrive & n'est point aperçu.

Grace à ton art vainqueur , j'ai sçu tromper la
Parque :

Caron , en murmurant , s'éloigne avec sa barque.
Je le vis approcher sans trouble , sans effroi ;
Mais sa fuite , pourtant , eut des charmes pour
moi.

La nature attentive , & toujours bienfaisante ,
Nous fait cherir les dons que sa main nous pré-
sente.

Les jours qu'elle nous rend aux portes du trépas ,
Pour nous d'un nouvel être ont les nouveaux
appas.

Tout change à nos regards : notre ame soulagée
D'un sommeil léthargique est enfin dégagée.
Ce qu'elle dédaignoit enflame ses desirs :
Ses souhaits sont des biens , ses travaux des plai-
sirs.

Le calme est dans mon cœur , la joie y va renaî-
tre.

J'appris à l'oublier , j'apprends à la connaître.
L'on prend , pour me charmer , de plus puissans
attraits :

Cet asyle est plus doux , cet ombrage est plus frais ;
 Life est encor plus belle & m'est encor plus chere :
 Un nouveau jour me luit , un nouveau ciel m'é-
 claire.

La nature déploie à mes yeux éperdus
 Cent trésors précieux qu'ils avoient méconnus.
 La fortune pour moi cesse enfin d'être avare ;
 Ce qui frappe mes sens mon ame s'en empare.
 C'est pour moi que Vertumne a planté ces jardins ;
 Que Zéphire s'y joue à travers les jasmins.
 C'est pour moi que de l'art épuisant les prestiges ,
 Vernet , Greuze , Pigale , enfantent leurs prodig-
 ges ;

Que leurs dignes rivaux imitent leurs efforts ;
 Que plus d'un Amphion ranime ses accords.
 J'applaudis Melpomene & ris avec Thalie ;
 Therpsicore me charme autant que Polymnie :
 Tout ce qui peut nous plaire est sûr de m'en-
 chanter.

Je savoure les biens que j'eus peine à goûter.

Ainsi le Nautonier , échappé du naufrage ,
 D'un œil plus satisfait contemple le rivage.
 Epris de ses foyers , abjurant son erreur ,
 Sur ces bords , qu'il fuyoit , il trouve le bonheur.

Jouissons du présent , jouissons de nous-même :
 Telle est de la raison la maxime suprême.
 Tel doit être l'objet de nos vœux , de nos soins.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

C'est à nous de créer nos plaisirs, nos besoins.
Le malheur qui nous suit est souvent notre ouvrage.

L'écueil de l'insensé devient le port du sage.
Corrigeons nos destins ; leur funeste concours
D'un voile moins lugubre obscurcira nos jours.

Toi , qui de les étendre as l'heureux privilège ,
Cher Thiéry , quand la mort nous poursuit , nous
assiège ,

Ton art fait la combattre & suspendre ses coups :
Mais contre ceux du sort quelle Egide avons-
nous ?

La fermeté ; c'est-là ce qui peut nous défendre.
Elle vengea Porus des lauriers d'Alexandre :
Par elle de ses fers, Porus est affranchi.
Imitons cet exemple , & le sort est fléchi.

Cette épître est de M. de la Dixmerie.

*Aux Réverends Peres de la Doctrine
Chrétienne.*

Je ne suis pas tout-à-fait retiré ,
Mais seulement éloigné du grand monde.
Je n'ai pas pris un parti trop outré ,
L'un m'applaudit , quand un autre me fronde.

Je ne suis plus habitant de Paris ,
 Et ne suis pas tout-à fait en campagne ;
 Dans le fauxbourg j'ai choisi mon logis ,
 Tout au sommet d'une haute montagne.

Je ne suis pas encore décrepit ,
 Mais on se peut dire vieux à mon âge ;
 Il n'est plus jour , & n'est pas encor nuit ,
 Je suis moins fou sans être encor trop sage.

Je me suis mis , pour être déceimment ,
 Dans un couvent qui n'est pas monastere ,
 Où chacun vit libre , mais saintement ,
 Sans adopter aucune regle austere.

Là , l'on ne fait que les plus simples vœux ;
 De ce saint lieu les très-révérands Peres ,
 Ne sont que gens savans & vertueux ,
 Mais nullement farouches ni sévères.

Prédicateurs sans être prédicans ,
 Ils sont voués au talent de la chaire ;
 Beaucoup d'entr'eux passent pour éloquens
 Et menent tous une vie exemplaire.

Pour ma santé que je dois ménager ,
 Leurs repas sont d'un bon exemple à suivre ;
 On ne vit pas dans ces lieux pour manger ,
 Mais seulement on y mange pour vivre.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Les mêts n'y sont ni fins ni délicats ,
Mais simples , sains & sans cérémonie ;
Grand appetit assaisonne les plats
Que rend meilleurs la bonne compagnie.

Notre vin n'est d'Ay ni de Dijon ,
Mais ce n'est pas non plus du vin de Brie ;
Tout naturel , & quoique toujours bon ,
On n'en boit pas jusqu'à l'intempérie.

Si l'on y tient quelques propos joyeux ,
Ce n'est jamais le vin qui les inspire ,
Ce sont des traits toujours ingénieux ,
En amusant qui peuvent même instruire.

Ici l'on joue à des jeux innocens
Pour exercer le génie ou l'adresse ,
Pour se distraire & pour passer le tems
Sans que la perte ou le gain intéresse.

On n'y médit de la cour ni des grands ,
On n'y veut point régler le ministère ;
On parle peu des affaires du tems ,
Chacun y peut penser à sa manière.

Avec raison je vous vois enchanté ,
Me dira-t-on , de cet heureux asyle ,
Et des douceurs de la société ;
Mais votre cœur y sera-t-il tranquille.

On vous a vu si galant autrefois
 Tant célébrer de Graces , de Sirenes !
 Nouvellement déserteur de leurs loix ,
 N'aurez-vous point de regret à vos chaînes ?

Ne craignez rien , je brave tous les traits
 De ces beautés , déesses de la fable ;
 J'ai trop vanté leurs dangereux attraits ,
 J'en viens ici faire amende honorable.

Mes foibles yeux , qu'a trop long-tems couverts
 L'épais bandeau de l'enfant de Cythere ,
 A la raison enfin se sont ouverts ;
 Qu'avec plaisir je revois sa lumière !

Je vous implore , ô généreux amis ,
 Soyez pour moi des anges tutélaires ;
 Par votre exemple & vos sages avis
 Je sens combien vous m'êtes nécessaires.

Par M. l'Abbé Lattaignant.

EPIGRAMME.

Au grand jour du théâtre , un jeune homme
 exposa
 Un ouvrage brillant d'esprit ; malgré cela ,
 Cette pièce n'eut pas beaucoup de réussite ;
 Elle manque , disoit le Public , de conduite ,

A son pere bientôt le propos fut rendu :
C'est bien de lui, dit-il, il n'en a jamais eu.

Par M. G.

A U T R E.

UN pauvre, sans mot dire, alloit tendant la
main,
Et demandant l'aumône. Eh quoi ! dit un badin,
Qui se douta d'abord de quelque tromperie :
Vous êtes donc muet ? Depuis quand & comment ?
Le prétendu muet répond ingénument :
Depuis deux ans, Monsieur, d'une paralysie.

Par le même.

*P O R T R A I T de Mademoiselle * * *.*

Je compte deux Vénus, quatre Graces, dix Mu-
ses ;
Si sur cela, Banier me disoit : tu t'abuses ;
Ami, ton calcul ne vaut rien ;
Je lui répliquerois : pauvre Mythologiste,
Tiens, regarde, écoute Caliste,
Tu verras que je compte bien.

Imité de Sannazar.

VERS sur un Portrait.

Ce beau portrait a pris à Flore
Et sa fraîcheur & son éclat;
Il s'est saisi de l'incarnat
Et de la blancheur de l'Aurore;
L'original fait encor pis,
Car, au royaume de Cythere,
Il a pris les armes du fils
Et la ceinture de la mere.

*Par M. de B***

ZADILA. Anecdote turque.

O SALED ! puisse l'ange de lumière
être toujours avec toi ! puisse Mahomet
te protéger & te donner place dans ce sé-
jour de délices annoncé dans le divin al-
coran ! tu veux savoir mon histoire, tu
veux connoître la main bienfaisante qui
a versé un baume salutaire dans mes blef-
sures ; écoute , homme cher au prophète ,
lis & humilie toi devant Alla.

Zadila , la belle Zadila , fille d'Ali ,
m'étoit promise dès le berceau. Ses pa-

rens me permettoient , pendant mon enfance. d'entrer au haram qui renfermoit cette houris. Je l'adorois, j'en étois aimé ; quelques années de séparation, pendant lesquelles j'appris tout ce qui convient à un descendant de Mahomet, n'affoiblirent point mon amour. Déjà nos peres pensoient à nous lier pour jamais ; déjà les pompes d'hymen étoient préparées , lorsqu'une révolution soudaine m'arracha cette belle fleur, & ravit à mes yeux cette éclatante lumière. Mustapha , ce malheureux prince , tour-à-tour empereur , derviche & toujours insensé , adonné à des plaisirs qui le fuyoient, me ravit Zadila. Ses ministres , empressés à le plonger dans la volupté , ne pouvant trouver assez d'esclaves pour assouvir sa passion , vinrent arracher Zadila des bras d'une mere éplorée & la conduisirent au sérail.

Cette jeune beauté eut en vain recours aux cris & aux larmes , elle se vit renfermée avec un nombre infini d'esclaves , dignes de l'être par leurs sentimens. Ali désespéré du sort de sa fille , connoissant l'imbécillité du Sultan, & les crimes qu'on commettoit en son nom , se plaignit au visir Azem , d'un attentat qui ne s'étoit

jamais pratiqué parmi les Musulmans. Daoût, cet indigne favori, sembla prendre part à sa douleur, lui promit de faire rendre Zadila ; & saisit cette occasion pour satisfaire la haine qu'il lui portoit.

Ali, qui le connoissoit, s'assura d'un grand nombre de bachas, & traita avec Abaza, gouverneur d'Erzerom, qui s'avançoit pour venger le meurtre d'Osman. Pour moi, incapable de prendre aucune résolution, je me bornois à rôder autour du sérail, attendant que quelque événement inopiné me rendît Zadila, ou me fit perdre une vie qui me devenoit à charge sans elle. Ce fut en vain que mon pere me permit d'entrer dans son haram, qu'il fit passer en revue devant moi les plus belles fleurs de la Géorgie, de la Circassie ; leurs attraits m'éblouirent, mais ne touchèrent pas mon cœur.

Un jour que je me promenois en rêvant à mes infortunes, une vieille femme m'aborda & me dit à l'oreille : qu'une houris desiroit me parler & m'accorder une faveur qu'aucun mortel n'osoit désirer. Je lançai un regard terrible sur la vieille, & je la quittai sans daigner lui répondre. Je rentrai dans le palais de mon pere, je le trouvai plongé dans une pro-

18 MERCURE DE FRANCE.

fonde mélancolie. Il me dit que Mustapha le mandoit au sérail, qu'il vouloit le consulter sur plusieurs affaires de la dernière importance. Jamais ces ordres ne venoient sans porter avec eux quelque chose de sinistre. D'ailleurs, Daoût n'ignoroit pas la révolte d'Abaza. Mon père étoit son ami ; il craignoit tout de la barbarie du grand visir. Il fallut pourtant obéir. Je l'accompagnai, & je vis encore la vieille qui me faisoit les mêmes signes. Pour cette fois, la curiosité, le desir d'apprendre ce qu'on me vouloit, l'idée que ce message venoit peut-être de Zadila, me fit naître l'envie de lui parler. Elle comprit le langage de mes yeux, elle se retira dans une petite rue où elle attendoit mon retour. Mon père m'embrassa tendrement ; je le quittai, agité du plus funeste pressentiment. J'abordai ma vieille ; elle me conjura de me trouver à la porte du sérail du côté de la grande mosquée, m'assurant que tout se trouveroit disposé pour m'introduire dans l'appartement d'une sultane, qu'elle n'osa me nommer.

Plein d'espoir, imaginant que ce ne pouvoit être que Zadila, je me rendis au lieu & à l'heure indiqués. Un eunuque noir, gagné par la vieille, me fit passer

dans sa chambre, me fit prendre un de ses habits; & me mena au quartier des femmes, en me recommandant le silence. Je le suivis partagé entre la joie de revoir Zadila & la crainte d'exposer sa vie & celle de mon pere que je savois être dans l'appartement du sultan.

Après avoir attendu près de deux heures, on me conduisit dans un appartement où tout respiroit la volupté. L'impatience dans laquelle j'étois m'empêcha de faire attention à la richesse des meubles, mais je ne pus refuser mon admiration à la sultane qui entra dans ce moment. Malgré le voile qui la couvroit, sa taille, sa démarche, tout en elle m'enchantait. Elle fit un signe, l'esclave se retira; elle leva son voile, & je vis enfin mon adorable Zadila. Ah, Saled ! il m'est impossible de rendre les transports dont je fus saisi à cette vue ! Je me précipitai à ses pieds; elle me serra dans ses bras; nous éprouvâmes le plaisir indicible de nous revoir après une séparation que nous croïons être éternelle.

Deux heures s'écoulerent dans cet entretien charmant : on nous avertit qu'il étoit tems de nous séparer. Ce ne fut qu'en ce moment que nous pensâmes à nos malheurs. J'appris à Zadila la révolte

20 MERCURE DE FRANCE.

d'Abaza, le traité qu'Ali & mon pere avoit fait avec lui, & mes craintes pour ces deux hommes si chers à mon cœur. Elle me dit que Daoût l'ayant présentée à Mustapha, ses larmes avoient touché ce prince, qu'il avoit ordonné qu'on la rendît à ses parens; mais que le grand visir en étant devenu amoureux, avoit donné des raisons si spécieuses pour la garder au sérail, que le foible sultan n'avoit osé le contredire; & qu'il n'y avoit qu'une grande révolution qui pût la tirer des mains de Daoût & de celles de la sultane Validé qui gouvernoit absolument l'odieux Mustapha.

Comme j'étois prêt à sortir de ce lieu consacré aux plaisirs, nous entendîmes un murmure étrange. L'eunuque accourut tout éperdu nous dire que les janissaires avoient forcé le sérail, sur la nouvelle que le sultan n'avoit mandé plusieurs grands de la Porte que pour les faire exécuter devant lui, comme partisans du jeune Osman *, dont on lui imputoit la fin

* Osman, après avoir souffert divers supplices, fut traîné dans une espèce de tombereau, enfermé dans le château des sept Tours, étranglé & massacré, par Daoût, visir & favori de Mustapha, le 20 Mai 1621.

tragique. Tout mon sang se glaça à ce récit, je craignis pour mon pere, pour Ali; je voulus sortir, les sauver ou mourir avec eux. Zadila me retint; elle crut avoir trouvé un moyen d'appaiser le sultan ou plutôt le grand visir. Elle m'ordonna de me retirer chez la vieille qu'elle m'avoit envoyée, & d'y rester jusqu'à ce que j'eusse de ses nouvelles. Je passai une nuit cruelle. Sur le matin m'étant assoupi, mon pere m'apparut sanglant, percé de coups; il tenoit le malheureux Osman par la main. Leurs visages étoient couverts de sang. Derriere eux, la Vengeance, les Furies s'emparoiént de Daoût, de la sultane Validé, de Mustapha lui-même, & les livroient à l'ange noir, pour les rendre à jamais infortunés. Je me reveillai saisi d'horreur; je poussai un cri perçant. La vieille accourut : sauvez-vous, me dit-elle, votre pere est mort, le cruel Daoût l'a fait périr. Allez trouver Abaza; Zadila vous l'ordonne. Combattez avec lui, pour venger votre pere, rompre les fers d'Ali & déchirer les cruels qui veulent vous ravir votre amante. Je ne fus pas capable d'entendre le reste de son discours, je courus comme un forcené par tout le sérail. Les janissaires l'avoient forcé; je

22 MERCURE DE FRANCE.

me mis à leur tête , les conjurant de m'aider à délivrer mon amante , mon épouse & à venger Osman & Achmet.

Nous entrâmes dans l'appartement du sultan. Il changea de couleur , & n'osa nous parler. La sultane Validé s'avança vers nous , nous pria les larmes aux yeux d'épargner son fils , de nous contenter du resterdan qu'on nous livra à l'heure même , & qui fut mis en pièces. Chaque janissaire reçut une augmentation de paye, comme à l'avènement d'un nouveau sultan. Ces gens, qu'aucune vengeance particulière n'animoit, s'apaisèrent, retournèrent à leur poste , & me laissèrent presque seul.

Ma fureur s'accrut encore ; j'allois me perdre , si quelques spahis ne m'eussent forcé de me retirer. Zadila trouva encore moyen de me faire dire d'aller au devant d'Abaza , qui assiégeoit Caraisar , ville assez forte à dix journées de Constantinople. Je me déguisai en marchand arménien , & tout en frémissant je joignis Abaza ; je lui contai mes malheurs , la perte de mon pere , la prison d'Ali , les cruautés de Daout , & je le conjurai de me permettre de servir sous lui & de venger les miens. Hybraïm , me répondit

le Bacha , je sçais tout , tu peux me suivre : je te jure par Alla de te venger , de détruire tout l'empire plutôt que de laisser les cendres d'Osman sans vengeance , & celles de ton pere dont l'amitié fit mon bonheur. Ne crains rien pour Zadila ; suis moi ; élevons l'étendard du prophète , courons à la victoire , rien ne pourra résister à nos coups ; je rendis grace au Bacha , je m'attachai à lui & l'honorai comme un second pere. Nous restâmes quinze jours au siège de Caraïsar , nous prîmes enfin la ville , y mîmes une forte garnison & vinmes camper à quelques milles de Constantinople.

Daout nous vint présenter la bataille , Abaza la refusa , & fit répandre dans la ville & dans le camp , qu'il ne prenoit les armes que pour venger Osman , punir ses assassins , & donner aux peuples un maître qui pût leur commander & faire regner parmi eux la justice & l'abondance. Les janissaires , les spahis se débànderent , accablèrent Daout d'imprécations , firent ouvrir les portes de la ville : environ huit mille y entrèrent ; ils coururent en foule au palais du grand visir , le pillèrent ; ils passerent au sérail ; les portes leur furent ouvertes ; ils trou-

24 MERCURE DE FRANCE.

verent le sultan au milieu de ses muets & de ses boufons; ce malheureux prince leur inspira une pitié bien rare à une soldatesque mutinée; ils se bornèrent à demander qu'on leur livrât Daout, le grand bostangi & quelques autres qui avoient trempé dans le meurtre d'Osman. Mustapha tremblant, interdit, leur promit tout & se retira.

Pendant qu'ils s'occupaient inutilement à chercher Daout, j'étois dans la tente d'Abaza où je me consumois de tristesse; cet homme généreux me consolait & me faisoit espérer de posséder Zadila; j'attends tout de vos soins, lui répondois-je, mais vous ne pourrez me rendre mon père massacré par les ordres du cruel Daout, ni tirer Ali de ses mains perfides; qui sait s'il n'expire pas en ce moment, si sa fille n'est pas entre les bras de ce traître, qui consume son crime, qui en jouit; tandis que je pémis d'ennui & que j'attends une vengeance aussi lente qu'incertaine.

Nous fumes interrompus par un janissaire qui vint avertir Abaza qu'une troupe de spahis, ayant avec eux une femme voilée, s'emparoit des saïques du grand Seigneur. Un pressentiment me fit conjurer

Jurer Abaza d'envoyer quelques troupes
 leur couper le passage , & de m'en donner
 le commandement ; il sourit de mon
 empressement , & je volai sur le bord
 de la mer. Le premier objet qui frappa
 ma vue fut Zadila ; mon cœur la recon-
 nut plutôt que mes yeux ; l'émotion que
 j'éprouvai ne peut se comparer qu'à mon
 amour pour elle ; elle alloit entrer dans
 une saïque , je l'arrêtai , la pris dans mes
 bras , la descendis sur le rivage & je vou-
 lus la conduire au camp ; plusieurs spahis
 fondirent sur moi & m'obligèrent de la
 laisser pour défendre ma vie ; je reconnus
 Daout parmi eux ; ma fureur m'emporta ,
 je le joignis , il s'échappa , sauta à bord
 de sa saïque & fit ramer avec diligence.
 Zadila accourut à moi toute éperdue ;
 Seigneur , me dit-elle , sauvez mon pere ,
 que Daout emmene pour le sacrifier à sa
 barbarie ! je devois beaucoup à Ali , mais
 je tenois à sa fille par des liens plus forts ;
 je balançai. Elle redoubla ses instances ,
 ce fut en vain ; je ne pus me résoudre à
 la perdre encore ; je me contentai d'en-
 voyer après Daout & je forçai Zadila de
 me suivre au camp d'Abaza.

Ce général , averri de ce qui se passoit ,
 fit attaquer la saïque qui portoit Daout ;

26 MERCURE DE FRANCE.

on la prit, mais le traître se sauva après avoir fait massacrer Ali. Abaza, qui le reconnut, le fit porter dans sa tente; nous arrivâmes dans cet instant. On ne put cacher à Zadila le danger de son pere, elle vola dans la tente où on l'avoit mis; je l'y suivis; nous le trouvâmes percé de coups, mais respirant encore. Voilà donc ce que me gardoit ton amour, me dit Zadila avec des yeux étincelans de courroux; je te jure par Mahomet que si mon pere meurt, il n'est plus de Zadila pour toi; ce poignard me délivrera d'une vie qui m'est odieuse sans mon pere! Abaza la força de se retirer, donna ses ordres pour ranimer Ali & pour soustraire Zadila aux yeux de son armée.

Tandis que je donnois mes soins à Ali, Abaza apprit ce que les janissaires avoient fait à Constantinople; il prit une partie de ses troupes, déploya l'étendard du prophète & marcha vers Constantinople où il me contraignit de le suivre. Nous nous attendions à voir regner le carnage & l'horreur; nous fumes surpris de la profonde tranquillité, de la sécurité des habitans; pas un ne s'étoit dérangé; les troupes n'avoient commis aucun excès; on se contentoit de garder

le sérail & de visiter par tout pour trouver l'infâme Daout. Ce monstre s'étoit réfugié dans la grande mosquée : ne s'y trouvant pas en sûreté, il étoit entré dans le vieux sérail, avoit passé la nuit dans l'appartement de la sultane Validé ; & laissant Mustapha dans les mains des révoltés, il s'approcha du pavillon où Amurat, Bajazet & Hibraïm, freres d'O'man, étoient gardés.

Le tumulte n'avoit pas encore pénétré ces lieux. Les eunuques le laisserent entrer. Lorsqu'il vit que tout espoir lui étoit interdit, il résolut, de concert avec Validé, de faire périr les jeunes princes, de mettre le feu au sérail, & de se sauver pendant la confusion ; il envoya chercher les muets & leur fit signe d'étrangler Amurat.

Ce jeune prince n'avoit que dix ans ; *Eh quoi, s'écria t'il, ne se trouvera t'il personne qui ait mangé le pain de mon pere, de mon frere, qui veuille prendre ma défense & me délivrer de ce vil esclave, qui en veut à mes jours.* Un des eunuques qui étoient présens, fut touché de ces paroles, il saisit un cimeterre, couvrit Amurat de son corps & le défendit long-tems contre les muets, Daout & la sult-

28 MERCURE DE FRANCE.

tane qui les encourageoit à ce meurtre. Les autres eunuques accoururent au bruit ; tous se jetterent sur Daout , le massacrerent , ouvrirent les portes & proclamerent Amurat * sultan. Ce bruit se répandit bientôt ; les troupes entrèrent , saluerent leur maître , traînerent le corps de Daout jusques dans la place de l'Hypodrome & déchirerent ses membres en criant qu'ils vengeoient Osman à qui il avoit fait souffrir le même supplice. Tout fut pacifié en un moment. Abaza obligea le Moufti à présenter le casta à Mustapha ; ce prince le déchira & répondit des choses si hors de sens , qu'on le prit ; on le remena dans sa premiere prison où il finit ses jours peu de tems après. La sultane Validé mourut de douleur de la perte de Daout ; on mena la jeune sultane hors de Constantinople , où on disposa tout pour son entrée.

Lorsque qu'Abaza se vit tranquille il m'accompagna à la tente d'Ali que nous trouvâmes rendant les derniers soupirs. Zadila le tenoit serré dans ses bras, elle ne pleuroit pas ; ses larmes n'eussent pu exprimer son désespoir. A peine fumes

* Amurat IV.

nous entrés, qu'il expira. Zadilâ se leva d'un air farouche; elle attachâ ses yeux sur moi & me reconnoissant, elle me demanda si Daout vivoit encore; je lui répondis que non; c'est assez, me dit elle, je suis vengée, cela me suffit; souviens-toi de Zadila, tu as préféré ton amour à tes devoirs, je t'en punis en me donnant la mort pour satisfaire aux miens! elle dit, & s'enfonça son poignard dans le cœur & expira.

O Saled, Saled! quel fut l'excès de mon désespoir! je fus long-tems privé de sentiment; je ne revins à moi que pour proférer les plaintes les plus lamentables. Abaza me fit emporter & ne me quitta pas un instant; il essaya, non de remettre le calme dans mon ame; le tems pouvoit seul faire ce miracle, mais de m'exciter à exhiler ma douleur par des plaintes qui soulagent le malheureux & qu'il est si dangereux de contraindre. Las de me tourmenter, je m'assoupis. Le prophète m'envoya un songe; ce songe le voici.

Je me crus transporté dans ce jardin délicieux, où mille fontaines cristallines jaillissent & forment des cascades; des ruisseaux argentés coulent sur des sables

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

dorés & serpentent au travers des prairies émaillées de fleurs; des bosquets de myrthe, de roses, consacrés aux célestes amours, s'offrirent à ma vue; mille parfums enchanterent mes sens; des essains d'Houris parurent se tenant par la main & chantant des hymnes en l'honneur du prophète; au milieu d'elles s'avança Zadila plus radieuse que la lune quand elle est dans son plein, plus brillante que le soleil lorsqu'il monte sur l'horison; elle s'élança vers moi, & ses baisers de feu embrasèrent mon ame; je goûtai pour la première fois cette volupté si douce à éprouver, si difficile à exprimer. Ah Saled! que ne puis-je faire part des lumières que j'ai puisées dans mes ravissements! Mahomet parut, non entouré de foudres, précédé d'éclairs, mais enveloppé d'un nuage transparent, la tête couronnée d'étoiles:
 » Hibraïm, retourne sur la terre, tu
 » m'est cher, je t'ai choisi pour annoncer
 » ma grandeur, je t'ai fait voir & sentir
 » une partie de la félicité réservée à un
 » petit nombre de musulmans; que l'image de ses biens entretienne ton ame
 » dans une douce contemplation: cours
 » recevoir les honneurs qui t'attendent

» à la cour d'Amurat : sois juste , bon ,
 » soulage mon peuple & montre toi digne
 » de la faveur inouïe que tu reçois ». Il
 dit , posa sa main sur ma tête & je m'é-
 veillai ; tout mon corps exhaloit une
 odeur suave ; mon esprit , débarrassé des
 vapeurs du sommeil , se calma : je m'hu-
 miliai devant le prophete , & je sentis
 une douce mélancolie prendre la place
 du désespoir.

Abaza , qui entra alors dans ma cham-
 bre , fut agréablement surpris de la tran-
 quillité qu'il remarqua en moi. Je lui
 contaï mon songe : il se prosterna pour
 adorer Alla & son prophete ; nous fumes
 ensemble au divan où le sublime Sultan
 me fit appeller & me nomma Bassa ,
 gouverneur du grand Caire. Abaza , qui
 avoit eu part à ses bienfaits , me vint
 voir avant mon départ. Hibraïm , me
 dit-il , suis moi ; il me mena à son pa-
 lais , me fit entrer dans l'appartement
 des femmes ; deux jeunes personnes vin-
 rent au-devant de moi , sans voile ; leur
 beauté approchoit de celle de Zadila ; j'en
 fus surpris : jamais rien ne m'avoit paru
 si beau ; choisis , me dit le Bassa ; Fatmé
 & Sélimé sont mes filles , je m'estime-
 rois heureux de m'allier à un favori du

32 MERCURE DE FRANCE.

pere des croyans. Je rendis grace à Abaza ; mes yeux se tournerent sur Fatmé, elle baissa les siens, rougit & voulut se retirer. Abaza qui nous examinoit sourit, la prit par la main & me la donna pour épouse. Peu de jours après je partis, je vins ici où je goûte une félicité que rien n'interrompt. Fatmé fait mon bonheur, je n'aime qu'elle ; nous nous entretenons souvent de Zadila dont la mémoire m'est si chere : & j'attends en paix l'heure de mon trépas, ou plutôt celle de ma parfaite félicité.

Puisse cet exact recit, ô Saled ! t'amuser dans ta solitude, accroître l'amitié que tu m'as jurée sur le tombeau du saint prophète, & servir à augmenter la gloire d'Alla.

Traduit de l'allemand par Mlle Matné de Morville.



*A M. Borie, * médecin, qui a traité Mde de Frenilly d'une petite vérole naturelle, dans la quatorzième année, après qu'elle a été inoculée.*

SUR la rive de l'Achéron
Jeme sentoie entraîné par la Parque,
Lorsque, du nautonier Caron,
Tu fis à fond couler la barque.
Ami docteur, je dûs à tes secours
L'éclat d'une nouvelle aurore,
Je dus à ton art d'autres jours,
Et je te dois ceux que je file encore.
Cent fois depuis mon cœur rempli de toi,
Voulut t'en faire un éclatant hommage :
Le seul danger de trop parler de moi
Cent fois suspendit mon courage.
Mais aujourd'hui que ta savante main
A protégé les beaux jours de *Victoire*,
Mon esprit n'est plus incertain,
Il se consacre à publier ta gloire.
Ah ! que de pleurs tu sèches à la fois !

* M. Borie a traité M. Bret, auteur de ces vers, d'une maladie très-dangereuse il y a plusieurs années.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Ceux d'un époux dont l'amour seul fit choix
Pour le bonheur de notre amie ;
Ceux d'une mere , & ceux de vingt amis
Qui te prioient , autour d'elle attendris ;
De conserver le charme de leur vie.
Heureux docteur ! la mort à ton regard
Cache la pointe de ses armes.
Sa fuite a calmé nos allarmes ,
Et grace au pouvoir de ton art ,
Nous reverrons Victoire avec ses charmes.
Tu la verras pour la gloire des mœurs ,
Malgré nos jolis corrupteurs
Etre aussi fidelle que rendre ;
Avec nous tu viendras entendre
L'harmonie étonner sous ses doigts enchanteurs ;
Un autre jour tu la verras reprendre
Et ses crayons & ses couleurs.
De son esprit où la belle nature
L'emporte encor sur l'heureuse culture
Tu sentiras l'attrait vainqueur.
Ajoute encor le charme séducteur
De la plus aimable figure ,
Et si tu peux , tu défendras ton cœur.

*Par M. B***

LE Berger & le Loup. Fable.

UN mal contagieux, du malheureux Colin
 Détruisoit chaque jour l'espoir le plus certain ;
 C'est son troupeau que je veux dire.
 De désespoir le pauvre sire
 S'arrachoit les cheveux ; un vieux loup patelin
 Le rencontra ; lui dit : je prends, mon cher voisin,
 Toute la part possible à ta douleur amère.
 Je te le jure sur ma foi ;
 Je suis affligé comme toi :
 Oui, je le crois, ami sincère,
 Répondit le berger, tu perds autant que moi.

Par M. G. . . .

VERS sur le Vauxhall.

VEILLARDS, maris jaloux, philosophes grondeurs,
 Vous tous, tristes suppôts de la mélancolie,
 Venez dissiper vos humeurs
 Dans le palais de la Folie.
 Le goût, par les mains de Torrè,
 Vient de construire un temple aux Graces,
 Et l'Amour qui l'a décoré

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Y conduit les Plaisirs & les Jeux sur ses traces.

C'est-là que le cœur enchanté
Du spectacle nouveau que le François admire,
S'émeut, éprouve ce délire,
Qui fait naître la volupté.
C'est dans ce lieu que Polymnie,
Par de doux & tendres accens,
Excite dans l'ame attendrie,
Ces desirs, ces feux ravissans
Qui font le bonheur de la vie
Et les délices des amans.

De vingt archets savans la cadence sonore,
Par des sons tantôt lents, tantôt précipités,
Guide les pas légers de cent jeunes beautés,
Les rivales de Terpsicote.

Dans ce charmant & magique palais
Tous les agrémens ont leurs places,
La coquette y trouve des glaces
Où sa vanité vient exprès
D'un coup d'œil sourire à ses graces
Et s'applaudir de ses attraits.

Celle dont les appas ont besoin d'artifice
Ou qu'une ride, hélas ! avertit du retour,
Y vient montrer encor, graces au demi jour,
Tout l'éclat du bel âge & l'air presque novice.

Combien d'Agnès viennent adroitement,
Malgré l'œil vigilant d'une duegne austere,
Y prendre un billet doux des mains de leur amant ;
Le tumulte souvent est ami du mystere !

Enfin la douce égalité
 Confond tous les états, rend la scène commune ;
 Sans égard pour le nom , le rang , ni la fortune ,
 Les éloges flatteurs y sont pour la beauté.

Tendre Amour ! toi qu'on y révère ;
 Dieu du Plaisir & pere du Bonheur ,
 Viens regner chez Torrè , c'est-là ton sanctuaire ;
 Combien d'encens y brûle en ton honneur !
 Quel autre lieu plus digne de ton trône
 Que ce salon magnifique , enchanté ,
 Dont la richesse nous étonne ,
 Et qui semble être fait pour la Félicité !
 Quitte Paphos , abandonne Cythère ,
 Viens au Vauxhall déposer tous tes traits :
 Qu'il soit dit par toute la terre ,
 L'Amour enfin renonce à son humeur légère ;
 Il s'est fixé chez les Français.

Par Mlle D. . . .

LES DIABLES RAMONNEURS.

LE capitaine Mac-Ap-Fitz avoit été dans sa jeunesse ce que le monde appelle un aimable scélérat ; il avoit tué son homme , maltraité sa femme , ruiné ses créanciers & battu ses valets ; c'étoit un

38 MERCURE DE FRANCE.

beau parleur , un parasite délicat , l'ame de toutes les fêtes , l'arbitre des spectacles , l'orateur des cafés , l'oracle de Vaux-Hall. A ces qualités intéressantes , il joignoit celle d'esprit fort ; il la devoit au docteur Space , son médecin & son ami , qui se faisoit surnommer le *Libre Penseur*. Le Capitaine , qui étoit un élégant , ne se donnoit pas la peine de penser lui-même ; il écoutoit son ami , & prenoit ses opinions avec la même docilité qu'il prenoit ses remèdes. Le jeu, le vin & les femmes , ne tarderent pas à ruiner sa fortune & sa santé ; il n'avoit point d'autre asyle que celui que lui donnoit la charité d'un publicain ; celui-ci , obligé d'aller passer quelques mois à la campagne , & ne pouvant y conduire son hôte parce qu'il étoit dangereusement malade , le confia aux soins d'une vieille domestique qu'il chargeoit de la garde de sa maison toutes les fois qu'il s'en absentoit. La bonne femme un matin vint voir de très-bonne heure son malade , parce qu'elle avoit rêvé qu'il étoit mort pendant la nuit : rassurée, en le trouvant dans le même état que la veille , elle le quitta pour aller vaquer à ses affaires , & oublia de fermer la porte après elle. Les ramonneurs

à Londres, ont coutume de se glisser dans les maisons qui ne sont pas habitées, pour s'emparer de la suie, dont-ils font un petit commerce ; quelques-uns avoient su l'absence du publicain, & deux épioient le moment de s'introduire chez-lui ; ils virent sortir la concierge, & entrèrent dès qu'elle se fut éloignée : ils trouvèrent la chambre du capitaine ouverte, &, sans prendre garde à lui, ils grimperent tous les deux dans la cheminée. Mac-Ap-Fitz étoit dans ce moment assis sur son séant ; le jour étoit sombre : la vue de deux créatures aussi noires que ces ramoneurs, lui causa une frayeur inexprimable ; il retomba dans ses draps, fermant les yeux, & n'osant faire aucun mouvement. Le docteur Space arriva un instant après ; tous les jours il venoit à cette heure ordonner des remèdes à son ami, & fortifier son ame par ses discours : il étoit en même tems le médecin de son corps & celui de son esprit : il entre avec sa gravité ordinaire, s'approche du lit & appelle le Capitaine. Celui-ci, reconnu sa voix, souleva ses couvertures, le regarda d'un œil égaré, sans avoir la force de parler. Le docteur lui prit la main & lui demanda comment il se trouvoit ?

40 MERCURE DE FRANCE.

— Mal , très-mal ; mes affaires sont dans l'état le plus déplorable ; je suis perdu ; les Diables se préparent à m'emporter ; ils sont là , dans ma cheminée..... Malheureux que je suis ! n'y a-t-il plus de remèdes ? Le docteur regarda son ami , secoua la tête , lui tâta le poux , & lui dit gravement : vos idées sont coagulées ; votre pie-mere & votre dure mere agissent inconclusivement ; le *cenforium* de votre glande pinéale est couvert de nuages , & les valves de votre imagination sont relâchées ; vous avez un *lucidum caput* , capitaine. — Cessez votre galimathias , docteur , il n'est plus tems de plaisanter ; les Diables sont ici ; il y en a deux sans doute l'un doit se charger de vous ; un seul suffisoit pour moi ; mais ils sçavoient que vous viendriez ; ils vous emporteront avec votre ami ; vous le méritez autant que moi. — Vos idées sont inchoérentes , mon ami ; je vais vous le démontrer : nous n'avons point d'ame , ce qu'on appelle de ce nom est une vapeur qui s'exhale de nos organes ; & quant au Diable , c'est un conte ; vous en verrez tout le roman dans le Paradis Perdu : votre effroi est donc.....

Dans ce moment les ramonneurs ayant

rempli leur sac, le laisserent tomber au bas de la cheminée & le suivirent bientôt; leur apparition rendit le docteur muet; le capitaine se renfonça sous sa couverture, & se coulant au pied de son lit, se glissa dessous avec promptitude & sans bruit, en priant mentalement les Diables de se contenter d'emporter son ami. Space, immobile d'effroi, cherchoit dans sa mémoire toutes les prieres qu'il avoit apprises dans sa jeunesse; se tournant vers son ami pour lui demander son aide, il fut épouvanté de ne le plus voir dans son lit; il apperçut dans ce moment un des ramonneurs qui se chargeoit du sac de suie; il ne douta point que le capitaine ne fût dans ce sac : tremblant d'en remplir un autre à son tour, il ne fit qu'un saut jusqu'à la porte de la chambre, & de-là au bas de l'escalier. Arrivé dans la rue, il s'écria de toute sa force, au secours, au secours, le diable emporte mon ami. La populace accourt à ses cris; il lui montre la maison; on se précipite en foule vers la porte, mais personne ne veut entrer le premier. Le docteur, un peu rassuré par le grand nombre, invite chacun en particulier de donner un exemple, qu'il ne donneroit pas pour tous les trésors

des Indes. Les ramonneurs , en entendant le bruit posent leur sac sur l'escalier , & de crainte d'être surpris , remontent à quelques étages plus haut. Le capitaine , mal à son aise sous son lit , ne voyant plus les Diables , se hâte de sortir de sa retraite & veut quitter la maison ; sa peur , sa précipitation , ne lui permettent pas de voir le sac , il le heurte , tombe dessus , se couvre de suie , se relève & descend avec rapidité. L'effroi de la populace augmente à sa vue ; elle recule & lui fait un passage. Le docteur reconnoît son ami , le croit revenu avec un Diable invisible pour le chercher , & se cache dans la foale. Enfin , un ministre qu'on avoit été chercher pour conjurer l'esprit malin , entre dans la maison , la parcourt , trouve les ramonneurs , les force à descendre , & montre les prétendus diables au peuple assemblé. Le docteur & le capitaine les voient sans être rassurés : ils se rendent enfin à l'évidence : celui-ci retourne dans son lit ; le docteur élève la voix & dit qu'il faut rosser ces coquins , qui ont fait une si grande peur à son ami , & se charge de l'exécution. Dès qu'elle est faite , il monte chez le capitaine : j'avois bien raison , s'écria-t-il en entrant & d'un air

trionphant, de vous dire qu'il n'y a point de Diables; je viens de punir ceux-ci de la peur qu'ils vous ont causée. — Il me semble que vous l'avez assez partagée. — Moi! vous vous moquez; rien ne peut m'effrayer, & la preuve en est facile; suivez bien ce raisonnement: ce dont on ne croit pas l'existence est comme s'il n'existoit pas: je ne crois pas qu'il y ait des Diables, donc ils n'ont pu m'effrayer. — Le fait, docteur, le fait dément votre raisonnement; croyez-moi, changez de langage, parlez enfin conformément à votre pensée; nous sommes aussi foux l'un que l'autre; je veux cesser de l'être, ce moment vient de m'éclairer. Si l'apparence du Diable a pensé me faire mourir, que ne feroit pas la réalité? Je suis trop heureux de n'en avoir vu que l'image. — Le docteur alloit répliquer, lorsque le ministre entra pour offrir ses secours au malade. Space frémit à sa vue, & alla débiter ailleurs la dissertation qu'il préparoit à son ami. Le capitaine ne le revit plus, & trouva dans le ministre un ami qui l'éclaira & le consola.

LA SOLITUDE, imitation de Pope.

HEURÉUX, qui sans soin, sans affaires,
 Méprisant des grandeurs le séjour dangereux,
 Fait choix d'un ami sûr * & borne tous ses vœux
 A vivre indépendant sous le toit de ses peres.
 Le lait de ses brebis & les fruits de ses champs
 Lui donnent une saine & douce nourriture;
 La toison des agneaux, de simples vêtemens;

La fougere, un lit de verdure.

Il respire le baume & la fraîcheur de l'air,
 A l'abri du soleil, couché sous le feuillage
 Du chêne qui, l'été, lui donne de l'ombrage,
 Et du feu, dans l'hiver.

Pour égayer sa solitude,
 S'il s'abandonne aux charmes de l'étude,
 La méditation des travaux modérés
 Occupent les instans de ses jours ignorés.

Loin des mortels, au sein de l'innocence,
 Exempt de passions, de soucis, de remords,
 Il jouit de son existence

* M. Pope, dans son ode sur la solitude, ne demande point d'ami; mais comme à mon âge on n'est pas assez philosophe pour vivre seul, je demande au moins un ami.

Et joint la paix de l'ame à la santé du corps.
 Que je vive inconnu ! que je meure de même !
 Que j'emporte au tombeau les pleurs de mon ami !
 Que je sois regretté du seul mortel que j'aime
 Et qu'aucun monument ne dise : il gît ici.

*A Brest, par M. Maïstral, fils,
 âgé de 17 ans.*

EPIGRAMME, contre un Avare.

J'AI perdu cent louis d'un air indifférent,
 Nous disoit, l'autre jour, l'avare Celimetes ;
 Je n'en suis pas surpris, repartit un plaisant,
 Les grandes douleurs sont muettes.

Par le même.

*COUPLETS sur le mariage d'un
 Avocat - Général.*

AIR : Fanfare de l'isle d'amour.

L'HYMEN disputoit à son frere
 Une jeune & tendre beauté,
 Mais le dieu malin de Cythere
 Eut recours à l'autorité.
 A Thémis, dit-il, je m'adresse

46 MERCURE DE FRANCE.

Pour finir nos divisions ;
Que l'organe de la déesse
Donne ici ses conclusions.

Dans le sein de l'indifférence ,
Damon fuyoit un doux lien ;
La liberté , l'indépendance ,
Lui sembloient le souverain bien.
Tout-à-coup son ame ravie
Renonce à ces illusions ;
Il dit : qu'on m'unisse à Sylvie ,
Ce sont là mes conclusions.

Thémis , accordant la demande ,
Termine ce galant procès ;
L'hymen prépare sa guirlande
Et triomphe de son succès.
Et l'amour , malgré sa défaite ,
Respecte ces décisions ,
Bien content d'être de la fête ,
Il s'en tient aux conclusions.

Par Mlle Coffon de la Cressoniere.

STANCES à Mlle Rose ***.

Si je devenois zéphir ,
O douce métamorphose !

Mille fleurs pourroient s'offrir ,
 Il n'est qu'une aimable Rose
 Dont j'aimerois à jouir.

Ce n'est point parmi les fleurs
 Qu'est la Rose que j'adore ;
 Pour ses attraits enchanteurs ,
 Hélas ! ce n'est point l'aurore ;
 C'est moi qui verse des pleurs.

Digne objet d'un nom si doux ,
 Rose , agréez mon hommage :
 Mes vœux plairont aux jaloux ;
 Car on croit Zéphir volage ,
 Mais il changeroit pour vous.

Par M. Dainvilliers.

POURTRAIT DU SAGE ,

*Stances qui ont remporté le premier prix
 au palinod de Caën en 1768.*

J'AI vû les insensés au char de la fortune
 Attacher , en pleurant , leurs stupides regards :
 Le Sage se dérobe à la foule importune
 Qui suit les étendards.

48 MERCURE DE FRANCE.

Ce fantôme inconstant que lui seul fait connoître ,

Aux pieds des souverains en vain l'a pû placer ;
La main de la faveur ne l'élève peut-être
Que pour le renverser

Il se bannit lui-même , avec indifférence ,
De ces palais pompeux , qu'habitent des ingrats :
Du même œil , dont il vit s'affermir sa puissance ;
Il la voit en éclats.

Que l'opprimé gémissé , & que l'orphelin pleure ;
Ils perdent par sa chute un généreux soutien . . .
Mais lui : qu'a-t-il perdu ? Sa vertu lui demeure ,
Et le reste n'est rien.

Tu reconduis ses pas vers sa cabane auguste ,
Amitié solitaire : au sein de son verger
Tu le revois chéri de l'homme simple & juste
Qu'il a sçû protéger.

A l'heure de minuit , son sommeil pacifique
Par le bruit du tonnerre est-il interrompu ?
Tel qu'un Dieu bienfaisant dans sa grotte rustique,
Il n'en est point ému. . .

Je l'ai vû le matin , sensible à la nature ,
De son fils tendrement agiter le berceau :
Je l'ai revû le soir méditer sans murmure
Assis sur son tombeau ! . .

Le

Le cruel fanatisme aveugla sa jeunesse ;
 Mais la vérité douce a dessillé ses yeux :
 Il termine sans crainte , au sein de l'allégresse ,
 Ses jours pleins & nombreux.

Il n'a point abusé du trésor de la vie :
 Il n'a point profané les dons du Créateur :
 Il remet le dépôt de son ame aggrandie
 Aux mains de son auteur.

De rendre à l'avenir sa mémoire célèbre
 Il n'a point en mourant le frivole souci.
 Son corps a disparu. . . Nulle pierre funèbre
 N'a dit : « *Il gît ici.* »

Mais sa vertu respire , & revit d'âge en âge
 Dans les fils , dont lui-même il a formé les mœurs ;
 Et la patrie en deuil conserve son image
 Empreinte au fond des cœurs.

*Par M. Boissard , secrétaire de l'intendance
 & de l'académie de Caën.*

L'HYMEN & MOMUS. Fable,

MESSIRE Hymen , dit-on , vint s'établir un
 jour

Sur les bords applanis d'une douce montagne.

II. Vol.

C

Mille choses rendoient attrayant ce séjour :
 Des rossignols chantans par toute la campagne ,
 Des ruisseaux argentés propres à se mirer ,
 Un frais délicieux qu'on venoit respirer ,
 Des tourtereaux , exemple de simplesse ,
 Aux jeunes cœurs inspirant la tendresse :
 Le dieu d'Hymen croyoit engager les mortels ,
 A venir désormais encenser ses autels ,
 (Quelle étoit son erreur ! dans le fond un peu
 bête ,

D'ailleurs homme de bien n'en faisant qu'à sa
 tête.)

Aussi - tôt à l'envi , de tous les environs ,
 Et même du plus loin accoururent les filles ,
 Jeunes , vieilles , laides , gentilles
 Ainsi qu'on le peut indiquer ;
 Besoin n'est de le remarquer.

Ce qu'on aura peut-être peine à croire ,
 Quoique pourtant véritable est l'histoire ,
 Dans leur logis , au fond de leurs maisons
 Tranquillement restèrent les garçons.

Du dieu d'Hymen , ainsi l'espérance fut vaine.
 Momus passant par - là , lui cria : « Romps la
 chaîne

» Que tu fais aux mortels pour toujours contrac-
 » ter.

» Des gars dispos , joyeux , tu verras par dou-
 zaine

» Embrasser tes genoux ; heureux de la porter

» Pour un an, pour un mois, ou pour une semaine,
 » Tout ainsi qu'ils voudront par contract seule-
 ment.

» Il faut un terme à tout ; non éternellement.
 » Liberté sur ce point : tes loix sont indifferettes ;
 » Frere, alors tu pourras marier ces fillettes.
 » Un galant les prendra , les rendra sans façon ;
 » C'est un mal pour un bien : à l'instant, jé le gage,
 » Les nouveaux mariés s'aimeront davantage. »

Le conseil de Momus lui sembloit assez bon ;
 Mais connoissant le dieu de la plaisanterie,
 Il pensa que c'étoit une adroite ironie
 Pour le berner encor : l'hymen donc n'en fit rien.
 Mesdames , répondez , fit-il mal , fit-il bien ?

*VERS à Madame * * * un jour de
 départ.*

IL faut nous quitter aujourd'hui !
 Dans mon cœur , il est vrai , j'emporte ton image ;
 Mais le son de ta voix n'ira plus jusqu'à lui
 Porter du tien le doux langage.
 Le tems est un vieillard pour la peine & l'ennui ;
 Pour le plaisir , c'est un enfant volage.
 De la vie , en aimant , si l'on fixoit le cours ;
 Je ne vieillirois plus , je t'aimerai toujours.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Mais plus on aime , & plus on en presse la fuite.

Des ailes qu'on coupe aux amours ,
Le tems vient s'emparer & s'échape plus vîte.
Les plus beaux jours , hélas ! sont les plus courts.

Par M. D. P.

VERS à la même sur son fils.

QUEL est ce jeune enfant , que son air est aimable !

Que son œil est vif & perçant !

Pourquoi tremblé-je en l'embrassant ?
Seroit-ce par hasard , cet enfant redoutable
Qui s'ennuyant un jour aux célestes lambris ,
Quitta les genoux de Cypris ,
Et descendit charmer & ravager la terre.

Oui c'est lui , charmante Glicere.
Qui te connoît , peut-il méconnoître ton fils ?
Je m'avançai d'abord d'un pas lent & timide.
Je craignois son carquois , je sentis mon erreur.
Depuis longtems il étoit vide ;
Tous ses traits pour toujours sont restés dans mon
cœur.

Par le même.

*VERS à Madame * * *, écrits d'une campagne où l'auteur l'avoit connue pour la première fois.*

JE l'ai revu ce séjour solitaire ,
Où j'ai connu cet enfant séduisant
Qui demeuroid autrefois à Cythere ;
Que sur tes pas on rencontre à présent.

Comme mon cœur , ma mémoire est fidèle ;
Lorsque j'y vins , depuis plus de seize ans
La jeune Rose avoit paru moins belle ;
Moi , j'avois vu fleurir dix-neuf printems.

Je l'ai revu le fortuné bocage ,
De mes transports confident & témoin ;
Où , loin de vous , j'apportoais votre image ;
Où , près de vous , je m'en trouvois trop loin.

Là , d'un regard j'ai connu la puissance ;
Je sus ici tout le prix d'une fleur ;
Là , pour parler j'eus recours au silence ;
Je vis ici répondre la Rougeur.

Je l'ai revu le noyer , dont l'ombrage

C iiij

54 MERCURE DE FRANCE.

Des feux du jour mit nos jeux à l'abri ;
Toute ma vie il aura mon hommage ,
Et sur le myrthe il obtiendra le prix.

Respectez le , fer , aquilon , orage ,
A cent étés qu'il donne encor du fruit ;
Ecarte , amour , de son heureux feuillage ,
Le vieux jaloux qui tout mine & détruit.

Je l'ai revu , le ruisseau , la prairie ,
Le tapis verd & le riant coteau
Où j'égarai ma douce rêverie ;
J'ai revu tout , j'avois vu tout plus beau.

Vous étiez loin ! loin de ce qu'on adore
Tout se ternit ; mais quelle est mon erreur !
Où j'ai passé , je vous voyois encore ;
Où j'ai passé , j'étois avec mon cœur.

Pourquoi voit-on la fleur qu'on fit éclore ,
S'épanouir dans un autre terroir ,
Et d'un beau jour lever pour soi l'aurore ,
Quand pour un autre on voit briller le soir.

Par le même.

VERS sur les deux portraits de Mde la Comtesse du Barri, exposés au salon ; où elle est représentée, dans l'un en Flore, & dans l'autre en Amasone.

QUEL est cet Adonis aux regards enchanteurs ?
Quelle est cette beauté qui me frappe & m'en-
traîne ?

Là, c'est l'Amour qui soumet tous les cœurs ;
C'est Flore ici qui les enchaîne.

Par M. Brizard.

VERS sur les mêmes tableaux.
Pour le premier où Mde la Comtesse du Barri est peinte en Flore.

QUELS yeux ! que d'attraits ! quelle est belle !
Est-ce une divinité ?
Non, c'est une simple mortelle
Qui le dispute à la beauté.

C iv

*Pour le second, où elle est peinte en
Cavalier.*

ENTRE vous qui décidera ?
Beau cavalier, aimable Flore ;
L'Olympe jaloux se taira,
Et l'Univers surpris admire & doute encore.

*Par M. du B****

*LE PRINTEMPS, traduit de l'italien
de Metastaze.*

LE ciel se colore
D'un éclat nouveau ;
L'Amour à l'Aurore
Prête son flambeau ;
La timide Flore
Sortant du tombeau,
Au dieu qui l'adore,
Revient sans bandeau
Se livrer encore.
L'air moins attristé,
Déjà la Nature
Reprend sa fierté,
Les bois leur parure,

Les prés leur verdure ,
 Les fleurs leur beauté ,
 Et mon cœur trop tendre ,
 Toujours agité ,
 Seul ne peut reprendre
 Sa tranquillité.

Les tyrans du monde
 Sont dans leurs prisons ;
 Phœbus sur les monts
 Rompant des glaçons
 La masse profonde ,
 Vient dans nos vallons ,
 De cette eau féconde
 Mûrir nos moissons.

Ce ruisseau qui file
 Entre ces cailloux ,
 Prête à cet asyle
 Un charme plus doux ;
 Son onde grossie
 Emaillant ses bords ,
 Fait de la prairie
 Germer les trésors :
 Les chênes sauvages
 Qui , dans nos déserts ,
 Ont de cent hivers
 Bravé les outrages ;
 Vainqueurs des orages ,
 Sont débarrassés

C v

Des liens glacés
Dont tous leurs branchages
Etoient enlacés.
Par-tout vont éclore
Ces bouquets dont Flore
Se plaît à s'orner,
Que la faux encore
N'a pu profaner.
La sage hirondelle
Qui craint les hivers,
A passé les mers,
Et revient fidèle
Voir ces lieux si chers.
Où l'amour l'appelle.
Trop funeste erreur !
Le jour qui fait naître
L'espoir du bonheur,
Pour elle est peut-être
Un jour de douleur.
Le plaisir t'entraîne,
Tu hâtes tes pas,
Et tu ne vois pas
Ta perte certaine.
Là chaque matin
Le cœur moins sévère,
Le front plus serein,
La jeune bergère,
Sur les bords heureux.

De cette onde pure ,
 De sa chevelure
 Vient tresser les nœuds,
 De leur bergerie
 Sortent les troupeaux.
 Sur l'herbe fleurie
 Sautent les agneaux.
 Le pêcheur avide
 A quitté ses toits ,
 Et l'homme intrepide
 Errant à son choix ,
 Du dieu qui le guide
 Suit enfin la voix.
 Le nocher qui brave
 Les maux & la mort ,
 Gémît d'être esclave
 Des rigueurs du sort ;
 Jouet de l'orage
 En vain le naufrage
 L'a remis au port ;
 De l'humide plaine
 Voyant le repos
 Il vole des flots
 Affronter la haine :
 Et l'attente vaine
 D'un doux avenir ,
 Bannir de sa peine
 Jusqu'au souvenir.
 Tout vit, tout respire

En ce nouveau jour :
L'univers soupire
Et naît pour l'amour.
Toi , Philis , paisible ,
Tu restes insensible ;
Pour ce dieu charmant
Ton cœur inflexible
Rit de mon tourment :
Les maux que j'endure
Te paroissent doux ,
Et c'est de tes coups
Que vient ma blessure.
Si de mes liens
J'adoucis la gêne ,
Si je romps la chaîne
Où tu me retiens ,
La nature entière
Tombera sur moi ,
Avant que pour toi
Brûle un cœur sincère
Dont ton ame altière
Dédaigne la foi.
Dans l'ardeur secrète
Que tu m'inspirois ,
Cent fois ma musette
Chanta tes attraits ;
Dans cette retraite
J'ai gravé ton nom ,
L'écho le répète.

D'après ma chanson ;
 Mais si de ma flâme
 Ta haine est le prix ,
 J'instruirai mon ame
 A fuir tes mépris :
 Chaque jour , rébelle ,
 Tu veux m'outrager ,
 Tu verras , cruelle ,
 Si ce cœur fidèle
 Sait bien se venger . . .
 Que dis-je ! . . pardonne
 Mon égarement ;
 Ces noms qu'à présent
 Ma fureur te donne ,
 Mon cœur les dément :
 Mes pleurs , mon martyre ,
 Le vœu que j'ai fait ,
 Sont de mon délire
 La preuve & l'effet ;
 S'ils peuvent te plaire ,
 Accepte mes vœux ;
 Ou bien sois sévère ;
 Toujours malheureux
 Je serai fidèle
 Et pour mon ardeur
 Sensible ou cruelle ;
 Tu seras , ma belle ,
 L'ame de mon cœur .

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure d'Octobre 1769, est *riviere*; celle de la seconde est *la Gertrude*, coëffure en vogue; celle de la troisième est *chapeau*; & celle de la quatrième est *Torré*, entrepreneur du vauxhall. Le mot du premier logogryphe est *la Girouette*, où l'on trouve *gîte*, *roue*, *tour*, métier, *trou*, *tour*, *route*, *trot*, *rot*, *rat*, *grue*, *Ruette* (la) *Orgie*: le mot du second est *Brouillard*, où l'on trouve *liard*, *lard*, *barre*, *bal* (oiseau) *bal*, *billard*, *viol*, *vol*, *bill*, *Brie*; celui du logogryphe latin est *versus*, dans lequel on trouve *ver*, (printems). & *sus*, (porc.)

É N I G M E.

DANS la finance,
 Où l'Abondance
 Fait son séjour
 Et tient sa cour,
 Mère féconde,
 Je mers au monde
 Nombre d'enfans

Beaux , blonds & blancs.
 Mais vois-tu comme ,
 Chez un pauvre homme ,
 Mon ventre est creux ,
 Sec & crasseux ?
 Ah ! misérable !
 Chez moi le diable
 Gîte souvent !
 Si l'on me prend
 D'une autre sorte ,
 Plus d'un me porte
 Sur le Chignon
 Avec raison ;
 Bien qu'il n'entasse
 Dans ma bésace
 Qu'un superflu
 Foible & menu :
 Tu crois connoître
 Quel est mon être ,
 Lecteur subtil :
 Ainsi soit-il.

Par M. Maffinet.

A U T R E.

JE suis , lecteur , un être très-fâcheux ,
 Assez commun dans la nature humaine ;

64 MERCURE DE FRANCE.

Devine-moi , si tu le peux ,
Tu n'y prendras pas grande peine.
Car pour ne point tant discourir ,
Je te dirai qu'on peut me découvrir. . . .
Où ? Dans quel tems ? En tous lieux , à toute
heure ,

Puisqu'indifféremment j'établis ma demeure
Chez l'artisan , le laboureur ,
Le financier , le procureur ,
L'homme d'état , l'homme de robe :
J'habite enfin par tout le globe.
Peut-être aussi chez toi , lecteur ;
Mais ici tour-à-coup je change ;
D'être moral je deviens fleur ;
L'un de tes sèhs me traite avec froideur ;
Mais un de ses freres me venge.

*Par Jean-Louis Baillio , de Montauban ,
âgé de quatorze ans.*

A U T R E .

SANS moi tu ne peux vivre , & je vivrai sans
toi ,
Sans me voir tu me sens. Ainsi définis moi.

Par M. Bouehard.

A U T R E.

QUOIQUE sans fruits & sans fleurs,
 Je fais des jardins la parure ;
 Je fais , malgré l'hiver , conserver ma verdure ,
 Et l'aquilon sur moi n'étend point ses rigueurs.
 A tailler je suis très-commode ;
 J'étois jadis fort à la mode ,
 Mais les tems sont changés , je ne dis pas pour-
 quoi ,
 Cher lecteur , tu le fais peut-être mieux que moi.

Par un Etudiant en droit à Rennes.

L O G O G R Y P H E.

LE vrai par moi n'est jamais respecté ;
 Je produis en tous lieux le trouble & l'injustice ,
 Du fourbe & du méchant j'entretiens la malice ,
 Et sans considérer vertu ni probité ,
 Abusant les mortels , j'ai servi plus d'un traître ;
 Par ce tableau sincère & non flatté ,
 Tu dois , ami lecteur , aisément me connoître.
 Huit lettres font mon nom , place les à propos ,
 Sous tes yeux , à l'instant , vont naître bien des
 mots.

66 MERCURE DE FRANCE.

J'offre d'abord , le tems qui rend la mer tran-
quille ,

Un terme de marine , un pronom , une ville ,
Une note , l'endroit où viennent les métaux ,
Ce qu'on cite au barreau , le roi des animaux ,
Une vache qu'Ovide a rendu très-fameuse ,
Et ce que dans le pain aiment gens à dent creuse ,
Le tems que le soleil , en diverses saisons ,
Emploie à parcourir les constellations ,
Celle des doctes sœurs qui préside à l'histoire ,
Le séjour où , de Dieu , les saints chantent la
gloire ;

La femme d'Arhamas ; certain enfoncement ;
Un trésor qu'en ce siècle on trouve rarement ;
Un athlète fameux , une province en France ;
Un fleuve dont les eaux procurent l'abondance ;
Ce que jadis au camp de Persenna ,
Si l'on en croit l'histoire , un Romain se brûla ;
Ce qu'un buveur ne voit point avec joie ;
Une graine , un oiseau de proie ,
Mais je me cache en vain , que sert de t'amuser ?
J'en ai trop dit , tu dois me deviner.

Par le même.

A U T R E.

DANS les calamités , au riche citoyen ,
 Comme au plus indigent , je deviens nécessaire.
 Sans le secours du ciel , je ne suis bonne à rien ;
 Communément je suis sous terre.
 En moi la superfluité
 N'est point chose dont on se plaigne.
 S'il est , à mon sujet , un accident qu'on craigne ,
 C'est seulement la médiocrité.
 Le silence & l'obscurité
 Habitent avec moi ; je suis , par ma structure ,
 En sûreté dans tous les tems
 Contre la tempête , les vents.
 Et plusieurs des fléaux qui troublent la nature.
 Sept pieds forment mon tour : j'offre le nom d'un
 sel ;
 Utile & fort commun , ce qui contient le miel ,
 Un péché capital , ainsi qu'une habitude ,
 Le pays où regnoit un juge des enfers ,
 Ce qui fait le sujet d'une importante étude
 Dans les religions de ce vaste univers ;
 Un terme de triètrac ; une ville frontiere ;
 Certaine portion des yeux ,
 Ce que l'on peut faire de mieux
 Quand on a sur les bras une mauvaise affaire.
 C'en est assez , mon chez lecteur ,

68 MERCURE DE FRANCE.

Ne vas point me chercher aux lieux où la nature ;
Offrant un spectacle enchanteur ,
Fait couler des ruisseaux avec un doux murmure.
Je suis enfant de l'art , & pour bonne raison
Mon asyle ordinaire est une garnison.

Par M. Parron , capitaine d'infanterie.

A U T R E.

*A une Demoiselle de vingt-six ans , qui
va se marier.*

LE héros le plus intrépide
Feroit contre mes coups des efforts impuissans :
J'aurois fait reculer Alcide ,
Si j'eusse existé de son tems.
Je vois que ce début , Iris , vous intimide :
Rasurez vous ; tranchez ma tête hardiment ;
Alors , de meurtrier que j'étois ci-devant ,
Je deviendrai paisible & bonne créature ,
Et je vous servirai , s'il vous plaît , de monture.
Sous les loix de l'hymen vous allez vous ranger ;
C'est bien fait : à votre âge , il est tems d'y songer.
Le parti vous convient ; que rien ne vous re-
tienne.
Mais il faudra pourtant , en cette occasion ,
Que votre bouche , Iris , s'abstienne

De prononcer le mot qui termine mon nom ;
 Sans quoi , je vous le dis , il n'est contrat qui
 tienne.

Si vous vous obstinieZ à le dire toujours ,
 Vous effaroucheriez les Ris & les Amours.

Par M. Maffinot.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La piété filiale, pièce en cinq actes, par
 M. Courtial. A Amsterdam , & se
 trouve à Paris chez le Jai , libraire ,
 rue St Jacques , au grand Corneille.
in-8°.

LE sacrifice d'un fils qui s'est dévoué
 pour son pere , & s'est chargé de ses fers ,
 est un événement récent ; cette action
 héroïque a déjà fait le sujet d'un drame.
 M. Courtial nous la présente aujourd'hui ,
 après M. Fenouillot de Falbaire , sous le
 titre de *la piété filiale* , qui est plus conve-
 nable que celui de *l'honnête criminel*. Il
 nous dit dans sa préface qu'il n'a pas pré-
 tendu faire mieux , mais que le pathéri-
 que & l'intérêt de ce sujet l'ont séduit ,

& qu'il n'a pu résister au desir de le traiter. Il a suivi une route différente de celle de M. Fenouillot ; il a conservé tout ce que la situation a de touchant, & en a écarté les accessoires qui lui ont paru trop romanesques. La scène se passe à Marseille. M. Pamphile, capitaine de galeres, attend parmi les personnes que la chaîne doit lui amener, Fabre pere, qui a été condamné pour cause d'assemblées illicites ; il est étonné de voir Fabre fils ; touché de son sort, il oublie l'inimitié qui est entre leurs familles, & lui donne les consolations les plus tendres ; c'est ainsi qu'agit l'honnête homme ; & les officiers du Roi ne craignent point de ne pas se conformer à son intention en se montrant généreux ; quoi ! mon ami, lui dit-il, vous versez des larmes ?

F A B R E.

Voilà les seules que vous me verrez répandre ; il n'en fut jamais de si justes. La louange est à peine permise dans ma bouche pour mon pere & pour ma patrie. . . . Ce sentiment cruel accable mon cœur en ce moment.

P A M P H I L E.

Non, mon ami, votre vertu est telle que rien ne peut la dégrader; je vois avec transport que votre infortune ne vous rend point injuste.

F A B R E.

O vous, qui voulez être mon ami, mon pere, je fais trop que d'anciens préjugés, des maximes d'état, peut-être mal entendues, des loix antérieurement subsistantes, ont rendu ma condamnation comme nécessaire. Je subirai mon sort sans murmure. Que toute patrie ait en exécration, qu'elle rejette à jamais de son sein tout citoyen qui n'a pas assez de vertu pour souffrir une injustice, sans cesser de l'aimer.

Fabre ne peut résister aux instances de Pamphile, qui le presse de l'instruire de la cause de son malheur; il lui apprend qu'il a suivi la chaîne qui conduisoit son pere, qu'il a obtenu du conducteur la permission d'être mis à sa place; que son pere a refusé d'y consentir, & qu'il a profité d'un évanouissement dans lequel il est tombé, pour se saisir de ses fers & pour partir. Cette narration est très pathé-

72 MERCURE DE FRANCE.

rique. M. Courtial y a ajouté un grand intérêt en rendant Fabre fils extrêmement amoureux & prêt à épouser sa maîtresse; plus il lui a donné de motifs pour desirer d'être libre, plus il a donné de prix au sacrifice. La maîtresse de Fabre, Agathe est avec sa mere à Marseille où des affaires l'ont conduite avant la disgrâce de Fabre; elle se préparoit à retourner à Nîmes pour consoler son amant & lui donner sa main; le malheur de son pere ne la détourne point de cette résolution; que devint-elle en le trouvant dans les fers? Son action héroïque le lui rend plus cher; elle conjure sa mere de prendre les mêmes sentimens, & de ne pas changer le projet de leur hymen.

F A B R E.

Madame, il faut vous armer de fermeté; songez que le devoir vous prescrit une résistance inébranlable. La raison & le tems...

A G A T H E.

Arrête, barbare! plonge moi plutôt le poignard dans le sein, sçache que trop de sévérité dégrade la vertu. Vous, ma
mere,

mere, à votre tour, porterez-vous sans pitié, le désespoir dans ce cœur infortuné qui ne reclame vos bontés que par devoir.

Madame R E G N I E R.

Non, ma fille, si l'amour seul, cette passion aveugle, si souvent suivie du repentir, si l'amour seul vous inspirait un pareil dessein, je m'y opposerois; mais puisqu'une vertu si louable en est la première cause, je l'approuve; cette résolution est irrévocable; toutefois différez en l'exécution. Cet hymen pourra se consommer sous de meilleurs auspices. La bonté vraiment royale du monarque peut adoucir le sort des sujets, qui n'ont d'autre crime que de suivre les dogmes qu'ils ont sucés avec le lait. Le cas même de Monsieur réclame sa grace avec plus de force que tous les autres. M. Pamphile conçoit là dessus les plus flatteuses espérances. En attendant nous habiterons ces lieux, nous y transporterons notre commerce; approchez mes enfans, recevez dans mes bras, en présence du ciel, le sceau de mon approbation.

Pendant que la mere console Fabre, & que Pamphile s'occupe à briser ses

II. Vol.

D

fers, un ennemi secret cherche à le perdre. C'est Melandre, qui né avec des richesses considérables, a sçu s'attirer l'estime publique par son hypocrisie. Il s'est introduit chez Agathe sous le prétexte de travailler à sa conversion; il en est éperdument amoureux; il ne tarde pas à sçavoir qu'il a un rival; il tâche de l'empoisonner en lui envoyant un panier de fruits; ce projet affreux ne réussit pas; il employe un scélérat, qu'il paye, à ce crime & à noircir la réputation d'Agathe & de sa mere; il obtient un ordre pour les arrêter, & vient le faire exécuter lui-même; mais la mesure de ses crimes est au comble; on l'arrête avec son complice. Fabre pere qui est arrivé, se présente. Aussi-tôt qu'il fut revenu à lui-même, qu'il eut vu son fils éloigné, il se rendit à Paris, implora l'autorité pour faire rompre ses fers, & obtint sa grace; il l'apporte, & il est témoin de l'union de son fils avec Agathe.

Ce drame est très-intéressant; la conduite en est peut-être plus simple, que celle de l'honnête criminel; l'auteur a resserré les événemens & a rapproché le tems où ils sont arrivés; cela rend nécessairement son exposition

plus vive, plus animée; ses principaux caractères sont puisés dans la nature & mis dans des situations favorables, il n'y a que celui de Mélandre qui paroîtra trop affreux; existe-t'il réellement des monstres de cette espèce? L'hypocrisie n'en impose plus à personne aujourd'hui.

Parallele de la condition & des facultés de l'homme, avec la condition & les facultés des autres animaux, contenant des observations critiques sur l'usage qu'il fait des facultés qui lui sont propres, & les avantages qu'il en pourroit retirer pour rendre sa condition meilleure : ouvrage traduit de l'Anglois, sur la quatrième édition, par J. B. Robinet. A Bouillon, aux dépens de la Société typographique, & se trouve à Paris, chez Lacombe, rue Christine, in 12.

CE nouvel ouvrage, sorti des presses de Bouillon, est dû aux soins d'un des membres de la société typographique qui vient de s'y établir. L'auteur Anglois ne s'est point dissimulé qu'il ne donnoit pas tout ce que promettoit son titre. Le parallele de la condition & des facultés de l'homme avec celles des autres animaux,

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

n'est qu'ébauché ; en considérant les avantages qu'elles donnent à l'homme sur les êtres qui lui sont inférieurs, on a recherché l'usage qu'il en fait ; cette recherche a conduit l'auteur à examiner l'homme dans l'état sauvage, & ensuite dans les divers progrès de la société humaine ; elle a différentes classes, qui offrent plus ou moins de bonheur, & d'autres qui n'en offrent point du tout. Cette vue de la nature humaine, considérée dans les états successifs de la société, a fait naître l'idée de réunir ensemble les avantages particuliers à chaque état, & de les cultiver de manière à rendre plus heureux le sort de l'homme civil : tel est le plan général de l'auteur. L'ouvrage est divisé en cinq sections. La nature humaine a été envisagée de plusieurs manières différentes ; les uns en ont fait le panégyrique, les autres la satire, & presque tous le roman : le parti le plus sûr, seroit de lui supposer une constitution bonne, de ne point mettre de bornes à l'étendue de ses facultés, & de croire que son état actuel est fort au-dessous de ce qu'il peut être. Pour connoître l'esprit humain, il faudroit approfondir la structure du corps & les loix de l'économie

animale ; l'esprit & le corps ont une liaison si intime , une influence si marquée l'un sur l'autre , qu'il n'est pas possible de connoître à fond la constitution de l'un , si l'on se contente de l'examiner à part & séparément de l'autre : on n'a pas , jusqu'à présent , assez considéré l'homme comme un être qui a une analogie marquée avec le reste du monde animal ; en comparant les différentes espèces , on remarque que chacune a ses facultés , convenables au rang qu'elle tient dans la nature , & proportionnées à la sphère de son activité. L'homme est au haut de l'échelle animale ; il est capable de tous les plaisirs dont les animaux jouissent , & de beaucoup d'autres qui leur sont inconnus. « La gradation insensible , si mar-
 » quée dans tous les ouvrages de la na-
 » ture , dit M. de Buffon , se dément lorsqu'on compare l'homme avec les
 » autres animaux. Il y a une distance infinie entre les facultés de l'homme &
 » celles de l'animal le plus parfait , entre
 » la puissance intellectuelle & la force
 » mécanique ; entre l'ordre & le dessein ,
 » & une impulsion aveugle , entre la réflexion & l'appétit ». L'auteur examine les départemens particuliers de l'instinct

78 MERCURE DE FRANCE.

& de la raison ; il fait voir les instincts naturels à l'homme , & leur analogie avec ceux des animaux : ces détails le conduisent à des observations très-sages sur les inconvéniens de la méthode qu'on suit communément pour l'éducation corporelle des enfans. Faute de consulter la nature dans la maniere dont on gouverne leur santé & leurs facultés intellectuelles, on les rend sujets à plusieurs maladies du corps & de l'ame. La raison, la sociabilité, le goût & la religion, sont les avantages qui élèvent l'homme au dessus des autres animaux : c'est le sujet des quatre sections, dans lesquelles l'auteur examine combien chacun de ces avantages contribue à rendre la vie plus heureuse. « Les philosophes François ont rendu un service essentiel au genre humain, par leur attention à dépouiller toutes les branches de la science de ce qu'elles avoient de rebutant, & à faire servir la physique aux arts utiles & agréables ; ils ont encore un autre mérite, celui de communiquer leurs connoissances & d'exposer leurs découvertes de la maniere la plus attrayante. Si la nature nous révéloit elle même ses secrets, elle emprunteroit leur langage,

» tant il est naïf & convenable. M. de
 » Buffon n'a pas seulement fait la meil-
 » leure histoire naturelle , mais il a sçu ,
 » par la beauté de sa composition & la
 » légèreté de son style , donner des graces
 » infinies à un sujet que d'autres n'avoient
 » pu traiter que d'une manière sèche &
 » aride ». L'auteur continue à présenter
 les différens plaisirs que la société peut
 procurer par le goût & par les productions
 du génie ; il s'étend à ce sujet sur la mu-
 sique. Le charme de la mélodie ancienne
 dépendoit beaucoup de son union avec
 la poésie ; elle dépendoit aussi de quel-
 ques autres circonstances. Les passions
 s'expriment naturellement par différens
 sons ; mais cette expression est susceptible
 d'une plus grande étendue : une habitude
 vicieuse, contractée de bonne heure, peut
 l'altérer. Lorsqu'une suite de sons parti-
 culiers frappe une ame encore tendre ,
 comme l'expression musicale de certaines
 passions énoncées dans une pièce de poë-
 sie , cette association régulière fait que les
 sons deviennent, avec le tems, une espèce
 de langage naturel & expressif de ces pas-
 sions : nous écoutons avec plaisir la mu-
 sique à laquelle nous sommes accoutumés
 dès notre jeunesse , peut-être parce qu'elle

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

nous rappelle les jours de notre innocence & de notre bonheur. « Si , par un heureux hasard, on retrouvoit quelques morceaux de cette ancienne musique Grecque , qui avoit tant d'influence sur les âmes , elle ne feroit point sur nous une pareille impression , comme quelques grands admirateurs de l'antiquité se l'imaginent. La musique instrumentale sans danse & sans paroles , n'a été en vogue que dans le dernier âge de l'antiquité , lorsque les trois arts de la musique , de la danse & de la poésie , firent une espèce de divorce entr'eux. Platon appelle la musique instrumentale , une chose absurde & un étrange abus de la mélodie ». Les plaisirs que produisent les ouvrages qui parlent à l'imagination & au cœur , forment l'objet de la quatrième section. Ces plaisirs dépendent souvent de la disposition de l'esprit , qui le rend , au moment de la lecture , plus ou moins capable de goûter ceux qu'elle peut procurer. « Il y a des chagrins trop profonds pour pouvoir permettre à l'âme de raisonner : il y en a de trop vifs pour admettre aucune distraction ; on peut en affoiblir le sentiment , mais on ne sauroit le supprimer. *Les Pensées*

» *Nocturnes*, (ou *les Nuits d'Young*,)
 » conviennent à cet état de l'ame : la mélancolie qui les caractérise, flatte sa disposition présente , & en même tems lui offre des motifs de consolation , qui peuvent seuls la lui faire supporter. Il y a un charme secret & merveilleux que la nature a attaché aux sentimens , qui sympatisent avec la disposition présente de notre ame , sur tout lorsqu'elle est plongée & comme abîmée dans une affliction profonde. Ces sentimens nous font éprouver alors une douce langueur, infiniment au-dessus de toutes les délices de la joie folle & dissipée ». La religion procure à son tour à l'homme des plaisirs & des consolations dès cette vie : c'est par leur examen que l'auteur termine cet ouvrage : il est rempli de réflexions solides, & annonce un homme qui connoît parfaitement la nature humaine. Peut-être son idée de réunir toutes les espèces de bonheur que chaque état peut procurer à l'homme , n'est elle qu'un rêve ingénieux ; ce rêve est du moins flatteur , & ne peut être que celui d'un homme sensible & d'un véritable ami de l'humanité.

32 MERCURE DE FRANCE.

Observations sur l'Anasarque, sur les Hydropisies de poitrine, du Péricarde, &c. avec des réflexions sur ces maladies & des additions à ces observations ; par MM. *Bouillet, pere & fils*, docteurs en l'université de médecine de Montpellier, correspondans de l'académie royale des Sciences de Paris, &c. A Béziers, chez Barbut, imprimeur du Roi, avec approbation & privilege. 1 vol. in-12. contenant un discours préliminaire de xv pages, les observations de M. B. pere, de 154 pag. celles de M. B. fils, de 166 pag. & les additions, de 54 pages, & se trouve à Paris, chez Hérissant, fils, libraire, rue Saint-Jacques.

IL seroit à souhaiter que quelqu'un nous donnât, sur l'hydropisie du bas-ventre, (*ascite*) un recueil d'observations, pareil à ceux que nous ont donnés MM. *Bouillet, pere & fils* ; l'un sur l'*anasarque*, & l'autre sur les *hydropisies de poitrine, du péricarde*, &c. Il seroit aussi à souhaiter qu'on y joignît des observations sur l'*hydrocéphale*, l'*hydrocèle*, &c. On auroit bientôt, autant que le peut comporter l'état actuel de nos connoissances, un corps complet de doctrine

OCTOBRE. 1769. 83
théorique & pratique sur toutes les espèces d'une maladie assez commune , & pour l'ordinaire très-rebelle. Ce qui a déjà été observé sur ce sujet, soit par les anciens, soit par les modernes, fourniroit bien des matériaux ; & il y a tout lieu d'espérer que quelque médecin, également versé dans la théorie & dans la pratique, ne tardera pas à s'imposer cette tâche, & à s'en acquitter dignement. En attendant, nous allons donner une idée très-succincte des observations de MM. Bouillet, sur deux ou trois espèces d'hydropisies.

D'abord, il paroît, par la première observation sur l'anasarque, tirée du second tome * des Elémens de Médecine-pratique, imprimés en 1746, que M. B. le père a été des premiers à reconnoître le vrai siège de cette hydropisie, & à le fixer dans le tissu cellulaire, où s'amasse une humeur aqueuse qui transsude des vaisseaux sanguins & lymphatiques, ou qui découle des artères *exhalantes*, & qui n'est pas repompée par les pores *aspirans*, ou par les veines *absorbantes*.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce

* Pag. 125 & suiv.

qu'il dit des causes de cette maladie, de ses signes, de son pronostic & de son traitement : il faut voir tout cela dans son ouvrage.

Pour faire connoître l'écrit de M. B. le fils, nous n'avons qu'à transcrire l'extrait des registres de l'académie royale des Sciences, qu'on a imprimé à la fin. *Nous avons, disent MM. Morand & Maquer, examiné, par ordre de l'académie, un ouvrage de M. Bouillet, le fils, intitulé : Observations sur les hydropisies de poitrine, du péricarde, &c. avec des Réflexions sur ces maladies. Seconde édition. Cet ouvrage, dont la première édition a été très-bien reçue du public, se trouve considérablement augmenté, & mérite l'approbation de l'académie.* Nous ajouterons seulement que le but principal de l'auteur, est d'encourager les Médecins à pratiquer de bonne heure la paracentèse, dans l'hydropisie de poitrine par épanchement, toutes les fois que cette opération est praticable. Dans cette vue il n'omet aucun des signes qui peuvent faire connoître cette hydropisie, & la faire distinguer de toutes les autres espèces de cette maladie, dont les auteurs ont fait mention; ce qui n'avoit pas été jusqu'ici bien exécuté.

Les additions que le pere & le fils viennent de faire imprimer & de joindre à leurs écrits , renferment les observations & réflexions que la lecture des livres de médecine , qui ont paru depuis 1760 , leur ont donné occasion de faire.

Tout cela forme un recueil qui ne laisse rien d'essentiel à desirer sur la matiere qui en fait l'objet , & dont la lecture ne peut être que très-utile aux jeunes médecins.

Lettre sur quelques ouvrages de M. de Voltaire , avec cette épigraphe : Nolite legere admirantes sed judicantes. QUINTILIEN. A Amsterdam, chez Aikstée & Merkus, in-8°. 122 pages.

Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet.

« Il m'est tombé sous la main une brochure qui ne fera pas grand bruit , sans doute ; mais qui cependant m'a paru mériter une courte réponse. Vous ferez de cette réponse l'usage qu'il vous plaira ; je l'ai écrite au courant de la plume , & dans ce premier mouvement d'une juste indignation contre un inconnu , qui attaque le premier de nos écrivains avec autant d'indécence que d'absurdité ».

N. B. On a souligné les propres paro-

les du critique , qui sont rapportées fidèlement.

S'il faut *avoir beaucoup de connoissances & de mérite pour apprécier les beautés d'un ouvrage* ; l'auteur de cette lettre pouvoit s'épargner les frais de l'impression.

En fait d'ouvrages d'esprit & de goût.

On juge par sentiment & avec esprit, quand on en a, sans qu'il soit *nécessaire de juger par comparaison*. Ainsi, par exemple, la Henriade a plu & plaira long-tems à des lecteurs François, qui ne s'embarrasseront gueres de la comparer à l'Enéide.

Peu de gens regrettent que M. de Voltaire ait donné au public une si grande quantité d'ouvrages ; & nul homme de bon sens n'exige tyranniquement que les défauts de cet illustre écrivain soient adorés. Il est vrai que ses admirateurs ont regardé ses succès comme une suite des progrès de la raison ; & l'auteur anonyme de la lettre que nous examinons, regarde peut-être cet emploi de la raison comme une tyrannie insupportable.

Qu'il se console, la raison ne prétend pas au droit de le subjuguier, & lui permettra de rester au nombre des rebelles qui lui ont déclaré une guerre interminable.

Quand M. de Voltaire a demandé au public la *permission d'observer ce qui le blessait dans les six derniers chants de l'Énéide* ; M. de Voltaire avoit mérité , par beaucoup de chefs-d'œuvres , que cette permission lui fût accordée. C'étoit un Michel - Ange qui avoit acquis le droit de juger Raphael.

L'auteur de la lettre nous paroît loin d'avoir fait ses preuves , & s'il a des titres en littérature , il faut convenir qu'il fait bien se déguiser.

Quelle Différence , s'écrie-t-il , *entre cette discorde & l'Aleto de Virgile !* C'est dans cette différence que consiste le plus grand mérite de la difficulté vaincue. Virgile né dans une religion dont les fables ingénieuses avoient passé de la Grece dans Rome , sans perdre leur crédit & leurs charmes , embellissoit son poëme sans blesser les préjugés de ses contemporains. M. de Voltaire ne pouvoit employer les mêmes ornemens , ni se permettre d'aussi brillantes fictions en célébrant un héros chrétien.

Voici une critique d'un autre genre , moins grave & non moins injuste. On demande si *l'emploi de la Renommée a jamais été de donner une armée ?* Sans doute , la renommée d'un grand Roi est

88 MERCURE DE FRANCE.

ce qui contient ses ennemis & ce qui raffermir ses alliés. Aussi les Princes habiles n'épargnent-ils ni leurs soins, ni leurs trésors pour acquérir cette renommée, qui leur tient lieu souvent d'une puissance effective.

» *Quand pourront les François*

» *Réunir comme vous la gloire avec la paix?*

Qui croiroit que ces deux vers sont l'occasion d'une brusque incartade contre les Anglois, avec lesquels nous vivons en paix?

L'auteur craint-il que cette rivalité entre deux nations éclairées & puissantes ne produise pas assez tôt de nouveaux germes de discorde?

M. de Voltaire fait des souhaits pour que ces deux peuples réunissent l'un & l'autre la gloire avec la paix, & le Critique voudroit apparemment les voir exterminés l'un par l'autre.

Si ce dernier souhait est d'un bon patriote & d'un profond politique, il n'est pas du moins d'un philosophe, ni d'un chrétien : cet esprit patriotique emporte l'auteur bien plus loin. Il ne fait pas l'apologie de la Saint-Barthélemi, comme l'abbé de C * * *, mais il ne pardonne

pas à M. de Voltaire d'en avoir seulement hasardé la peinture.

Eh ! pourquoi falloit-il s'abstenir de rappeler cette cruelle journée à des François qui la détestent ?

De quel œil , ajoute-t-il , Auguste auroit il regardé l'Enéïde , si le poëte y avoit fait indiscrettement le récit des proscriptions qui s'étoient passées pendant sa jeunesse ? Est-il permis d'abuser à ce point de la raison & de la patience de ses lecteurs ?

Octave s'étoit souillé du sang des Romains , & quarante ans d'un regne heureux ne pouvoient effacer la honte dont ses proscriptions couvrent encore sa mémoire ; & Virgile , qui daigna être son flatteur , fit très-sagement de tirer le rideau sur les horreurs du triumvirat.

Mais que pouvoit avoir de commun Charles IX avec Louis XV ? Le premier ordonna le massacre de la Saint-Barthélemi , & condamna cent mille François à la mort ; l'autre s'est illustré par sa clémence , & n'a pas fait périr un seul homme. On ne prononce qu'avec horreur le nom de Charles IX , & Louis XV a mérité le nom de *Bien-Aimé* : son regne est la plus belle leçon d'humanité qu'un souverain ait pu donner au monde.

Je suis las de relever des inepties que

90 MERCURE DE FRANCE.

personne ne lira. Je finis par un trait qui regarde l'amiral de Coligny. Peu s'en faut qu'on ne veuille faire un crime d'état à M. de Voltaire pour avoir rendu justice aux mânes de ce grand homme , si lâchement pros crit par le Néron de la France.

Le Critique demande arrogamment *quelles grandes actions avoit fait l'amiral de Coligny ?* Il n'avoit qu'à lire un historien , qui ne doit pas lui être suspect , Hardouin de Peresix , précepteur du feu Roi. Voici ses propres paroles , page 25 , édition de 1661.

« Toute l'autorité & la croyance du
» parti demeura à l'amiral de Coligny ,
» qui , à dire vrai , étoit le plus grand
» homme de ce tems-là , à la religion
» près ».

Traduction littérale de quelques vers de la Henriade.

Il parut il y a quelques années dans un Journal , un échantillon de la traduction de la Henriade en vers latins , par M. de Caux de Cappeval , bien propre à donner une grande idée du talent du traducteur. On admira sur-tout la fidélité d'une version en beaux vers & pres-

que littérale ; il y avoit des vers si heureusement rendus & presque mot pour mot , que quelqu'un imagina d'écrire à M. de Voltaire qu'on avoit trouvé l'original latin de son poëme , & qu'il ne lui restoit plus que le mérite d'un traducteur élégant & fidele. Mettons le morceau suivant sous les yeux du lecteur pour faciliter la comparaison de l'original à la copie.

Auprès du capitolè où regnoient tant d'alarmes ,
 Sur les débris pompeux de Bellone & de Mars ,
 Un Pontife est assis au trône des Césars .
 Des prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille
 Le tombeau des Catons & les cendres d'Emile ;
 Le trône est sur l'autel , & l'absolu pouvoir
 Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir.

*Ad capitolî arces , loca tot vastata procellis ,
 Disjectas inter , Martis ludibria , pompas ,
 Casareo insistit solio vir pontificalis.
 Turba sacerdotum , pede fortunata quieto ,
 Emilii calcat cineres , tumulosque Catonum.
 Insidet altari thronus , & suprema potestas
 Thuribulum , sceptrumque manu sustentat eâdem.*

Avant que de passer outre , voyons s'il n'y a rien à désirer dans cette traduction.

92 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur du Journal se récrioit sur la beauté de l'expression *vir pontificalis*. Je doute qu'il y ait beaucoup de gens de son avis; *vir pontificalis* ne signifie pas plus un pontife que *vir regius* signifie un roi; à cela près les deux premiers vers sont beaux, & le sens est bien rendu. Je ne vois rien de plus heureux que les deux vers suivans : *Turba sacerdotum, pede fortunata quieto, Æmilii calcat cineres tumulosque Catonum*; il est impossible de distinguer la copie de l'original, tant pour le sens que pour la beauté de l'expression; j'en dirois autant des deux derniers vers : *insidet altari thronus, & suprema potestas thuribulum sceptrum que manu sustentat eadem*; si *thronus* & *thuribulum* étoient bien latins : mais *thronus* ne se trouve dans aucun auteur du siècle d'Auguste, & seulement dans Pline; *thuribulum* est du latin de bréviaire.

Il y a actuellement à Paris un savant italien qui fait des vers latins avec la même facilité que M. de Voltaire en fait de françois; on a proposé à cet étranger de traduire ce même endroit de la Henriade, sans lui dire que nous en avions déjà une bonne traduction. Voici celle du poëte italien.

*Illa olim ad tanto capitolia pressa tumultu ,
 Fracta super sedet horridici monumenta Gradivi ,
 Sacrorum antistes pro Casare : tranquilloque
 Turba sacerdotum felix , magna ossa Catonum
 Æmilii & cineres calcat pede : sustinet altum
 Ara nitens solium , & regni suprema potestas
 Unâ eâdemque manu sceptrum conjungit acerræ.*

Je remarque d'abord que cette nouvelle traduction ne contient aucun mot qui ne soit de la belle latinité; le lacinisme de la langue latine , qui exige moins de mots que la nôtre , s'y fait sentir , puisque l'auteur , pour conserver le même nombre de vers , comme on l'avoit exigé de lui , a été obligé d'ajouter à chaque vers quelque mot , & en tout , trois épithètes qui ne sont point dans le françois; il a ajouté *olim* dans le premier vers; dans le second *monumenta* , pour rendre le seul mot *débris*; (je ne compte point *horridici* parcequ'il remplace pompeux ,) dans le troisième *sacrorum antistes* , au lieu du mot unique *pontife* & la conjonction *que*; dans le quatrième vers *magna*; dans le cinquième *altum*; dans le sixième *nitens*; dans le septième *unâ*. Voilà donc sept ou huit mots de plus dans les sept vers latins , que dans les sept

94 MERCURE DE FRANCE.

vers françois; sans compter que le poëte a traduit le monosyllable *Mars*, par le mot *Gradivus* de trois syllables. On lui a objecté que *eâdem* avoit la seconde syllable longue & la premiere brève, & que son septième vers commençoit par un trochée; il a sur le champ répliqué par ce vers de l'Enéide : *unâ eâdemque viâ sanguisque animusque sequuntur*, dans lequel les deux premières syllables d'*eâdem* font une diphthongue; le vers spondaïque, qui finit par *tranquilloque*, a de la grace & semble peindre la gravité de la marche des prêtres fortunés; il prétend aussi que les vers dont le sens, enjambe de l'un à l'autre, comme les siens ont plus d'élégance en latin, que ceux où la pensée finit avec le vers; il est vrai que ce seroit un défaut en françois même, si cela étoit trop continu, & dans les vers même de M. de Voltaire, le sens est suspendu à la fin du quatrième & du sixième vers, & la phrase est coupée au milieu du sixième.

Malgré tout cela, il faut convenir que la première traduction est plus précise & plus littérale, & que cette copie, malgré ses défauts, est plus ressemblante à l'original que la seconde. Remarquez encore qu'aucune des deux versions lati-

mes n'a rendu le mot de Bellone , qui est dans le vers françois , qui n'est pas nécessaire au sens , à la vérité , mais qui embellit l'image.

Voici une troisième traduction , tirée en grande partie des deux précédentes , qui , conserve tout le mérite de la littéralité qui rend le françois vers pour vers & pour ainsi dire mot à mot , sans qu'on en ait hazardé aucun d'une latinité suspecte.

*Ad capitoli arces , tanto olim sanguine tinctas ,
Ingentes Bellonæ inter Martisque ruinas ,
Romuleo insistit solio pro Casare , præsul.
Turba sacerdotum , pede fortunata quieto ,
Æmiliæ calcât cineres , tumulosque Catonum.
Insidet altari solium , & suprema potestas
Unâ eâdemque manu sceptrum conjungit acerræ.*

On prétend que la traduction de M. de Caux de Cappeval est de la même force que le morceau cité. Cependant il n'a pas , dit-on , trouvé de libraire à Paris qui voulût se charger de l'impression de son ouvrage : ce qui prouve bien que le goût de la poésie latine est assés de mode en France. Dans le siècle passé les imprimeurs se seroient disputé

96 MERCURE DE FRANCE.

l'honneur de faire connoître le chef-d'œuvre du Virgile françois aux autres nations de l'Europe. Il est vrai que la plûpart des étrangers entendent notre langue , mais peu la possèdent à fond & sur-tout le langage de la poésie.

Voici enfin un nouvel essai de traduction des cinq beaux vers de la Henriade sur les Anglois. On ne connoît point celle de M. Cappeval du même endroit.

De leurs nombreux troupeaux les plaines sont
couvertes ,

Les guérêts de leurs bleds , les mers de leurs vais-
seaux :

Ils sont craints sur la terre , ils sont rois sur les
eaux.

Leur flotte impérieuse asservissant Neptune ,
Des bouts de l'Univers appelle la fortune.

*Illic mille premunt campos armenta gregesque ,
Lata seges tegit arva , latet sub puppibus æquor ;
Gens terris metuenda mari dominatur & ausa
Neptuni antiquum rapere imperiosa tridentem ,
Extremo classis fortunam accersit ab orbe.*

*Le Pornographe , ou Idées d'un honnête
homme sur le projet de règlement pour
les*

les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le *publicisme* des femmes, avec des notes historiques & justificatives; avec cette épigraphe : *prenez le moins de mal pour un bien.* MACHIAVEL, Livre du Prince, chap. XXI. A Londres, chez Jean Nourse, Libraire dans le Strand; à la Haye, chez Josse Junior & Piner, Libraires de S. A. S. & se trouve à Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Française. in-8°.

Cet ouvrage singulier traite de la prostitution ainsi que le titre l'annonce; on suppose un M. d'Alzan qui a vécu longtemps dans la débauche, & qui revenu de ses erreurs devient amoureux de la sœur de la femme de M. d'Estanges son ami; il écrit à celui ci les progrès de sa passion, son but & ses espérances; il parle ensuite de son ancien libertinage, s'étend sur les dangers de la prostitution, & cherche les moyens de la rendre moins funeste; il croit les avoir trouvés & il en fait part à son ami; il voudroit qu'on établît un lieu où toutes les filles publiques seroient rassemblées sans pouvoir sortir; les règles de cet établissement singulier remplissent la plus grande

de partie de cet ouvrage , ainsi que les raisonnemens de l'auteur pour en prouver l'utilité & la nécessité. Les femmes sont rangées en huit classes ; on fixe le prix de chacune depuis six sols jusqu'à quatre louis. Elles doivent rendre par jour , 47 , 640 liv. & par an 17 , 388 , 600 liv. Toutes les dépenses de l'établissement montent selon le calcul de l'Auteur à 14 , 545 , 500 liv. Il donne à cet établissement le nom de *Parthenion* , *Conclave Virginum* ou *Puellarum* , qui ne lui conviendrait pas parfaitement ; il propose de le faire régir par un conseil composé de douze citoyens , remplis de probité , qui auront été honorés de l'Échevinage pour la ville de Paris , du Capitoulat , ou de la qualité de Maires dans les autres grandes villes du Royaume. Il n'y a pas apparence qu'aucun voulût se charger d'une pareille régie ; cela peut-être ne seroit pas absolument décent. L'auteur répond cependant à cette objection , ainsi qu'à plusieurs autres ; mais il n'a pas toujours le talent de persuader ; il rappelle les anciens statuts de Jeanne I, Reine de Naples ; il cite plusieurs autres exemples qui prouvent que les femmes publiques ont souvent fixé l'attention du gouvernement. La Faille, dans son histo-

re de Toulouse, rapporte les lettres que donnèrent en 1389 & en 1424, Charles VI & Charles VII, pour faire régner le bon ordre dans les lieux de prostitution. » Cet auteur dit qu'il y avoit anciennement dans cette ville, & dans plusieurs autres, un lieu de débauche qui étoit non-seulement toléré, mais autorisé même par les Magistrats qui en tiroient un revenu annuel. L'an 1424, sur ce que l'on insultoit souvent cette maison qu'on nommoit le *chatel verd*, & que par le désordre qu'y occasionnèrent de jeunes débauchés, la ville étoit privée de ce revenu, les Capitouls s'adressèrent au Roi Charles VII, pour mettre cette maison sous sa protection, ce que le Roi leur accorda. La requête des Capitouls paroîtroit singulière aujourd'hui; ils représentent au Roi, que certaines gens de mauvaise vie entreprennent d'aller casser les vitres de cette maison, sans aucune crainte de Dieu, *Non verentes Deum*. Il est dit dans l'acte des Coutumes de Narbonne, que le *Consul & les habitans avoient l'administration de toutes les affaires de Police, & le droit d'avoir dans la juridiction du vicomte*

UNE RUE CHAUDE, c'est-à-dire, *un lieu public de prostitution*. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette production ; l'auteur du projet d'Alzan finit par épouser la sœur de son ami, il vit heureux avec elle, en attendant que son projet soit goûté & mis à exécution ; il y a apparence qu'il ne le fera jamais ; s'il empêchoit quelques inconvéniens, il en produiroit beaucoup d'autres & de plus grande conséquence ; il n'est pas toujours raisonnable de vouloir qu'on fasse une chose parce qu'elle a été faite autrefois ; il faut avoir égard au tems & aux mœurs différentes ; ces idées peuvent être proposées comme plaisanterie ; l'auteur les a peut-être présentées trop sérieusement.

Amusemens de Société, ou Proverbes dramatiques. A Paris, chez Sébastien Jorry, Imprimeur - Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française, in-8°.

Cette suite des Proverbes Dramatiques forme la sixième partie de ceux que nous avons déjà annoncés ; le nombre total de ces petits drames se trouve actuellement de quarante sept, & l'auteur y a répandu la gaieté qu'on a remar-

quée dans les premiers. Nous en donnerons une idée. *La médaille d'Othon.*

M. de Verberie vient de faire du chocolat; il le trouve si bon qu'il veut en faire prendre à tous ceux qui le viennent voir; M. de la Merci arrive chez lui sur le soir, il y a donné rendez-vous à l'abbé de Lexergue, parce qu'il veut acheter une médaille d'Othon très-rare, que cet abbé a trouvée à un inventaire. M. de Verberie veut absolument leur faire goûter son chocolat, il ordonne qu'on le prépare, mais les autres sans l'écouter parlent de la médaille & conviennent du prix; par malheur l'abbé craignant d'être volé l'a avalée, & ne peut la remettre sur le champ; l'acquéreur qui est forcé de partir le lendemain le conduit chez un Apothicaire, pour lui demander quelque drogue, qui le mette en possession d'une pièce aussi précieuse. *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.*

L'homme qui craint d'aimer. Ce conte conduit le chevalier chez la comtesse des Glantieres; c'est une femme aimable & remplie d'esprit; le chevalier tremble de la voir; il craint d'en devenir amoureux; il raconte à son ami qu'on l'avoit conduit de même autrefois chez une

Dame aimable , elle l'avoit mené au spectacle , ensuite à la campagne , lui avoit fait jouer la comédie , & lui avoit donné un rôle tendre , dont il avoit trop bien pris l'esprit. Le comte se moque de ses craintes. La comtesse arrive & propose au chevalier la comédie, la campagne, & d'y jouer une pièce avec elle; il la fuit , sans vouloir l'entendre ; *chat échaudé craint l'eau froide*. Le dialogue de ce petit drame , est très-agréable.

La Rose rouge. M. Vinon , marchand de vin , commande une enseigne à M. Brossard , maître Peintre. Ils conviennent du prix qui sera payé en vin , à 12 sols la bouteille ; le peintre doit faire un lion d'or. Il fait une rose rouge , parce qu'il ne sçait faire que cette fleur , & qu'il n'a pas d'autre couleur ; le garçon du marchand de vin apporte les bouteilles , on lui demande s'il est bon ; il répond qu'il est excellent , & que c'est le meilleur de la cave , car son bourgeois n'en a pas au-dessus de dix sols. Le marchand vient voir son enseigne & se plaint , de n'avoir pas un lion. Le peintre lui dit qu'il ne fait faire que des roses , & qu'il lui avoit d'abord proposé de lui en faire une. Il se plaint à

son tour du vin , & le cabaretier répond aussi qu'il lui en avoit proposé à dix , & qu'il n'en a pas de plus cher ; tout s'accommode. Cette pièce a beaucoup de gaîté ; il faut la lire toute entière : un extrait n'offre pas les détails , & ce sont eux qui en font le mérite. Le proverbe est : *qui dit ce qu'il sçait , qui donne ce qu'il a , qui fait ce qu'il peut , n'est pas obligé à davantage.*

L'Auteur & l'amateur. M. Pastoureau va consulter M. de Loureville , sur un opéra qu'il vient de faire. L'amateur à chaque mot dit ce n'est pas cela ; toutes les critiques n'ont pas plus de tournure ; il arrête le poëte à chaque vers , & veut le refaire ; il finit par le laisser tel qu'il est , & par le trouver bien. Ce drame doit être encore lu pour en goûter l'agrément ; *plus de bruit que de besogne* , voilà le proverbe.

La veuve avare. Le chevalier de Saint Rieul a perdu son oncle ; il est étonné qu'il n'ait rien laissé , parce qu'il étoit très-rangé. Mais sa veuve le dit : il consulte un avocat qui fait venir la veuve , qui se plaint d'être réduite à l'Hôpital. Dans le moment le laquais de l'avocat crie au feu ; il dit qu'il est dans la maison de

104 MERCURE DE FRANCE.

la veuve; elle est fort inquiète, elle a six cens mille francs, cachés dans l'épaisseur d'un mur; elle veut les aller sauver & se trahit; on la force de partager avec son neveu. *A trompeur, trompeur & demi.*

Les époux malheureux, forment la dernière pièce de ce recueil, elle est très intéressante, & a le ton des drames. Saint Firmin s'est marié sans le consentement d'un oncle très riche qui l'abandonne; il se trouve trompé par un homme qu'il croit son ami, & pour lequel il a répondu; tous ses meubles sont saisis; on les transporte pour les vendre, son tapissier vient lui demander son paiement & le voyant dans la misère il le plaint & se retire; quelques momens après on lui annonce que son oncle est mort, & qu'il hérite de ses biens; le tapissier revient avec mille écus qu'on lui a prêtés, & qu'il veut partager avec lui; Saint Firmin reconnoissant lui promet de le servir de toute sa fortune. *Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme.*

Morale de l'Histoire. Par M. de Mopinot, Lieutenant-Colonel de Cavale-

O C T O B R E. 1769. 105
rie, Ingénieur à la suite des Armées
de Sa Majesté très-Chrétienne, rédigée
& publiée par M. * * *, à Bruxelles,
chez Boubers, Imprimeur-Libraire,
marché aux herbes; & à Paris, chez
Delalain Libraire, rue & à côté de
la Comédie Françoisse, *in-12*. Tome 2.

Nous avons annoncé dans le mois
d'Août dernier le premier volume de
cet ouvrage; le second qui vient de pa-
roître justifie le jugement que nous en
avons d'abord porté; il a pour objet
l'éducation : à ce titre il mérite l'accueil
du public; les pères de familles, les ins-
tituteurs de la jeunesse en pourront tirer
de grands avantages; ce volume renfer-
me un grand nombre de traits histori-
ques depuis l'an 400 jusqu'à l'an 216
avant Jésus-Christ; tous sont bien choi-
sis, & les réflexions qu'on y joint ne
laissent rien à désirer; nous citerons deux
articles. » Depuis les journées si bril-
» lantes de Platée, de Salamine, de
» Marathon, Athènes étoit déchue de
» sa gloire. Cette ville autrefois l'exem-
» ple des autres, l'asyle des beaux arts, des
» sciences & des vertus, alloit tomber sous
» un conquérant ambitieux. Philippe

E v

» vainqueur la menaçoit ; ses murs étoient
 » dans un état déplorable ; il falloit un ci-
 » toyen assez généreux, assez riche pour en-
 » treprendre de les réparer. Démosthènes
 » fut ce citoyen ; il offrit ses secours qui
 » furent acceptés. En très peu-de tems
 » Athènes se trouva hors d'insultes, &
 » la patrie lui décerna une couronne d'or
 » en plein théâtre ». La réflexion de M.
 de Mopinot sur ce fait nous en rappelle
 un autre d'autant plus curieux qu'il est
 de nos jours. » Il est en France quelques
 » particuliers aussi riches que Démosthè-
 » nes ; mais ni la nature , ni l'éduca-
 » tion , ni l'exemple , ne leur ont don-
 » né l'amour de la patrie qu'eut ce gé-
 » néreux citoyen d'Athènes. M. de Par-
 » cieux a présenté un projet de canal très-
 » facile à exécuter avec la dépense de quel-
 » ques millions ; il embelliroit Paris &
 » sur-tout le rendroit infiniment plus salu-
 » bre : cet académicien a démontré son
 » projet possible , en a donné les plans ,
 » a fait connoître les avantages précieux
 » & certains qui résulteroient de son
 » exécution ; il a sollicité & cherché des
 » Démosthènes , & n'en a pas encore
 » trouvé. Dans le même tems il s'est
 » formé un grand projet en faveur des

» arts; il s'agissoit d'établir des écoles
 » gratuites, & des prix pour nombre
 » de jeunes gens qu'on instruïroit des
 » connoissances propres aux arts. On pu-
 » blia qu'on manquoit de fonds pour
 » exécuter le projet; on invita les citoyens
 » riches à les fournir. Sur le champ plu-
 » sieurs Démosthènes se sont présentés
 » & l'établissement s'est fait. Pourquoi
 » cette différence? C'est que le grand
 » luxe a porté les citoyens à l'amour des
 » arts, & a détruit le véritable amour
 » de la patrie; ce qu'on fait pour avoir
 » quelques statues, quelques tableaux,
 » quelques meubles, quelques jouissan-
 » ces enfin plus magnifiques, plus
 » agréables & plus douces; on ne le fera
 » pas pour la santé, la sûreté, la commo-
 » dité & la félicité publique ».

Nous finirons notre extrait par cette
 citation. » Bogoris, premier Roi chrétien
 » des Bulgares, voyant que Théodora
 » gouvernoit l'empire pour Michel son
 » fils, persuadé qu'elle ne pourroit point
 » faire de résistance, envoya des ambas-
 » sadeurs à Constantinople pour lui dé-
 » clarer la guerre; mais Théodora répon-
 » dit aux Ambassadeurs : dites à votre
 » maître qu'il me trouvera en personne

E vj

» à la tête des troupes Romaines, les
 » armes à la main, pour le punir d'avoir
 » lâchement violé la paix, & attaqué l'Em-
 » pire, lorsqu'il n'a qu'un enfant pour
 » monarque, & une femme pour régen-
 » te; assurez-le que je suis certaine de la
 » protection du ciel, vengeur du par-
 » jure & de l'infidélité; mais quel que
 » puisse être le sort de nos armes, aver-
 » tissez le qu'il ne peut être qu'à sa honte;
 » si la fortune se déclare pour lui, com-
 » ment osera-t-il se glorifier d'avoir vain-
 » cu une femme? Et si je remporte la
 » victoire, comment pourra-t-il s'enten-
 » dre reprocher qu'une femme l'a vaincu?
 » Bogoris frappé de cette réponse aussi
 » pleine d'esprit que de courage, con-
 » çut une haute idée de Théodora, &
 » renvoya ses ambassadeurs pour lui
 » demander la continuation de la paix ».

» Théodora, ajoute M. de Mopi-
 » not, mérite par sa grandeur d'âme, sa
 » sagesse, son amour maternel, sa fer-
 » meté, d'être placée avec les hommes
 » qui se sont rendus célèbres dans le rang
 » suprême. Mais l'Impératrice-reine que
 » nous avons vue dans une situation à peu-
 » près semblable, & beaucoup plus cri-
 » tique, qui, à sa plus grande gloire, fut

» violemment attaquée par plusieurs sou-
 » verains puissans, qui les a combattus,
 » qui leur a résisté, qui a conservé ses
 » Etats, & qui à force de vertu a con-
 » traint ses agresseurs à mettre bas les
 » armes, & à devenir ses admirateurs &
 » ses alliés, présente au monde un spec-
 » tacle infiniment plus éclatant; ce qui
 » ne peut être célébré par trop d'é-
 » crivains contemporains, pour que la
 » postérité y ajoute foi. Puisse cet ou-
 » vrage foible, mais consacré à la vérité,
 » passer à la postérité, pour être un ga-
 » rant de plus de sa gloire. Je ne suis
 » point sujet de Marie-Thérèse, j'ai
 » même porté les armes contre elle, &
 » j'ai lieu de croire que jamais elle
 » ne connoîtra ce que j'écris d'elle en
 » ce moment; mais sa grandeur &
 » ses vertus ont fait sur moi une im-
 » pression si vive & si profonde, que
 » j'avoue que j'éprouve actuellement une
 » satisfaction infinie d'avoir une occasion
 » de me tracer à moi-même, le moins
 » mal qu'il m'est possible, les senti-
 » mens que sa conduite constamment hé-
 » roïque a mis dans mon cœur. » Nous
 ne pouvons qu'exhorter M. de Mopinot
 à continuer cet ouvrage intéressant &
 utile; le second volume a suivi de près

110 MERCURE DE FRANCE.

le premier, & il y a lieu de penser que les autres ne tarderont pas.

Traité méthodique & dogmatique de la goutte, divisé en trois parties, où l'on fait voir par le mécanisme du corps, par l'autorité des savans médecins, & par quantité d'observations, que la goutte n'est point incurable, principalement la goutte inflammatoire qui est la plus cruelle, & qu'on en fait cesser les symptômes par un moyen sûr & facile qui produit le même effet sur toutes les tumeurs inflammatoires, qui ont quelque rapport à la goutte; ouvrage utile aux gouteux; par M. Paulmier, Docteur Professeur & ancien Doyen de la Faculté de Médecine d'Angers. A Angers, chez Louis-Charles Barriere, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins. 1 vol. in-12, prix, 50 s. relié.

Cet ouvrage est dédié aux gouteux; il ne peut manquer d'en être bien accueilli, si les remèdes qu'on leur propose sont aussi efficaces que l'auteur l'assure. Dans la première partie, il traite de la goutte en général, & en particulier de la goutte

inflammatoire ; après en avoir fait connoître les signes , il passe aux remèdes ; il recommande l'usage des sangsues , d'après plusieurs célèbres médecins qui lui servent d'autorité. La seconde partie traite des accidens qui surviennent aux gouttes & aux gouteux , & des remèdes prophylactiques , qui conduisent à leur guérison. La troisième partie est un résumé des deux autres dont l'auteur a réduit les matieres essentielles en aphorismes. Il termine son volume par le détail des observations qu'il a faites pendant quarante ans sur l'effet excellent des sangsues , qui ont également guéri des gouttes récentes & des gouttes invétérées. Il ne se borne pas à ce remède , il en indique aussi plusieurs autres avec la maniere de s'en servir suivant les circonstances. Nous ne jugerons point cette production ; c'est aux médecins à l'apprécier ; s'il offre réellement des remèdes efficaces pour la goutte , M. Paulmier a rendu un service important à l'humanité ; si ses remèdes ne réussissent pas , il a toujours l'avantage de s'être occupé du bien public , & il mérite à ce titre les plus grands éloges ; son ouvrage rempli de recherches & de connoissances , ne lui en attirera pas moins comme médecin.

112 MERCURE DE FRANCE.

L'Observateur François à Londres, ou lettres sur l'état présent de l'Angleterre relativement à ses forces, à son commerce & à ses mœurs, avec des notes & des remarques historiques, critiques & politiques de l'éditeur,

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

VIRE.

A Londres; & se trouve à Paris, chez Merlin, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, in-12. tom. 1, première partie.

Cet ouvrage est, dit-on, d'un François qui réside à Londres depuis plusieurs années; il écrit à un de ses amis qu'il veut faire revenir de sa prévention pour les Anglois; il n'est point étonné du progrès de l'*anglomanie* en France; il y a vu plusieurs goûts de cette espèce se succéder les uns aux autres. Les femmes qui se bor-
noient d'abord à plaire & à s'amuser, de-
vinrent savantes, politiques, agromanes,
prussomanes pendant la dernière guerre,
anglomanes à la paix. « Les éloges que les
» traductions donnoient aux productions
» politiques des Anglois, rappelant aux
» François ceux que MM. de Voltaire,
» Prévôt, Silhouette, du Renel, de la

» Place , du Pré de Saint-Maur & Yard
 » avoient justement donnés aux poëtes ,
 » aux moralistes , aux romanciers & aux
 » philosophes de l'Angleterre ; ils produi-
 » firent dans toute la nation françoise ce
 » sentiment d'admiration qui communi-
 » qué aux femmes , les rendit toutes an-
 » glomanes , à tel point que la commu-
 » nication s'étant rétablie entre les deux
 » nations par la paix de 1762 , elles n'y eut
 » plus à Paris d'autre émulation que celle
 » d'imiter les Anglois jusques dans les
 » plus petites choses. Le chapeau devint
 » la coëffure des petites maîtresses , & la
 » perruque ronde celle des petits maîtres ;
 » le grand tablier & la grande cravate fu-
 » rent une des parures des uns & des au-
 » tres ; on avoit dit que les femmes An-
 » gloises alloient à pied dans les rues de
 » Londres , qu'elles se promenoient seu-
 » les dans le Parc de S. James ; toutes les
 » femmes de Paris en firent de même ,
 » tandis que les hommes du bon ton ne
 » vouloient plus avoir que des chevaux
 » anglois , que des voitures à l'angloise &
 » des fracs ; ils essayèrent d'établir des
 » courses à l'imitation de celles de New-
 » marck ; il se fit des paris ; on but du
 » punche ; on mangea avec délices le *roft-*

114 MERCURE DE FRANCE.

» *bif & le pudding* ; on préféra le vin de
 » Bordeaux au Champagne & au Bour-
 » gogne ; on lutta avec les forts de la Hal-
 » le , & on se compromit avec les fiacres ;
 » il n'y eut que les souscriptions charita-
 » bles qu'on ne fit point. »

L'auteur des lettres fait profession d'impartialité ; il s'attache à prouver à son ami, que s'il est juste d'imiter les Anglois dans plusieurs points, il est équitable aussi de les condamner dans une infinité d'autres. Il commence par traiter du gouvernement britannique , qu'il appelle le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; si l'on y voit des défauts, ils sont, dit-il , la suite de l'insuffisance de l'homme , dont les ouvrages ne peuvent être parfaits. L'éditeur à ce sujet fait une remarque que nous rapporterons ; c'est un passage du chevalier Temple qui la lui fournit. « Le cheva-
 » lier compare un gouvernement éclairé
 » à ces pyramides dont la base est fort
 » large & occupe un grand terrain ; & s'il
 » vient , ajoute-t-il , à se terminer à l'au-
 » torité d'un seul homme , il fait alors la
 » pointe la plus parfaite de la pyramide ,
 » & il forme ainsi la figure la plus ferme
 » & la plus assurée qu'il puisse avoir ;
 » mais si le prince ou le gouvernement

» protège ou laisse étendre les rangs les
 » plus élevés, privativement aux plus bas,
 » la pyramide devient tour, & puis cône
 » renversé, qui ne se soutient que par un
 » miracle. »

On donne une idée juste du parlement d'Angleterre, des personnes dont il est composé, de l'état & de la fortune de celles qui peuvent être reçues dans les deux chambres. L'auteur présente surtout un détail assez curieux des élections & de la manière dont les candidats cherchent à s'attirer les suffrages; cela le conduit à parler de l'élection du Sr Wilkes, & de l'enthousiasme de la nation pour cet homme célèbre, dont on a fait un martyr de la liberté nationale parce que la loi a sévi contre lui. Presque tout le peuple mit cette devise à son chapeau : *for Wilke and liberty*, pour Wilke & la liberté. « Moi-même, Monsieur, j'ai porté cette
 » fameuse devise, & j'aurois été fort im-
 » prudent de ne pas le faire, je me serois
 » exposé aux huées, aux pierres & à des
 » nuées de boue; sans la cocarde bleue
 » & la devise qui étoit attachée sur le
 » chapeau en beaux caractères d'or, il
 » n'étoit pas sûr de marcher dans la ville
 » de Londres le jour de l'élection. Que
 » de carrosses j'ai vu briser pour n'avoir

116. MERCURE DE FRANCE.

» pas inscrit sur leurs portieres le N^o. 45 !*
 » Que d'hommes j'ai vu défigurés par la
 » boue & par les contusions pour avoir
 » négligé la cocarde & la devise de Jean
 » Wilkes! Cette attention que j'avois eue
 » de prendre l'une & l'autre , a valu à la
 » nation françoise mille louanges agréa-
 » bles , & à moi , mille caresses de la part
 » des *Blagards* ; ils remarquerent la co-
 » carde de mon chapeau ; mon ardeur
 » à crier avec eux , *for Wilke and liberty*
 » les toucha , & ce fut sans doute pour
 » m'encourager & pour prévenir l'entroue-
 » ment dont j'étois menacé , que ces hon-
 » nêtes *Blagards* m'enleverent & me por-
 » terent dans une taverne , où il fallut
 » boire avec eux du *porte* (grosse biere)
 » & manger une belle & bonne tranche
 » de bœuf fallé & froid ; ils burent à ma
 » santé , à celle de Wilkes ; vint ensuite
 » celle du Roi de France ; je leur portai
 » celle de leur souverain , ils ne s'y refu-
 » serent pas , mais avant que de boire , il
 » falloit jeter le cri triomphal de *for*
 » *Wilke and liberty.* »

L'auteur s'étend beaucoup sur la cha-

* C'est celui du *North-Briton* qui a attiré l'attention du gouvernement sur le Sr Wilkes.

leur effrénée des Anglois dans cette circonstance ; il assure qu'il a vu les freres du Roi , forcés par la populace , de crier *for Wilke and liberty*. Le soir que son héros fut élu , on fit des illuminations dans toutes les rues ; on cassa les vitres des maisons aux fenêtres desquelles on n'avoit point mis de lumieres ; celles du lord maire furent fracassées ; on n'eut pas épargné le palais du Roi , celui de sa mere & de ses freres , si l'on eût négligé de les illuminer.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cet ouvrage qui est très-intéressant & très-curieux ; cette premiere partie contient six feuilles d'impression ; on annonce qu'il en paroîtra une pareille tous les quinze jours ; ceux qui voudront se les procurer les trouveront chez Merlin , rue de la Harpe. Les cahiers qui doivent suivre contiendront des détails approfondis sur le commerce , les mœurs & les forcés de l'Angleterre.

Histoire Romaine de Tite Live , contenant l'histoire de la seconde guerre punique , traduite en François par M. Guerin , ancien professeur d'éloquence dans l'université de Paris. A Paris , chez Barbou , rue des Marhurins ; Brocas , rue S. Jacques ; Delormel , rue du Foin ;

Delalain , rue de la Comédie - Francoise ; & Valleyre , fils aîné , rue de la Vieille-Bouclerie. 3 vol. *in-12*.

CETTE traduction de Tite-Live , est la meilleure qui ait paru en François. On suit dans cette nouvelle édition l'ordre que M. Guerin adopta lorsqu'il en publia la première ; il commença par donner la troisième Décade : c'est la partie la plus intéressante de cette histoire , au jugement de Tite-Live lui-même. La seconde guerre punique est une des plus mémorables que les Romains aient soutenues ; celle qui offre le plus de faits importans de toute espèce , & une plus grande variété. M. Guerin l'avoit traduite dans le tems qu'il professoit l'éloquence : rendu à lui-même , il employa son loisir à finir l'ouvrage de Tite Live , & c'est un service qu'il a rendu aux Lettres & à la langue ; son style est simple , concis , élevé quand les circonstances l'exigent ; il a su le varier selon les objets qu'il avoit à décrire. La première décade est sous presse & ne tardera pas à paroître , ainsi que la seconde. Les libraires , pour en faciliter l'acquisition , se sont déterminés à les publier & à les vendre séparément. Cette édition est faite avec

OCTOBRE. 1769. 119
beaucoup de soin , & n'est point au-des-
sous de celles qui sortent des presses de
Barbou.

Lettres sur l'esprit du siècle , avec cette
épigraphe : *O tempora ! ó mores !* A
Londres , chez Edouard Young ; & à
Paris , chez les libraires qui vendent
les nouveautés. in-8°. de 61 pages.

L'AUTEUR de ces lettres , qui sont au
nombre de quatre , s'efforce de répondre
aux écrivains qui attaquent la religion ;
il leur montre les dangers des change-
mens qu'ils voudroient amener ; il ne
trouve dans leurs clameurs contre les
moines , que le desir de commencer par
leur suppression , pour porter atteinte aux
autres ordres du clergé ; il leur répète le
reproche qu'on leur a fait si souvent , de
ne s'occuper qu'à détruire , sans songer à
rien édifier à la place ; il leur rappelle
encore que la religion est le plus solide
appui du gouvernement , & qu'attenter
envers l'une , c'est se rendre coupable en-
vers l'autre. « Si la raison exprimée dans
» ces lettres , ajoute-t-il , est écoutée , les
» grands changemens , loin de paroître
» nécessaires aux hommes , ne seront
» plus pour eux que des objets d'effroi.

120 MERCURE DE FRANCE.

» Mais pour écouter cette raison , il faut
 » plus s'occuper d'elle que de son expref-
 » sion ; car l'art d'écrire lui manque , &
 » peut-être parce qu'il est un art. S'il ne
 » manque pas à notre fausse philosophie,
 » c'est qu'il est fait pour elle , qui ne se-
 » roit rien sans lui ». L'auteur montre
 du zèle & des connoissances ; on ne peut
 que louer l'emploi qu'il en fait.

*Lettres sur quelques points de la discipline
 de l'Eglise , où l'on expose ce qui a été
 réglé par les saints Canons , touchant
 la conduite des ecclésiastiques ; par M.
 le Coq , directeur du séminaire de
 Caën , avec cette épigraphe : Ne trans-
 gredieris terminos antiquos , quos posue-
 runt patres tui. PROV. 22 , 28. A
 Caën , chez le Roi , imprimeur du Roi ;
 & à Paris , chez Delalain , rue & à côté
 de la Comédie Française , in-12.*

Ces lettres sont au nombre de neuf ;
 les trois premières roulent sur la science
 & l'observation des saints Canons ; ce
 sont des loix de l'église émanées de l'Es-
 prit Saint , qui commencent toutes par
 ces mots : *Visum est Spiritui Sancto , &
 nobis , &c.* & qu'un ecclésiastique est cou-
 pable d'ignorer. Les deux lettres sui-
 vantes

tes traitent de l'habit ecclésiastique ; elles commencent ainsi : « Il n'est , Monsieur , » que trop ordinaire d'entendre de cer- » taines gens décider , d'un ton magistral , » que chacun peut se mettre comme il le » juge à propos , que peu importe de » quelle maniere on s'habille pourvû que » l'on soit homme de bien. Ce raison- » nement ne peut faire impression que » sur des esprits superficiels , qui n'ont » aucune connoissance des règles de l'é- » glise , &c. » L'auteur entre ensuite dans une discussion historique au sujet des habits ecclésiastiques ; ils ne différoient pas de ceux des laïques pendant les cinq premiers siècles. Leurs vêtemens changerent par degrés , & les loix de l'église en réglèrent ensuite la forme. Dans les autres lettres on traite successivement de la chasse , des jeux défendus , des danses publiques qui sont interdits aux ecclésiastiques & aux laïques , & qui , quoiqu'eux tolérés pour les derniers , n'en sont pas moins condamnés. Dans la dernière lettre l'auteur s'étend sur les écoles ; il montre les abus qui résulteroient si elles étoient communes aux deux sexes , & la sagesse de la loi qui ordonne qu'elles soient séparées.

122 MERCURE DE FRANCE.

Géométrie de l'Arpenteur, ou pratique de la géométrie, en ce qui a rapport à l'arpentage, aux plans & aux cartes topographiques, avec une introduction à la renovation des terriers, & des tables de toutes les différentes mesures comparées les unes aux autres. Ouvrage dans lequel on trouve ces trois parties traitées dans toute leur étendue, avec méthode & par un calcul très-facile; par M. Doyen. A Paris, chez Charles - Antoine Jombert, pere, libraire du Roi pour le génie & l'artillerie, rue Dauphine, in-8°.

M. Doyen a réuni dans cet ouvrage tout ce qu'il est nécessaire de savoir en géométrie pour les opérations de la campagne; sa méthode conduit en même tems à la théorie & à la pratique; il transporte son élève sur les lieux, lui propose de mesurer un terrain, & lui explique le principe d'après lequel il doit opérer; par ce moyen il fait naître la nécessité du problème, dont il donne ensuite la solution, en s'appuyant sur les règles invariables de la géométrie. Son ouvrage est divisé en trois parties qui ont des liaisons les unes avec les autres, & qui ne laissent pas d'avoir en même tems chacune

son objet séparé. Dans la premiere M. Doyen présente la maniere de mesurer toutes sortes de superficies planes, régulières ou irrégulières bornées par des lignes droites ou par des lignes courbes, tant sur le terrain que sur le papier. Les divisions de ces mêmes superficies, en plusieurs parties égales & inégales, les calculs relatifs & les instrumens nécessaires entrent encore dans cette premiere partie & sont traités de la maniere la plus claire & la plus satisfaisante; la levée & le rapport des plans, tant géométriques que visuels, leur réduction de grand en petit & de petit en grand, leur origine, leur utilité sont l'objet de la seconde partie. La troisième traite des cartes topographiques, des calculs des observations trigonométriques, de la mesure des hauteurs & de celle des solides. Elle est suivie de trente huit tables dans lesquelles il compare les unes aux autres les différentes mesures.

Nous nous bornons à donner une idée de ce que contient cet ouvrage; il est peu susceptible d'extrait; il doit être lu tout entier; & ceux qui se destinent à l'arpentage ne peuvent se dispenser de l'étudier; ils trouveront difficilement ailleurs plus

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.
de lumieres & d'instructions relatives à
cette profession.

Physico - chymie théorique, en dialogue ;
par L. J. de Croix , apothicaire à Lille,
avec cette épigraphe :

*'Ars mea totiùs rimatur viscera terræ :
Et liquat & mutat mille metalla modis.*

A Lille , chez P. S. Lalau , imprimeur-
libraire , près de l'hôtel-de-ville ; & à
Paris , chez Delalain , rue & à côté de
la Comédie Française , in-8°.

M. de Croix a écrit ces dialogues pour
l'instruction de ses élèves ; leur publica-
tion étend leur utilité ; les jeunes gens &
les personnes qui n'ont aucune connois-
sance de la chymie , en apprendront les
principes ; cette lecture les mettra en état
de consulter les ouvrages des plus habiles
maîtres de l'art ; les dialogues de M. de
Croix peuvent y servir d'introduction ,
& en faciliter l'intelligence ; sous ce
point de vue ils ont droit à nos élo-
ges ; tout le monde connoît l'importance
des livres élémentaires : quelque néces-
saires qu'ils soient on y a attaché peu d'es-
time & peu d'honneur ; cette inconsé-

quence a souvent détourné les hommes instruits d'un travail dont on ne fait pas un cas égal à sa nécessité; il en est bien peu qui préfèrent le mérite d'être utile, en travaillant pour tout le monde, à la gloire de se faire un nom en n'écrivant que pour les savans. On ne peut que savoir gré à M. de Croix de n'avoir pas eu cette manie; il est très-beau à lui d'avoir choisi le premier mérite, lorsqu'il étoit en état d'aspirer au second.

Le goût de bien des gens, ou recueil de contes tant en vers qu'en prose. A Amsterdam, chez Changuion, libraire; & se trouve à Paris, chez Lejay, libraire, rue St Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille, 3 vol. in-12.

On trouve dans ce recueil plusieurs contes agréables en prose & en vers; parmi les derniers, les lecteurs retrouveront avec plaisir le *rendez-vous inutile* de M. de Champfort; & le *van* tiré des cent nouvelles nouvelles de la Reine de Navarre; les contes en prose offrent beaucoup d'intérêt & de variété; il y en a plusieurs qui n'avoient point encore paru, & qui sont imprimés pour la premiere

fois dans ce recueil. Un des premiers de cette espèce est la *Reconnoissance à propos*. Dorval a toujours été livré à ses plaisirs ; il séduit la fille d'un de ses fermiers qu'il quitte après avoir vécu quelque tems avec elle , ce qui le rend pere pendant son absence ; plusieurs années s'écoulent. Il a perdu de vue sa maîtresse ; d'autres la lui ont fait oublier ; il revient en France ; une de ces femmes méprisables qui font commerce des charmes des personnes de leur sexe , vient lui proposer la jeune Sophie , & conclut avec lui un marché infâme. Sophie au désespoir a recours à un magistrat respectable qui lui donne sa protection ; il la sauve du malheur qui la menace , & Dorval étonné reconnoît sa fille dans cette jeune personne que le libertinage & l'intérêt alloient mettre dans ses bras ; on a sçu tirer le plus grand parti de cette anecdote qui , dit-on , est fondée sur un fait ; on y a jeté des détails très-touchans & en même tems très-philosophiques.

Le Temple de la Mort est un autre conte d'une espèce différente , plein d'imagination , de chaleur & de sensibilité. Le Roi de Perse Thamas est un tyran ; un sage vit cependant à sa cour ; il doit sa

faveur aux connoissances profondes qu'il a dans la médecine; ce tyran qui craint la mort, voit en Firnat un protecteur dont il a tiré souvent des secours; il lui a confié l'éducation de ses fils Zetim & Idamore; Zetim devient amoureux d'Elise, la fille de Firnat; pendant qu'il se livre au bonheur d'aimer & d'être aimé; le tyran est frappé de la beauté d'Elise; ses passions sont ses loix. Firnat voit les larmes de sa fille & la délivre de ses craintes en lui donnant un breuvage qui la plonge dans un sommeil profond, image de la mort; il en présente un semblable à Zetim; on les porte dans le tombeau des Rois de Perse, dont l'accès est défendu à tout le monde, excepté au medecin du Roi. Les deux amans se reveillent dans cette demeure lugubre où l'amour leur fait trouver le bonheur. Firnat vient les en arracher; il leur fait mettre à profit le préjugé qui fait croire aux Persans qu'à la nouvelle lune les princes quittent leur tombeau pour monter au ciel: il leur donne des robes blanches parsemées d'étoiles d'or; sous ce déguisement ils passent à travers de la garde qui veille autour du tombeau, & qui se prosterne devant eux; ils vont jouir de leur féli-

F i v

128 MERCURE DE FRANCE.

cité dans une retraite solitaire & tranquille ; Thamas meurt ; Idamore lui succède ; le hasard lui fait retrouver son frere , il le force à quitter la solitude & à venir partager son trone avec lui.

Parmi les contes nouveaux de cette collection , il y en a quatre de madame de Puisieux qui sont fort intéressans ; on reverra avec plaisir ceux qui sont déjà connus : on sçaura gré à l'éditeur de les avoir mis dans ce recueil.

Discours sur l'obligation de prier pour les Rois, prononcé dans l'église des chanoines réguliers de Saint Louis de la Culture le 5 Septembre 1769 , par le R. P. Bernard , chanoine régulier , prieur-curé de Nanterre ; à Paris de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres, imprimeur ordinaire de la Congrégation de France, rue Saint-Jacques, in-8.º, prix 18 sols.

Les chanoines réguliers de Saint-Louis de la Culture , en reconnoissance du don que le Roi leur a fait de cette Eglise , ont institué une fête solennelle qui sera célébrée tous les ans le 5 Septembre , & qui sera consacrée à faire des prieres publiques pour la conservation du Roi &

la prospérité de son règne ; le R. P. Bernard a été chargé de prononcer un discours à l'occasion de cette solennité ; il a pris ce texte : *je vous conjure de prier pour les Rois afin que nous menions une vie paisible & tranquille.* Ces paroles contiennent un précepte & la promesse de la récompense attachée à son accomplissement ; & le développement des deux parties de ce texte , forme l'objet de la division du discours du R. P. Bernard. En montrant ce que la Religion fait pour les Rois , il montre aussi ce qu'ils doivent à cette Religion , & combien il est important qu'ils soient décidés en sa faveur. » Plus les Rois sont craints & ré-

» vérés , plus ils ont de graces à distri-

» buer , d'appas à offrir à la cupidité ,

» plus aussi l'ascendant de leur autorité

» est dangereuse , quand séduits par l'a-

» mour , ils s'écartent des sentiers de la

» vraie foi , pour embrasser de nouveaux

» dogmes. L'intérêt , ce méprisable tyran

» des ames serviles , tient lieu de con-

» viction , ne consulte que la fortune

» pour oracle , croit toujours apperce-

» voir le vrai où se trouve l'agréable &

» l'utile ; tous ceux qui ne s'affectent

» que légèrement des choses spirituel-

130 MERCURE DE FRANCE.

» les (& c'est par malheur le grand nom-
 » bre) se laissent entraîner au torrent
 » avec une stupide indifférence; Baal ou
 » le Dieu d'Israël, peu importe; on se
 » fait une espèce d'honneur d'être de la re-
 » ligion du Prince. Que l'impie Jéro-
 » boam, pour assurer le fruit de son usur-
 » pation, élève deux veaux d'or, & dise
 » à ses sujets: voilà le Dieu que je veux
 » que vous adoriez; aussi-tôt la terre de
 » promesse vit avec douleur dix Tribus
 » devenues idolâtres, & pour un Tobie
 » qui, détestant ce culte sacrilège, court
 » au temple adorer le Dieu de ses peres,
 » une multitude innombrable assiége les
 » autels encensés par le monarque; il est
 » peu de courages à l'épreuve de ce repro-
 » che d'un roi de Babylonne: est il bien
 » vrai que vous méprisiez les Dieux que je
 » sers? *Verè-ne Deos meos non colitis* »

Portraits des rois de Dannemarck de la maison d'Oldembourg.

Il y a plusieurs années qu'on travail-
 le à ce grand ouvrage qui contient les
 portraits des rois de Dannemarck; il a été
 commencé par feu M. de Lode, & fini
 ensuite, pour la plus grande partie, par

OCTOBRE. 1769. 131

M. Preißler , graveur du Roi , & professeur de l'académie de peinture , sculpture & architecture ; on a joint à ces portraits gravés des précis historiques , écrits en allemand par M. Schlegel , professeur de l'université de Copenhague , & secrétaire de la chancellerie Danoise. Le premier volume qui se débite actuellement à Copenhague , contient l'histoire & les portraits des six premiers rois de la maison d'Oldenbourg jusqu'à la mort de Frédéric II en 1588. Le second volume contiendra les portraits & les vies des autres Rois, & finira à celle de Frédéric V , en 1766 ; on y trouvera aussi le portrait du Roi actuellement régnant , peint & gravé par son ordre, expressément pour cet ouvrage. La libéralité de Sa Majesté a mis les éditeurs en état de le donner à un prix modique. L'exemplaire imprimé sur le plus beau papier , coûtera huit écus danois , (36 livres argent de France) ; on en tire sur du papier de moindre qualité pour la commodité du public , qui ne coûtera que cinq écus & demi argent danois (environ 25 livres de France) En payant le prix du premier volume , on donnera un écu danois d'avance pour le second en papier ordinaire ,

Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

& deux écus danois pour le même second en beau papier. Les deux sortes d'exemplaires se trouvent à Copenhague chez l'auteur M. Schlegel, dans le Stadienstross; à Leipzig, chez Breitkops, libraire, & M. Heine, docteur en médecine; & à Paris, chez Briasson, libraire rue Saint-Jacques. Pour satisfaire les amateurs auxquels le nom de M. Preisler n'est pas inconnu, on vendra aussi séparément les portraits de chaque Roi au prix de deux livres. Les six premiers paroissent actuellement, & les sept derniers, y compris celui de Sa Majesté glorieusement regnante, paroîtront au plus tard vers le commencement de l'année prochaine.

REPONSE de l'Auteur des Représentations aux Magistrats sur le commerce des grains, à la lettre de M. DE VOLTAIRE, imprimée dans le *Mercure d'Août*, sur les moyens de relever l'agriculture, d'extirper les mendiants, &c.

MONSIEUR,

Le suffrage dont vous avez honoré mes *Représentations aux Magistrats sur la liberté du com-*

merce des grains, est d'autant plus flatteur & plus précieux pour un citoyen animé du zèle du bien public, qu'il doit étendre les progrès des vérités les plus importantes pour le salut & la prospérité des nations. La philosophie qu'un grand homme vient de tirer du sein de la terre ne le cède pas, même dans l'ordre moral, à la philosophie que Socrate *fit descendre du ciel*; car la première base des bonnes mœurs, c'est le pain. La nature vous la révèle, cette philosophie, à vous, Monsieur, qui cultivez, qui défrichez, & qui savez également l'interroger & l'entendre. En ouvrant des sillons, on découvre ses loix; & c'est au philosophe-laboureur qu'il appartient d'en être l'interprète.

Il n'est point surprenant, Monsieur, que le citadin, dans sa prison, soit profondément occupé du soin d'une *Araignée*; il pourra même, s'il parvient à apprivoiser cet insecte, se croire capable de gouverner le monde. Tout ce qui borne notre vue, borne nos idées, sans réprimer notre présomption: tout ce qui nous dérobe la nature, nous dérobe la vérité; & en assujettissant l'esprit qui ne voit plus, à l'imagination qui voit tout en elle-même. Il ne faut pas chercher les sources de la joie dans les tombeaux, ni les sources de la prospérité dans les villes. Les villes sont comme les feuilles de l'arbre; les racines, le tronc, les branches, les fruits, on les trouve dans les campagnes. Là est l'oracle de la législation; elle doit donc, Monsieur, consulter les cultivateurs éclairés que vous lui donnez pour guides. Nos peres tenoient les assemblées nationales dans les champs, comme s'ils vouloient prendre le vœu & recevoir la loi de la nature, sur les vrais intérêts des peuples: on ne peut du moins douter que l'aspect des campa-

gnes ne leur inspirât une sorte de respect religieux pour la terre , pour l'agriculture , le cultivateur , les richesses d'exploitation ; & ce respect en étoit la sauvegarde.

Il est bien vrai , Monsieur , que nos magistrats sont malheureusement entraînés par le torrent des affaires loin de ces objets si dignes de leur sollicitude. Absorbés dans une étude ingrate (je dirois même dans un ministère ingrat , s'il étoit rien de plus doux pour l'homme de bien que d'assurer à ses frères leur fortune , leur honneur & leur vie) ils n'ont pas des jours assez longs pour les partager entre tous les travaux utiles. Ce que la nation a droit d'exiger d'eux , lorsqu'ils ont à stipuler pour ses intérêts , c'est qu'ils l'écoutent , c'est qu'ils écoutent ceux qui parlent pour elle , c'est qu'ils les écoutent avec toute l'attention & l'impartialité que la chose publique demande. Ses vœux , à cet égard , ont été remplis. Quelque peu digne que je fusse de défendre la cause des peuples , ces citoyens distingués ont daigné , Monsieur , favorablement accueillir mes *Représentations* , & je leur dois des témoignages éclatans de ma reconnaissance. Déjà ils réclament eux-mêmes la liberté du commerce , & quiconque en sent & connoît la justice , l'utilité , la nécessité , pour quelque objet que ce puisse être , est forcé d'en conclure avec vous , Monsieur , que le pays où le commerce est le plus libre , sera toujours le plus florissant ; & que le premier des commerces , le commerce le plus propre à rendre un pays florissant , le commerce des *Bleds* , veut plus impérieusement , s'il est possible , qu'aucun autre , jouir de la plus absolue & de la plus parfaite liberté. On a toujours parlé de la liberté du commerce , comme de la liberté du ci-

royen , sans savoir ce que c'étoit. Combien de vérités que l'on répète sans cesse & que l'on ignore ! Mais nous commençons à vouloir pénétrer le sens de nos expressions.

Le gouvernement , chose bien remarquable , Monsieur ! le gouvernement a été beaucoup plutôt éclairé sur ces matieres que la nation. Il a compris que pour encourager & relever l'agriculture , il n'avoit pas de meilleurs moyens à employer que ceux dont l'efficacité lui étoit garantie par la longue expérience que les Anglois en avoient faite , les vrais moyens par lesquels cette nation est parvenue à une haute prospérité : à savoir , d'une part la liberté de l'exportation des grains , sans laquelle cette denrée tombant en non-valeur , il faut que le laboureur abandonne la culture fondamentale ; & de l'autre , l'immunité des richesses d'exploitation , sans laquelle l'imposition dévorant sans cesse les avances de toute culture , il faut qu'à la fin le laboureur abandonne la terre. Mais quelle entreprise que celle de changer entièrement l'assiette de l'impôt pour en décharger le cultivateur ! Le gouvernement , quoique convaincu de l'absolue & indispensable nécessité de cette grande opération , a jugé convenable d'aller pas à pas , & de restituer d'abord à la terre une veine d'argent , en rétablissant le prix naturel de la première denrée par la liberté du commerce des grains , liberté qu'il est évidemment juste , utile & nécessaire de rendre également à toutes les autres espèces de productions.

C'est , Monsieur , un puissant encouragement pour l'agriculture que la certitude du débit & du bon prix des denrées. Vous défrichez aujourd'hui des terres ingrates ; on défriche de tous côtés :

136 MERCURE DE FRANCE.

avant la liberté du commerce des grains, les mauvaises terres ne pouvoient être cultivées, les terres médiocres cessoient de l'être, les bonnes terres l'étoient mal. Que l'on soit assuré de recueillir avec usure, on sèmera, même sans autre encouragement. L'agriculture deviendra donc florissante, quand on n'empêchera pas le cultivateur de recueillir les gros intérêts que la terre lui paye, l'état agricole sera donc bientôt en pleine prospérité, quand tous les genres de culture & de commerce seront tout-à-la fois entièrement libres & immunes; car la liberté & l'immunité feront recueillir au cultivateur les fruits les plus abondans de ses travaux, par le meilleur débit possible de ses productions.

Nihil agriculturâ melius, nihil uberius, nihil latius, nihil homine libero dignius. L'état du laboureur sera sans doute le plus heureux, si on ne l'opprime pas : la profession du laboureur sera la plus lucrative, si l'on ne le spolie pas : l'agriculture s'encouragera, pour ainsi dire d'elle-même, si on ne la décourage pas, si les avances ou les reprises du cultivateur ne lui sont plus dérobées par une imposition désastreuse, si une taille arbitraire ne le force pas d'enfouir sa fortune & de dévorer dans son sein jusqu'à sa joie, si l'on n'avilit pas le prix & si l'on n'arrête pas le débit de ses denrées par des taxes & des réglemens de toute espèce, si la milice n'oblige pas les domestiques & les enfans à se réfugier dans la livrée, si la corvée ne le condamne pas à pétrir de ses richesses de mauvais chemins, si la justice le rétablit dans tous les droits de citoyen & les prérogatives de citoyen utile. Aux premiers pas que fait le gouvernement vers cet ordre prospère, quels obstacles ne lui oppose

pas le préjugé ? Le préjugé du peuple est le tyran des rois ; la force ne le détruit point ; c'est à la lumière à le dissiper : les Rois ne seront donc libres & puissans que par l'instruction des peuples.

Je pense, Monsieur, qu'il n'y a point de bien à faire, sans tourner d'abord vers la terre les mœurs & les dépenses. Les hommes que l'on y jeteroit, sans richesses, ne feroient qu'arracher l'épi naissant pour en sucer le lait ; ce seroit déchaîner l'indigence contre la pauvreté, car ils n'ont quitté les campagnes que parce qu'elles ne pouvoient pas les nourrir. Où sera l'argent, là sera la population : qu'il coule avec abondance & rapidité dans les campagnes, elle sera bientôt entraînée dans son cours ; & alors employée à des travaux productifs, elle multipliera les subsistances, & les subsistances la multiplieront. S'il manque des bras à nos terres, quoique le royaume soit surchargé de bouches inutiles, c'est parce qu'elles manquent de richesses. Mettez un pain sur une borne, vous y verrez un homme. La France, quoiqu'en effet plus peuplée que divers états de l'Europe situés sous un ciel moins propice ou dévastés par des erreurs plus funestes, ne cesse pour ainsi dire, de vomir hors de son sein une population surabondante qui atteste une dépopulation réelle, & qui lutte encore quelque tems contre la mort, après qu'elle a vu tarir pour elle les sources ordinaires de la vie.

Cette multitude prodigieuse de mendiants dont vous parlez, Monsieur, publiée à grands cris dans tous les coins du royaume la misère, c'est-à-dire, la diminution des subsistances & des revenus, c'est-à-dire, la dégradation de la culture & le dépérissement des campagnes, c'est-à-dire l'impuis-

sance de les salarier & de les nourrir, ou l'arrêt de proscription porté par la nature contre la portion des consommateurs, autrefois subsistante sur la partie des denrées & des revenus soustraite à la reproduction dans la décadence de l'agriculture. On en comptoit, ce me semble, jusqu'à 350 mille avant la dernière guerre. Ces misérables peuvent continuer d'être mendiants par habitude & par goût, mais ils ne le sont devenus que par nécessité. Les édits contre cette profession ne sauraient l'extirper, parce qu'on ne se soumet pas volontairement à un ordre de mourir de faim. Les édits ne nourrissent personne, & si le royaume n'a du pain que pour quinze millions d'hommes, tous les réglemens contre la mendicité n'en donneront jamais à seize millions. Quel crime ont commis ces malheureux pour que les loix décernent contre eux des châtimens? Est-ce un crime que de demander du pain quand on n'en a pas, & quand les calamités, je devrois dire les mauvaises loix vous l'ont ravi? En est-il qui refusent d'en gagner par le travail? Il ne faudroit pas, pour la folie de quelques-uns, les punir tous indistinctement & sans instruction; il faudroit donc prouver, pour pouvoir les punir, suivant l'ordre de la justice, que leur mendicité est volontaire: & comment punir celui qui refuse du travail, si ce n'est en lui refusant des aumônes? Car enfin il est libre; c'est à lui que nuit son oisiveté; sa peine sera la faim, la douleur & la mort: il ne faut pas le plaindre, s'il s'y condamne ainsi lui-même.

Quand il ne me paroîtroit pas évidemment injuste d'attenter à la liberté d'un homme qui n'attente aux droits de personne, je ne croirois pas,

Monsieur, qu'il fût bien avantageux pour la nation que tous ces misérables fussent enfermés & entassés dans des bagnes. On ne les nourrirait (je pourrais dire, on ne les empoisonnerait) dans ces maisons de force qu'avec un nouvel impôt, c'est-à-dire avec la subsistance ou le salaire d'une foule d'hommes de travail; & l'on engendrerait sans celle de nouvelles races de pauvres, & le royaume ne seroit à la fin qu'un vaste & meurtrier hôpital. Tout ce que l'on donne à l'homme oisif & onéreux, on l'ôte à l'homme laborieux & utile. Et les asyles de la misère, comme ils l'étendent & l'aggravent! Quelque riche que soit un hôpital, en cinquante ans il s'écroule, si on ne l'étaye à grands frais. Les hôpitaux empêcheront que la misère ne pullule dans un pays, comme ils empêchent que l'Indostan ne fourmille d'insectes.

Je suppose, Monsieur, que les pauvres valides (je ne parle que de ceux-là) enfermés dans des retraites quelconques, y travaillent à des ouvrages d'industrie, des vêtemens, par exemple, qu'en arrivera-t-il? Le débit de ces ouvrages, toujours donnés à meilleur marché, restreindra nécessairement beaucoup le débit des fabriques du même genre, & par conséquent les ressources d'une multitude d'ouvriers; car on ne portera pas, pour cela, plus d'habits. Privés de salaires, ces ouvriers viendront en foule frapper à la porte de l'hôpital déjà rempli, & avec eux une infinité d'artisans & de journaliers de toute profession dont l'emploi sera intermittent, la condition dure, l'état précaire: l'égoût sera toujours plein & le royaume toujours inondé.

L'hôpital-général de Lyon nous présente aujourd'hui, Monsieur, la preuve de ce que j'avance.

Ses administrateurs , en interrogeant les philosophes sur les moyens de le soulager , demandent dans le programme publié là-dessus , à quels travaux l'on pourroit employer ses pauvres , sans nuire à aucune espèce d'ouvriers ; sans doute parce qu'ils ont éprouvé que les travaux auxquels on les occupoit déjà faisoient d'autres malheureux. J'ose assurer , en louant le zèle de ces bons citoyens , que leur vœu à cet égard , ne sera point satisfait. Que l'on varie tant qu'on voudra l'emploi des hommes dans les hôpitaux , le royaume n'aura pas pour cela plus de subsistances & de salaires à distribuer ; & s'il y a aujourd'hui cinq cens mille habitans sans travail & sans pain ; lorsque ces misérables trouveront à gagner leur vie , de quelque maniere que ce puisse être , sans que les productions de la terre soient accrues , il y en aura cinq cens mille autres sans travail & sans pain. Si je ne puis , sur ma dépense , faire vivre qu'un seul homme , il aura beau s'en présenter une foule , ils auront beau me présenter des services différens , je n'en ferai vivre qu'un seul. La consommation ne peut excéder la production & la dépense. Il faut donc , pour que les hôpitaux & autres asyles de la misère ne la perpétuent pas , employer leurs revenus & leurs pauvres à la culture des terres ; il faut donc , pour extirper les mendiens , accroître les subsistances & les revenus , par l'augmentation des richesses rurales & des travaux productifs ; il faut donc procurer aux campagnes le meilleur prix possible , la circulation la plus facile , le commerce le plus libre & la consommation des denrées la plus voisine de la production.

Il seroit bien à souhaiter , Monsieur , que les seigneurs , par leur séjour dans leurs terres , ré-

pandissent la joie, l'argent & la vie dans le sein de leurs pauvres & des campagnes. Mais on ne pourroit ni les contraindre d'aller dans leurs domaines offrir du travail aux malheureux, sans blesser la propriété sacrée qu'ils ont de leur personne & de leurs richesses, ni les autoriser à contraindre les malheureux à accepter du travail, sans blesser la propriété sacrée qu'ont ceux-ci de leur personne. On ne peut qu'attirer sur les terres, les regards & les dépenses des riches, par tous les appas possibles, sur-tout en les éclairant sur leurs vrais intérêts, en leur inculquant de saines idées de l'ordre & de la grandeur, en honorant, en bénissant, en élevant ceux qui donneront aux autres un exemple si salutaire. Les misérables accourront bientôt par-tout où des ressources constantes leur seront hautement offertes : il en est accouru du fond du Palatinat dans nos provinces méditerranées ; il en est accouru de toute l'Allemagne, de la Suède & autres états du Nord en Russie ; il en accourt sans cesse de toute l'Europe dans les colonies du nouveau Monde.

Je fais, Monsieur, que les seigneurs secourent leurs pauvres dans les calamités ; ah ! qu'ils soient charitables, non-seulement envers quelques malheureux ; mais envers tous, mais envers la nation, envers leurs propres enfans, envers eux-mêmes ! il ne leur en coûtera que de bien dépenser leur revenu, à leur profit & au profit de tous. Qu'ils soient sages & justes, qu'ils remplissent les devoirs de propriétaire ; les devoirs de propriétaire sont de tendre sans cesse à améliorer son héritage, de préparer de nouvelles subsistances à la nouvelle population projetée par la nature, de travailler toujours pour l'état & l'humanité en

142 MERCURE DE FRANCE.

travaillant pour soi , &c. Avec du pain , on soulage un indigent ; pour extirper la misère , il faut que le pain se multiplie. Il ne s'agit pas d'assoupir , pour un instant , une des têtes de l'hydre , il faut anéantir pour jamais l'hydre toute entière. Il faut donc donner à la culture toute l'étendue & la vigueur possible. Toutes les fois que j'aperçois des ronces , je dis , le cœur plein d'amertume , *voilà des pauvres , des mendiants , des malfaiteurs ; leur seve est le sang de mes semblables.*

Quoique j'honore infiniment avec vous , Monsieur , la personne de M. Colbert , je ne puis m'empêcher de regarder ce célèbre ministre comme un des principaux auteurs de la dépopulation & de la ruine des campagnes , & comme un des peres de cette immense famille de mendiants. On a cru que la France lui devoit sa gloire , il étoit digne d'en faire le bonheur ; mais l'erreur trompa son zèle & le vœu de la nation. Je crois bien , Monsieur , qu'il ne fut pas le maître dans le conseil , & que plusieurs édits furent rendus malgré lui : cependant il me semble que dans le projet qu'il avoit de mettre le royaume en manufactures , de fonder en partie sa puissance sur le luxe , & d'enrichir la nation par les courses des marchands regnicoles , il étoit naturellement induit à sacrifier le commerce des denrées à celui des marchandises de main-d'œuvre , le commerce de la nation à celui de ses traficans , le commerce intérieur au commerce maritime. Pour exhausser ainsi l'édifice , il prit la pierre des fondemens. Afin que nos marchandises l'emportassent dans la concurrence sur les marchandises étrangères , il jugea nécessaire de baisser le prix de la main-d'œuvre , en attirant aux arts beaucoup d'ouvriers , & en avilissant le prix des

substances , & par conséquent en dépeuplant & dévastant les campagnes Il s'imagina que le royaume ne pourroit avoir un grand commerce , si les habitans n'alloient eux-mêmes acheter & vendre , & par conséquent s'il ne restreignoit le commerce par des privileges exclusifs ; comme si une nation qui feroit chez elle le plus grand nombre possible d'échanges , ne feroit pas le plus grand commerce possible , sans sortir de ses ports. Ses idées étoient si loin de la liberté du commerce , qu'il affaissa sous un poids énorme de réglemens & ces manufactures & cette marine marchande qu'il avoit tant à cœur d'élever , à quelque prix que ce fût. Ses opérations pressoient nécessairement la ruine de l'agriculture , puisque ses vues la subordonnoient aux arts. Il en apperçut avec douleur les funestes effets ; & je pense qu'il auroit remédié au mal , s'il l'avoit pu. Je pense que s'il avoit vécu plus long-tems , il auroit abandonné son système ; je crois que s'il avoit vécu dans un tems de lumière , il ne l'auroit jamais embrassé. J'ai la même opinion , Monsieur , du chancelier de l'Hopital , & je l'ai exposée dans mes *Représentations*. Des esprits désintéressés , des cœurs droits , des patriotes ardens , des citoyens dignes du ministère , il suffit de les avertir de la vérité , pour qu'ils s'y soumettent. Nous en avons la preuve sous nos yeux.

Je ne fais , Monsieur , si j'ai eu le bonheur de résoudre d'une manière satisfaisante , autant que les bornes d'une lettre le permettoient , les problèmes économiques que vous avez bien voulu me proposer. Votre confiance m'honore ; je tâcherai toujours d'y répondre avec le

144 MERCURE DE FRANCE.

plus vif empressement & par l'hommage le plus sincere.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, l'Abbé ROUBAUD.

*REFLEXIONS sur l'Education. **

NE seroit-il pas inutile d'écrire sur un sujet dont tant de plumes semblent avoir épuisé & les principes & l'objet? Peut-être nous ont-elles jusqu'ici présenté plutôt un système chimérique, qu'impossibilité évidente; les mœurs de l'enfance en sont-elles plus cultivées, l'esprit plus orné & le cœur plus formé?

L'honnête homme & le bon citoyen doivent être le point de vue de l'éducation. Tout autre objet lui est étranger, & l'état dans lequel la naissance où le sort appelle les jeunes gens, n'est point conséquemment rempli. Que servent en effet tant de préceptes, tant de formules qui ne sont pas à la portée de ceux pour lesquels ils ont été produits. Leur spéculation est peut-être trop frappante, elle s'obscurcit & devient impraticable;

* Ce morceau intéressant a eu quelque publicité en 1747, & paroît avoir donné lieu aux ouvrages qui ont été imprimés depuis sur cet objet.

on ne peut refuser à beaucoup de maîtres le zèle ; l'application : mais peut-être ont-ils plutôt pris une espèce d'habitude que la véritable voie. On ne trouve souvent que l'honnête homme où l'on devroit trouver l'homme expérimenté. La conduite de bien des parens n'est pas un moindre obstacle. Développons, s'il est possible, la conduite & des uns & des autres, nous y trouverons le principe & la cause du peu de succès de l'éducation.

Des Parens.

Il ne faut que penser, pour sentir la nécessité d'une solide éducation. Si la fortune s'y oppose, on est plus à plaindre qu'à blâmer : aussi est-ce aux événemens à en décider ; mais avoir de la fortune & la refuser à l'éducation de ses enfans, c'est se couvrir de honte, c'est une infamie ; ces sortes d'exemples sont assez familiers pour que je sois dispensé de les rapporter.

Supposons donc des parens déterminés à tout sacrifier pour assurer à leurs enfans un si solide bien. Le succès dépend du choix qu'ils sauront faire. Heureux, s'ils trouvent un sujet qui réponde à leur intention, qui remplisse leurs vues ! Et quels moyens efficaces ne doivent-ils pas employer pour se l'attacher sincèrement ? Car, quelle carrière à parcourir pour l'homme le plus déterminé ! Que de monstres à combattre souvent, sans pouvoir les vaincre ! Et les parens sont pour l'ordinaire plus coupables que ces enfans mêmes. Combien de défauts naissans passent pour des bagatelles ! La brutalité, l'emportement ne sont que des fougues innocen-

tes de l'enfance. Tout prend une teinture favorable. La colere est vivacité ; la désobéissance , légèreté , & la complaisance va souvent jusqu'à flater le vice qui , devenu plus fort par la tolérance , devient invincible par l'habitude. Ce sont autant de fleuves formés du concours de différens ruisseaux empoisonnés , dont les eaux destinées à porter l'abondance & la fertilité , ne portent plus que le poison & la mort. L'enfance est une cire molle & flexible , capable de toutes sortes d'impressions. Les premières sont donc d'une conséquence infinie , puisqu'elles sont le germe du vice ou de la vertu , & qu'elles semblent décider de la destinée des hommes dans la société. Mais , dira-t-on , ne faut-il rien accorder à la nature ? Les larmes d'un enfant ne sont-elles pas une expression bien touchante ? Elles ne sont que trop équivoques & n'annoncent pas toujours la sensibilité ! Mais , pour ne pas condamner ici la nature , je dis seulement qu'il ne faut pas tout accorder à ces fausses démonstrations de douleur. L'habileté consiste à lui donner un meilleur objet & à tourner insensiblement les desirs & la volonté d'un enfant au véritable but de l'éducation. Si les larmes au contraire d'un enfant font leur effet , elles ont bientôt celui d'être sans remède & ne sont plus que les interprètes d'une volonté impérieuse. L'habitude de tout obtenir , donne insensiblement le droit de tout exiger. Faut-il donc abandonner aveuglement l'autorité que donne la nature à des mains étrangères , ou n'en confier qu'une partie ? On ne le dissimule pas , l'un & l'autre parti est embarrassant & demande de la part des parens une conduite bien réfléchie ; car comment se persuader qu'un enfant écoute un homme à qui l'on ne donne pas des marques d'une

Incere confiance & une espèce de despotisme? Vrais camaléons, les enfans n'estiment que ceux qu'ils voyent estimer, & mesurent toujours leur conduite sur celle de leurs parens à l'égard des maîtres. La confiance des parens est donc indispensablement nécessaire, ils ne sçauroient la refuser sans manquer à eux-mêmes, à leurs enfans & aux règles de la bienséance. D'un autre côté, comment se déterminer sur le choix? Est-ce par recommandation? Doit-elle avoir lieu dans l'affaire la plus intéressante, la plus délicate? Faut-il donner à la brigue & au respect humain ce qu'on ne doit qu'à un mérite décidé?

Il est encore des parens qui, à la honte de la raison, portent l'aveuglement, & peut-être l'avarice, jusqu'à refuser à leurs enfans les secours qui perfectionnent l'éducation. Tranquilles sur tout le reste, ils n'épargnent ni soins ni peine pour leur assurer une possession bien moins réelle que fugitive. Fatale sécurité! Trop cruelle tendresse, qui n'ouvre les yeux que sur la fortune & qui s'aveugle volontairement sur le seul bien solide & véritable, l'éducation; si l'on ne craignoit de contester aux parens des titres glorieux, on pourroit dire que la naissance est un véritable bénéfice de la nature, la fortune un jeu de hazard; mais la *formation* du cœur & de l'esprit est un avantage, qui leur est tellement propre, qu'on ne sçauroit leur en refuser tout l'honneur. Mais, dira-t-on, il y a des caractères rebelles & féroces, bizarres & cruels, qui tiennent contre la dextérité de la main la plus habile; qu'Aristote, par exemple, ne forma qu'un héros fortuné & vicieux; que Sénèque ne put étancher la soif du crime dans le cœur de Néron. Ces

exemples sont trop connus, on ne les conteste pas : mais Alexandre qui traite Porus en roi, n'est plus Alexandre, c'est l'élève d'Aristote ; & le tyran de Rome, dans les premières années de son règne, formé sur les leçons & les règles de Sénèque, c'est le triomphe de l'éducation. Il n'est pas difficile de faire l'application. On sait assez quel doit être l'empire d'une bonne éducation sur un caractère doux & porté naturellement au bien & à la vertu.

Je ne dois pas oublier une réflexion essentielle, c'est qu'il ne faut jamais se laisser frapper par l'extérieur dans le choix d'un gouverneur. S'en rapporter à un essai, est encore un inconvénient, parce que ces sortes d'épreuves ne présentent qu'un tableau en raccourci qui ne développe pas tout l'homme.

Il est inutile d'insister sur le genre de mérite, on sait assez les talens que doivent avoir ceux qui se destinent au pénible emploi de l'éducation. Pour moi je crois qu'il leur faut un mérite composé de toutes sortes de mérites, avec un véritable & solide fond de piété. Après l'examen de la conduite des parens, passons à celle des maîtres, & par ce parallèle, concluons.

Des Maîtres.

On sait assez en quoi la plupart des maîtres font consister ce qu'ils appellent l'éducation. Les uns se contentent d'enseigner les langues mortes, comme ils les ont apprises; d'autres y joignent quelques traits pris au hasard, sans ordre ni méthode : les plus hardis y ajoutent une idée superficielle de géographie qu'ils ignorent ; &

le travail des uns & des autres se réduit à présenter presque toujours inutilement à l'esprit des mots toujours nouveaux & montés sur des préceptes auxquels l'imagination se refuse, parce qu'ils lui sont présentés avec sécheresse & stérilité. Loin d'instruire un enfant, on le fatigue. Les agrémens & les avantages de l'histoire lui sont toujours inconnus. Il la regarde comme un fardeau plus propre à l'accabler qu'à le fortifier. La géographie n'est pas plus heureuse, ces détails fastidieux lui en font détester les préceptes les plus amusans : sa captivité l'occupe tout entier.

Pour prévenir ces dégoûts & ramener l'esprit & le cœur à des principes plus sûrs & plus solides, suivons les maîtres eux-mêmes dans les opérations ordinaires, il ne sera pas difficile de prouver que leur conduite ne fait pas moins d'obstacle à l'éducation que celle des parens, & que l'une & l'autre n'est pas sans remède. Les erreurs se réduisent à trois principales, elles sont trop intéressantes & trop peu connues pour ne pas entrer dans quelques détails.

1.^o Les maîtres, persuadés que la gêne est la mere du succès dans l'éducation, se croient en droit de commander à la vivacité de l'enfance, & qu'elle doit toujours être prête à écouter des ordres effrayans sous le nom de règles & de préceptes. Ce n'est assurément pas connoître la nature : & vouloir fixer le mouvement & l'inconstance à cet âge, est une entreprise folle & inutile. On peut bien à la vérité obtenir d'un enfant de fixer les yeux sur un livre ; mais son imagination pour venger cette docilité forcée, ne s'y occupe que des moyens de s'en distraire ;

esclaves de la crainte & des châtimens, les enfans peuvent-ils se prêter sérieusement à des préceptes qui font le trouble de leurs jours naissans.

Ce n'est pas que je veuille qu'on les laisse à eux mêmes, ce seroit abandonner un vaisseau sans pilote, à la merci des vents & des flots. L'un & l'autre excès deviendroient funeste. Il faut ici plus qu'en toute autre occasion, ce juste milieu, ce difficile tempérament d'où dépend le succès des entreprises les plus délicates ; car il ne faut que consulter l'esprit de l'homme pour s'appercevoir que la liberté lui est naturelle & par conséquent nécessaire ; que sans elle, il ne sauroit rien faire qui porte les caractères de la perfection.

Dire qu'il n'y a que le corps qui soit à la gêne, c'est ne pas connoître la nature de l'enfance & ses foiblesses : c'est une erreur de croire que les enfans soient les maîtres de retenir ou de ne pas oublier ; il ne faut qu'avoir été enfant pour convenir, si l'on est de bonne foi, que la crainte des châtimens passe en habitude & produit en eux l'entêtement dans le faux préjugé par la honte qu'on leur a inspirée d'ignorer quelque chose ou de ne l'avoir pas retenue ; ainsi, bien loin de faire un crime à un enfant d'ignorer quelque chose, ne doit-on pas plutôt l'engager à s'instruire & à demander ce qu'il a oublié ? On est sûr de réussir pour peu qu'on suive ses inclinations.

Les enfans sont autant de voyageurs dans une terre étrangère ; ils veulent tout savoir, tout connoître ; leur cacher quelque chose suffit pour leur inspirer l'envie de voir. Pourquoi donc ne pas profiter de ces dispositions naturelles. Un maître

tre zélé & ingénieux ne peut-il pas tirer de grands avantages de leur sincérité & même de leur amour propre : les louanges & les récompenses flattent à tout âge, & il n'est pas d'enfans qui ne soient jaloux d'être élevés au-dessus des autres.

Quel progrès ne pourroit on pas attendre, si l'on pouvoit leur faire envisager l'étude comme un amusement : cette possibilité n'est cependant pas un paradoxe. Je remonte au principe, tout dépend des commencemens ; j'en appelle à l'expérience, & il n'y a, j'ose le dire, que la contrainte qui donne aux enfans du dégoût pour l'étude.

Il en est de l'étude comme des alimens. Par une sagesse infinie de l'auteur de la nature, tout ce qui est nécessaire à la vie est tellement à la portée de notre sentiment, que nous nous en servons sans presque aucun examen de la raison ; ainsi toute méthode qui s'écartera de la nature, ne sera pas la véritable. La poésie & la philosophie conviennent unanimement que les préceptes de l'art doivent être conformes à ceux de la nature, & leur suffrage est ici d'un grand poids.

Sur le pied qu'est l'éducation, il ne faut rien moins que changer de conduite à l'égard des enfans, c'est-à-dire, qu'il ne faut présenter l'étude que par le côté le plus avantageux, & jamais ne la faire servir de punition ; il y aura bien plus de sûreté à faire naître d'abord le sentiment. Le sentiment fera naître à son tour l'amour de l'étude. Alors la honte attachée à l'ignorance, sera une punition d'autant plus efficace, qu'elle affecte l'esprit plus sensiblement. Il ne faut que suivre la nature de l'homme & son penchant à la liberté ; c'est elle qui règle presque tous les actes

152 MERCURE DE FRANCE.

de la volonté. Cette détermination libre devient un plaisir & s'applaudit de ses efforts ; l'esprit fait tout & n'épargne rien en faveur de la liberté , & les opérations de la liberté tournent toujours au profit de l'esprit ; le plaisir qu'il y trouve le dédommage de la peine que lui faisoit d'abord la nécessité de s'appliquer. Il s'y accoutume facilement , & ce qui n'étoit d'abord qu'un effort de complaisance devient une occupation qu'il ne quitte qu'à regret , d'où il suit nécessairement que l'idée qu'on se forme des choses , porte plus ou moins la volonté sur l'objet que l'esprit lui présente.

Après ces réflexions il ne paroîtra plus étonnant que le jeu ait sur l'étude de si grands avantages aux yeux des enfans : comme il ne se présente à leur imagination que sous les formes les plus séduisantes , leur volonté s'y porte toujours avec plaisir. Il seroit difficile de rectifier leurs idées à cet égard , le jeu ne sauroit avoir pour eux des formes effrayantes. Tout le secret consiste donc à chercher des moyens inconnus d'en ralentir l'ardeur : il seroit, je crois, plus aisé d'ôter à l'idée du travail ce qu'elle a de pénible & de rebutant , il est encore des moyens propres à en assurer le succès.

La contrainte est le principe de tout ce désordre ; la volonté ne veut point être forcée , il ne faut que l'encourager , & c'est un sûr moyen de porter comme d'eux-mêmes les enfans au travail , & les enfans , je le répète , en agissant volontairement , feront plus de progrès ; car il semble que la nature fasse mouvoir en nous des ressorts qui nous portent toujours à ce qui nous plaît davantage.

2°. La maxime & la règle des maîtres ordinaires est de charger les écoliers de devoirs, toujours en vue du progrès dans les langues mortes; mais ces sortes d'études longues & pénibles n'opèrent pas toujours la rapidité du succès, & c'est ce que l'expérience confirme tous les jours; jusqu'à présent elles n'ont été suivies que d'un dégoût invincible; il n'y a pas lieu d'en être surpris; ce n'est pas la multitude des mers qui donne l'embonpoint, elle ne fait que charger l'estomac sans le fortifier; & les préceptes multipliés, loin d'orner l'esprit & de former le jugement, n'apportent que la confusion & le désordre. Il n'y a, j'ose l'avancer, que l'ordre & la méthode qui éclairent l'étude & qui lui assurent les lumières que l'on attribue en vain au travail long & suivi; pourquoi ne pas abréger ou du moins partager le tems de l'étude pour laisser quelque tems les jeunes gens à leurs idées. On peut, je crois, comparer une longue étude à une pluie d'orage abondante; elle n'amollit point la terre, elle ne fait que couler sur la surface sans la pénétrer; il est donc d'une conséquence infinie de remédier à l'ennui presque toujours suivi du dégoût. Dans une étude volontaire & courte, la bonne volonté peut suppléer aux dispositions. Cet article n'a pas besoin de plus longs détails.

3°. Enfin si les maîtres sçavoient proportionner le raisonnement & les préceptes aux forces de leurs élèves; la raison & l'éducation se perfectionneroient davantage. Tous, je le suppose, ont de bonnes intentions & ne cherchent qu'à faire briller un enfant. Leur zèle est louable, mais à pure perte. Il est évident qu'ils commencent l'éducation par où ils devroient la finir; dès qu'un

enfant commence à lire , les rudimens de la langue latine sont les premiers livres qu'on lui met entre les mains ; c'est une règle établie par l'usage , & ce livre tout inutile qu'il est à cet âge , a toujours eu l'honneur de la préférence ; on ne s'avise gueres de lui disputer sa possession ; je ne prétends pas non plus la lui disputer toute entière , mais en partie ; & je crois qu'on gagneroit bien du tems si l'on s'entenoit à faire décliner & conjuguer seulement. Ce que l'enfant ne comprendroit pas pourroit bien lui être expliqué par des exemples sensibles & familiers : mais passer brusquement & sans préparation à des traductions informes de latin en françois & de françois en latin dans une profonde ignorance d'une infinité de connoissances curieuses & indispensables pour l'intelligence de la langue latine , c'est présenter les ténèbres pour la lumière , c'est enseigner laborieusement l'ignorance , c'est fermer les voies simples & naturelles de l'éducation. Que de peines ! que de difficultés pour mettre en pratique les règles obscures de la syntaxe ; les thèmes comme les versions ne sont qu'un amas de mots impropres & de solécismes qui cependant ont coûté bien des recherches dans un dictionnaire. On corrige les fautes sans les faire sentir ; puis on dicte un latin façonné qui pour être expliqué n'en est pas moins intelligible.

D'ailleurs commencer par la composition , c'est aller contre l'ordre naturel ; la composition des thèmes ne doit être qu'une imitation des façons de parler des Auteurs latins , & toute imitation doit suivre son original.

Il s'en trouve qui avouent de bonne foi que la traduction du latin en françois est un exercice plus naturel & plus utile pour les commençans. Ce

n'est point lever la difficulté, c'est quitter une route égarée, mais ce n'est pas prendre la véritable; car quel embarras pour un enfant qui ne sçait faire ni construction, ni choisir dans son dictionnaire la vraie signification de la plupart des mots qui varient sous différens rapports; son auteur n'est pour lui qu'un tissu d'énigmes & ses efforts n'annoncent qu'un travail inutile & l'ignorance de certaines connoissances qui auroient dû précéder cette opération.

Comment un enfant pourroit-il entendre une langue que les maîtres mêmes n'entendent qu'avec le secours de plusieurs autres sciences. Les poètes & les historiens fournissent ordinairement le sujet & la matiere de l'explication; on ne sauroit disconvenir que cette carrière devient extrêmement difficile sans les principes de la géographie & la mythologie; il y a donc de l'injustice d'obliger un enfant à développer les sens d'un auteur toujours enveloppé de mystères impénétrables, sans le secours des sciences que je viens d'indiquer.

Je ne prétends pas ici m'ériger en censeur; je n'ai ni assez de capacité, ni assez de présomption pour vouloir corriger le genre humain: qu'il me soit cependant permis de demander à ceux qui ont tant de déférence pour les anciens, pourquoi ils les abandonnent lorsqu'il s'agit de l'éducation? Les Perses & les Lacédémoniens ne nous fournissent-ils pas des moyens de la perfectionner; ils n'avoient pas d'autres objets que nous. Tous leurs préceptes ne tendoient qu'à former de bons citoyens par la pratique des vertus morales. Nous n'avons qu'à les suivre dans leurs écoles publiques & voir l'objet de leurs exercices.

Les Romains , ces maîtres du monde , dignes objets de notre admiration & notre modèle dans les vertus militaires & civiles , commençoient-ils l'éducation par l'étude de la langue grecque qui étoit à leur égard ce que la langue latine est par rapport à nous. On ne voit pas qu'ils aient envisagé cette langue comme le fondement de leur éducation : leur langue maternelle fut toujours l'objet de leurs premiers travaux ; ils ne passoient à d'autre exercice qu'après en avoir appris les principes & les beautés. Voilà sur quel fondement ils assuroient le succès de leur éducation , & ce n'est pas sans raison ; les avantages qu'ils en retiroient sont assez considérables & je ne sçai pourquoi on ne les a pas imités jusqu'à présent ?

Pour ne pas sortir des bornes d'un essai , n'ayant pour objet que d'indiquer les moyens de bonne éducation ; qu'on me permette ici une réflexion que me fournit l'expérience : on gagneroit beaucoup à ouvrir la carrière de l'éducation par les principes de la langue maternelle. A envisager les deux langues du côté des principes , les rapports sont sensibles & infinis.

Ces grands maîtres ne bornoient pas là leurs premiers exercices. Ils trouvoient dans leur propre fonds de quoi occuper les jeunes Romains. La forme du gouvernement , leurs intérêts avec les autres peuples , leur politique , leur commerce , leurs loix , leur religion , la guerre enfin faisoient la matière & le sujet de leurs leçons. Ce sont ces connoissances qui ont formé ces grands capitaines , ces magistrats éclairés , ces habiles politiques , & ces fiers ambassadeurs qui faisoient trembler les plus grands princes jusques sur leurs trônes.

Voilà aussi quels devroient être les premiers exercices de notre éducation. Il ne nous importe pas moins d'avoir ces connoissances. Nous sommes tous nés pour servir, chacun dans notre état, notre patrie. On pourroit ensuite, à l'exemple des anciens Romains, passer à la connoissance des langues mortes; mais il faut toujours auparavant préparer un enfant aux règles qu'on veut lui donner, lui faire connoître l'ordre & la liaison des principes, & lui inspirer d'avance ceux dont les autres dépendent & qu'ils supposent. Ce n'est pas pour l'ordinaire, dit un maître de l'art, la capacité naturelle qui manque aux jeunes gens : c'est la méthode : de là naissent ces dégoûts dangereux qui souvent ont fait abandonner l'étude à ceux-mêmes qui avoient les meilleures dispositions, & cela n'est pas surprenant. Plus un enfant a de disposition, plus il est rebuté de ne rien comprendre. L'inexpérience lui cache le défaut de méthode, il se décourage & croit manquer de lumière, parce qu'il n'apperçoit que des ténèbres.

On pourroit donc employer utilement les premières années de l'éducation, à donner aux jeunes gens les connoissances générales par les secours de la géographie, de l'histoire & de la mythologie. Ces principes pourroient encore être utilement accompagnés d'une idée générale du gouvernement, du commerce, de la religion, de la politique, des principaux états, sur-tout de l'Europe, de quelques traits choisis de l'histoire & de la fable amenés naturellement, & des époques les plus remarquables de la chronologie, sans oublier de faire voir sur des cartes géographiques, les états dont on veut donner une idée. La mythologie, la doctrine chrétienne, en un mot tous les

principes généraux qui peuvent faciliter l'intelligence des sciences qu'on doit leur enseigner dans la suite, doivent être solidement établis, parce que c'est au sensible de ces sciences, qu'il faut d'abord appliquer l'enfant, & c'est là ce qui doit servir à exercer la mémoire. On connoît assez l'avantage des leçons présentes sur des cartes. Cette méthode est d'un grand secours & doit être d'autant plus suivie qu'elle est plus conforme à l'inclination de l'enfance. La leçon ainsi abrégée, ne cause ni l'ennui, ni le découragement inséparables du travail; tant il est vrai que ce qui n'a pas un air d'étude est toujours sûr de plaire; & l'esprit, dans tous les âges, est toujours avide de nouveautés.

Tout le monde convient de l'utilité de ce système; mais personne n'en veut avouer la nécessité. Les uns, effrayés de la nouveauté, ou entêtés du préjugé, n'osent risquer le plus léger examen, pas même le moindre essai; d'autres plus raisonnables, mais aussi condamnables, conviennent bien qu'il y a beaucoup à rectifier dans la méthode ordinaire; mais ils craignent de violer le respect dû aux anciens, en abandonnant la route dans laquelle ils les ont précédés.

J'avoue qu'on ne sauroit trop se tenir en garde contre cette foule de novateurs, dont les principes n'ont de mérite que la nouveauté, & qui se trouvent presque toujours détruits par l'expérience; mais il faut leur tenir compte d'avoir cherché & proposé des moyens qu'ils ont cru propres à perfectionner l'éducation.

Ce que je viens de proposer ne convient pas moins à l'éducation publique; il n'y auroit presque rien à changer dans l'Université de Paris.

Les exercices & la sagesse de ses réglemens font honneur à la raison : il y auroit trop de danger à les abandonner entièrement. Les élèves qu'elle a formés & les grands hommes qui en ont été & la gloire & le soutien, lui assurent pour toujours l'honneur de la bonne éducation : mais ne pourroit-on pas, sans déranger ses exercices, procurer à la jeunesse confiée à ses soins quelque utile soulagement dans l'étude. Oui, j'ose le dire, & ceux qui président à ses exercices le sentent assez pour ne pas désavouer.

Si MM. les professeurs trouvoient dans leurs écoliers une certaine connoissance de la géographie, de l'histoire & de la mythologie, & si cette étude ne coûtoit que quelques instans destinés aux exercices ordinaires ; quelle joie ! quelle satisfaction pour ces maîtres zélés, de voir ces jeunes plantes s'embellir chaque jour entre leurs mains ! Il en résulteroit des avantages considérables.

1°. Les traductions seroient beaucoup moins vicieuses.

2°. Les explications plus faciles pour les écoliers, & moins pénibles pour les professeurs.

3°. Les exercices publics feroient honneur aux maîtres & aux élèves.

4°. Enfin les jeunes gens sortiroient du collège beaucoup plus formés, & ne se trouveroient pas si étrangers dans la société.

¶ Mais quel tems de la journée donner à ces exercices ? On en est si avare dans les collèges, qu'il ne paroît pas trop possible de trouver des instans qui ne soient utilement remplis. Il ne faudroit que retrancher quelques petits exercices qui, quoique bons en eux-mêmes, pourroient certainement

être supprimés, au moins en partie, sans s'éloigner du but que se propose l'Université. Ses travaux n'eurent jamais d'autre objet que de rendre, par la connoissance des langues mortes, les jeunes gens vertueux & bons citoyens. C'est aussi pour entrer dans les vues que je propose ces petits exercices. L'étude de la langue latine n'aura rien à craindre de cette nouveauté. La géographie, l'histoire & la mythologie, loin d'en retarder le progrès, doivent au contraire l'aider & en être aidées, puisque ces sciences lui servent comme d'interprètes.

MM. les professeurs sentent eux-mêmes qu'il n'y a que ces connoissances qui aient aplani les difficultés qui les ont arrêtés; il seroit donc nécessaire d'établir tous les jours, ou au moins les jours de congé, une conférence sur les sciences dont je viens de parler. Cet exercice, au lieu de détourner les écoliers de leur application aux études ordinaires, les porteroit par curiosité à étudier avec plus d'ardeur.

Mais concluons par une réflexion sur les défauts dont on accuse les jeunes gens. Les maîtres se retranchent ordinairement sur l'indocilité & sur le défaut de dispositions. Double invention de l'ignorance & de la négligence. La conduite des parens & des maîtres présente mieux le principe du désordre. L'indocilité de l'enfance est de deux sortes. L'une formelle & l'autre matérielle. La molle complaisance des parens pour leurs enfans & le défaut de confiance aux maîtres font naître la première: l'impatience & la mauvaise humeur de la part des maîtres ne donnent que trop souvent lieu à la seconde; enfin le peu de succès dans l'éducation ne vient pas pour l'ordinaire du défaut de dispositions. Les préceptes des

OCTOBRE. 1769. 161

maîtres trop multipliés, & presque toujours au-dessus de la portée des enfans, en sont la cause & le principe; d'où il est aisé de conclure que les maîtres & les parens doivent presque toujours s'imputer le mal d'une mauvaise éducation.

*Par M. Buy de Mornas, géographe
du Roi & des Enfans de France.*

ACADEMIE.

I.

Besançon.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, après avoir assisté le 24 Aout à une messe, suivie du Panégyrique de S. Louis, prononcé par M. l'Abbé Guillemin l'aîné, tint l'après-midi une séance publique pour la distribution des prix.

Celui d'éloquence fut déferé à M. l'abbé Duprey, professeur de rhétorique au Collège à Besançon. L'accessit à M. l'abbé Dégrainville du Havre.

Le prix d'histoire à M. Perreciot, maire de Beaune, auteur d'un mémoire considérable sur l'histoire de Beaune, & de plusieurs autres villes de la province

162 MERCURE DE FRANCE.

de Franche-Comté. L'accessit à M. Mi-roudot, ancien maire de Vesoul, auteur d'une description topographique & historique des principaux bourgs, abbayes & seigneuries du bailliage de Vesoul.

L'Académie distribuera le 24 Août trois prix différens.

Le premier fondé par feu M. le duc de Tallard, est destiné pour l'éloquence; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv. Le sujet du discours sera : *l'éloge de Jean de Vienne, amiral de France.*

Le discours doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second prix, également fondé par feu M. le duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire, il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. L'Académie continuera de le donner :

Au meilleur mémoire sur l'histoire d'une des villes ou abbayes du Comté de Bourgogne.

Il sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves. Les auteurs qui auront à faire quelques digressions de certaine étendue, sont invités à les renvoyer au chapitre des preuves; & ceux qui citeront des char-

tres non encore imprimées, ou quelques monumens inconnus du moyen âge, sont priés de les transcrire, & d'indiquer le dépôt où ils se trouvent, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième prix, fondé par la ville de Besançon, est destiné pour les arts; il consiste en une medaille d'or de la valeur de 200 liv. L'Académie propose pour sujet :

Peut-on rendre le Doubs navigable, & former un canal de communication de cette riviere au Rhin? Quels en seroient les avantages, les inconvéniens & les moyens?

Ceux qui présenteront des mémoires sur ce sujet, sont avertis d'y ajouter des plans & devis, pour que l'Académie puisse juger de la possibilité des projets, & combiner l'utilité avec la dépense.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse; & ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Droz, conseiller au Parlement, secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1770.

Les mémoires les plus considérables sur *les embellissemens de Besançon* n'ayant été remis au concours qu'après le délai fixé dans les programmes, l'Académie a jugé à propos de surseoir la distribution du prix des arts de 1769 jusqu'au mois d'avril 1770, tems auquel elle tiendra une assemblée publique; & il sera permis de présenter, avant le premier Février prochain, de nouveaux mémoires sur le même sujet, ou de joindre des supplémens à ceux qui ont déjà été envoyés.

I I.

Assemblée publique de l'Académie des Sciences, Belles - Lettres & Arts, d'Amiens.

Cette séance tenue le 25 Août, fut ouverte par M. Petyst, avocat du Roi & maire de la ville, dont le discours avoit pour sujet : *l'amour de la patrie.*

M. d'Etmercy, docteur en médecine,

OCTOBRE. 1769. 165
lut des réflexions sur le physicien Rohault,
né à Amiens.

M. Buquet, procureur du Roi à Beauvais, donna la suite de ses mémoires sur l'histoire du Beauvoisis.

M. Marteau, docteur en médecine, qui le même jour remporta le prix de l'Académie de Bordeaux, lut la préface d'un ouvrage sur les eaux minérales.

M. Vallier, colonel d'infanterie, fit en vers l'éloge de M. de Chevert, lieutenant général des armées du Roi.

M. Gresset, de l'Académie Française, termina la séance par la lecture d'une épître en vers à M. de Monregard, Intendant des postes, en lui envoyant un pâté de canards.

L'Académie a donné le prix de poésie, dont le sujet étoit : *les avantages de l'adversité*, à la pièce qui a pour devise : *ab ipso ducit opes animumque ferro*, Horat. & dont l'auteur est M. l'abbé Talbert, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon.

Les deux pièces qui ont le plus approché de l'ouvrage couronné, sont de M. Maillart du Pont de Metz, d'Amiens, maître ès-arts en l'Université de Paris.

166 MERCURE DE FRANCE.

On avoit proposé pour sujet d'un autre prix :

Les moyens de rendre le port de Saine Valery , plus commode ou plus sûr ? Ou les moyens d'en faire un autre au Bourg d'Auz , ou dans quelqu'autre endroit intermédiaire de la côte , toujours avec communication à la Somme ?

Le prix a été réservé : mais comme ce sujet est le plus grand peut-être , & certainement le plus utile pour la province , l'Académie espérant enfin obtenir quelque ouvrage qui remplisse ses vues , propose encore le même sujet pour l'année 1770.

Le prix sera deux médailles d'or , valant chacune , 300 liv. & 600 liv. par souscription de quelques Négocians zelés pour le bien public.

Pour sujet d'un autre prix qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

L'influence des mœurs sur la santé ? De quelles maladies anciennes elles nous ont délivrés ? Quelles maladies nouvelles elles nous ont données ?

Et pour sujet d'un autre prix de pareille valeur :

La description de la fièvre miliaire , ses

Symptômes, ses périodes, ses signes diagnostics & prognostics? Son levain morbifique est-il inflammatoire ou putride? L'éruption est-elle une crise, une dépuracion de la masse du sang, ou un symptôme factice? Quelle doit être la méthode curative? doit-on attendre, préparer, favoriser l'éruption, ou la prévenir, & par quels moyens? Quelles sont les maladies ou les indispositions que la miliaire laisse après elle, & quels sont les moyens de les prévenir ou de les guérir?

L'Académie avertit qu'elle ne donnera ses attentions qu'à un mémoire fondé sur l'observation clinique : la proposition de ce sujet sera plus détaillée dans le Journal de médecine.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1 Juillet 1770; ils seront affranchis de port, & adressés à M. Baron, Secrétaire de l'Académie, à Amiens.

Le prix de l'Ecole de Botanique, tenue par l'un des Académiciens, a été donné à M. Tavenet, employé dans l'Ecole Vétérinaire, de la compagnie de Luxembourg,

I I I.

Ecole Vétérinaire.

Le 26 Septembre dernier, un nouveau concours qui eut lieu à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, engagea M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'état, à s'y rendre. L'objet de ce concours fut, 1°. La considération des belles proportions du cheval; 2°. la recherche des raisons & de la nécessité de ces proportions; 3°. l'étude de la justesse de l'aplomb & de la direction de ses membres; 4°. l'examen du mécanisme de sa conformation, en ce qui concerne la faculté qu'il a de se transporter d'un lieu à un autre, & des moyens employés pour le solliciter à des allûres plus ou moins promptes & plus ou moins tardives, sans exiger de sa volonté une contention continuelle pour leur exécution; 5°. l'établissement des principes sur la manière la plus sûre d'en considérer l'action & de juger, par ses différens mouvemens, de ses qualités & de sa nature, &c.

Neuf Elèves se montrèrent si bien instruits, que l'on fut dans le plus grand embarras sur le choix de ceux à qui le
prix

O C T O B R E. 1769. 169
prix seroit adjudgé. On se décida en fa-
veur des nommés Tribout, de la pro-
vince de Lorraine, Aubert, de celle de
Champagne, Gervy, de celle de Bour-
bonnois, & Tilleüil, élève entretenu par
M. le Prince de Monaco ; le sort l'adju-
gea au sieur Gervy.

On ne donna aucun accessit, par la
difficulté de juger de celui qui le méri-
toit le mieux ; ou plutôt on l'accorda aux
cinq autres qui sont les nommés Ardouin,
de la généralité d'Aix, Villaut & Milan,
cavaliers au régiment Royal, Thorel,
carabinier, & Habert, de la généralité
de Bourges.

Cette école dont l'institution a présen-
té les plus grands avantages, bien loin
de démentir les espérances qu'on en
avoit conçues, annonce toujours de plus
en plus son utilité, soit par le succès des
Elèves dans le traitement des maladies
épifootiques dans différentes provinces,
soit par une confiance qui l'honore, puis-
qu'elle est ouverte aujourd'hui à des
Elèves de chaque régiment, & qu'elle
s'occupe de leur instruction.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

LE premier Octobre on joignit à l'acte de la Provençale , dont les ballets font le succès , ceux d'Erigone & de Psyché , tirés des fêtes de Paphos , données pour la première fois en 1758. Les sujets de ces deux poëmes sont trop connus , & le dernier sur-tout a été remis trop souvent & avec trop de succès pour avoir besoin de le replacer sous les yeux du Public. Le premier , dans lequel M. Durand & Mlle Rosalie ont rempli les rôles de Bacchus & d'Erigone , a paru faire plaisir. M. Vestris, M. Gardel , Mlle Guimard & Mlle Heynel y ont reçu les applaudissemens que méritent leurs talens dans le ballet qui est de M. Lany ; mais les transports ont été portés au plus haut degré , & cependant n'ont exprimé qu'imparfaitement le plaisir qu'a fait éprouver Mlle Arnoult dans le rôle de Psyché. Quelle douleur noble , quel intérêt pressant , quelles graces touchantes accompagnent cette actrice inimitable ! Chaque specta-

O C T O B R E. 1769. 171

teur partagé les allarmes qu'elle inspire à l'Amour. Mlle Rosalie qui paroît si justement en possession de ce rôle y met cette séduction invincible qui fait triompher ce dieu & l'actrice charmante qui le représente. M. Gelin rend le rôle de Tisiphone avec toute la force & la terreur qu'il est capable de mettre dans ces sortes de caracteres, & nous ne pouvons que répéter les éloges que nous avons déjà donnés à Mlles Heynel & Asselin, qui ne les méritent pas moins dans ce ballet qui est de M. Vestris.

Le poëme d'Erigone est de feu la Brue-re, mais il est bien loin de celui de Dardanus du même auteur; la musique est de M. Mondonville, ainsi que celle de Psyché, dont la force & l'énergie ont depuis long-tems consacré la réputation. On lui attribue même le poëme de ce dernier acte, mais sans prétendre lui en enlever la gloire, on croit y reconnoître des traits qui décelent un académicien dont le style facile & spirituel plaît depuis trop long-tems pour n'être pas reconnu.

La Dlle la Neuville, femme du Sr la Neuville, qui vient de finir ses débuts à la comédie françoise, a commencé les

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

siens sur le théâtre de l'opéra par une loure qui a été ajoutée dans l'acte d'Anacréon. Cette danseuse paroît avoir reçu de bonnes leçons , & nous l'invitons à continuer d'en profiter. Mlle Châteauneuf, née dans la terre dont elle porte le nom & qui appartient à Mgr le comte de St Florentin, doit à la protection que ce ministre accorde aux arts, les talens dont elle a donné l'essai dans le rôle de Florine de la Provençale. Quoique la timidité naturelle aux débutans ait beaucoup altéré sa voix , on n'en a pas moins applaudi à l'intelligence qu'elle montre pour la scène. Elle a le maintien noble , la taille & la figure théâtrales , & les espérances qu'elle donne méritent les encouragemens qu'elle a reçus.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné sur ce théâtre , le 25 Septembre , la première représentation de la reprise du *Faux Savant* , comédie en trois actes ; par M. Duvaure , ancien officier de cavalerie. Cette pièce avoit été jouée avec quelque succès en Août 1749. Le

OCTOBRE. 1769. 173

caractere du *faux Savant* est foiblement dessiné. L'auteur n'a crayonné en effet qu'un pédant imbécille & ridiculement impertinent; mais il y a un rôle charmant de *Timantoni*, maître de langue italienne, qui est l'intrigant & le messager d'amour de la pièce. Ce rôle est parfaitement joué par M. Prévile, qui rend d'une maniere fort comique l'accent, l'air & le geste italien. Il y a aussi dans cette pièce une bonne scène de tableau, où sous le prétexte d'expliquer une allégorie de l'Hymen & de l'Amour, peinte par Lucile, Lisidor son amant, déguisé en précepteur, lui fait, en présence du pere, la déclaration de sa passion. Le rôle de soubrette, déguisée en comtesse pour tromper le faux Savant, est d'un comique gai & très bien rendu par Mde Belcourt. Mde Prévile, M. Auger, M. Bonneval & M. Dalainville ont aussi obtenu les applaudissemens dûs à leurs talens.

Les *Curieux de Compiègne*, autre pièce que les circonstances du camp de Compiègne ont fait remettre sur la scène, a été revue avec plaisir. On y trouve le comique, la gaieté & le style vif & plaisant

H iij

de Dancourt. Cette comédie présente avec assez de vérité la ridicule curiosité des bourgeois qui abandonnent leurs affaires pour aller être maltraités dans un camp. Il y a des scènes fort plaisantes, entr'autres celle où une intrigante trouve le moyen de déclarer à une jeune fille les sentimens de son amant, & de recevoir sa réponse en paroissant donner des éloges à sa vertu en présence même de sa mere qui passe pour très-sévère. Cette scène est jouée avec beaucoup de finesse par Milles Lusi & Doligni. Les rôles de *Badauds* sont rendus dans la dernière vérité par MM. Bourret & Bonneval ; & la ridicule bourgeoise est représentée au naturel & avec gaieté par Mde Belcourt. Cette comédie est terminée par un joli ballet de la composition de M. Deshaies ; les soldats y font parfaitement l'exercice, & sont commandés par un jeune danseur qui montre beaucoup d'intelligence & de précision.

Ces pièces ont fait d'autant plus de plaisir qu'elles ramènent la gaieté sur ce théâtre. Leur succès doivent engager les Comédiens à recourir quelquefois à leur riche répertoire comique.

Le 30 Septembre les Comédiens François ont donné la première représentation d'Hamlet, tragédie tirée de Shakespéar, mais fort différente de l'original anglois. On ignore communément que ce Shakespéar, que l'on regarde comme un génie très-inventeur, a pris chez les Italiens ses sujets les plus tragiques & les plus intéressans. Hamlet & Romée, entr'autres, sont tirés des *histoires tragiques de Bandello*. Les Italiens ont toujours eu beaucoup d'imagination, & les Anglois qui affectent de nous en refuser, en ont beaucoup moins que nous.

Le sujet d'Hamlet est si généralement connu que ce n'est pas la peine de le rapporter ici. Nous nous proposons de donner un extrait détaillé de l'ouvrage, lorsqu'il sera imprimé. Il nous suffit de dire qu'il a été en général favorablement accueilli, qu'on a paru y trouver des beautés tragiques & des morceaux bien écrits qui ont soutenu l'attention du spectateur malgré le défaut d'action, où l'auteur n'est peut être tombé qu'en voulant éviter l'extrémité contraire, c'est à dire la complication d'intérêts & d'événemens qui est

H iv

un des grands défauts de l'ouvrage anglois. Le Public a demandé l'auteur (M. Duffis) & il a paru sur le théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 20 Septembre, les Comédiens Italiens ont donné pour la première fois le *Tableau parlant*, pièce en un acte, tenant le milieu entre la comédie & la parade, & qui a beaucoup réussi.

Cassandre, tuteur d'Isabelle, est amoureux de sa pupille, qui se résout à l'épouser par le conseil de Colombine sa suivante, malgré l'amour qu'elle a pour Léandre; mais les absens ont tort, & son amant est parti pour la Cayenne. Cassandre, toutefois se méfie d'un si prompt changement, & feignant un voyage, il se cache dans un cabinet, d'où il peut tout observer. Pierrot, valet de Léandre, arrive, il reconnoît Colombine dont il étoit amoureux avant son départ; lui apprend le retour de son maître qui est le neveu de Cassandre, & est instruit à son tour par Colombine des projets du vieillard. Après avoir renouvelé leurs anciennes amours,

ils promettent de favoriser celles de leurs maîtres qui se pardonnent de bonne grace leurs petites infidélités réciproques ; on profite de l'absence du vieillard ; on ne songe qu'à bien s'amuser, & l'on se prépare à faire un repas agréable. Cassandre, qui rentre furtivement, est bien étonné de trouver une table dressée pour quatre couverts. Après avoir cherché par-tout où se cacher, il imagine de se placer derrière son portrait ; après avoir découpé sa figure il passe sa tête à travers le tableau, & substitue l'original à la copie. Les amans qui reviennent, se mettent à table, & Cassandre ainsi placé se mêlant à leur conversation par ses *à parte*, rend la situation très-plaisante. Pour s'égayer davantage, Léandre engage Isabelle d'aller déclarer l'amour qu'elle a pour lui au portrait du bonhomme Cassandre. Cette idée folle est exécutée, & Cassandre, en se faisant connoître tout-à-coup, change la joie en allarmes, mais elles durent peu ; il les unit pour se venger & les punir.

Cette pièce a beaucoup de rapport avec la *Tête à perruque* qui est insérée dans le théâtre de M. C. . . Mais elle paroît plus immédiatement tirée d'une anecdote que l'on trouve dans la vie des peintres.

H ▼

Ranc , ennuyé de voir que de prétendus connoisseurs trouvoient toujours quelque chose à redire à ses portraits , imagina d'avoir recours à la même ruse dont se fert le pere Cassandre , & attendre ainsi les jugemens qui ne lui furent pas plus favorables ; les yeux étoient plus grands , la bouche plus petite , le coloris étoit outré , la figure n'étoit point ensemble , enfin il n'avoit qu'une fausse ressemblance. . . Vous en avez menti , dit-il aux critiques , car c'est moi-même.

De quelqu'endroit que M. Anséaume ait tiré son sujet , il l'a traité d'une manière très-plaisante , sans se permettre rien qui blesse le bon goût , qui n'est que trop souvent outragé dans ces sortes d'ouvrages. Quelques personnes même se sont avisées de lui reprocher d'avoir écrit sa pièce d'un ton trop élevé ; cette tracasserie porte à faux , le style n'est point noble ; il est familier & spirituel , & l'auteur a bien senti que lorsque la bonne compagnie se livre à la plaisanterie , elle le doit faire sans bassesse. Son projet a été de rappeler la gaieté sur un théâtre qui lui est consacré , & dont elle est peut-être trop souvent bannie. Ce n'est pas que nous voulions en exclure les scènes no-

bles & pathétiques ; tous les genres sont bons, mais il faut qu'ils soient variés. Il faut avoir bien de l'humeur pour se plaindre de ce qu'un auteur a sçu faire entrer dans son sujet des détails tels que celui-ci, le seul que nous citerons, pour donner une idée du style.

La nature a sur nous une force invincible,
Elle indique à nos cœurs tout ce qui nous con-
vient

Par un charme qui nous attire ;
Et si sur votre compte elle ne vous dit rien,
C'est qu'elle n'a rien à nous dire.

Si le poëte, à travers les applaudissemens qu'il a mérités, a essuyé quelques critiques injustes, le musicien n'a reçu que des éloges ; que de gaieté, de graces & de variété dans les airs ! M. Grétry semble créer un genre nouveau pour chaque nouvelle production, ne s'écartant jamais du sens de ses paroles, il trouve le moyen d'ajouter encore à leur expression ; son génie abondant & facile se prête à tout sans effort, & l'on voit que les compositions lui content aussi peu de peine

H vj

qu'elles procurent de plaisir à les entendre.

Les talens des acteurs n'ont pas moins contribué au succès de cette pièce ; madame Trial , dont les progrès sont sensibles de jour en jour , s'est très-bien acquittée du rôle d'Isabelle ; dans celui de Colombine , madame la Ruette a fait connoître un nouveau talent pour les soubrettes , qu'elle dialogue avec beaucoup d'esprit ; & M. Clairval a mis la plus grande gaieté dans celui du Pierrot ; les avantages extérieurs que cet acteur a reçus de la nature , sembloient l'avoir uniquement destiné à l'emploi d'amoureux ; mais il est aisé de voir que son caractère le porte aux rôles comiques , & l'on peut en trouver la preuve dans la manière dont il a rendu celui de Montauciel & celui-ci , dans lequel il ne reçoit pas moins d'applaudissemens.



A R T S.

G É O G R A P H I E.

*Nouveau théâtre de la guerre en Pologne ,
Turquie & Russie , par M. ** cheva-
lier de St Louis , ancien capitaine
d'infanterie au régiment de ** ; se
vend à Paris chez Croisey , graveur &
marchand d'estampes & de géogra-
phie , quai des Augustins à la Mi-
nerve.*

CETTE nouvelle carte est très-propre à
mettre toutes personnes en état de suivre
les marches des combattans , & de con-
noître les opérations de guerre annoncées
dans les papiers publics.

G R A V U R E.

I.

*La Botanique à la portée de tout le monde,
ou exposition des plantes usuelles , gra-
vées d'après nature , & d'une manière*

nouvelle, par M. REYNAULT, de l'académie de peinture.

Nous avons annoncé il y a quelque tems le prospectus de cette belle & utile entreprise, avec les justes éloges qui sont dûs aux talens de cet artiste. Il veut donner au public une preuve de son zèle & de sa docilité à profiter des conseils des amateurs éclairés, en exposant les cinq estampes de botanique qu'il doit délivrer aux souscripteurs le premier Janvier 1770. Ces estampes seront exposées chez le sieur Reynault, rue Croix des Petits Champs, au magasin de chapeaux des troupes du Roi, où on pourra les voir l'après dîné, excepté les dimanches & fêtes, & dans toute la journée chez LACOMBE, libraire, rue Christine.

On distribuera 60 planches de botanique par an avec leur explication.

On délivrera aux souscripteurs un cahier de cinq planches dans les premiers jours de chaque mois, à compter de Janvier 1770.

On s'abonnera pour une année. La souscription est ouverte jusqu'au premier de Décembre exclusivement pour l'année

OCTOBRE. 1769. 183
suivante , & pareillement d'année en année.

On déposera 12 livres en se faisant inscrire , qui seront imputées sur les deux derniers cahiers de chaque année pour lesquels il n'y aura rien à payer en les retirant.

Les souscripteurs payeront 6 livres en envoyant chercher leur cahier , & ainsi de suite de mois en mois pour les autres cahiers qui se succéderont.

Ceux qui n'auront pas souscrit la première année payeront 9 livres au lieu de 6 pour les cahiers déjà distribués , & ne jouiront de l'avantage de leur abonnement qu'un mois après qu'ils se seront fait inscrire.

I I.

Tombeau de M. le comte de Caylus , de la composition de M. Vassé , gravé par P. Chenu. A Paris , chez l'auteur , rue de la Harpe , à côté du passage des Jacobins , vis à-vis le café de Condé.

Suivant l'explication qui est jointe à l'estampe , ce tombeau qui est antique , & de porphyre , a passé du palais Vé-

rospi en France , où M. de Caylus en avoit fait l'acquisition ; il l'a laissé par son testament à sa paroisse dans l'intention qu'il lui servît de monument sépulcral. M. le comte de Maurepas , prié par M. de Caylus , son ami , d'exécuter ses dernières volontés , a fait transférer ce tombeau à l'église de St Germain l'Auxerrois , où MM. les curé & marguilliers ont estimé devoir en décorer la chapelle du grand Conseil ou des Patrons. M. de Maurepas a choisi le sieur Vassé , sculpteur du Roi , & dessinateur de l'académie des inscriptions & belles-lettres , pour faire les ornemens jugés convenables à la place que ce morceau d'antiquité devoit occuper dans une église , & à la mémoire de son ami. Ces augmentations consistent dans un médaillon de bronze entourré de deux branches de cyprès tombantes , & appliquées sur une nappe de marbre noir , sur laquelle on lit cette inscription : *Hic jacet A. Cl. Ph. de Thubieres , comes de Caylus , utriusque & litterarum & artium academiae socius ; obiit die VI Septembris A. M. D. CC. LXV. ætatis suæ LXXIII.* Une lampe à l'antique , placée sur le sarcophage , ajoute à l'effet lugubre de ce monument , dont la

OCTOBRE. 1769. 185
hauteur est de 3 pieds 1 pouce 6 lignes ;
la largeur de 3 pieds 3 pouces 9 lignes.
La gravure , avec l'échelle des augmen-
tations , porte 14 pouces de haut sur 9
de large.

I I I.

Monseigneur le Dauphin labourant , es-
tampe d'environ 20 pouces de large
sur 16 de haut ; à Paris chez Boizot ,
architecte , rue St Martin , au coin
de la rue de Venise. Prix 6 liv.

Un fait que les agriculteurs citeront
toujours avec joie , & qui est rapporté
dans un de nos Mercures du mois de
Septembre dernier , a fourni à M. Pou-
lin de Fleins le sujet de cette estampe.
Il en a confié le dessein & la gravure à
M. Boizot architecte , qui l'a exécutée
dans la maniere du lavis. Cette estampe
a été présentée à Mgr le Dauphin , par
M. Poulin de Fleins , avec ces quatre
vers mis au bas.

Quel est donc , ô Cérès , ce nouveau Triptolème ?
Quelles mains de ton art essayent les leçons ?
D'un pere bienfaisant c'est le plus doux emblème ,
L'image de Louis , l'héritier des Bourbons.

I V.

Les Graces , estampe d'environ 18 pouces de haut sur 14 de large; à Paris , chez Pasquier , rue Saint Jacques , vis à-vis le college de Louis le grand. Prix 6 liv.

On se rappelle d'avoir vu au salon de 1765 ce sujet traité par Carle Vanloo. C'est d'après l'esquisse de son grand tableau que la nouvelle estampe a été gravée. M. Pasquier a mis dans sa gravure beaucoup de douceur & de pureté.

V.

Le Maître de guitarre & le Retour désiré ; deux estampes en pendant d'environ 18 pouces de haut sur 13 de large. A Paris , chez Duflos , graveur , rue Galande , chez M. Faucherau chapelier. Prix , 4 liv. chacune.

La premiere de ces estampes représente un musicien Espagnol , qui apprend à une jeune demoiselle à toucher de la guitarre. La seconde offre la scène intéressante d'un guerrier , qui , chargé des

OCTOBRE. 1769. 187
dépouilles de l'ennemi, vient se reposer
dans le sein de sa famille. Ces deux es-
tampes ont été gravées par C. Duflos ,
d'après les tableaux de J. E. Schenau , qui
mérite de plus en plus l'estime des ama-
teurs , par les études qu'il fait d'après na-
ture.

V I.

Loiseau privé & la Colombe chérie; deux
estampes en pendant , & renfermées
dans un ovale. A Paris , chez Flipart ,
montagne Ste Genevieve , chez M.
Levié , orfèvre. Prix 16 sols chacune.

Ces deux estampes , la premiere d'après
M. Boucher ; & la seconde d'après M.
Carefme , ont été gravées d'un burin
agréable , & soigné par M. Flipart le
jeune. La premiere représente une fille
aimable & naïve qui s'amuse avec son
oiseau ; & la seconde , une jeune fille
qui caresse sa colombe avec beaucoup de
tendresse.



*LETTRE à M. * * **

MONSIEUR,

J'apprends avec plaisir , car j'aime la musique , que MM. les *Dilettanti* , de Troyes en Champagne , donnent , chaque semaine , à MM. les gardes du corps de la compagnie de Bauveau , en quartier dans leur ville , un concert mêlé de chant & de symphonie. Le lieu de la scène est le salon de l'hôtel municipal , où sont déjà placés quatre des bustes d'illustres Troyens , dont M. Groley fait les frais , que j'exécute en marbre , & qui ont successivement paru à l'exposition du Louvre. Ces bustes accompagnent un magnifique médaillon , composé & exécuté par le célèbre Girardon , qui en a aussi fait présent à sa patrie , médaillon que vous connoissez sans doute par l'estampe de Sébastien le Clerc , qui le représente avec tous ses accompagnemens.

J'apprends en même tems , avec quelque douleur , qu'à ces concerts où la mu-

que est placée dans le quarré que cantonnent les quatre bustes, les concertans ont l'attention de les coëffer chacun d'un chapeau à la cavaliere jeté sur l'oreille; ce qui leur donne un air fort drôle, surtout au P. le Cointe, représenté avec l'habit oratorien.

Or, cette plaisanterie, si fréquemment renouvelée, peut & doit agir sur le marbre blanc, susceptible par sa nature de l'impression du simple tact, & à plus forte raison de la pommade dont sont impregnés ces chapeaux, qui n'étant point faits pour de pareilles têtes, n'y entrent qu'avec effort,

Ainsi, il en résultera nécessairement des taches, que les personnes qui prennent ou prendront quelque intérêt à ces bustes, regarderont comme des effets de la négligence de l'artiste, soit dans le choix du marbre, soit dans l'exécution. Il me suffit, pour ma justification, de leur avoir exposé le fait, qui est l'objet de la présente lettre.

Je la finis en priant MM. les journalistes, qui en auront connoissance par la voie du Mercure, de se joindre à vous pour me donner acte de ma réclamation

190 MERCURE DE FRANCE.

en faveur de monumens qui sembloient faits pour en imposer par eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Vassé, sculpteur du Roi , professeur de l'académie royale de peinture , & dessinateur de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres.

SUITE de l'exposition des peintures , sculptures & gravures de MM. de l'académie royale dans le salon du Louvre , 1769.

M. Le Moine , directeur & recteur de l'académie , n'a point démenti sa grande réputation par les deux bustes en marbre qu'il a exposés ; l'un est le portrait de Madame la comtesse d'Egmont , l'autre celui de M. le chancelier de Maupeou le pere ; ce dernier joint au mérite de la parfaite ressemblance , un faire gras & & moëlleux , & des chairs de la plus grande beauté ; cette tête est pleine de vie.

Les deux bas-réliefs de M. Allegrain, composés chacun d'une figure de femme, l'une représentant le sommeil, l'autre l'instant du reveil, sont d'un style très-noble.

Le portrait de la feu Reine, représentée par M. Pajou, avec les symboles de la piété, de la prudence, de la charité, rappelle le souvenir de cette auguste princesse; & l'esquisse du tombeau du roi Stanislas étoit digne de renfermer les cendres de ce roi philosophe : ce monarque, soutenu & couronné par l'immortalité, prêt de descendre dans la tombe, montre le génie de la France à la Lorraine désolée. Une sphère, des livres, des plans & d'autres attributs figurent le goût de ce prince pour les sciences & pour les arts. Les quatre figures qui représentent Mars, Apollon, la Prudence & la Liberalité que le même artiste a placés sur l'avant-corps du bâtiment neuf du côté du jardin du Palais royal, étant sous les yeux du public nous n'en rendrons aucun compte.

M. Caffieri a exposé le modèle d'un groupe dont la pensée est que le génie de la France inspire au Roi le dessein d'unir les différentes branches de la maison de Bourbon & lui présente le

pacte de famille ; le Roi adopte cette entreprise intéressante & glorieuse ; un autre Génie assis aux pieds du Roi , tenant d'une main la corne d'abondance , & de l'autre l'olive & le laurier , montre que l'alliance de ces augustes princes va procurer la paix & la concorde aux nations soumises à leur empire. M. Caffieri est très-en-état d'exécuter cette ingénieuse allégorie ; cependant on croit devoir l'avertir que la noblesse qu'il a voulu mettre dans la figure du Roi , a peut-être quelque chose d'affecté qui l'éloigne de l'effet qu'il s'est proposé. On demande aussi comment l'amour est suspendu au sein de l'espérance qui le nourrit : cette idée est très-poétique , mais elle n'est pas neuve ; M. Doyen en a déjà fait un tableau charmant qui fut exposé au salon il y a quelques années. Le portrait de M. de la Faye est très-ressemblant & fait avec beaucoup d'esprit.

On a trouvé dans les ouvrages de M. d'Huès un ciseau facile & des graces , mais celles qu'il a placées autour de sa fontaine ont paru d'une proportion trop petite pour l'ensemble de la composition.

La figure de réception de M. Mouchy

chy à bien mérité l'honneur qu'elle lui a obtenu , ainsi que le Milon de M. Dumont. C'est une belle académie , bien dessinée & exécutée d'une manière très-précieuse. La jambe & la cuisse gauches sont dans la même attitude que celui de Versailles , mais il étoit difficile d'éviter cette rencontre, dans un sujet d'une seule figure dont on ne peut varier le mouvement qui , malgré la différence d'expression , retombe nécessairement dans la même intention ; celle de la tête est belle , la force & la vigueur y sont par tout écrites ; mais elle ne peut avoir un sentiment aussi intéressant que celui du Puget , & de M. Falconet , après lesquels il étoit dangereux de traiter ce sujet.

On a admiré la Justice & la Prudence de M. Gois ; ces deux figures exécutées au couronnement de l'hôtel de M. le comte de Saint Florentin , sont belles , nobles & drapées dans un bon genre.

L'esclave de M. Lecomte a beaucoup de sentiment ; son repos de la Vierge est bien composé ; son offrande au Dieu Pan n'est pas moins agréable , & sa tête d'après nature est traitée dans le goût de l'antique.

La Bacchante & la Jardiniere Grecque

II. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

de M. Monot ne sont pas moins bien exécutées, que son Amour décochant des traits ; les portraits de cet artiste ont aussi beaucoup de vérité.

Nous ne devons pas omettre les justes éloges qui sont dûs à M. Houdon qui a été agréé dans le tems de l'ouverture du salon : les ouvrages qu'il a exposés ont attiré les yeux des vrais connoisseurs : son Saint Jean fait voir que cet artiste connoît les belles proportions, & qu'il sçait rendre compte des muscles & des différentes parties du corps ; son petit Luperque est une figure charmante ; elle est prise dans un mouvement juste, c'est la nature faisie sur le fait & embellie par l'exécution.

Les desseins & les gravures de M. Cochin destinés à l'histoire de France de M. le président Hénault doivent assurer à cet artiste une gloire aussi solide que celle de cet immortel ouvrage ; on ne peut mettre plus de richesses & de génie dans les compositions, plus de chaleur, plus de richesses & de vérité dans les expressions, plus de correction & de pureté dans le dessein : un caractère noble & digne de l'histoire, est sur-tout ce qui distingue ses productions de cette foule de vignet-

tes, de frontispices, de fleurons dessinés sans esprit & sans vérité, dont on farcit tous nos ouvrages modernes; c'est dans l'ouvrage & non pas à la tête que les auteurs devoient chercher à mettre des images.

C'est avec regret que l'on voit le ralent supérieur de M. le Bas, employé à rendre les pitoyables desseins qui lui ont été envoyés de la Chine; nulle entente des plans, nulle idée de la perspective, nulle connoissance du clair obscur. C'est une chose bien ridicule que l'affectation que l'on a depuis quelques années d'élever cette nation au dessus de celles de l'Europe. Que l'on examine sans prévention, leurs papiers peints, leurs étoffes, leurs porcelaines; le mauvais goût est le sceau de tout ce qui vient de ce pays si vanté; mais on a entendu dire que les premiers du royaume s'appelloient lettrés, & l'on a conclu qu'un tel pays étoit la patrie des lettres & des arts: si toutefois on en juge par les échantillons qu'on en apporte & qui ne sont pas certainement ce qu'il y a de plus mauvais, tous ces sçavans & ces lettrés sont à peu près des gens de lettres comme beaucoup qui prennent ce titre & qui n'ont

jamais produit & ne produiront jamais rien.

: La petite estampe de M. Wille représentant le concert de famille d'après le tableau de Scalken est plus précieuse que tous les magots de la Chine : quelle douceur dans son burin , quel flux dans ses étoffes ! jamais on n'a coupé le cuivre plus facilement que cet artiste étonnant : la suite de ses œuvres fera un jour une chose bien précieuse.

Nous ne devons pas moins d'éloge au portrait de M. le prince Galitzin , gravé par M. Tardieu , de même qu'aux médailles de M. Roettiers fils : ses desseins sont d'un effet très net & très-agréable , ils rappellent ceux de M. Bouchardon.

M. Lempereur a trouvé le moyen de conserver la couleur de Rubens dans l'estampe intitulée le Jardin d'Amour qu'il a gravée d'après ce grand maître , & M. Moitte a mis toute la vérité de M. Greuze dans les œufs cassés , tirés du tableau si connu de ce peintre de la nature. Le matin & le soir de M. Mellini , d'après M. Louthembourg , offrent le vantage de la campagne , & sont aussi d'un très-agréable effet.

La conversation de M. Beauvarlet ,

d'après M. Vanloo , est d'une grande beauté & d'un taille très-spirituelle , on n'en sera point étonné en voyant les desseins de cet habile graveur, dans ceux qu'il a faits d'après Leniers & M. Boucher ; il a sçu conserver tout l'esprit & la finesse de ses originaux ; malgré le fini précieux qu'il leur a donné , rien de froid, rien de sec ne s'y fait remarquer ; la maniere correcte dont ils sont traités, lui donnent un grand avantage sur beaucoup de ses confreres qui négligent peut-être trop la partie la plus essentielle de leur art, le dessein.

Les médailles & les jettons de M. Duvivier sont, ainsi que tout ce qui a coutume de sortir de son burin, de la plus grande beauté.

L'estampe de Licurgue , par M. De Marteau, mérite tous les éloges qui ont été donnés au dessein de M. Cochin, d'après lequel elle est gravée ; car il en a conservé toutes les beautés ; elle est gravée dans la maniere du crayon rouge, qu'elle imite, ce qui est très-agréable. Nous parlerons incessamment de celle au lavis, inventée par M. le Prince, dont les détails sont trop considérables pour trouver place en ce volume.

198 MERCURE DE FRANCE.

La continence de Scipion , d'après M. Lemoine ; les adieux d'Hector , d'après M. Restou ; & le médecin Erasistrate , qui découvre l'amour d'Antiochus , d'après le tableau de M. Colin de Vermont , gravés par M. le Vasseur , prouvent , par la manière facile & noble dont ces trois estampes sont traitées , que le burin de M. le Vasseur doit se consacrer à l'histoire , trop négligée depuis quelque temps.

Les ouvrages en tapisserie de M. Cozette , excitent toujours l'étonnement. Nous leur devons l'avantage d'une supériorité bien décidée dans ce genre sur toutes les autres nations , & par conséquent les louanges que méritent ceux dont les talens font honneur à leur patrie.

Avant de quitter cet article consacré à l'éloge des arts , nous ne pouvons nous dispenser de parler de ceux que nous avons justement prodigués à M. Louthembourg , & que nous n'avons pas donnés à son dernier tableau. Cet artiste , toujours étonnant , a exposé peu de jours avant la clôture du salon , une tempête , qui offre l'image la plus effrayante d'un naufrage : il est traité d'une manière

plus grande & plus terrible que tout ce qu'il a donné jusqu'à présent; les figures inspirent le plus grand intérêt. On y voit sur-tout un homme qui, malgré les efforts qu'on fait pour le retenir, veut se précipiter dans la mer, à la vue du corps de sa femme qui flotte sur les vagues : son désespoir fait éprouver la compassion la plus tendre. Mais sur le devant du tableau, à l'aspect des jambes d'un homme qui se noie, & qui ne peuvent appartenir qu'à un géant; & malgré l'attendrissement dont on n'a pu se défendre à la vue de cette scène touchante, on ne sauroit s'empêcher de se rappeler ce couplet : *Ah ! cachez vos jambes , car on les voit.*

Les grandes occupations de quelques-uns de nos plus célèbres artistes les ont empêchés d'orner le salon de leurs productions. Telles sont le mausolée de Mr le Dauphin & de Madame la Dauphine, qu'exécute M. Coustou; la chapelle de Saint Grégoire, dont M. Doyen s'occupe aux Invalides; & le plafond de Saint-Cloud, que M. Pierre vient d'achever, & dont nous parlerons dans le prochain Mercure.

*Cet article est de M. DES BOULMIERS ;
ancien capitaine de cavalerie.*

A N E C D O T E S.

I

UN jeune abbé qui avoit du talent pour la chaire, demanda un jour à Despréaux ce qu'il falloit qu'il fît pour apprendre à bien prêcher. Il lui conseilla d'aller entendre le P. Bourdaloue & l'abbé Cottin. Le jeune abbé surpris de voir mettre en parallèle l'abbé Cottin & Bourdaloue, s'écria : mais, Monsieur, comment l'entendez-vous, & que puis-je apprendre aux sermons de l'abbé Cottin ? Il faut pourtant que vous l'entendiez, repliqua Despréaux. Le P. Bourdaloue vous apprendra ce qu'il faut faire, & l'abbé Cottin ce qu'il faut éviter.

I I.

Théophile étant à Saintes eut prise avec le philosophe Pittard : celui-ci ennuyé des méprises & des équivoques du poète : Monsieur Théophile, lui dit-il, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit ; c'est dommage que vous ne sça-

chiez rien. Théophile, sans s'étonner, lui répliqua : c'est qu'on ne peut pas avoir tout à la fois ; par exemple, Monsieur Pittart, vous paroissez sçavoir beaucoup, c'est dommage que vous n'ayez point d'esprit.

I I I.

Le comte de Mechatin eut quelques discussions avec une de ces femmes d'intrigues qui, à l'abri des changemens de quartier qu'elles sont obligées de faire de tems en tems, se donnent pour femmes de condition. Le comte, qui étoit connoisseur, parloit haut à celle-ci, & ne prétendoit pas en être la dupe. La Dame de son côté, le menaça de le faire jeter par les fenêtres ; apparemment, lui répondit le comte, que vous me prenez pour un de vos meubles.

I V.

Mademoiselle. . . . disoit que M. de Ville. . . étoit aussi honnête que galant, & que pour toute chose au monde il ne voudroit pas perdre une fille. Non, répondit M. du C. . . . il aimerait mieux la gagner.

I v.

V.

Une Dame qui a le regard rude , se trouva dans une compagnie : un cavalier qui étoit du nombre , demanda à son voisin qui elle étoit ; c'est , répondit-il , la marquise de . . . à qui le duc de . . . a fait les yeux doux ; il y a , répliqua-t-il , fort mal réussi.

LETTRES - PATENTES , ARRÊTS.

I.

LETTRES - PATENTES du Roi , données à Versailles le 9 Octobre 1768 , registrées en la chambre des comptes de Rouen le 16 Juin 1769 ; portant établissement d'une commission à Caën , pour juger les contrebandiers.

I I.

Edit du Roi , donné à Compiègne au mois de Juillet 1769 , registré en parlement le 4 Septembre suivant ; qui éteint & supprime le bailliage de la Ferté-Aleps , & en ordonne la réunion à celui d'Étampes.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 28 Juillet 1769 ; qui ordonne , à commencer du premier

OCTOBRE. 1769. 203

Octobre 1769, l'augmentation du prix marchand du papier Pot filigrané, fourni par le régisseur du droit sur les cartes, aux cartiers du royaume, en exécution de l'arrêt du 9 Novembre 1751.

I V.

Edit du Roi, donné à Compiègne au mois d'Août 1769, enregistré en parlement le 31 du même mois : portant abolition du droit de parcours, & permission de clore les terres, prés, champs ou héritages dans le duché de Bar.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 10 Août 1769 ; concernant la congrégation de St Maur, pour ordonner la remise à la caisse économique établie par le chapitre général des sommes auxquelles les monasteres de ladite congrégation ont été imposés.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Août 1769 ; qui ordonne que les armes blanches étrangères payeront, pendant six années, soixante livres du cent pesant à toutes les entrées du royaume, & que celles de la manufacture de Glengental en Alsace, pourront librement circuler par tout le royaume, jusqu'à la concurrence de douze milliers pesant.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 19 Août 1769 ; portant règlement sur les demandes en

I vj

caflation , en contrariété & en révision , qui font portées en son conseil d'état privé.

V I I I.

Edit du Roi , donné à Versailles au mois de Septembre 1769 , enregistré en parlement le 4 Septembre ; portant attribution aux officiers des bailliages & sénéchaussées du ressort du parlement de Paris , de la connoissance en dernier ressort , des causes pures personnelles qui n'excéderont pas quarante livres.

A V I S.

I.

Aux Souscripteurs du recueil de planches sur les sciences , arts , métiers , manufactures , &c. à l'occasion de la sixième livraison faisant le septième volume A Paris , chez Briasson & le Breton. Avec approbation & privilège du Roi.

CET avis est l'avant-dernier , le prochain devant annoncer aux souscripteurs , soit en une , soit en deux parties , mais en une seule livraison , la fin de toutes les planches qui font suite à la première édition de l'encyclopédie françoise.

On prévient le petit nombre des souscripteurs qui ont négligé , ou qui n'ont pas jugé à propos de retirer ou le recueil entier des planches ou

quelques volumes séparés. qu'ils courent le risque de ne plus être servis des premières épreuves; & que trois mois après la dernière livraison, on ne donnera plus aucun corps *complet* de ces premières épreuves, qu'à raison de 72 livres le volume, & les volumes séparés à raison des prix établis ci-devant.

Le prix de ce volume, composé de 259

planches, sera donc de 56 l. 10 s.

Brochure, 1 10 s.

Total, 58 liv.

I. I.

Le Sr Onfroy, distillateur ordinaire du Roi, rue St Honoré à l'hôtel d'Aligre, donne avis aux négocians qui peuvent faire des armemens pour l'Inde, qu'ayant fourni beaucoup de liqueurs & d'autres marchandises de son commerce à des officiers de marine de la compagnie des Indes, elles se sont vendues, suivant leur rapport, très-avantageusement dans les établissemens européens; or, le Sr Onfroy assurant qu'il les fournira toujours de même, on sera assuré qu'elles arriveront aux Indes dans le même état qu'on les trouve à Paris dans ses magasins à un prix raisonnable. Mais pour donner plus de facilité aux négocians & aux armateurs qui voudront le charger de leurs ordres, il prendra la moitié de ses fournitures en bon papier sur Paris à 4 ou 5 nances & l'autre moitié à la grosse à 25 pour cent payable suivant l'usage ordinaire.

206 MERCURE DE FRANCE.

Ledit Sr Onfroy se charge encore pour la France, ainsi que pour les pays étrangers, de procurer des marchandises de toutes espèces provenant de Paris, sur lesquelles il ne prend qu'une modique commission; & pour que les personnes qui voudront bien le commettre sachent à quoi s'en tenir par rapport au prix des marchandises dont elles auront besoin, en lui adressant les demandes, il en remplira les prix & les leur renverra. Il ne pourra y avoir d'excédent que les frais de douane & autres menus frais qu'on ne peut prévoir. Quant au paiement on lui en fera remise, en lui donnant des ordres, en bon papier sur Paris à court terme, ce qui procurera le meilleur marché. Les lettres qu'on lui écrira seront affranchies.

I I I.

Le Sr Rouffel donne avis au Public qu'il a trouvé un remède efficace pour les cors des pieds. Un morceau de toile noire ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-promptement la douleur des cors, de les amollir & de les faire mourir par succession de tems. On en forme un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandette après avoir coupé le cors. Au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre un autre emplâtre pour autant de tems.

Le prix des boîtes à douze mouches est de 3 L.

Celui des boîtes à six est de 30 sols.

Le Sr Rouffel donne aussi avis qu'il débite avec permission des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues qu'il faut porter au

doit annulaire , guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains , & en peu de tems celles qui en sont moyennement atteintes. Quant à celles qui en sont fort affligées , elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte , & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt , elle préserve d'apoplexie & de paralysie. Le prix de ces bagues , montées en or , est de 36 liv. & celles en argent , de 24.

La demeure du Sr Roussel est à Paris , rue Jean de l'Épine , chez le Sr Marin , grenetier , près la Grève.

I V.

ESSENCE virginale du Sr G. Cattinée , ci-devant à Bergues , & présentement à Paris , rue St Martin , vis à-vis St Julien des Ménétriers , chez M. Duchesne , marchand mercier , au premier sur le devant. Son tableau est sur la porte.

Le Sr Cattinée a seul le privilège de composer , vendre & débiter dans toute l'étendue du royaume l'Essence Virginale , dont la propriété est d'adoucir la peau & elle a aussi pour la barbe les avantages des meilleures savonnets , sans en avoir les inconvéniens.

Le prix des bouteilles est de 24 sols jusqu'à 12 livres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg le 5 Septembre 1769.

DEPUIS quelque tems il ne transpire rien de ce qui se passe dans nos armées. Avant hier le comte Panin prit congé de Sa Majesté Impériale pour aller prendre le commandement de l'armée d'Ukraine à la place du comte de Romanzow qui commandera la grande armée.

De Warsovie , le 16 Septembre 1769.

Les nouvelles du 26 Août & d'autres Lettres plus récentes encore , marquent que les Turcs ont de nouveau passé le Niester dans plusieurs endroits , & qu'ils ont établi deux batteries à Zwanieck , l'une en-deçà de ce fleuve pour protéger la tête du pont , & l'autre au-delà , que le prince Gali zin s'étoit opposé lui même à ce passage & qu'on enendoit à Kamniec une canonnade très-vive en cet endroit là. On a encore appris qu'un grand nombre de Russes ont réculé plus avant dans la Pologne , jusqu'à Scarbowe d'Orlina , entre le Misnie & le fort de la Sainte-Trinité , & que les Turcs ayant passé le Niester , ont combattu avec succès quelques corps de Russes.

De Dantzick , le 3 Septembre 1769.

Les Confédérés de la grande Pologne ont formé un conseil supérieur , composé de trois sénateurs & des principaux de la noblesse , ayant pour président le Staroste de Zitomir. Ce conseil est assemblé en Posnanie , où il y a une forte gar-

nison de Confédérés & où l'on fait quelques ouvrages de fortifications. C'est ce conseil qui règlera , par *interim* , toutes les affaires , non seulement de la confédération de la grande Pologne , mais encore celles de Cujavie , de Plock , de Dobrzin. Tous les maréchaux , & nommément le sieur Malezewski , doivent être soumis à ses ordres

On dit que la Russie offre de consentir à l'abolition de la garantie des dernières constitutions , pourvu que les Polonois veuillent travailler de concert avec elle pour en rédiger de nouvelles ; & qu'à l'égard des Dissidens , elle paroît disposée à se contenter de quelques conditions raisonnables qu'on voudra leur accorder ; mais on ajoute que tous les Polonois à qui on a fait cette proposition , ont refusé d'y souscrire.

De Berlin , le 26 Septembre 1769.

On a inséré dans la Gazette de cette ville , un avertissement par lequel on prévient le public que Sa Majesté ayant permis par un octroi expédié le 4 Août dernier l'établissement d'une compagnie pour la pêche du hareng à Embden en Oostfrise ; tous ceux qui voudront s'intéresser par une ou plusieurs actions , pourront s'adresser à la banque établie en cette capitale.

De Lubeck , le 23 Septembre 1769.

Suivant les lettres de Copenhague , on y parle beaucoup de la destination de l'escadre russe : les uns croient qu'une partie de ces vaisseaux hivernera dans la rade de cette capitale , & que le reste sera réparti à Kiel & dans d'autres ports des états de Sa Majesté. Quelques principaux officiers de cette escadre furent présentés le 14 au Roi qui étoit à Fré-

détrichsberg par le général major Philosophow, ministre plenipotentiaire de Russie.

De Naples, le 9 Septembre 1769.

Il est arrivé de Palerme en ce port le 14 de ce mois, un petit bâtiment d'environ douze pieds de quille, mâté à trois mats, avec tous les agrêts d'un vaisseau & conduit par un seul homme. Le bâtiment est le modele d'un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon. ; l'homme qui le conduisoit est un charpentier qui étoit employé à l'arsenal de Trapani, & qui, mécontent de ses supérieurs, a passé à Trieste, où il a construit ce petit bâtiment avec lequel il s'est embarqué avec deux hommes pour Messine. De là il a passé seul à Palerme, & est venu ici pour présenter son chef-d'œuvre au Roi ; Sa Majesté a fait manœuvrer deux fois ce singulier bâtiment devant elle, & en présence des principaux officiers de la marine, & en paru très-satisfait.

De Rome, le 20 Septembre 1769.

Le Saint-Pete a permis qu'on tirât des greniers publics, trente mille charges de bled pour être distribuées à différens cultivateurs de la province de Rome, qui avoient besoin de ce secours pour pouvoir ensemençer une grande quantité de terrain qui est resté en friche depuis très-long-tems. Sa Sainteté voulant encourager l'agriculture a accordé en même tems l'exportation des grains à condition qu'on fournira aux greniers publics trois charges par chaque cent qu'on voudra exporter.

De Londres, le 22 Septembre 1769.

Il paroît décidé que le parlement ne s'assemblera pas avant la fin de cette année pour travail-

ler aux affaires. Comme il seroit nécessaire qu'il s'occupât des requêtes que plusieurs provinces ont présentées au Roi, le ministère espere trouver un moyen d'appaîser les plaintes & les clameurs publiques avant la convocation de cette assemblée.

Du 29 Septembre.

Suivant les avis reçus par le navire le *Dutton* de la compagnie des Indes, il paroît qu'à son départ, Hider-Alikan parcouroit encore la Carnatic, sans cependant vouloir risquer une action avec nos troupes qui avoient tenté plusieurs fois de les engager dans un combat. Le gouvernement & le conseil de Madraff lui avoient envoyé un député pour traiter avec lui; mais ils n'ont pu s'accorder sur les conditions. Notre armée étoit campée à quarante mille de Madraff, & celle de Hider-Alikan à trente mille de Pondichery. Le colonel Sonitts, après avoir déposé ses bagages en lieu de sûreté, s'étoit mis en marche avec toutes ses troupes légères & la cavalerie pour tâcher de l'attirer au combat, & l'on ne doutoit point qu'il ne parvînt à le vaincre ou à le forcer de repasser les montagnes. Quant aux habitans Maures de Madraff, ils ont donné les preuves les plus marquées de leur attachement aux intérêts de la compagnie, par les mesures qu'ils ont prises pour mettre la place à couvert de toutes les entreprises de Hider-Alikan. Dans l'assemblée que la compagnie tint le 27, en conséquence de ces nouvelles, il fut arrêté, pour prévenir les impressions désavantageuses, causées par les faux bruits qui pourroient se distribuer sur l'état des affaires de la compagnie au dehors, que toutes les dépêches des particuliers, apportées par les navires

res de la compagnie , seroient dorénavant remises à leurs adresses en même tems que celles des directeurs. Hier dans une assemblée générale , on accorda un dividende de cinq pour cent pour la demi-année d'intérêt.

De Versailles , le 27 Septembre 1769.

Le sieur Cotterel , curé de Saint-Laurent , eut l'honneur de présenter au Roi le 23 une estampe représentant le médaillon de Sa Majesté avec cette légende , *Pastoris & gregis amor , &* contenant cette inscription *su auspiciis Ludovici XV, feliciter regnantis & liberaliter opitulantis , presbyterio S Laurentii à fundamentis excitato primum lapidem P. P* On lit ensuite les noms & qualités de l'Archevêque de Paris ; du comte de Saint-Florentin , ministre & secrétaire d'état ; de M. Bertin , ministre & secrétaire d'état ; de M. de Sartine , lieutenant général de police , qui ont posé la première pierre de la communauté.

De Paris , le 29 Septembre 1769.

On mande de Berlin que le roi de Prusse a nommé associé étranger de son académie royale des sciences & belles lettres , le sieur Messier , astronome de la marine de France , de plusieurs académies d'Angleterre , de Suede , de Hollande & d'Italie.

LOTÉRIES.

Le cent cinquatrième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 25 Septembre dernier en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o, 58431. Celui de vingt mille

livres, au N°. 55907, & les deux de dix mille aux numéros 55870 & 59171.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 86, 50, 21, 89, 49.

M O R T S.

Marie Savaniac, veuve de Jean Saint-Avic de la Garde, habitant de la paroisse de la Sauvetat, diocèse d'Auch, y est morte le 15 Juillet dernier, âgée de 103 ans, à la suite d'une chute qui lui a cassé la cuisse.

Michel - Ferdinand d'Albert Dally, duc de Chaulnes, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur & lieutenant-général pour Sa Majesté en la province de Picardie, pays reconquis & d'Artois, gouverneur particulier des ville & citadelle de Corbie, capitaine lieutenant des chevaux-légers de la garde de Sa Majesté, & honoraire de l'académie royale des sciences, est mort à Paris le 23 Septembre, âgé de 55 ans.

Jean-François-Constantin de Morniere de Guer, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de St Louis, gouverneur de Landrecy & ancien-lieutenant colonel du régiment des Gardes-Françoises, est mort à Paris le 27 du mois dernier, âgé de 81 ans.

Anne d'Orzalska, duchesse de Holstein Beck, est morte à Grenoble le 27 du mois dernier dans la soixante-deuxième année de son âge, étant née le 26 Novembre 1707. Elle laisse de son mariage avec Charles-Louis duc de Holstein-Beck, Char-

los-Frédéric prince héréditaire, maréchal des camps & armées du Roi, & colonel du régiment Royal-Allemand. Elle étoit allée à Grenoble pour se faire traiter de la maladie dont elle est morte; elle y a été enterrée dans l'église royale & paroissiale de St Louis.

Jean Antoine d'Agoult, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société royale de Navarre, chanoine & doyen de l'église de Paris, abbé commandataire de l'abbaye de Bonneval, est mort à Paris le 4 de ce mois, âgé de 74 ans.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Epître à M. Thiery de Buffi, médecin,	<i>ibid.</i>
Aux RR. PP. de la Doctrine Chrétienne,	10
Epigrammes,	13
Portrait de Mlle * * *,	14
Vers sur un portrait,	15
Zadila, anecdote turque,	<i>ibid.</i>
A M. Borie, médecin,	33
Le Berger & le Loup, fable,	35
Vers sur le Vauxhall,	<i>ibid.</i>
Les Diables Ramonneurs,	37
La solitude, imitation de Pope,	44
Epigramme contre un avare,	45
Couplets sur le mariage d'un avocat général,	<i>ibid.</i>
Stances à Mlle Rose,	46
Portrait du Sage,	47
L'Hymen & Momus, fable,	49
Vers à Mde . . . un jour de départ,	51

O C T O B R E. 1769. 215.

Vers à la même , sur son fils ,	52
Vers à Mde * * * ,	53
Vers sur les portraits de Mde la comtesse du Barry ,	55
Vers sur les mêmes tableaux ,	<i>ibid.</i>
Le printems , traduit de Métastase ,	56
Explication des Enigmes ,	62
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES ,	65
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	69
La piété filiale ,	<i>ibid.</i>
Parallele de la condition de l'homme & des brutes ,	75
Observations sur l'Anasarque ,	82
Lettres sur quelques ouvrages de M. de Voltaire ,	85
Le Pornographe ,	96
Amusemens de société ,	100
Morale de l'histoire ,	104
Traité méthodique de la goutte ,	110
L'Observateur François à Londres ,	112
Histoire romaine de Tite-Live ,	117
Lettres sur l'esprit du siècle ,	119
Lettres sur la discipline de l'église ,	120
Géométrie de l'Arpenteur ,	122
Physico-chymie théorique ,	124
Le goût de bien des gens ,	125
Discours sur l'obligation de prier pour les Rois ,	128

216 MERCURE DE FRANCE.

Portraits des Rois de Dannemarck ,	130
Réponse de l'auteur des représentations sur le commerce des grains , à M. de Voltaire ,	132
Réflexions sur l'éducation ,	144
ACADEMIES ,	157
SPECTACLES ,	166
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise ,	168
Comédie italienne ,	172
ARTS ,	177
Géographie ,	<i>ibid.</i>
Gravure ,	<i>ibid.</i>
Lettre à M. * * * ,	184
Suite de l'exposition des peintures , &c. 1701	186
ANECDOTES ,	200
Lettres-patentes & arrêts ,	202
AVIS ,	204
Nouvelles Politiques ,	208
Loteries ,	212
Morts ,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le second vol. du Mercure d'Octobre 1769 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 14 Octobre , 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

FEB 9

1940

